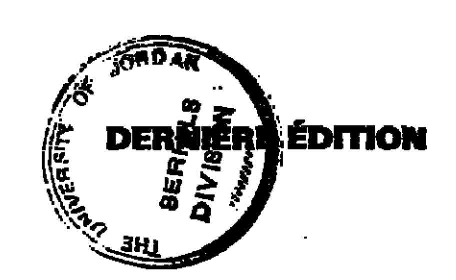


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 14033 – 4,50 F — SAMEDI 10 MARS 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Haïti le pari perdu

DES milliers de manifestants dans les rues, des soldats qui chargent la foule et déjà trois morts dans la capitale, Port-au-Prince : pour Haïti, déchirée depuis des décennies par la terreur policière et une crise politique qui semble ne jamais finir, une nouvelle tempête s'annonce.

Cette fois, c'est le départ du général Prosper Avril, que réclament, unis, semble-t-il, dans un même mouvement de colère, étudiants, commerçants et partis politiques. En septembre 1988, ce général admirateur de la France, qui venait lui-même de déposer Henri Namphy, le précédent putschiste, au cours d'un « coup de force tranquille », avait été accueilli avec un espoir blasé. Certes, il promettait comme les autres d'opérer cette « transition démocratique » que deux tentatives d'élections, noyées, l'une dans le sang, l'autre dans la fraude et le ridicule, n'avaient pu restaurer, deux ans après le départ des Duvallier. Mais du moins semblait-il vouloir s'en donner les moyens : il parlait calendrier électoral, réformes, retour de l'armée dans les casernes.

A Washington même, où il avait effectué de nombreux stages, on pariait, la main un peu forcée il est vrai, sur le général Avril comme sur « la dernière chance de la démocratie ». C'était oublier un peu vite que ce personnage ambigu a fait sa carrière aux côtés d'un « Baby Doc » dont il négocia le départ en février 1986. Un an et demi après, le fragile espoir d'ouverture s'est envolé : la censure est rétablie, les opposants pourchassés, et l'état de siège instauré. Il n'aura été levé, à la fin du mois de janvier, qu'en raison des pressions vigoureuses des bailleurs de fonds étrangers, dont la France et les Etats-Unis, qui maintiennent l'île exsangue sous perfusion économique. Quant au calendrier électoral tant attendu, qui devait aboutir le 11 novembre 1990 au choix d'un nouveau président, sa complexité est telle qu'il ne constitue sans doute qu'une nouvelle manière de gagner du temps.

RIEN d'étonnant, dès lors, que dans ce climat de frustration aggravé par les pénuries l'inflation et la révélation de quelques beaux scandales financiers, la mort d'une fillette de onze ans, lundi 5 mars, aient servi de détonateur à un mécontentement populaire trop longtemps contenu. D'autant qu'une série de mouvements démocratiques ont vu le jour, et tentent de prendre le relais. Pris à parti par l'ensemble de la population et peu assuré du soutien d'une armée qui a déjà essayé de le déposer il y a quelques mois, le général Avril n'a sans doute d'autre choix que de « rater » ou de réussir sa sortie.

Il est trop tard pour les promesses d'ouverture, trop tard sans doute aussi pour faire jouer la crainte du « chaos ». Dans le concert de critiques, une voix domine, celle du président Bush, qui, pour la première fois, vient d'inclure Haïti dans la liste des pays qui résistent aux changements démocratiques sur le continent américain, liste sur laquelle figuraient auparavant Panama et le Nicaragua : « Haïti est désormais le seul pays, avec Cuba, qui empêche le continent américain d'être totalement démocratique », a-t-il précisé. A l'évidence, puisque le « pari Avril » est perdu, Washington souhaite que les choses aillent vite, quitte à ce qu'une nouvelle fois un général en chasse un autre.

Lire page 6 l'article de JEAN-MICHEL CAROIT

M 0147 - 310 0 - 4,50 F



3790147004500 03100

L'installation du Haut Conseil

Le gouvernement va accélérer l'intégration des immigrés

Le premier ministre devait installer, vendredi 9 mars, le Haut Conseil de l'intégration, créé le 19 décembre 1989 pour accélérer la politique d'intégration des immigrés. Le secrétaire de cet organisme composé de neuf membres, M. Hubert Prevot, nommé par ailleurs secrétaire général à l'intégration et président du Fonds d'action sociale, affirme, dans l'entretien qu'il nous a accordé, que « l'intégration des immigrés exige avant tout une réduction des inégalités ».

« Vous avez été nommé secrétaire général à l'intégration, auprès du premier ministre. S'agit-il d'intégrer les immigrés ?

– Ma mission concerne tous ceux qui ont des difficultés exceptionnelles à trouver leur place dans la société française. De nombreux immigrés et descendants d'immigrés sont déjà parfaitement intégrés dans notre pays, mais beaucoup souffrent encore de handicaps à cause de leur méconnaissance de la langue française ou d'une mauvaise qualification.

» Ils se retrouvent très souvent dans les mêmes quartiers dégradés que des Français de souche qui, pour une raison ou une autre, sont sur un parcours social descendant. Il n'y a pas lieu d'aider les uns plus que les autres ; ils ont les mêmes besoins en matière de formation, de logement, d'aide financière ; leurs enfants se retrouvent tous dans les mêmes écoles avec des difficultés identiques.

» Il faut que les mêmes politiques aident les uns et les autres à surmonter leurs handicaps. En bref, l'intégration des immigrés exige avant tout une réduction des inégalités.

Propos recueillis par ROBERT SOLÉ

Lire la suite page 14 - section B

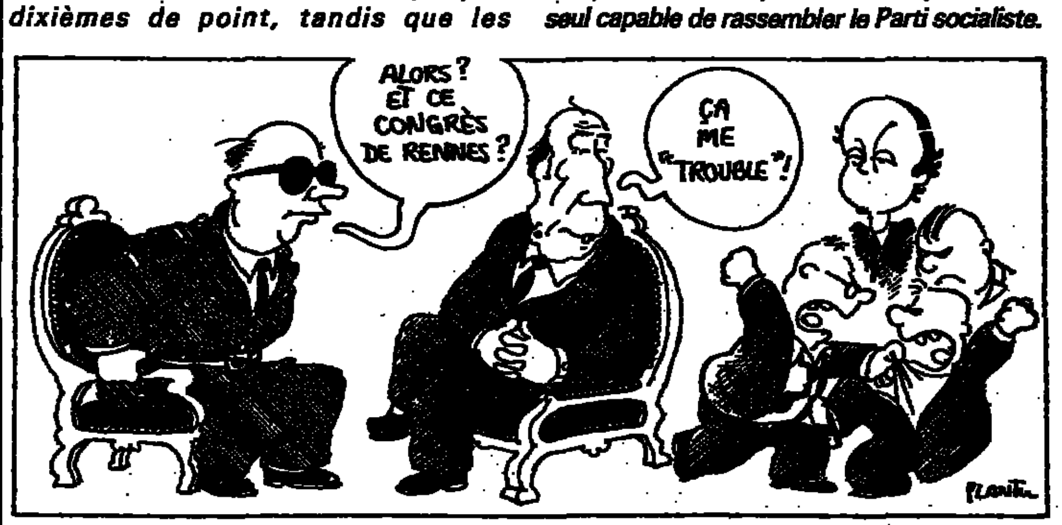
La préparation du congrès socialiste

M. Mauroy et M. Fabius sont à égalité après le vote des militants parisiens

Après le vote des militants socialistes de la région parisienne en vue du congrès de Rennes, la motion de MM. Pierre Mauroy, Louis Mermaz et Lionel Jospin et celle de M. Laurent Fabius sont quasiment à égalité.

Les « fabiusiens » conservent, selon leurs calculs, une avance de quelques dixièmes de point, tandis que les « jospinistes » estiment avoir rattrapé leur retard.

Reçu par M. Michel Rocard, vendredi matin 9 mars, après l'avoir été, la veille, par le chef de l'Etat, M. Fabius demande que le succès de sa motion soit « pleinement pris en compte », tandis que M. Mauroy s'affirme seul capable de rassembler le Parti socialiste.



Lire page 8 l'article de PATRICK JARREAU ainsi que les reportages à Paris et à Créteil de ANNE CHEMIN et de GILLES PARIS.

Paix armée dans le Caucase

L'armée soviétique cohabite avec les milices populaires en Arménie, mais désarme Azéris et Arméniens dans le Haut-Karabakh

EREVAN

de notre envoyée spéciale

A Moscou, le Kremlin préconise benoîtement le démantèlement des organisations extrémistes arméniennes et azéries. Sur place, à Erevan, trois organisations paramilitaires au moins ont pignon sur rue, l'une d'elles étant l'émanation du Mouvement national arménien (MNA), dont les dirigeants, emprisonnés cinq mois l'an dernier, sont devenus député, et parlent déjà de former le gouvernement après les élections législatives locales, fixées au 20 mai.

Comment définir un « extrémiste » en Arménie ? Dès que les derniers pogroms de Bakou et, à nouveau, la passivité de l'armée ont été connus à Erevan, ce sont des dizaines de milliers de personnes qui se sont inscrites sur les listes d'enrôlement des trois « armées » pour défendre le pays contre les « Turcs », le nom donné ici aux Azeris honnis. Une dizaine de milliers d'armes sont passées dans les mains des civils, prises à des miliciens complaisants ou achetées à l'armée par des filières qui ne manquent pas, et seule une petite partie en a été rendue depuis à la police ou aux militaires, affirment les Arméniens.

Les autorités locales évitent d'appeler publiquement à la restitution des armes. Le chef local du KGB, qui s'y était risqué, fut molesté à la sortie du Parlement par un groupe de femmes. La version officielle est que les autorités *« savent où se trouve l'armement »*, et que sa restitution doit se faire par la seule persuasion. Une des raisons de ce laxisme est la force, ici, du sentiment que Moscou se désintéressera de plus en plus, de gré ou de force, au fil des soubresauts de l'empire, du sort de ses colonies agitées du Sud et même de sa fidèle Arménie, dont les habitants doivent se préparer à se défendre seuls.

Le résultat en est cette situation, sans précédent pour la perestroïka, d'une cohabitation entre forces régulières et milices nationalistes. L'état d'exception imposé par l'armée à la mi-janvier dans l'Azerbaïdjan voisin, à Bakou, la capitale, ainsi que dans le Haut-Karabakh et sur les frontières, n'a en effet pas touché l'Arménie, et ses milices populaires se sont bornées à évacuer le gros de leurs armes d'Erevan vers les zones frontalières.

L'une d'elles, qui tardait à le faire, a certes fait l'objet d'une opération de la 7ᵉ armée soviétique, qui stationne autour de la capitale arménienne : fin janvier, des centaines d'hommes, appuyées par des chars, ont encerclé le quartier général de l'Armée nationale arménienne (ANA), qui se veut apolitique et héritière de celle du début du siècle dont les hommes rêvent de reconquérir non seulement le Haut-Karabakh, mais aussi l'Arménie occidentale des Turcs. L'armée soviétique a tiré, faisant un mort et des blessés, et saisi trois vieux chars.

Mais les autres milices arméniennes et les autorités se sont précipitées sur les lieux, ont négocié et, finalement, cette « armée » a gardé ses locaux : les deux premiers étages d'un bâtiment du DOSAAF, l'organisme qui coiffe toutes les activités de l'armée soviétique en direction des civils. Le troisième étage reste occupé par des officiers de l'armée régulière... Nous recevant en pleine « réunion d'état-major de l'ANA », une dizaine d'hommes en treillis, kalachnikov posé contre la table et photos de leurs morts au mur, interrompent discrètement leur conférence de presse improvisée à l'entrée de deux de ces officiers.

Plus dans le centre-ville, l'Armée de l'indépendance, de l'Union pour l'autodétermination, le parti indépendantiste, qui ne revendique que 500 membres, s'est installée dans la maison.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite page 5

Un syndicat accepte la convention médicale

L'interminable négociation de la convention qui doit régir les rapports entre les médecins libéraux et la Sécurité sociale parvient à son terme. Après onze mois de discussions, les trois caisses nationales d'assurance-maladie devaient signer vendredi 9 mars en fin d'après-midi un accord avec la Fédération des médecins de France (FMF), le plus petit des trois syndicats médicaux.

Cet accord aboutit à un « gel » partiel et provisoire du secteur à honoraires libres. Chaque année, seul un millier de jeunes médecins (chefs de clinique, assistants des hôpitaux) sur un total de quatre mille environ pourront y accéder.

Pour 1990, le gouvernement n'a prévu qu'une seule revalorisation de cinq francs des honoraires remboursables.

Lire page 31 - section C l'article de J.-M. NORMAND

La question des frontières allemandes
Le chancelier Kohl rassure ses partenaires de l'OTAN — page 3

La situation au Cambodge
Le régime de Phnom-Penh résiste bien aux attaques des Khmers rouges — page 7

LIBER

■ Bronislaw Geremek : « Pour l'Europe » ■ Claudio Ingerflom : « Le «totalitarisme» soviétique a-t-il existé ? » ■ Victor Erofeev : « Sexe et perestroïka » ■ Ralf Dahrendorf : « La doctrine Sinatra » ■ Jean Starobinski : « Archéologie de l'antisémitisme » ■ Peter Glotz : « Une nouvelle « nouvelle droite » ■ José Saramago, une voix ibérique ; un poème d'Andrea Zanzotto ; trois nouvelles de Volker Braun.

La réunion du groupe des Sept
Les représentants des sept principaux pays industrialisés se réunissent, le 7 avril, à Paris — page 34 - section C

La Générale des eaux en Grande-Bretagne
La société française prend le contrôle de la première chaîne britannique de cliniques privées — page 29 - section C

L'avenir de Gallimard
Le PDG renforce son contrôle du capital de la maison d'édition — page 24 - section B

SANS VISA

● Ljubljana, miroir slovène ● Les alcôves de la Casbah ● La table ● Les jeux — pages 17 à 22 - section B

«Sur le vif» et le sommaire complet se trouvent page 36 - section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,60 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

Enseignement

Pour une nouvelle alliance éducation-industrie

par Roger Fauroux

EN 1989, et pour la première fois depuis quinze ans, les entreprises industrielles françaises ont été créatrices nettes d'emplois. L'effectif salarié des industries a crû d'environ 40 000 au cours des douze derniers mois. C'est peu et ce n'est d'ailleurs pas l'essentiel, car l'industrie diffuse davantage d'emplois indirects qu'elle ne crée d'emplois directs. C'est beaucoup si l'on songe que ce résultat succède à quinze années de contraction d'effectif et de réduction de capacité, et si l'on se souvient que le secteur manufacturier a perdu, depuis 1974, 1,5 million d'emplois.

On sait depuis longtemps que le potentiel de qualifications est un facteur de la compétitivité des entreprises. C'est du niveau des compétences que dépendent, pour l'essentiel, l'innovation, la qualité des produits et des services, l'évolution des méthodes, le choix des investissements, la présence à l'exportation. C'est la compétence de chacun qui est mise à l'épreuve par le développement des entreprises, non celle des seuls dirigeants ou gestionnaires.

L'embauche des demandeurs d'emploi sans formation qualifiée est faible dans les entreprises industrielles. Il est possible de reconvertir un mineur en électricien, un sidérurgiste en ouvrier qualifié de la métallurgie, mais il est difficile de donner une formation réellement qualifiante à un jeune sans diplôme. L'entrée dans l'industrie dépend de la formation initiale plus que de la formation continue, et celle-ci n'est réellement payante que pour ceux qui sont déjà détenteurs d'une expérience ou d'un emploi industriels. De ce fait, les tensions sur l'emploi dans l'industrie coexistent avec un chômage qui demeure élevé.

Dans les différentes responsabilités que j'exerce depuis dix ans, comme chef d'entreprise, comme directeur d'une grande école et comme membre du gouvernement, j'ai vu se préciser l'exigence d'une professionnalisation croissante des formations. Je suis de ceux qui pensent que le système éducatif a déjà accompli de grands efforts. La diversification des baccalauréats, la création des BTS et des DUT, l'action concertée de mise à jour des formations professionnelles, le doublement en vingt ans des flux d'ingénieurs, la création et l'extension du baccalauréat professionnel sont à porter à l'actif d'une administration jugée à tort inapte à épouser son temps. Reste le fait qu'à l'automne 1989 la moitié des entreprises industrielles déclarent éprouver des difficultés pour recruter les ingénieurs, cadres de gestion, techniciens et ouvriers qualifiés dont elles ont besoin.

Ayant rencontré un grand nombre de responsables dans les cinquante et un départements que j'ai visités, je me ferai ici simplement l'écho de leurs attentes. Le dialogue désormais actif entre l'éducation et l'économie ouvre aujourd'hui plusieurs pistes de réflexion.

Un doublement des flux d'ingénieurs

1. Une nouvelle approche de l'orientation professionnelle est devenue nécessaire. Chacun s'accorde à regretter une conception collective de l'excellence scolaire qui conduit à faire de l'apprentissage ou des formations professionnelles le débouché obligatoire de ceux qui « ne peuvent pas suivre » un enseignement généraliste. La dévalorisation d'activités manuelles qui le sont de moins en moins et le diagnostic précoce de capacité d'évolution limitée porté sur les adolescents ainsi orientés ne sont pas seulement injustes. Ils sont archaïques et pénalisants pour le pays.

On ne modifiera pas du jour au lendemain cette condescendance séculaire et manifestement absurde pour des savoir-faire réputés distincts du savoir. On peut du moins intégrer une part croissante d'apprentissage en entreprise dans des parcours de formations technologiques ou professionnelles (bacs F et G) ou même dans certaines formations générales réputées conduire aux diplômes d'ingénieurs, aux DUT ou aux BTS (bacs C ou D). L'ennoblissement du savoir acquis par l'apprentissage, par intégration aux parcours scolaires conduisant aux formations supérieures est aujourd'hui le levier d'une évolution indispensable des mentalités des parents comme des enseignants à l'égard des métiers de l'industrie. Ils sont aussi le meilleur moyen de diffusion élargie de la culture industrielle et technique.

2. Une cogestion effective des formations qualifiantes aux métiers de l'industrie doit être recherchée. Cette proposition est moins provocante qu'il ne paraît. Commissions et comités qui tiennent à jour la carte des formations, diplômes et titres de différents niveaux fonctionnent par concertation entre pédagogues et organisations professionnelles et syndicales. Dans les académies et les bassins d'emplois s'exerce un dialogue fructueux entre chefs d'établissement, responsables économiques et élus locaux. Tous ces faits témoignent que l'indifférence du système éducatif aux besoins et aux évolutions de l'activité économique est, pour une large part, une légende.

Reste le fait qu'il manque à ces rapprochements une vue d'ensemble, un cadre commun, une conception claire du partage des rôles et des partenariats possibles entre l'école, le dispositif extra-scolaire de formation professionnelle et l'entreprise. Ces préoccupations de qualité et d'anticipation, largement exprimées lors des Entretiens Condorcet, sont très présentes dans les propositions du secrétariat d'Etat à la formation professionnelle et ont déjà suscité des réponses : contrats d'études prévisionnelles des besoins avec les branches, observatoires régionaux de l'emploi, diagnostic local des ressources humaines.

La mise en place des formations de « nouveaux ingénieurs », approuvée par le gouvernement sur proposition de M. Jospin, fait apparaître aujourd'hui la nécessité de cette nouvelle donne. De façon plus générale, il est nécessaire de trouver un compromis entre l'autonomie pédagogique, qui doit subsister, et la définition négociée des contenus de qualification entre les organisations professionnelles et syndicales. A l'échelle européenne, un bon usage des travaux en cours devrait conduire à étendre aux qualifications la reconnaissance mutuelle valable aujourd'hui pour les seuls diplômes.

3. Un accroissement considérable des flux de formations aux métiers de l'industrie est indispensable hors de toute prédiction sur les besoins qui, dans les grands pays industriels, notamment en RFA et au Japon, sont beaucoup mieux couverts. Le besoin croissant de qualifications est un phénomène mondial et toute qualification élevée acquise grâce à une formation supérieure garantit l'emploi. Il faut résolument tourner le dos aux calculs malthusiens.

On doit donc, sans crainte, envisager un doublement des flux d'ingénieurs, orientés par priorité vers les emplois de production directe et issus de la formation continue des techniciens supérieurs. De la même manière, on peut envisager un doublement des flux des formations reconnues et nationalement validées aux métiers de la gestion, par formation initiale ou par formation continue. L'augmentation des flux de techniciens supérieurs et le développement du baccalauréat professionnel formant aux nouveaux emplois d'ouvrier qualifié ou de technicien d'atelier s'imposent dans les mêmes proportions. La démocratisation de l'école nous a appris que les formations les plus durablement utilisables n'étaient pas les formations générales. En revanche, les formations permettant une spécialisation ultérieure par la spécialisation initiale garantissent des parcours plus évolutifs, dès lors que l'entreprise investit à temps dans le renouvellement des savoirs.

Regrouper les grandes écoles

Dans cet esprit, une trentaine de projets dits « Decomps » de nouvelles filières spécialisées d'ingénieurs ont été élaborés, notamment au sein des écoles proches de mon département.

C'est un premier pas, certes très positif, mais les entreprises industrielles, et notamment les plus grandes qui assèchent le marché de l'ingénieur au détriment des PMI, doivent montrer davantage d'audace : l'urgence des besoins légitimerait qu'elles unissent leurs moyens et leurs talents pour créer un centre de formation initiale aux métiers techniques, débouchant sur le diplôme d'ingénieur, notamment par la voie de l'apprentissage.

4. L'internationalisation du dispositif et du contenu des formations aux métiers de l'industrie est une exigence. Or nous souffrons en ce domaine d'un déficit profond. Nos diplômes supérieurs sont d'une diversité et d'une complexité qui les rendent illisibles par nos voisins. Nos grandes écoles sont petites et n'ont pas, réduites à elles seules, la taille critique pour développer une coopération internationale. Notre apprentissage des langues étrangères, dans les formations supérieures, laisse encore à désirer. Nous subissons un handicap de communication qui se traduit par un défaut de présence internationale.

On ne peut pas remédier rapidement à des handicaps issus de particularismes farouchement défendus avec lesquels il faut vivre. La revendication d'identité des grandes écoles, la compétition larvée ou insidieuse entre écoles et universités, la diversité des recrutements et des financements ont une redoutable inertie. Force est d'imaginer des ajustements empiriques en utilisant au maximum la nécessité d'innover dans trois directions :

– un renforcement de la sanction des compétences linguistiques dans les formations scientifiques et techniques. Beaucoup d'établissements incluent déjà l'apprentissage vérifié de deux langues étrangères dans l'acquisition du titre ou du diplôme. Certains retiennent qu'une fraction des enseignements soit dispensée en anglais. Ce sont là des évolutions à encourager ;

– les diplômes communs à des établissements français et étrangers. On y réfléchit beaucoup, notamment dans les écoles d'ingénieurs placées sous ma responsabilité. Cela ne peut évidemment pas se concevoir sans une organisation de l'accueil commune aux établissements associés, sans un parcours de formation conduisant à suivre alternativement les enseignements nécessaires à l'acquisition du diplôme ou du titre en France ou à l'étranger, en université comme en entreprise ;

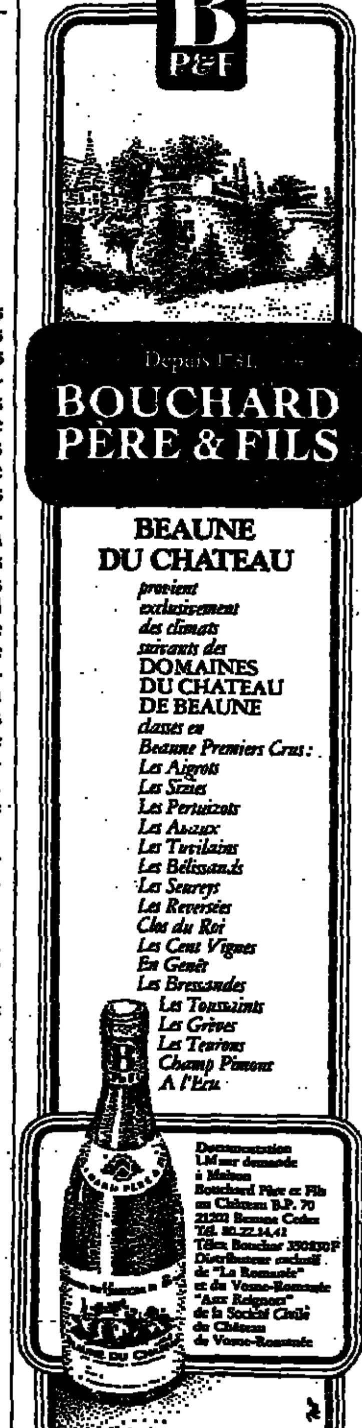
– fédérer les établissements d'enseignement supérieur. Ce n'est pas par hasard que l'Institut national polytechnique de Grenoble serait, selon un sondage récent, plus connu en Europe que l'Ecole des mines de Paris. Le volume des moyens immobiliers et pédagogiques et le nombre des élèves font de l'INP de Grenoble un partenaire visible pour échanger des enseignements ou des étudiants, obtenir des parrainages et élaborer des diplômes communs avec des universités étrangères. On peut imaginer d'autres formules, par exemple la réunion d'écoles d'ingénieurs en groupements d'intérêt public pour mettre en place, avec des moyens déjà disponibles, les formations continues diplômantes de nouveaux ingénieurs. Il serait naturel que ces groupements aient aussi une vocation de coopération internationale.

Les quelques idées que l'on vient de lire ne sont guère plus qu'une somme de réactions aux difficultés de recrutement de l'industrie que j'ai constatées, notamment au cours d'un tour de France consacré au développement local.

De très nombreux exemples d'actions concertées – notamment au sein des lycées techniques, à Oyonnax, à Chambéry et ailleurs – entre les responsables éducatifs, les élus, les professions et les syndicats m'ont convaincu que le partenariat permet d'explorer des solutions innovantes qui scelleront, sur le terrain, la nouvelle alliance de l'éducation et de l'industrie.

Cette nouvelle alliance aurait-elle été concevable si la volonté politique n'avait encouragé un tel glissement ? Il revient aux responsables de l'Etat de poursuivre la réconciliation, amorcée au cours de cette décennie, de l'école et de la société avec l'entreprise.

► **Roger Fauroux est *ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire.***



Idéologies

Enterrer Lénine mais sauver Marx

par Michel Pinard

L'IMPLOSION du monde communiste réjouit dans l'immédiat tous ceux qui n'avaient jamais partagé les espérances qu'un système abhorré par ses victimes suscitait chez ses admirateurs occidentaux. Certes, aucun futurologue ne peut, sans péché d'orgueil, se targuer d'entrevoir l'avenir de l'URSS et des ses anciens satellites. Néanmoins la joie est entière de voir advenir ce qu'on n'osait espérer.

Ceux qui ont fréquenté les universités dans les années 60 et 70 savent combien il était incongru de ne pas partager la vulgate marxiste-léniniste. Tenir devant l'une des innombrables assemblées générales qui animaient alors la vie des facultés des propos hétérodoxes provoquait l'étonnement des benêts – toujours prêts à suivre ceux qui parlaient le plus fort – et condamnait l'impie à l'anathème.

Il s'en fallait de peu qu'on ne fût déclaré irrémédiablement crétin en raison d'une pensée qui n'était d'ailleurs pas reconnue comme telle puisqu'elle se situait hors de la seule science qu'il convenait alors de partager. Mais qu'un professeur fît un cours sur Marx et ses commentateurs, bacheliers frais émoulus et chevelus grisonnants se précipitaient. L'amphi s'illuminait de la révélation.

Il était d'ailleurs bien difficile – sauf rares exceptions – d'être coopté par l'intelligentsia, qui n'expliquait la politique, l'économie, la création artistique et les affres de l'inconscient qu'au moyen de schémas empruntés au marxisme-léninisme. Même des théologiens...

Ces temps-là paraissent révolus. L'effondrement du communisme a enseveli un fatras d'axiomes et de verbiage. Il semble que nous ayons renoncé à construire des systèmes d'explication absolus de la condition humaine. La fracture du mur de Berlin symbolise aussi une rupture intellectuelle.

Et, cependant, il faut préserver Marx. Le fait que les systèmes implantés par Lénine et ses imitateurs se désintègrent sous la pression des peuples n'invalide pas obligatoirement toute sa pensée. Je lui reconnais, pour ma part, deux mérites.

TRAIT LIBRE

Des outils toujours utiles

En premier lieu, le marxisme a donné un souffle puissant au mouvement ouvrier. Une fois mentionnées quelques exceptions, comme celle de Robert Owen, qui créait des entreprises pour se livrer à de généreuses expériences, reconnaissons que le patronat, au dix-neuvième siècle et avant guerre, était imperméable à toute idée de progrès social. Il a évolué, principalement sous la pression des syndicats, qui ne datent certes pas de 1848 mais qui ont puisé dans le marxisme la combativité nécessaire pour modifier progressivement – et parfois avec le concours de gouvernements – les rapports du capital et du travail. On peut certainement rappeler l'œuvre volumineuse de Proudhon. On peut évoquer les rêveries orientalistes des disciples de Saint-Simon, les constructions intellectuelles de Fourier. On peut aussi se référer à l'encyclique *Rerum Novarum* et au catholicisme social d'Ozanam ou du Sillon.

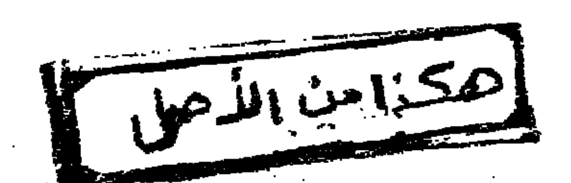
Force est de constater que l'analyse socio-économique marxiste a été le principal facteur de puissance des revendications des salariés, notamment des ouvriers, pendant un bon siècle. Les acquis sociaux que les sociétés industrialisées modernes doivent à ces luttes sont trop importants pour qu'on oublie leurs fondements doctrinaux.

En second lieu, les outils d'analyse marxistes sont encore utiles pour décrire et expliquer, dans des proportions variables selon les pays, la situation socio-économique de quelques peuples englués dans la misère. Habitués à vivre dans des sociétés où les classes moyennes occupent la plus grande surface de l'espace social et où les circuits de redistribution sont complexes, nous pourrions oublier la diversité des situations observables à travers le monde. Sous certains cieux, les rapports entre le capital et le travail sont plus proches de ceux que Marx a connus que de ceux auxquels nous sommes parvenus en courant de mini-krach en record boursier sur fond de congés payés, de SMIC, de Sécurité sociale, d'IRPP, de RMI, de pension de retraite et d'indemnisation pour cause de sécheresse ou de pluie.

On retrouve alors les phénomènes de concentration du capital, le versement au travailleur du strict minimum nécessaire au maintien de la force de travail – et moins encore lorsque le volant de chômage est important, – l'asservissement de l'Etat aux puissances d'argent, l'exercice d'une justice de classe et le secours de la religion, quelle qu'elle soit.

C'est donc Lénine qu'on enterre pour la deuxième fois. Réjouissons-nous comme on le fait dans toute famille respectable après le décès d'un parent indigne. Mais ne jetons pas Marx dans le même caveau. Une fois oubliée son eschatologie laïque et quelques rêves généreux et grandioses, il peut encore rendre service. Alors préservons-le. Un petit crédit a d'ailleurs été voté ces jours derniers par le Bundestag pour entretenir sa tombe londonienne. C'est une bonne chose. Le vent de la liberté qui vient de l'Est pourra souffler dessus.

► **Michel Pinard est diplomate.**



ÉTRANGER

La réunification des deux Allemagne

Le Bundestag reconnaît l'inviolabilité de la frontière Oder-Neisse

Le Bundestag a adopté jeudi 8 mars une motion proclamant l'inviolabilité de la frontière germano-polonaise, à l'unanimité moins cinq abstentions (dans les rangs de la CDU-CSU). Dans cette motion, les députés ouest-allemands demandent aux deux Parlements allemands d'adopter, après les élections du 18 mars en RDA, une déclaration solennelle reprenant mot pour mot la phrase qu'avait prononcée M. Hans Dietrich Genscher dès le mois de septembre devant l'assemblée générale des Nations unies à New-York, et qui affirme : *« Le peuple polonais est assuré que son droit de vivre dans des frontières sûres ne sera pas remis en cause au moyen de revendications territoriales par nous, Allemands, ni maintenant ni dans l'avenir. »*

Les députés ouest-allemands se prononcent d'autre part dans ce texte pour la conclusion d'un traité réglant définitivement cette question entre la Pologne et l'Allemagne unie. Une allusion est faite à l'accord de 1953 entre la RDA et la Pologne, par lequel cette dernière a, entre autres, renoncé à exiger des *réparations de guerre*.

Cette motion, concoctée par les partis de la coalition, met officiellement un terme à la mauvaise polémique qui s'était développée ces derniers jours dans la classe politique ouest-allemande. Son adoption aura été précédée cependant par un débat très virulent où l'on s'est envoyé à la figure, entre SPD et CDU notamment, quelques saines vérités. C'est M. Hans Jochen Vogel qui, pour les sociaux-démocrates, a mené la charge contre le chancelier, lui reprochant d'avoir fait perdre au peuple allemand une partie de la confiance internationale dont il jouissait. Il *s'en est pris tout particulièrement* à la tentative récente de M. Helmut Kohl d'exhumer la question des réparations : *« Par Dieu qu'est-ce qui a bien pu vous inciter à relancer cette question. Savez-vous seulement de quoi vous parlez ? »*, s'est exclamé le chef de l'opposition. A propos de la renonciation de la Pologne aux réparations en 1953, il a demandé à M. Helmut Kohl : *« N'étiez-vous pas au courant vendredi dernier ? »* Et il a déclaré que le chancelier était devenu *« un risque politique »* pour la République fédérale.

Délaissant la question des frontières, le chancelier a mené l'offensive sur un terrain pour lui plus favorable : celui de l'inconstance de la politique allemande du SPD, qui, de fait s'est métamorphosée au rythme des événements ces derniers mois. Il a eu beau jeu de rappeler les liens qu'avaient entretenus les sociaux-démocrates ouest-allemands avec les communistes de RDA ancienne manière, du temps de M. Honecker. Il a dénoncé le fait que certains sociaux-démocrates avaient, tout récemment encore, voulu priver les immigrants de RDA des droits que leur garantit la Loi fondamentale.

M. Kohl s'explique à l'OTAN

Si elle met en principe un terme à la polémique interne sur la question des frontières, la motion du Bundestag ne suffit pas à clore le débat au plan international. Les dirigeants polonais, en visite ce vendredi à Paris, entendent le rappeler. Le chancelier semble cependant désormais soucieux de rassurer ses différents partenaires. C'est ce *qu'il est allé faire jeudi à* Bruxelles, où il s'est expliqué devant les ambassadeurs des pays membres de l'OTAN.

« Ce qui se passe actuellement en Europe doit bénéficier à l'Europe tout entière, les intérêts de l'Allemagne doivent être pris en compte mais aussi ceux de ses partenaires et de ses voisins, de l'Est comme de l'Ouest. Personne ne peut penser que l'Allemagne a l'intention d'une manière ou d'une autre de faire cavalier seul. Nous agissons en tant qu'Européens membres de l'OTAN et de la Communauté, conscients que la neutralisation de notre pays ne peut d'aucune manière être une solution, et ce dont nous avons besoin c'est de la confiance de nos partenaires », a notamment déclaré M. Kohl.

Dans les quelques paroles adressées aux journalistes à l'issue des deux heures passées avec les ambassadeurs le chancelier, nous indique notre correspondant Philippe Lemaitre, a souligné qu'il n'était en rien responsable de l'accélération du processus d'unification, rappelant qu'il avait lui-même préconisé dans son programme en dix points du mois de novembre une approche nettement plus progressive. *« Si j'ai dû proposer récemment de mettre en place après les élections une union économique et monétaire entre les deux Allemagnes, c'est en raison de la dégradation spectaculaire de la situation à l'Est. La RDA perd ses forces vives : 120 000 de ses citoyens ont fui au cours des deux premiers mois de l'année et c'est cette hémorragie que j'ai voulu enrayer. Les Allemands de l'Est veulent une réunification rapide ; mon souci est de canaliser ce processus pour qu'il se déroule de façon raisonnable et synchronisée avec les consultations que nous voulons avoir avec nos partenaires et nos voisins »*, a expliqué M. Kohl.

□ **Les dirigeants du SPD à Paris.** – L'ancien chancelier ouest-allemand Willy Brandt a déjeuné, jeudi 8 mars, à l'Elysée avec M. François Mitterrand. Aucun commentaire n'a été fait de cette conversation sinon qu'elle s'était déroulée dans *« une atmosphère chaleureuse »*. M. Oskar Lafontaine, probable candidat du SPD à la chancellerie, a également souhaité rencontrer M. Mitterrand. Il sera reçu mercredi 14 mars à l'Elysée.

Des députés ouest-allemands souhaitent l'abandon du projet d'avion de combat européen

A Bonn, la commission des finances du Parlement ouest-allemand a demandé, mercredi 7 mars, au ministre de la défense, M. Gerhard Stoltenberg, d'examiner l'éventualité d'un retrait de la RFA du projet d'avion de combat européen, conçu avec la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne, pour, selon des parlementaires (Union chrétienne et libéraux), financer l'unité allemande.

Le seul coût des études et du développement de cet avion EFA (European Fighter Aircraft), concurrent du Rafale français, représente pour la seule RFA, qui a accepté de financer le tiers du programme, une dépense de 7 milliards de deutschemarks (environ 23,6 milliards de francs), sur laquelle ont déjà été engagés 1,7 milliard de deutschemarks (soit 5,8 milliards de francs). Pour l'année 1990, il est demandé que le Parlement ouest-allemand attribue à ce projet 700 millions de deutschemarks (environ 2 360 millions de francs) et, à partir de 1991, une somme annuelle de 800 millions de deutschemarks (2 700 millions de francs), qui devra être versée jusqu'en 1993. – *(AFP.)*

M. Jaruzelski et M. Mazowiecki viennent chercher l'appui de la France

Le président de la République et le premier ministre polonais, MM. Jaruzelski et Mazowiecki, qui pour la première fois se déplacent ensemble à l'étranger, ne séjournent qu'une journée à Paris. Mais toute cette journée du vendredi 9 mars, mis à part une brève cérémonie de dépôt de gerbe à l'Arc de triomphe, devait être consacrée aux entretiens politiques avec leurs homologues français.

L'essentiel devait porter sur les garanties que réclame la Pologne dans la perspective de l'unification allemande, pour lesquelles elle sollicite le soutien de la France. Le général Jaruzelski, dans un entretien à *Libération*, a estimé que la résolution adoptée jeudi par le Bundestag à propos de l'inviolabilité de la frontière germano-polonaise n'était *« pas totalement satisfaisante »*, comme l'avait déclaré la veille au *Monde* M. Mazowiecki.

Le premier ministre insistait surtout sur la volonté de la Pologne de conclure un traité de garantie avec les deux Etats allemands avant leur unification et non après, comme le suggère Bonn. La France ne s'est pas prononcée sur cet aspect précis de la question, mais elle souhaite qu'une forme de garantie ayant valeur juridique internationale soit trouvée dès que possible.

Les Polonais comptent, d'autre part, sur la France pour que soit trouvé le moyen de les associer à la conférence « 2 + 4 » (Etats-Unis, URSS, Grande-Bretagne, France) sur les aspects externes de l'unité allemande.

Les deux chefs d'Etat et les deux premiers ministres devaient donner une conférence de presse commune vendredi après-midi à l'Elysée.

POINT DU VUE

Vive la Pologne, monsieur !

par Joseph Rovan

L'ON se rappelle la scène de nos livres d'histoire : le tsar Alexandre II, dont les troupes ont écrasé la révolte polonaise avec la complicité de la Prusse de Bismarck, est l'invité de Napoléon III. Il est reçu au Palais de justice. Soudain, un jeune avocat qui fera carrière sous la République, s'écrie à l'adresse de l'autocrate : *« Vive la Pologne, monsieur ! »* Quel scandale ! Mais l'empereur des Français n'avait rien fait, n'avait rien pu faire, pour la Pologne, qui restera divisée et asservie jusqu'à la victoire alliée de 1918.

C'est avec une grande joie que la démocratie française reçoit, cent vingt ans plus tard, les représentants *de la Pologne à nouveau libérée, et* cette fois-ci par la vertu de sa seule force intérieure inébranlable. Nous mesurons la satisfaction d'un Mazowiecki, de l'homme de la résistance civile et solidaire devenu le capitaine d'un vaisseau encore menacé de nombreuses tempêtes, et celle d'un Jaruzelski, qui doit se rappeler avec émotion les conditions si différentes dans lesquelles s'était déroulée sa précédente visite de 1984. Il est rare d'ailleurs de les voir ensemble à l'étranger.

Cependant, comme tous les Polonais et beaucoup de Français, nos hôtes se rappelleront aussi que, si forte qu'elle soit sur le plan culturel *et humain, l'amitié franco-polonaise* n'a pas toujours été très efficace dans les grands moments politiques. Henri III, élu roi de Pologne pour faire pièce à un Habsbourg, s'empressa d'abandonner son nouveau royaume quand la mort de son frère le fit roi de France.

Malgré toute sa puissance, la France de l'Ancien Régime ne put rien contre le premier partage de la Pologne, et la République, elle-même en proie à l'agression des monarchies, ne put rien faire pour empêcher l'écrasement des troupes de Kosciuszko. Nous restâmes immobiles en 1831 et en 1863. Il est vrai que, en 1921, l'aide limitée de la France, dirigée par Weygand, ayant sous ses ordres de Gaulle, contribua à arrêter les Soviétiques sous les murs de Varsovie.

Mais en 1939, alors que nous étions entrés en guerre pour sauver la Pologne, les armées françaises restèrent derrière la ligne Maginot. Comme beaucoup de Français, je me rappelle la condescendance un peu méprisante qui accueillait dans les camps de concentration allemands, de la part de nos camarades polonais et tchèques, les déportés de notre Résistance.

Et comment oublier la semi-reconnaissance du comité communiste de Lublin que Staline arracha à *de Gaulle en 1944, alors que Yalta,* contrairement à la légende, avait fait miroiter aux Polonais le droit de décider eux-mêmes de leur destin ? Les hommes de Solidarnosc n'ont pas pu oublier tout à fait, eux, le *« naturellement rien »* du ministre français des affaires étrangères de l'époque, qu'on interrogeait sur ce que la France ferait pour réagir à la proclamation de l'état de guerre par le général Jaruzelski. Aucun autre pays n'a d'ailleurs fait mieux à l'époque.

Comment ne pas comprendre et partager les anxiétés que la brusque accélération de l'histoire allemande fait renaître aujourd'hui dans une Pologne que Staline avait, par une décision sans précédent, poussée de *300 kilomètres vers l'Ouest ! Alors* que les Allemands peuvent au moins parler de la perte de provinces qui n'avaient jamais eu, ou n'avaient plus depuis des siècles, un destin polonais, ou de l'expulsion dans des conditions souvent atroces de millions d'Allemands, la Pologne n'a même pas le droit d'évoquer officiellement la perte d'un tiers de son territoire, annexé par l'URSS, ni les transferts de population qui s'ensuivirent.

Et pourtant, à tous ses amis impliqués dans ces convulsions épouvantables, la France ne saurait tenir qu'un seul discours : il ne faut plus jamais chercher à changer les frontières telles qu'elles existent, si *injustes qu'elles soient, ou si contes*tables. Toute tentative de ce genre aboutirait à des catastrophes où nous péririons tous avec nos libertés si chèrement reconquises.

C'est pourquoi, abandonnant l'idée dépassée d'un équilibre européen entre Etats dont aucun ne peut plus assurer son indépendance s'il ne s'unit pas aux autres, laissant aux accessoires de l'histoire passée les politiques de réassurance et d'encerclement, la France ne peut avoir dans les circonstances présentes qu'un seul projet : aider l'Allemagne alliée et la Pologne amie à s'avancer avec nous, réglant ce qui leur reste de différends, qui est moins grave qu'on ne le pense souvent, sur la voie de l'Europe unie, où les frontières, tout en subsistant, s'effaceront progressivement.

Pour la Pologne aussi il n'y a plus d'avenir en dehors de l'Europe. En communiant ensemble à la fin de la messe de réconciliation célébrée dans la cour du château de Kreisau en Silésie aujourd'hui polonaise, qui avait été un des hauts lieux de la *résistance allemande contre Hitler*, MM. Kohl et Mazowiecki se sont engagés, en novembre dernier, lors de la visite du chancelier en Pologne, sur la voie où l'Histoire avait permis à Konrad Adenauer et à Robert Schuman, à Adenauer et à de Gaulle, de les précéder. Nous pouvons les aider à y persévérer.

M. Modrow annonce avoir obtenu le soutien de Moscou sur la question du droit de propriété en RDA

Un chapitre de l'histoire allemande de l'après-guerre s'est achevé mercredi 7 mars à Berlin-Est, presque en catimini. Le dernier Parlement de l'ère communiste s'y est séparé après avoir adopté au pas de charge des textes de loi que le gouvernement de transition démocratique de M. Hans Modrow lègue à ses successeurs, quels qu'ils soient.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

Malgré toutes les vagues qu'elle a vu passer depuis octobre, la Chambre du peuple est pourtant restée jusqu'au bout dans sa configuration d'il y a quatre ans, avec une écrasante majorité du parti communiste devenu le Parti du socialisme démocratique sur les quatre autres partis de l'ex-bloc national. Par comparaison, plus de trente partis se présentent aux élections législatives du 18 mars.

Le paradoxe est que c'est ce Parlement qui aura enterré par ses votes quarante ans de communisme au profit d'un régime de démocratie parlementaire qui doit être consacré par les élections. Il a supprimé de la Constitution la référence au rôle dominant du parti, adopté les lois sur le mode d'élection, le statut des partis, et celles rétablissant la liberté d'entreprise ou la possibilité pour les capitaux étrangers d'investir en RDA, ouvrant ainsi la porte à l'économie de marché.

Nul ne saurait dire ce qui restera dans les mois à venir de textes adoptés ces derniers temps sans grands débats. Tout dépendra de la majorité qui se dégagera des urnes, du rythme aussi de l'unification allemande. Les dernières semaines ont vu cependant le gouvernement de « responsabilité nationale » de M. Modrow et la « table ronde » – constituée des cinq partis de l'ancien bloc national et des huit nouvelles formations politiques – accélérer considérablement son ouvrage législatif.

Le droit syndical

Les textes votés les 5 et 6 mars sont loin d'être innocents. Ceux réglant le droit syndical ont soulevé la tempête en RFA. Pour la première fois, les syndicats se voient reconnaître en RDA le droit de grève. Mais ils ont aussi obtenu l'interdiction de la procédure de lock-out, ce que les syndicats ouest-allemands n'ont jamais réussi à obtenir. La centrale syndicale FDGB, dont les nouveaux statuts ont été en grande partie calqués sur le modèle ouest-allemand, n'a certes pas acquis un droit de regard sur l'élaboration de la législation du travail, mais elle dispose jusqu'à nouvel ordre d'une capacité d'action nettement renforcée.

Le gouvernement a aussi fait voter mercredi les grandes lignes d'une charte sociale adoptée par la « table ronde », en demandant qu'elles servent de position est-allemande dans les négociations avec la RFA sur l'union économique, monétaire et sociale. Ce texte a été défendu à la Chambre par deux des ministres sans portefeuille, Mme Böhm et M. Poppe. Ce dernier s'est prononcé contre une unification par le biais d'une adoption pure et simple de la Constitution ouest-allemande, défendant la nécessité d'une future réforme de *la Constitution est-allemande qui* devrait être soumise à référendum avant toute discussion sur l'élaboration d'une Constitution commune aux deux Etats allemands.

Un coude à coude paradoxal

Paradoxalement, les anciens communistes ou réformateurs, avec à leur tête M. Modrow, se sont retrouvés en fin de législature au coude à coude avec ceux que le parti pourchassait il y a cinq mois encore, pour défendre un héritage est-allemand contre une absorption pure et simple de sa substance par la RFA. Dépassés par le *mouvement qu'ils ont eux-même contri*bué à mettre en branle, les dirigeants de la plupart des nouvelles formations de la « table ronde » n'ont, pour beaucoup d'entre eux, jamais accepté cette marche forcée vers l'unification voulue par la rue et les partis conservateurs de RFA. Tout le travail de ces dernières semaines vise en partie à permettre à un futur gouvernement élu librement de disposer dès le départ d'une base législative qui lui permette, s'il en a la volonté, de négocier en bonne position avec Bonn.

Pour sa dernière intervention devant la Chambre du peuple à son retour de Moscou, M. Modrow s'en est une nouvelle fois violemment pris à ceux qui, en RFA, tentent de déstabiliser par toutes sortes de rumeurs la situation en RDA afin de peser sur le processus d'unification. Il a réaffirmé le consensus entre son gouvernement et celui de l'URSS pour refuser une absorption de fait de la RDA, souligner la nécessité de tenir compte dans le processus des intérêts soviétiques, y compris économiques, que tout le monde avait, il est vrai, un peu oubliés.

Le premier ministre est-allemand a également indiqué qu'il avait obtenu la promesse du président Gorbatchev d'exercer son influence en tant que puissance garante du statut de l'Allemagne pour que cette unification ne remette pas en cause tout le droit de propriété en RDA. Cette démarche fait suite aux craintes suscitées en RDA par les intentions très nombreuses, exprimées par des Allemands de l'Ouest, d'intenter des procédures pour tâcher de récupérer leurs biens nationalisés après la guerre ou expropriés après la création de la RDA en 1949. Le gouvernement est-allemand, qui a publié mercredi le texte de deux lettres adressées au chancelier Kohl et à M. Gorbatchev pour attirer leur attention sur la gravité de cette question, a déclenché une levée de boucliers en RFA où on l'accuse de vouloir faire intervenir les anciennes puissances victorieuses de l'Allemagne dans des affaires qui ne regardent que des Allemands. Il n'en a pas fallu plus pour que le quotidien populaire ouest-allemand *Bild* traite M. Modrow de *« traître à la patrie »*.

HENRI DE BRESSON

□ **RDA : les informateurs de la STASI licenciés.** – La RDA a officiellement licencié jeudi 8 mars plus de 10 000 informateurs chargés de la délation dans les entreprises pour le compte de l'ancienne police politique est-allemande, a annoncé l'agence ADN. – *(Reuter.)*

□ **TURQUIE : reprise du procès de deux dirigeants communistes.** – Deux dirigeants du Parti communiste unifié de Turquie (PCUT, illégal), dont les demandes de relaxe sont rejetées depuis la première audience de leur procès ouvert en juin 1988, devaient comparaître vendredi 9 mars pour la vingt-neuvième fois devant la cour de sûreté de l'Etat d'Ankara. MM. Haydar Kutlu et Nihat Sargin, secrétaires généraux respectivement du Parti communiste de Turquie (PCT, illégal) et du Parti ouvrier de Turquie (POT, interdit après le coup d'Etat du 12 septembre 1980), avaient été arrêtés à leur retour d'exil le 16 novembre 1987 à Istanbul. Ils attendent la fin de leur procès à un moment où l'opinion turque s'interroge sur la modification ou la levée des articles 141 et 142 du code pénal, interdisant toute activité et toute propagande extrémistes et notamment communistes. – *(AFP.)*

Faisant référence au plan pour les pays de l'Est

Le premier ministre yougoslave souhaite une aide accrue de la CEE

BRUXELLES

(Communautés européennes)

M. Ante Markovic, premier ministre yougoslave, est venu plaider, jeudi 8 mars, le dossier de son pays auprès de M. Jacques Delors. Le président de la Commission européenne a confirmé *« l'ouverture de la CEE »* à l'égard de Belgrade, mais sans prendre à ce stade d'engagement précis.

Conformément à la position prise par les ministres des affaires étrangères des Douze à la fin de l'année dernière, l'exécutif européen attend que les autorités yougoslaves donnent des gages tant sur le plan extérieur qu'intérieur, avant d'accepter des relations plus poussées.

L'accord prévu pour le 16 mars prochain avec le FMI – aux termes duquel il serait consenti à la Yougoslavie un prêt relais de 600 millions de dollars – devrait être le point de départ de négociations concrètes. M. Abel Matutes, commissaire chargé des relations avec les pays méditerranéens, se rendra au début d'avril en Yougoslavie pour poursuivre les discussions de Bruxelles.

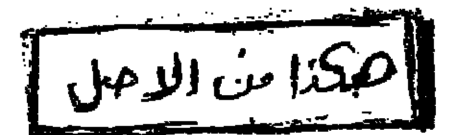
Dans l'immédiat, les Yougoslaves sont à la recherche d'argent frais afin de réformer leur système bancaire et le secteur industriel. Ils souhaitent ainsi bénéficier, au même titre que la Pologne et la Hongrie, du plan de soutien aux pays de l'Est lancé en juillet 1989 par le sommet de l'Arche.

Actuellement, la CEE octroie à la Yougoslavie, dans le cadre de l'accord de coopération conclu en 1980, une aide sous forme de prêt de la Banque européenne d'investissement : 550 millions d'écus (1 écu = 7 F) pour la période 1986-1991. Avant de négocier un nouveau protocole, Bruxelles souhaite que le régime de Belgrade ait fait de sérieuses avancées sur la voie de la démocratisation et des droits de l'homme.

MARCEL SCOTTO

Lire page 17, dans le « Monde sans visa », l'article de JEAN-LOUIS PERRIER : « Ljubljana, miroir slovène ».




هكذا من الاصل

EUROPE

Paix armée dans le Caucase

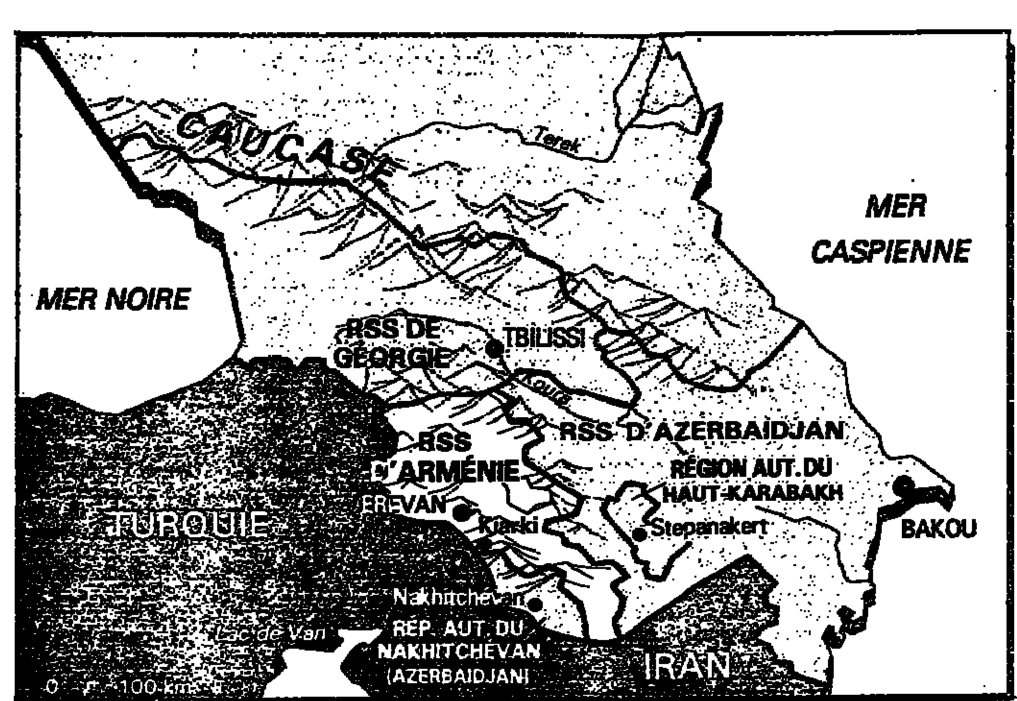
Suite de la première page

« Je crois qu'on sera bientôt obligés de rendre mon tank » : Maxime, trente-neuf ans et père de famille, reconnaît que l'heure n'est pas à l'affrontement avec l'armée soviétique, un cas de figure que son parti se refuse à exclure en théorie. Ancien instructeur du DOSAAF, devenu chauffeur particulier d'un notable nationaliste, il affirme que « son » tank - sur lequel il fut filmé en janvier dans les rues d'Erevan par les télévisions du monde entier - est maintenant bien caché, mais qu'il *« ne sert à rien d'en garder seulement un ».* Il continue en revanche à entraîner au tir les combattants de son armée.

100 mètres plus loin, c'est en toute légalité que la Maison des techniques fut attribuée l'été dernier au MNA, le principal mouvement arménien toujours dirigé par des membres de l'ex-Comité Karabakh. Elle ne désemplit pas et c'est là que s'organise le corps des Volontaires nationaux d'Arménie, la troisième armée et la plus structurée. Trois arméniens en uniforme de l'armée soviétique - des déserteurs - sont reçus dans une des salles par un des dirigeants du mouvement . Il recevra le lendemain au même endroit leurs officiers pour régler ces cas à l'amiable... Tous les jours, un délégué du MNA participe à des réunions de représentants du gouvernement, du parti et de l'armée, chargés depuis la crise de janvier des tâches opérationelles urgentes : accueil des réfugiés, envoi d'hélicoptères vers les derniers villages arméniens d'Azerbaidjan et d'avions vers le Haut-Karabakh, maintien de l'ordre dans la République, etc. C'est un des dirigeants du MNA qui organisa pendant deux semaines fin janvier une campagne conjointe de la police et des armées arméniennes pour désarmer les bandits qui avaient profité de la vague de saisies d'armes et transformaient la ville en Chicago.

Le MNA avait tenu son congrès constitutif en été pour négocier le virage d'un mouvement de masse en faveur de l'unification du Haut-Karabakh à l'Arménie vers un parti luttant pour la démocratisation comme étape vers l'indépendance, un objectif repoussé à plus long terme. Il y gagna des opposants de droite et de gauche, d'autant plus que le déroulement du congrès, transmis en direct à la télévision, ne fut pas un modèle de démocratie sereine à l'égard des officiels et des groupes indépendants qui y assistaient. C'est une des raisons pour lesquelles, contrairement à la situation dans les pays baltes, l'intelligentsia locale, tout en soutenant souvent le MNA, ne s'est pas jointe au mouvement. Une multitude d'organisations nouvelles se sont créées, dont une quarantaine vient de créer une « Union ».

Le MNA reste cependant le principal mouvement arménien. Selon un sondage mené par des sociologues dans divers quartiers d'Erevan, il récolterait aux élections du 20 mai entre 55 et 60 % des voix, contre 20 à 25 % pour les autres organisations et environ 15 % au Parti communiste. Mais ces estimations ne tiénnent pas compte des candidats indépendants – accessoirement membres du parti, comme l'étaient un tiers des délégués au congrès du MNA –qui devraient se présenter en masse et, surtout, du fait qu'Erevan n'est pas l'Arménie. Le parti peut être très influent dans certaines régions, notamment celle du séisme, le nord-ouest de l'Arménie dévasté fin 1988, où il est difficile de dire que la reconstruction ait vraiment commencé. Le blocus imposé sur les voies ferrées par les Azéris, récurrent depuis l'été, ne pousse pas non plus à l'audace anti-soviétique. La corruption reste en outre la règle. Les Arméniens disent que les tentatives du MNA pour lutter contre les pots de vin n'ont abouti qu'à les rendre plus discrets donc plus élevés, à un moment où un tiers des habitants d'Arménie attendent un logement. Face aux malheurs successifs qui s'abattent sur eux, les Arméniens restent donc très sensibles aux voix qui rappellent la nécessaire alliance avec la Russie contre les « musulmans » qui les entourent. Un schéma ancré dans l'Histoire et que le MNA tente de briser en appelant à de futures relations normales avec tous les voisins. Azerbaïdjan, Iran et Turquie autant que Russie et Géorgie. Les autorités locales, pour leur part, discréditées là comme ailleurs en URSS, renchérissent sur les évocations du génocide et du péril panturquiste. De même que des intellectuels, comme le député du Karabakh Zori Balayan. Comme beaucoup d'habitants de l'enclave, il compte toujours et avant tout sur Moscou pour l'arracher à l'Azerbaïdjan. Toute cette opposition « de droite » au MNA s'est élevée contre les négociations qu'il avait ouvertes à Riga (Lettonie) avec le Front populaire d'Azerbaïdjan, largement perçu dans la population comme irrémédiablement assoiffé de sang arménien.



C'est aussi la position des partis de l'émigration, notamment du Dashnak. Renoncant à la revendication d'indépendance,– il avait dénoncé les grèves menées par le Comité Karabakh, *« pour ne pas gêner Gorbatchev »*,– compte maintenant sur une représentation à Erevan dès la reconnaissance du multipartisme et a aussi condamné les pourparlers de Riga. Mais le MNA entend les poursuivre, bien qu'il ait choisi de les geler en attendant les élections, de même qu'il a nuancé sa première condamnation de l'entrée des troupes soviétiques à Bakou. *« La seule voie pour l'avenir, c'est des négociations entre les représentants légitimes des deux peuples »*, affirme un de ses dirigeants, M. Ambartsoum Galastian.

A l'heure où Moscou obtient péniblement des dirigeants des deux Républiques qu'ils entament à leur tour des négociations directes, le journal du MNA publie des interviews de différents groupes informels azerbaidjanais. Et les autres partis nationalistes arméniens organisent leurs propres négociations, sur le thème de l'indépendance, avec les informels d'Azerbaïdjan dans la Géorgie voisine. Mais cette voie de la raison passe encore, pour le MNA, par un renforcement des capacités d'autodéfense de la population . L'équivalent en Azerbaïdjan des milices arméniennes, le Conseil de défense national, a été mis hors la loi, mais là aussi beaucoup d'armes sont sans doute restées aux mains des activistes. Et c'est en stratège que parle un des dirigeants du MNA, M. Levon Ter-Petrossian, lorsqu'il affirme que l'important, c'est que *« notre armement n'est en rien inférieur au leur, comme l'ont montré les derniers combats »*.

Le problème, reconnaissent à mimots les chefs du mouvement, est qu'ils n'ont pas de solution miracle pour le Haut-Karabakh si eux ou leurs amis devaient accéder au pouvoir, ce qui devrait laisser Moscou moins tenté que jamais d'aider au rapprochement du Karabakh et de l'Arménie. En attendant, le MNA appelle au calme, craignant les « provocations » qui feraient entrer l'armée à Erevan et compromettraient les élections. Et il s'en tient publiquement à espérer l'avènement de forces démocratiques en Azerbaïdjan, qui devront alors un jour ou l'autre reconnaître le droit à l'autodétermination des Arméniens de l'enclave : une position optimiste, allant dans le sens désiré par Moscou, mais fort peu électorale.

SOPHIE SHEHAB

Le Haut-Karabakh sous état d'urgence

EREVAN

de notre envoyée spéciale

En d'autres temps, les informations qui proviennent du Haut-Karabakh, fermé aux journalistes même Soviétiques, auraient provoqué meetings et protestations dans l'Arménie voisine : la région est de nouveau passée le 15 janvier sous état d'urgence. *« Les soldats sont à tous les coins de rue à Stepanakert, des blindés circulent pour diffuser le message quotidien du nouveau commandant militaire de la région »*, rapporte un résident. Le message appelle à entrer en contact avec les administrateurs venus de Bakou dans les chars soviétiques et chargés de reprendre le contrôle de la région. Pour toute réponse, les Arméniens du Karabakh se sont à nouveau murés dans un mouvement de grève et d'insoumission.

Cédant à la tardive mais violente mobilisation des Azerbaïdjanais depuis l'été dernier, le Kremlin et les députés ont en effet voté le 28 novembre la fin de l'expérience Volsky, l'administrateur nommé il y a un an pour préparer une sortie en douceur de la région de la dépendance de Bakou. Mais, loin de calmer le mouvement azéri, ce recul de Moscou a été suivi par une escalade nationaliste. Il a fallu l'embrasement de la mi-janvier entre groupes para-militaires arméniens et azéris pour que l'armée soviétique s'interpose en force.

Celà fut fait sans ménagements : les communications avec l'Arménie furent coupées pendant une semaine, l'armée a saccagea en l'occupant le siège du parti, où le drapeau azerbaïdjanais fut hissé à la place de l'arménien, la télévision fut aussi occupée, et une quarantaine de personnes furent arrêtées pour quinze jours ou un mois – dont le responsable du commerce, qui a refusé de prendre livraison des produits alimentaires envoyés de Bakou par une route que l'armée a débloquée à l'est, en territoire azéri.

En revanche, et dans la logique de sa mission, l'armée n'a pas rouvert le tronçon de route de 13 km qui relie, à l'ouest, l'enclave à l'Arménie. Elle passe sur le territoire de Kurdes azerbaïdjanisés, dont le basculement en faveur des Arméniens, que ces derniers avaient un temps espéré, ne s'est pas produit. Craignant une action en force de groupes armés d'Arménie pour débloquer cette route, Moscou a élargi l'état d'urgence à une seule région en Arménie : celle de Goris, où débouche cette voie, stratégique à l'échelle locale.

Des protestations discrètes

L'armée soviétique expulse aussi les Arméniens passés dans le Haut-Karabakh, où un strict régime de laissez-passer est en vigueur. Elle désarme la population, limite le nombre des avions quotidiens entre Erevan et Stepanakert et veille à empêcher les vols illégaux d'hélicoptères arméniens.

Mais les protestations arméniennes se font discrètes : l'armée désarme autant du côté azéri, dans et autour du Haut-Karabakh comme au Nakhitchevan, d'où les familles de militaires ont été évacuées... en Arménie. Et les médecins militaires du Haut-Karabakh se sont repliés de la zone azérie vers la zone arménienne, où ils se sentent plus en sécurité. Le Parlement à Moscou doit examiner pour sa part un projet de loi sur les pouvoirs du président, prévoyant notamment un « régime présidentiel » dans les régions sous état d'exception, ce qui pourrait s'appliquer au Karabakh.

S. SH.

Kiarki, un lieu surréaliste

KIARKI

de notre envoyée spéciale

Kiarki, village au pied du Nakhitchevan placé sous le commandement de l'armée soviétique, est-il arménien ou azerbaïdjanais ? Sur les cartes, il s'agit d'un de ces lieux surréalistes posés le long de frontières intérieures déjà compliquées et dont une flèche indique qu'il appartient au territoire d'à côté. Kiarki, donc, relève de la république autonome azerbaïdjanaise du Nakhitchevan, bien que sa soixantaine de maisons basses, entourées de jardins avec des serres, soient situées en Arménie.

Tout naturellement, il se trouvait sur la « ligne de front » du Caucase entre groupes armés arméniens et azéris, qui s'est embrasée en janvier. Et les Arméniens en ont alors chassé les derniers Azéris. Ils les ont remplacés par des réfugiés arméniens, une cinquantaine de familles rescapées des pogroms de Bakou, des citadins traumatisés qui auront à apprendre à travailler la terre et qui se retrouvent, de plus, encore une fois en première ligne...

Mais cela a permis de sauvegarder la fiction de l'appartenance de Kiarki au Nakhitchevan : les réfugiés restent des ressortissants d'Azerbaïdjan, affirment les Arméniens, et on ne peut donc pas parler de « remodelage de frontières », ce que refuse si énergiquement M. Mikhaïl Gorbatchev.

« Les familles azéries étaient déjà parties, il ne restait plus à Kiarki qu'une vingtaine d'hommes, des combattants qui nous tiraient dessus », raconte Rafik, du corps des « Volontaires » levés par le Mouvement national d'Arménie. Il habite la cité arménienne voisine d'Ararat mais aide pour l'instant à l'installation des réfugiés et participe aux patrouilles qui veillent à la frontière. Cette région est une de celles dont ont été chassés fin 1988 les 160 000 Azéris d'Arménie (selon les chiffres arméniens, inférieurs bien sûr aux chiffres azéris), des paysans dont beaucoup se sont retrouvés sans logis à Bakou, où ils ont participé aux pogroms anti-arméniens.

Des soldats dépendant du ministère soviétique de l'intérieur étaient cantonnés en janvier dans une grande école (les anciens habitants azéris avaient beaucoup d'enfants) dominant Kiarki. Des « fedayins », comme se désignent aussi les volontaires arméniens, ont immobilisé ces soldats par des tirs de grenades, pendant que d'autres expulsaient en contrebas les derniers Azéris du village. Il y eu un mort parmi les Arméniens, Tigran, un nom donné maintenant par ses camarades à Kiraki. Et il y eut des victimes parmi les Azéris, évacués par des hélicoptères venus du Nakhitchevan.

Deux jours plus tard éclatait la « guerre » frontalière d'Eraskhevan, 3 kilomètres plus loin, couverte par des journalistes occidentaux. Du 18 au 20 janvier, les tirs automatiques des Azéris embusqués sur la montagne répondaient au pillonage à l'artillerie des trois « armées » arméniennes, faisant des deux côtés une quinzaine de tués. Avant que ne commencent les négociations entre combattants et officiels des deux côtés, sous le patronage de l'armée...

Les « Forces de l'intérieur » stationnées dans l'école de Kiarki ont été remplacées le 25 janvier par soixante soldats de l'armée régulière, *« en raison de l'accalmie »*, explique leur commandant, « Alex », qui nous reçoit en présence de « volontaires » arméniens. Enumérant les tâches qui lui ont été assignées *« par le parti et le gouvernement : défendre la paix et les conquêtes du socialisme, empêcher les affrontements interethniques et les actes terroristes des groupes extrémistes des deux camps »*. Interrompu par un Arménien qui affirme qu'*« il n'y a pas d'extrémistes arméniens »*, Alex reconnaît aussitôt qu'il ne parle pas des *« Volontaires, qui défendent leurs maisons avec nous et qui nous aident, mais des bandits qui existent dans chaque peuple »*. En a-t-il rencontré ? *« Non, mais les militaires postés en face, au Nakhitchevan, où c'est plus tendu, nous disent qu'il y a toujours des gens là-bas avec des intentions agressives. »*

Depuis qu'il est à Kiarki, où il se sent *« très heureux et où l'accueil est chaleureux, tout est calme, sauf parfois des coups de feu tirés d'en face, auxquels on ne répond pas »*.

Dans une des maisons du village, Rena, une infirmière assise sur un lit en fer dans une pièce nue, son enfant d'un an dans les bras et qui ne sait pas ce qu'est devenu son mari depuis leur évacuation précipitée de Bakou, demande avec angoisse des nouvelles *« d'en face »*. *« Est-ce qu'on y parle de kiarki ? »*.

S. Sh.

ITALIE : au congrès du PCI

Les adversaires de M. Occhetto se battent contre l'appartenance du pays à l'OTAN

BOLOGNE

de notre envoyé spécial

Sortir ou non l'Italie de l'OTAN ? Au deuxième round du dix-neuvième congrès communiste à Bologne, largement dominé, jeudi 8 mars par les nombreuses interventions de délégués opposés à ce qu'ils appellent *« la liquidation »* du parti, c'est la question que les tenants du *« non »* au projet de M. Achille Occhetto tentent désespérément de faire inscrire à l'ordre du jour. La bataille contre les partisans, majoritaires, du secrétaire général se déroule encore plus ou moins dans la coulisse du congrès – au sein de la commission politique, qui siège à huis clos – mais elle est si âpre que M. Occhetto lui-même aurait mis, mardi soir, sa démission dans la balance pour empêcher la question d'être soumise, samedi prochain, au vote des congressistes. Acceptée jadis par Enrico Berlinguer lui-même, *« l'appartenance de l'Italie à l'alliance atlantique, si elle était remise en cause, ramènerait en fait notre débat vingt ans en arrière »*, expliquait un partisan du *« oui »* au secrétaire général.

Le pire est que, dans la logique actuelle de dissolution des blocs, les partisans du retrait immédiat de l'alliance atlantique ne manquent pas d'arguments. Porte-parole des *« non »* au secrétaire général, Mme Luciana Castellina réaffirmait, jeudi soir, *« la ferme intention »* de sa faction *« de représenter ses camarades, qui ne comprennent pas pourquoi, en 1990, l'Italie doit encore appartenir à une alliance militaire »*.

Les opposants à la ligne Occhetto ne peuvent pour autant ignorer qu'ils mènent un combat d'arrière-garde, même si le débat en cours prend parfois des allures de grande tragédie grecque...

L'important est que, à en juger par les propos amènes échangés encore une fois jeudi entre le chef de ce qui est, encore pour quelques mois, le Parti communiste italien, et M. Bettino Craxi, le leader socialiste, il est clair que le dix-neuvième congrès de Bologne aura, au moins dans un premier temps, consacré la reprise du dialogue entre les deux principales forces de la gauche italienne.

PATRICE CLAUDE

EN BREF

□ **URSS : Une statue de Lénine renversée à Tbilissi.** – Une « foule de jeunes enragés » a renversé, mardi 6 mars, une statue de Lénine sur l'une des places centrales de Tbilissi, la capitale de la Géorgie, rapporte jeudi l'organe du ministère soviétique de la défense. Selon *Krasnaïa Zvezda*, ces *« vandales »* auraient également recouvert de peinture un autre monument à Lénine, devant l'institut de technologie, et rebaptisé enfin une importante artère portant le nom du fondateur du parti bolchevik. – *(Corresp.)*

□ **CHYPRE : un Chypriote grec condamné à vingt jours de prison dans la partie turque de l'île.** – Un Chypriote grec a été condamné à vingt jours de prison, jeudi 8 mars, dans la partie turque de Nicosie, pour s'être infiltré à deux reprises en République turque de Chypre du Nord *(le Monde* du 9 mars), rapporte l'agence chypriote-turque TAK. M. Nikos Nikolaos, vingt et un ans, est également accusé d'avoir déchiré des drapeaux turcs et chypriotes turcs hissés à proximité de la « ligne verte », qui coupe l'île en deux. Par ailleurs, un quatrième Chypriote grec a été appréhendé, jeudi, dans la partie turque de l'île. – *(AFP.)*

□ **BULGARIE : manifestation du Parti démocratique.** – Quelque 45 000 personnes ont manifesté jeudi 8 mars à Sofia contre le Parti communiste, à l'appel du Parti démocratique, membre de l'Union des forces démocratiques. Celle-ci devait mettre au point vendredi avec les autres partis d'opposition une action commune à la veille de la reprise lundi de la table ronde avec le gouvernement. – *(AFP.)*

□ **Rectificatif** : Une erreur s'est glissée, dans l'annonce faite dans *le Monde* du 7 mars, d'une réunion de l'Association Jean Hus sur la Tchécoslovaquie. Cette réunion a lieu vendredi 9 mars, à la Sorbonne, à 18 heures (et non pas à 21 heures)

□ **IRLANDE-DU-NORD : un groupe paramilitaire revendique le meurtre d'un membre du Sinn Fein.** – Un groupe paramilitaire loyaliste interdit, les Forces volontaires de l'Ulster (UVF), a revendiqué, jeudi 8 mars, l'assassinat du membre du Sinn Fein, la branche politique légale de l'IRA (Armée républicaine irlandaise), tué par balles la veille à Lurgan (*nos éditions du 9 mars*), a indiqué la police d'Irlande du Nord.

AMÉRIQUES

HAÏTI : s'étendant à tout le pays

Les manifestations antigouvernementales ont déjà fait trois morts dans la capitale

Après la province, le mouvement de protestation contre le général Prosper Avril a gagné la capitale, jeudi 8 mars : trois personnes au moins ont été tuées, deux manifestants et un militaire lynché par la foule à Carrefour, une banlieue au sud de Port-au-Prince.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

La mort d'une fillette de onze ans, Roseline Vaval, tuée lundi par l'armée à Petit-Goave, au sud-ouest de la capitale, a servi de détonateur. Une cérémonie à sa mémoire organisée jeudi dans le quartier populaire de Bel-Air, au centre de Port-au-Prince, s'est transformée en manifestation de contestation. Tandis que les commerçants fermaient précipitamment leurs portes, plusieurs milliers de jeunes, scandant : *« à bas Avril »* et *« pouvoir populaire »*, sillonnaient le bas de la ville. Sur la Grand-Rue et les principales artères de la capitale, des barricades de pneus enflammés rendaient bientôt la circulation impossible, tandis que les plus déterminés des manifestants convergeaient sur l'esplanade du Champ-de-Mars qui fait face au palais national.

En dépit des ordres de modération donnés par le commandant en chef de l'armée, le général Hérard Abraham, les soldats de la garde présidentielle ont chargé la foule avec violence. Un manifestant a alors été tué par balle et plusieurs autres blessés. D'autres affrontements ont opposé l'armée à la foule dans l'après-midi à Carrefour où plusieurs milliers de personnes, pour la plupart des étudiants et écoliers, s'étaient rassemblées pour exiger le départ du président Avril.

Cellule de crise

Selon les radios locales, des manifestations ont également eu lieu dans la plupart des villes de province. A Petit-Goave, où plusieurs milliers de personnes ont assisté à l'enterrement de Roseline Vaval, des incidents ont éclaté après la cérémonie. La préfecture de la ville a été *« déchouquée »* (mise à sac). Après la classe politique, qui a appelé la population à se soulever, les industriels et les commerçants ont à leur tour exigé le départ du général Avril, qui s'était emparé du pouvoir en septembre 1988. Bien qu'aucun mot d'ordre de grève générale n'ait été lancé, les habitants de Port-au-Prince s'attendaient à ce que commerces, écoles et bureaux restent fermés vendredi. Le général Avril, qui avait agité la menace du chaos au cas où il partirait, a réuni jeudi soir son cabinet et aurait, selon des informations non confirmées, décidé de constituer une cellule de crise. Confortés par la mobilisation populaire, les onze partis politiques, parmi les principaux du pays, qui ont proposé en début de semaine la constitution d'un gouvernement civil de transition, espèrent que le général Avril acceptera de se démettre comme il a dit, mercredi, l'avoir envisagé. L'« assemblée de concertation » qui regroupe ces partis et des personnalités représentant la « société civile », lui a adressé jeudi une lettre faisant appel à son sens patriotique pour qu'il abandonne le pouvoir.

JEAN-MICHEL CAROIT

CHILI : avant son entrée en fonctions le 11 mars

Le président élu, Patricio Aylwin, affirme que la transition démocratique est irréversible

Le premier président élu après seize ans de dictature militaire affiche une étonnante sérénité. M. Patricio Aylwin, démocrate-chrétien et représentant de la coalition qui a remporté les élections de décembre, entrera en fonctions, dimanche 11 mars, pour succéder au général Pinochet.

SANTIAGO-DU-CHILI

de notre correspondant

Recevant des journalistes étrangers, quelques jours avant d'accéder au pouvoir, le futur chef de l'Etat souligne que la transition démocratique était irréversible : *« La gauche a énormément évolué*, dit-il, *le patronat a compris que la stabilité sociale dépend désormais de quelques sacrifices auxquels il est d'ailleurs disposé à consentir. Quant à la droite, elle s'engage à s'opposer de façon constructive et non pas systématique aux prochaines autorités. Notre démocratie sera donc consensuelle. »*

Pour M. Aylwin, même le général Pinochet, qui a manifesté son intention de rester à la tête de l'armée (comme la Constitution l'y autorise) ne saurait faire obstacle durablement au processus de démocratisation. *« Il vaudrait mieux pour tout le monde, même pour lui, qu'il abandonne ses fonctions, car les forces armées doivent, par nature, être apolitiques pour garantir l'unité nationale. Or Pinochet est un homme politique qui divise les Chiliens... »*

L'éternel sourire de M. Aylwin s'estompe soudain, le temps de cette affirmation martelée avec vigueur : *« Le commandant en chef est subordonné au président de la République et au ministre de la défense. S'il prétendait sortir de ses attributions, il violerait la Constitution et devrait répondre de ses actes devant le Congrès et le Conseil national de sécurité. »* Puis le sourire revient : *« Mais il aura bien du mal à refaire de la politique. Je suis confiant. »*

Le prochain gouvernement n'aura pas, pour autant, la tâche facile. Les violations des droits de l'homme commises sous le régime militaire seront-elles enfin sanctionnées ? *« Il n'y aura pas de tribunaux spéciaux pour juger ces crimes. Il s'agira d'ailleurs de juger des personnes, pas les forces armées »*, s'empresse de préciser M. Aylwin, avant d'ajouter, sibyllin, que les autorités prendront des mesures *« qui seront annoncées en temps opportun »* afin de faciliter les enquêtes judiciaires *« au plus haut niveau »*, même si l'*« heure du pardon doit sonner sans tarder »*.

Cinq millions de laissés-pour-compte

De l'avis du président élu, la principale difficulté sera d'ordre social. Comment concilier les grands équilibres économiques atteints par le gouvernement sortant, et l'amélioration du niveau de vie des 5 millions de laissés-pour-compte (sur une population de 12 millions d'habitants) du modèle néo-libéral ? *« J'admets que nous aurons des problèmes »*, soupire-t-il. Un déchaînement inflationniste, semblable à celui qui ravage les pays voisins, serait sans aucun doute fatal à la démocratie chilienne.

L'Europe, à l'en croire, a un rôle important à jouer en Amérique latine. *« Je ne fais pas partie de ceux qui pensent que l'Europe communautaire tournera le dos à l'Amérique latine, aussi prometteuse que soit l'évolution politique des pays est-européens. J'espère d'ailleurs que le climat de détente qui prévaut sur la scène internationale permettra de consacrer plus de ressources aux nations en voie de développement. »* L'Amérique latine, par l'entremise de ses chefs d'Etat, sera en tout cas présente dimanche à Santiago pour célébrer ses retrouvailles avec le Chili, dont l'isolement s'est accentué ces dernières années, au rythme des élections démocratiques dans les pays voisins. *« La joie arrive »*, proclamaient les opposants chiliens en 1988, sans savoir encore qu'elle serait incarnée par un homme au perpétuel sourire.

GILLES BAUDIN

□ **ARGENTINE : nouveaux pillages.** – De nouveaux incidents ont éclaté, jeudi 8 mars, entre policiers et habitants d'un bidonville de Rosario, la deuxième ville du pays, lorsqu'une foule nombreuse a tenté de barrer une route pour piller les camions qui passaient. Six personnes au moins ont été blessées et une vingtaine arrêtées. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

CÔTE-D'IVOIRE

L'envoyée spéciale de « la Croix » a été interpellée à Abidjan

L'envoyée spéciale en Côte-d'Ivoire du quotidien catholique français *la Croix*, Mme Julia Ficatier, a été interpellée, jeudi 8 mars, par la police à son hôtel à Abidjan et retenue pendant près de deux heures dans les locaux de la sûreté nationale.

Mme Ficatier a été questionnée sur un entretien que lui avait accordé M. Laurent Gbagbo, secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI, mouvement non reconnu), le principal mouvement d'opposition au régime du président Félix Houphouët-Boigny.

Plusieurs journalistes étrangers ont eu maille à partir avec les autorités ivoiriennes ces dernières semaines. Le correspondant du quotidien britannique *Financial Times*, M. Marc Huband, le photographe du bureau régional de l'AFP à Abidjan, M. Pascal Guyot, et un collaborateur ivoirien de l'agence, M. Christophe Koffi, ont été interpellés le 23 février alors qu'ils couvraient une manifestation d'étudiants. Le journaliste de l'AFP a été immédiatement relâché, mais tout son matériel a été endommagé et saisi.

L'hebdomadaire du Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI, parti unique), *Fraternité Hebdo*, a d'ailleurs critiqué sévèrement, dans son édition du 8 mars, la presse internationale qu'il estime *« en pleine crise de nécrophagie »*. – *(AFP.)*

Des mesures pour réduire le coût de la vie

Comme il l'avait annoncé à la fin de la semaine dernière, le gouvernement ivoirien a pris, jeudi 8 mars, un certain nombre de mesures visant à réduire le coût de la vie. Les prix de nombreux produits de première nécessité ont ainsi été réduits de 5 % à 10 %, de l'électricité au logement social en passant par le riz ou la viande congelée. Les droits de douane ont également été diminués pour les véhicules, l'électroménager, les matériaux de construction...

Réunions houleuses

Ces décisions, qui visent à « accompagner » les mesures d'austérité et, notamment, les baisses de salaires devant être annoncées incessamment et qui ont été les détonateurs de l'agitation dans le pays, suffiront-elles à calmer une opinion publique fort inquiète ? Les réunions organisées par le syndicat unique pour tenter d'expliquer ces mesures sont très houleuses. Les travailleurs ne semblent pas prêts à accepter le plan d'austérité, ce qui pourrait provoquer de nouveaux troubles. – *(Corresp.)*

AFRIQUE DU SUD

Les autorités sont décidées à ramener l'ordre dans les bantoustans

Les autorités sud-africaines réprimeront sans pitié ceux qui veulent détruire les chances de paix en Afrique du Sud, a averti, jeudi 8 mars, le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Volk en faisant allusion aux troubles dans les bantoustans. *« L'anarchie est inacceptable pour la majorité des Sud-Africains. Ils nous demandent de protéger leurs vies et leurs biens »*, a-t-il déclaré, lors d'une réunion d'anciens policiers. Selon l'agence Reuter, des soldats sont déployés à la frontière du Bophuthatswana prêts à soutenir le président Lucas Mangope qui a vigoureusement rejeté des appels de sa population en faveur de la réintégration du bantoustan au sein de l'Afrique du Sud. L'armée serait également prête à intervenir au Gazankulu et au Venda.

Dans le homeland du Gazankulu, 28 personnes sont mortes depuis la libération de M. Nelson Mandela le 11 février, lors de manifestations dirigées contre le gouvernement local.

Au cours d'une conférence de presse, M. Gerrit Viljoen, ministre du développement constitutionnel, a estimé qu'il était *« très clair »* que la vague de violence qui secoue les bantoustans est organisée par *« des éléments violents qui veulent déstabiliser le pays »*.

D'autre part, les 343 prisonniers politiques qui avaient entamé une grève de la faim le 26 février au pénitencier de Robben Island, près du Cap, ont décidé de suspendre leur action.

Selon un porte-parole des avocats, les détenus sont satisfaits de la réponse du gouvernement, qui étudie le moyen de leur faire bénéficier de l'amnistie politique décrétée par le président Frédérik de Klerk, le 2 février. Initialement en effet, celle-ci ne concernait que les prisonniers n'ayant pas été condamnés pour violences. – *(AFP, Reuter.)*

ALGÉRIE

Des milliers de femmes ont manifesté à Alger

La Journée de la femme, fêtée officiellement jeudi 8 mars, pour la seconde année consécutive en Algérie, a été marquée par de nombreuses manifestations, organisées par la vingtaine d'associations féministes créées depuis l'introduction du multipartisme en février 1989. La plus spectaculaire a rassemblé plusieurs milliers de femmes, qui ont marché dans le centre d'Alger jusqu'au siège de l'Assemblée nationale pour réclamer l'abrogation du code de la famille.

Ce texte voté en 1984, inspiré de la charia (loi islamique), qui impose aux femmes un *« statut de génitrice »* est considéré comme un *« code de la ségrégation et de la soumission »*.

Les Algériennes ont réclamé *« les mêmes droits que les hommes »*, s'élevant notamment contre *« les nostalgiques de l'inquisition politique et religieuse, qui considèrent que les femmes sont les causes de tous les maux en Algérie »*. Plusieurs groupes criaient aussi *« à bas l'intégrisme »*. Devant l'Assemblée nationale, les manifestantes ont été prises à partie par un groupe de jeunes islamistes scandant *« Madani ! Madani ! »* (nom du chef du Front islamique du salut). La présence d'un cordon de policiers a évité tout incident. – *(AFP.)*

Selon l'Organisation arabe des droits de l'homme

Le Soudan, lanterne rouge des libertés au sein du monde arabe

L'Organisation arabe des droits de l'homme (OADH) s'est déclarée *« alarmée »* par la situation au Soudan, qui figure en tête du palmarès des violations des libertés individuelles et publiques dans le monde arabe.

Dans son rapport annuel, cette organisation souligne *« la détérioration des libertés au Soudan »*, pays qui, *« il y a trois ans, avait autorisé l'OADH à tenir ses premières assises à Khartoum »*.

Depuis le coup d'état du 30 juin dernier qui a amené au pouvoir une junte dirigée par le général Omar el Bechir, le rapport cite notamment la dissolution du Parlement, l'interdiction des formations politiques et des organisations professionnelles et syndicales, l'élargissement des prérogatives du pouvoir militaire et la mise en place de *« prisons spéciales pour juger et torturer les opposants »*. Selon un récent rapport de l'Union des avocats arabes, dont le siège se trouve au Caire, au moins quarante-cinq Soudanais ont effectué des séjours plus ou moins prolongés dans ces prisons qualifiées de *« Beyt el Cheytan » (« Maison de Satan »)*.

Dès son arrivée, le détenu reçoit *« un premier acompte »* de quarante à soixante coups de fouet. Il est ensuite aspergé d'eau glacée et conduit dans des latrines non aérées (1,80 m x 1 m), remplies d'eau à hauteur de 60 centimètres. Il y est maintenu pendant quatre jours, avec trois autres détenus, sans pouvoir satisfaire ses besoins naturels, avant que ne commence son interrogatoire au cours duquel il est soumis à diverses autres formes de sévices. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

LIBAN

Cinq intégristes pro-iraniens tués par l'armée israélienne

Le Hezbollah pro-iranien et des unités israéliennes soutenues par l'Armée du Liban sud (ALS-milice auxiliaire de l'armée israélienne) se sont affrontés, jeudi 8 mars, pendant plus de douze heures dans des combats qui ont fait au moins cinq tués parmi les intégristes libanais. Ces combats, commencés dans la nuit, sur le point de passage de Zemraya entre le secteur oriental de la « zone de sécurité » créée et occupée par Israël au Liban et le reste du pays, ont pris fin jeudi en début d'après-midi.

Par ailleurs, à Jérusalem-Est (partie arabe de la ville), cinq Palestiniens, dont une jeune femme, ont été blessés par les tirs de policiers lors de violents incidents qui ont suivi la dispersion d'une manifestation à l'occasion de la Journée internationale de la femme – *(AFP)*

PAYS-BAS

Fusillade devant la résidence du consul d'Espagne

Deux personnes ont été tuées jeudi soir 8 mars devant la résidence du consul général d'Espagne, mais le diplomate n'a pas été blessé et, selon la police, l'attentat ne semblait pas dirigé contre lui. On ignore pour l'instant si cet acte s'inscrit dans le prolongement des attentats à la bombe et à la grenade dirigés contre les intérêts espagnols aux Pays-Bas et revendiqués par le groupe séparatiste basque ETA

Les victimes appartenaient à un groupe de quatre ou six personnes qui passaient devant la résidence du consul. Un des membres du groupe a sorti une arme et a tiré sur un autre Une fusillade s'est ensuivie et une deuxième personne a été tuée – *(AP)*

DIPLOMATIE

La réunion du Haut Conseil de la francophonie

M. Decaux promet de mettre un terme, en 1991, à la réduction des crédits

La sixième session du Haut Conseil de la francophonie s'est tenue à Paris, du 6 au 8 mars, sur le thème : « Communauté francophone et coopération internationale » *(le Monde, du 7 mars)*.

Plusieurs sujets nouveaux ou jamais abordés franchement au cours des cinq précédentes réunions sont revenus avec insistance dans les rencontres informelles ou au sein des trois commissions auxquelles ont participé, outre la trentaine de membres du Haut Conseil, plusieurs dizaines de spécialistes du multilatéralisme et des échanges culturels.

Parmi ces thèmes, la diminution des crédits culturels consentis par Paris et qui restent le nerf principal du mouvement francophone. Représentant ces dernières années – tous ministères confondus – environ 5 milliards de francs, et en baisse constante en dépit d'astuces administratives, ces sommes connaissent en 1989-1990 une nouvelle chute inattendue d'approximativement un demi-milliard de francs en raison d'*« une administration passée critiquable »*, selon les termes utilisés, le jeudi 8 mars, par M. Decaux.

Le ministre de la francophonie a précisé : *« Le trou budgétaire est assez considérable. C'est grave car beaucoup de bourses ont dû être supprimées et les bourses sont le plus bel investissement en matière de francophonie. En 1991, les crédits en question devraient connaître un retour à la normale. »*

A l'heure où diminuent les subsides accordés aux étudiants étrangers et où on supprime la dotation (lourde, il est vrai : 2 millions de francs en 1989) attribuée depuis 1945 au *Bulletin critique du livre*, servi à 4 400 bibliothèques françaises ou étrangères, certains participants français se sont interrogés sur la *« frivolité »* de certaines dépenses, comme une subvention (sous forme d'abonnements en nombre) à la revue parisienne *Globe* ou l'envoi, pour une seule journée, à Bucarest, d'une escouade d'intellectuels français bien en cour : de tels « coups » consomment le montant de plusieurs dizaines de bourses...

La question de la participation de la Roumanie aux activités francophones a, en revanche, été généralement examinée avec faveur par le Haut Conseil. L'ambassadeur de Bucarest, M. Alexandre Paléologue, avait d'ailleurs été invité à une rencontre entre francophones organisée par M. Mitterrand. Le recteur de la Mosquée de Paris, le cheikh algérien Tedjini Haddam, y participait également, lorsque le président a traité à mots couverts de l'Algérie, parlant *« des pays où la défense du français implique des risques politiques »* (pour les francophones desdits pays).

Quant au poète Cu Huy Can, président du Conseil vietnamien des arts et lettres, il a mis en cause *« la non-utilisation par les francophones occidentaux de toutes leurs possibilités linguistiques dans les organisations internationales »*. L'universitaire québécois Michel Plourde a, quant à lui, suggéré que *« les Etats francophones riches consacrent à l'avenir au multilatéral francophone, 5 % de leur aide au développement »*.

Ces propositions ont été recueillies avec d'autres par M. Stelio Farandjis, secrétaire général du Haut Conseil, en vue de les soumettre au sommet francophone prévu en août 1991 au Zaïre.

Enfin, M. Decaux a annoncé que M. Claude Jolif, chef du service des affaires francophones au quai d'Orsay, tout en conservant ce poste, représenterait désormais M. Mitterrand au sein du comité international du suivi des sommets francophones. Il remplacera M. Aubain de la Messuzières, qui continuera à diriger le cabinet du ministre de la francophonie.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ

ASIE

CAMBODGE : cinq mois après le retrait vietnamien

Le régime de Phnom-Penh résiste bien aux attaques des Khmers Rouges

A Svay-Chek, dans l'extrême ouest du pays, l'armée de M. Hun Sen a remporté, le 23 février, son premier succès réel. Et même si cette *« victoire »* revêt une portée avant tout psychologique, elle prouve que la coalition qui se bat contre le régime de Phnom-Penh est loin d'avoir renversé la vapeur cinq mois après le retrait des troupes vietnamiennes du Cambodge.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Au Musée de l'armée de Phnom-Penh, on prépare l'exposition des prises de guerre les plus récentes, comme des LRAC-89 de fabrication française (une arme antiblindé), des lance-roquettes de modèle américain ou encore des roquettes portatives chinoises.

A Phnom-Penh, donc, on respire un peu. Certes, restauré au début de l'année, le couvre-feu nocturne y est davantage respecté que par le passé. Il y a eu également une demi-douzaine de petites explosions en ville – peu de dégâts et pas de victimes – qui incitent le régime à la vigilance. La semaine dernière, le bruit a couru que l'aéroport de Battambang, la grande ville de l'ouest cambodgien, avait reçu roquettes et obus de mortier.

Mais la capitale, qui ne s'est repeuplée qu'au fil d'une dizaine d'années, a la confiance toujours fragile, et les vagues d'inquiétude n'y sont pas toujours rationnelles. Des mouvements de panique sporadiques ne représentent pas forcément l'évolution des combats sur un *« front »* – le nord et l'ouest – qui semble parfois bien éloigné.

Certes, on sait que l'insécurité règne sur certaines routes, même dans les provinces limitrophes de la capitale. Il y a des incidents ici et là, qui peuvent être grossis par la rumeur comme passés sous silence. Si les touristes continuent de visiter certains temples d'Angkor dans la journée, en s'y rendant par avion, il leur arrive aussi d'entendre des coups de feu.

Mais l'irrégularité des liaisons aériennes internes paraît davantage tenir au manque d'avions qu'aux risques encourus par les vols civils. Des petits commandos de Khmers rouges traînent un peu partout, et le périmètre extérieur de défense de la capitale a été renforcé. Tout cela, néanmoins, ne veut pas dire que l'ensemble du pays ait plongé dans la guerre. Dans les hôpitaux de province, les blessés par mines demeurent, de loin, les plus nombreux.

Deux mille Vietnamiens

Rien n'indique, en tout cas, que le régime de M. Hun Sen est en train de s'effondrer. *« Pour l'essentiel, il a tenu le coup, et le plus dur est peut-être déjà passé »*, résument, pour leur part, deux observateurs étrangers. Au lendemain même du retrait vietnamien, il y a eu un moment de sérieuse inquiétude, surtout quand Païlin, le centre d'extraction de pierres précieuses proche de la frontière thaïlandaise, a été occupé par des Khmers rouges infiltrés entre les positions adverses.

Selon une source bien informée, Phnom-Penh a aussitôt demandé du renfort à Hanoï, surtout pour protéger Battambang et ses environs. Les Vietnamiens s'y sont résolus, mais leur intervention a été limitée. Deux régiments et l'état-major d'un troisième – soit environ deux mille personnes en tout – ont été envoyés sur place en novembre.

Pour le reste, la présence militaire vietnamienne au Cambodge se limite à des conseillers, au nombre de sept cents environ selon certaines sources. Par ailleurs, si l'escadrille khmère de Mig-21 basée à Pochentong – l'aéroport de Phnom-Penh – n'est pas intervenue dans les combats, c'est non faute de pilotes cambodgiens – qui ont été formés par les Soviétiques – mais parce que les zones de combats demeurent proches de la frontière thaïlandaise et que Phnom-Penh veut éviter tout incident diplomatique avec Bangkok.

La coalition adverse a marqué des points. Elle occupe des secteurs dans le nord – vide de population – et dans l'extrême ouest. Les Khmers rouges ont formé deux divisions supplémentaires – ils en ont vingt-six en tout aujourd'hui, – mais il s'agit d'unités de quelques centaines de soldats. Ils disposeraient, en territoire cambodgien, de huit à dix mille partisans *« cruels mais disciplinés »* – la formule est d'un expert vietnamien – et peut-être d'un nombre équivalent d'hommes en réserve dans leurs camps sur la frontière thaïlandaise. En comptant l'armée du prince Sihanouk (ANS) et celle de M. Son Sann (FNLPK), aux armements plus limités, la coalition regrouperait, selon une bonne source, environ trente-cinq mille hommes *« capables »* et bien armés, face aux quelque cent cinquante mille hommes (miliciens, forces régionales et régulières) alignés par Phnom-Penh.

Si ces chiffres peuvent être sujets à caution et, de toute façon, ne sont qu'une indication du rapport de forces, l'attaque des Khmers rouges dans la région de Battambang, en janvier, ne semble pas avoir été aussi sérieuse qu'on a pu le croire sur le moment. En fait, la ville elle-même n'a pas été attaquée. Il n'y a pas eu d'offensive mais quelques opérations de commando sur des avant-postes à quelques kilomètres de la ville.

Depuis, certaines unités de Phnom-Penh ont fait preuve de plus de nerf. Des groupes de Khmers rouges ont été encerclés dans la province de Kompong-Thom. Enfin, la reprise de Svay-Chek, occupée par le FNLPK et où des unités de Khmers rouges avaient été regroupées, a permis de soulager un peu non seulement la région de Battambang mais aussi celle de Sisophon, la ville de l'ouest cambodgien qui semblait la plus menacée.

Eviter un marchandage à quatre

La partie n'est donc pas jouée, d'autant que les Khmers rouges ont tout intérêt à s'en tenir à la guérilla pour deux raisons. La première, c'est qu'un tel combat, moins coûteux, les rend moins tributaires de l'aide chinoise, au cas où cette dernière se tarirait un jour.

La deuxième, c'est que, dans la perspective d'un cessez-le-feu sur place, le plus avantageux pour eux serait de créer une véritable « peau de léopard ». Mais ils sont loin d'avoir atteint cet objectif. Les forces de Phnom-Penh ne peuvent pas leur interdire l'accès d'immenses zones forestières du nord et de l'ouest cambodgiens. En revanche, ces zones ne comptent souvent qu'un ou deux habitants au kilomètre carré.

Pour les Vietnamiens, la situation de Phnom-Penh *« n'est pas alarmante »* – ainsi que l'a estimé le général Le Duc Anh, chef d'état-major général – et *« quand Hun Sen ne recule pas, il avance »*, comme le dit l'un de leurs spécialistes. Ce qui ne veut pas dire que la situation militaire soit définitivement stabilisée : des surprises sont toujours possibles et le *« front »* peut évoluer sensiblement dans les semaines qui viennent.

Phnom-Penh juge, en effet, que les forces des Khmers rouges sont *« pratiquement intactes »* et qu'ils ont été assez *« malins »* pour laisser leurs partenaires – surtout le FNLPK – faire une bonne part du travail et, donc, encaisser les plus gros coups. *« Les Khmers rouges ont offert leur appui d'artillerie, et ils ont de bons artilleurs. Mais ils évitent encore de monter en première ligne »*, explique un observateur cambodgien, en ajoutant : *« Les caches d'armes découvertes récemment à l'ouest de Battambang au cours d'une opération de ratissage laissent penser qu'ils ont d'importantes réserves à l'intérieur du pays. »*

Il reste que Phnom-Penh s'affirme capable, désormais, de *« contrôler la situation »* et accepte d'autant plus l'éventualité d'un cessez-le-feu sur place sous l'égide de l'ONU. En reconnaissant la réalité de *« deux gouvernements »* – le sien et celui qui se réclame du prince Sihanouk – M. Hun Sen vise, en outre, à éviter un marchandage à quatre, donc également avec les Khmers rouges, qui peuvent avoir une place dans un règlement mais en tant que membres de la coalition adverse.

En tout cas, pour cette dernière, reprendre pied au Cambodge se révèle une tâche plus ardue qu'annoncée. Comme la négociation piétine, attaques et contre-attaques vont sans doute prendre le pas, dans les semaines qui viennent, sur le dialogue. Et elles le feront peut-être jusqu'à ce que la guerre perde un peu de son souffle.

JEAN-CLAUDE POMONTI

La Thaïlande « est un pays-clé » dans la recherche d'un règlement

nous déclare le premier ministre, M. Hun Sen

PHNOM-PENH

de notre correspondant

La Thaïlande *« est un pays-clé »* dans la recherche d'un règlement au Cambodge. *« La Chine influence les Khmers rouges, mais la Thaïlande est le pays le plus important car l'aide militaire à nos adversaires passe par son territoire. »*

Cette opinion, exprimée dans ces termes par M. Hun Sen le mercredi 7 mars, est partagée par de nombreux observateurs du conflit, surtout depuis que le prince Sihanouk s'est installé, dit-il, le 23 février, dans une *« zone libérée »* par ses partisans à proximité de la frontière thaïlandaise.

Depuis sa formation, en août 1988, le gouvernement thaïlandais s'est évertué à tenter de rapprocher les quatre factions cambodgiennes, nuançant nettement le soutien accordé auparavant à la coalition qui se bat, sous la houlette du prince Sihanouk, contre le régime de Phnom-Penh.

M. Hun Sen a lui-même été reçu à plusieurs reprises à Bangkok, sa dernière visite remontant seulement au 21 février, quand il a été l'invité, en compagnie du prince Sihanouk, du premier ministre thaïlandais, M. Chatichaa Choonhavin. *« Il est de notoriété publique que les Thaïlandais ont fait pression sur le prince Sihanouk pour qu'il envoie une délégation à Djakarta »*, dit le premier ministre de Phnom-Penh à propos de la dernière conférence régionale sur le Cambodge qui s'est réunie dans la capitale indonésienne du 26 au 28 février.

Les Thaïlandais, qui ont exprimé le vœu de transformer l'ancienne Indochine d'*« une zone de guerre en une zone de marché »*, ont, effectivement, de nouveaux moyens de pressions sur le prince Sihanouk, installé sur leur frontière, qui boude la France et peut difficilement retourner rapidement jouer les ermites à Pékin après avoir proclamé qu'il rentrait chez lui.

M. Hun Sen a noté, pour sa part, qu'à Djakarta, la délégation sihanoukiste, présidée par le prince Ranariddh, avait adopté *« une attitude un peu différente »* de celles de ses partenaires, les Khmers rouges et le front de M. Son Sann. *« Les Khmers rouges*, dit-il, *n'ont même pas mentionné le plan australien »*, une référence au projet de donner à l'ONU un rôle important au Cambodge, y compris dans le domaine administratif, pendant une période transitoire au.

Pour le reste, au cours d'une interview accordée au *Monde*, M. Hun Sen a jugé qu'une fois accompli le retrait militaire vietnamien en septembre, *« la guerre civile »* était *« inévitable »*. *« Nous l'avions prédit »*, dit-il avant d'ajouter que, après cinq mois de combats, *« nous sommes sur l'offensive »*.

« Nous avions prévu, dans l'hypothèse la plus pessimiste, de perdre jusqu'à 30 % du territoire. Nous n'avons perdu que de 7 % à 8 %. Nous avons fait mieux que nous le pensions. » « On ne peut pas nous renverser par la force », dit-il. Alors, pourquoi négocier ? *« Parce que notre seul objectif est de prévenir le retour au pouvoir des Khmers rouges, de leur régime de génocide. »*

A ce sujet, il se félicite, bien entendu, du refus de compromis avec les Khmers rouges exprimé par M. Mitterrand, à la mi-janvier, lors de la réception du premier ministre japonais à l'Elysée. *« C'est, depuis le retrait vietnamien, la question-clé. Il y a une nouvelle atmosphère entre la France et le peuple cambodgien, qui doit être encouragée. A Djakarta, la délégation française s'est engagée à faire figurer le terme « génocide »* (à propos des crimes commis par les Khmers rouges lorsqu'ils étaient au pouvoir de 1975 à 1978).

« C'est un engagement très important », insiste-t-il. Il se montre, en revanche, prudent sur la possibilité d'aboutir à un règlement dès cette année. *« L'Asie, après l'Europe, passe d'une phase de lutte ou de tension à une phase de coopération régionale. Plus personne, en Asie du Sud-Est, ne cherche à imposer sa suprématie »*, conclut-il.

J.-C. P.

AFGHANISTAN : les suites du putsch de Kaboul

Le général Tanaï lance un appel à la résistance

Le président afghan, M. Najibullah, a tenu jeudi 8 mars à Kaboul une conférence de presse dans laquelle il a affirmé que son régime *« n'avait pas été ébranlé mais renforcé »* par la récente tentative de putsch. Kaboul a toutefois accusé le Pakistan d'avoir été derrière le soulèvement du général Tanaï et a demandé à Islamabad de lui remettre ce dernier, affirmant qu'il serait réfugié au Pakistan.

Les informations divergent toujours sur le lieu où se trouve le général : au Pakistan, à la frontière afghane, ou dans la région de Kaboul, selon Gulbuddin Hekmatyar, dirigeant d'un des partis fondamentaliste de la résistance, qui affirme s'être rallié à lui. De source pakistanaise, on déclare qu'il existe désormais une *« alliance pragmatique »* entre la résistance et les mutins.

Le général Tanaï a lancé un message à ses partisans, dans lequel il déclare : *« Notre guerre continue (...) La fin de Najibullah est certaine. »* Le putsch, qui a causé des dégâts considérables, semble avoir eu de nombreux partisans si l'on en juge par la purge qui a commencé à Kaboul.

Deux tribunaux d'exception ont été mis en place et plusieurs dirigeants révoqués : cinq d'entre eux ont été chassés du bureau politique du Parti démocratique du peuple (PDPA) et sept du conseil suprême de défense, la plupart appartenant à la faction Khalq.

Parmi eux se trouvent le ministre de la construction, l'ancien ministre de l'intérieur, le général Gulabzoi, ambassadeur à Varsovie, ainsi que M. Niaz Mohammad Mohmand.

« Plusieurs centaines de morts... »

New-Delhi

de notre correspondant en Asie du Sud

« La situation est totalement calme et sous contrôle à Kaboul depuis mercredi après-midi. Les gens ont repris leurs activités. Les tirs ont cessé dans le centre de la capitale vers 14 heures, ainsi qu'à la périphérie de la ville et à Bagram, où la garnison a été reconquise par les forces gouvernementales. »

Le haut fonctionnaire afghan qui nous a donné ces indications, jeudi 8 mars, par téléphone, était formel. Reconnaissant que les combats qui ont eu lieu à Kaboul et Bagram ont fait *« beaucoup de morts et de blessés, probablement plusieurs centaines de morts »*, notre interlocuteur a expliqué que l'action des mutins commandés par le général Tanaï s'était essentiellement déroulée sous la forme d'une attaque aérienne, dont la cible était le palais présidentiel.

Celle-ci avait débuté mardi vers 13 h 10 et se serait achevée dans la nuit. Le palais, situé dans le quartier de Share-I-Nau, a été touché en plusieurs endroits, mais, indique-t-on de même source, *« le président Najibullah a la situation bien en main. Il est intervenu plusieurs fois à la télévision depuis quarante-huit heures »*.

Les appareils de la base de Bagram ont effectué entre *« 18 et 20 vols »* au-dessus du quartier du palais et de nombreux bâtiments ont été endommagés par les tirs et les bombes, ainsi que plusieurs locaux diplomatiques, notamment les ambassades d'Italie, d'Iran et de l'Inde. L'aéroport, en revanche, n'a pas été atteint et les vols commerciaux de la compagnie nationale ont repris jeudi.

Les chars, contrairement à certaines indications, n'ont pas participé aux combats : le général Tanaï s'est contenté de les déployer pour protéger les abords du ministère de la défense. D'après ce haut-fonctionnaire, le général Tanaï est passé à l'action en raison de l'ouverture à Kaboul du procès de 127 personnes impliquées dans la tentative de coup d'Etat de décembre dernier (*nos éditions du 8 mars*).

« Cette dernière tentative était indiscutablement une action commune de Tanaï et de Gulbuddin Hekmatyar, et l'implication du Pakistan est évidente : nous avons des documents prouvant ce complot. Ce dernier est lié à celui de décembre : parmi les gens devant passer en jugement, il y avait de nombreux espions appartenant à l'organisation clandestine de Hekmatyar à Kaboul. Ceux-ci s'apprêtaient à donner des preuves de l'implication du général Tanaï et celui-ci, le sachant, est passé à l'action. »

D'après ce même témoignage, plusieurs généraux (outre ceux qui ont déjà demandé l'asile au Pakistan) ont participé à la tentative de putsch. On affirme, de même source, que le général Tanaï est réfugié dans la région frontalière du Pakistan, voire en territoire pakistanais, où il s'est enfui en emportant *« beaucoup d'argent appartenant à l'armée »*.

LAURENT ZECCHINI

CHINE

« On en a marre des journalistes étrangers »

Rentrée mardi 6 mars de Chine, Dann Loustallot en a gardé des souvenirs cuisants : détenue quatre jours dans un hôtel avec son interprète Fabienne Goldberg et brutalisée, elle pourra témoigner elle-même des méthodes policières chinoises lors de la prochaine émission de « Résistances » sur Antenne 2, le 17 mars.

Arrivées en touristes, car il est devenu presque impossible de faire officiellement des reportages en Chine, la journaliste et son interprète ont été arrêtées le 22 février à Ouroumtsi, au Xinjiang. *« Je ne cherchais pas des dissidents, je voulais interroger les Ouïgours* (ethnie musulmane du Xinjiang) *sur leur vie quotidienne*, raconte Dann Loustallot. *J'ai visité des écoles, avec l'autorisation des professeurs. J'ai découvert ensuite que tout le monde avait dû faire un rapport à la police après notre passage. »*

Ainsi les deux jeunes femmes furent-elles tirées de nuit de leur chambre et poussées à coups de poing vers une salle d'interrogatoire – *« J'avais le dos tout bleu, le docteur a même cru que j'avais une côte fêlée »* – où des hommes en uniforme les ont sommées pendant toute une nuit de confesser leur crime, sous peine d'encourir un châtiment très sévère : *« On en a marre des journalistes étrangers »*, ajouta-t-on, une fois découverte la carte de journaliste de Dann Loustallot dans ses bagages.

Après quatre jours, elles furent traduites devant un « tribunal » sommaire siégeant dans cet hôtel pour étrangers, devant les caméras de la police et de la télévision, jugées, condamnées et mises dans le premier avion pour Pékin dans un grand déploiement de forces de l'ordre.

La télévision locale a diffusé le soir même, avec le commentaire d'usage, des scènes de leur « procès », séquence pédagogique à l'intention de ceux qui seraient tentés de parler à des Occidentaux. Car, leur a-t-on seriné, les touristes étrangers n'ont pas le droit de questionner des Chinois.

Dann Loustallot, qui avait déjà filmé en province en août dernier, peu après la répression de la place Tiananmen, trouve la situation bien pire, *« affreuse »* : *« Beaucoup de gens veulent s'en aller, ils ont très peur. Au Xinjiang, on obligeait les Ouïgours à aller à des réunions politiques le vendredi* (jour de la prière pour les musulmans). *En ce moment, ils doivent y aller chaque jour. »*

La situation est préoccupante au Xinjiang, limitrophe des Républiques musulmanes soviétiques d'Asie centrale, en pleine ébullition. *« Il y a des flics partout dans la rue à Ouroumtsi. »* Mais Dann Loustallot ne veut pas jouer les martyres. Elle craint surtout pour ses interlocuteurs, la police ayant saisi ses cassettes vidéo. Après tout, *« ils m'ont traité normalement, comme une Chinoise »*.

P. DE B.

□ **MONGOLIE : grève de la faim d'opposants**. – Dix responsables de l'opposition mongole ont entamé jeudi 8 mars une greve de la faim sur la grand place d'Oulan-Bator pour réclamer la convocation avant la fin du mois d'un congrès extraordinaire du Parti populaire révolutionnaire (PPRM, communiste) a rapporté l'agence est-allemande ADN. Un plénum du PPRM est prévu pour la semaine prochaine et le Parlement devrait se réunir le 21 mars pour discuter de la possibilité d'élections anticipées, indique-t-on de source officielle mongole. – *(AFP.)*

POLITIQUE

La préparation du congrès du Parti socialiste

La région parisienne met quasiment à égalité MM. Fabius et Mauroy

Les six fédérations de la région parisienne n'avaient pas toutes fini de voter, vendredi matin 9 mars, sur les motions présentées au congrès de Rennes, mais les résultats acquis et les estimations permettaient d'envisager, au total, une quasi-égalité entre M. Fabius et MM. Mauroy, Mermaz et Jospin en termes de mandats nationaux. Après avoir été reçu, jeudi, par M. Mitterrand et avant de l'être, vendredi matin, par M. Rocard, M. Fabius s'est borné à déclarer que le *« succès »* de sa motion *« doit être pleinement pris en compte »*.

Les mandats recueillis par les différentes motions soumises au vote des militants socialistes créent un problème politique, mais ne suffisent pas à le résoudre : le constat qui s'imposait le week-end dernier, à l'annonce des résultats des fédérations de province, demeure inchangé après quatre jours de palabres de réflexions diverses et alors que les chiffres des fédérations d'Ile-de-France peuvent être, à peu de chose près, évalués (1). Selon que l'on se fie aux calculs des jospinistes ou à ceux des fabiusiens, les deux motions de tête devraient se retrouver soit à égalité, soit avec un écart – en faveur de celle du président de l'Assemblée nationale – trop étroit pour être décisif.

Le problème des alliances demeure donc inchangé. Reçu pendant plus d'une heure, jeudi 8 mars, par M. François Mitterrand, M. Laurent Fabius, après avoir affiché à la sortie de l'Elysée un sourire qui se voulait éloquent, a fait diffuser une déclaration indiquant que *« les militants ont marqué leur volonté de rénovation, d'ancrage à gauche et de reconquête »* en votant pour la motion Egalité et que ce *« succès doit être pleinement pris en compte »*. *« Ce que je souhaite, maintenant comme hier, c'est l'unité des mitterrandistes dans l'intérêt de l'unité de tout le Parti socialiste »*, a ajouté le président de l'Assemblée nationale. M. Fabius s'en tient à une formulation prudente, ne précisant pas ce qu'il entend par la *« pleine prise en compte »* de son résultat. En même temps, il oppose l'unité des mitterrandistes à la démarche de M. Lionel Jospin, qui partait du constat de l'éclatement du courant autrefois rassemblé autour du président de la République.

Si le chef de file demeure circonspect, il est permis à ceux qui le soutiennent de l'être moins. Ainsi M. André Billardon, député de la Saône-et-Loire, ancien président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, estime que M. Pierre Mauroy *« ne peut rester premier secrétaire du Parti socialiste »* après *le « désaveu »* que représente le vote de près de 30 % des militants en faveur de M. Fabius, et que *« personne ne peut confisquer le succès de la motion Egalité »*.

A l'inverse, M. Marcel Debarge, membre du bureau national du PS, interrogé, vendredi matin sur Antenne 2, à propos du poste de premier secrétaire, a déclaré que les fabiusiens *« n'ont pas de revendication essentielle dans ce domaine »*.

L'hypothèse minoritaire

Réunis jeudi matin autour de M. Fabius, ses amis ont discuté de la démarche à suivre dans les jours qui viennent. Plusieurs d'entre eux se sont inquiétés de voir leur travail des derniers mois aboutir à un coup d'épée dans l'eau si la direction du PS devait sortir, pour l'essentiel, inchangée du congrès de Rennes, ou si le président de l'Assemblée nationale et les siens devaient se retrouver dans l'opposition au sein du PS.

Cette dernière hypothèse a ses partisans, mais ils sont loin d'être majoritaires dans leur camp. M. Billardon, qui a été proche de M. Joxe, verrait d'un bon œil l'accession du ministre de l'intérieur au poste de premier secrétaire. M. Debarge, qui s'est toujours montré solidaire de la direction du parti dans sa fonction de responsable du secteur élections, se positionne pour le poste de numéro deux dans l'hypothèse d'une reconduction de M. Mauroy.

Du côté du premier secrétaire et de M. Jospin, on en reste à la thèse selon laquelle seul ce courant-là est en mesure de rassembler une majorité autour de lui. M. Mauroy, embarrassé par l'exploitation faite par ses alliés de son entrevue du 6 mars avec le chef de l'Etat, a déclaré que *« le président de la République ne va pas voter pour quelqu'un »* et que *« les voies du Seigneur sont tout à fait impénétrables »*, tout en réaffirmant que *« Laurent Fabius n'est pas en position pour devenir premier secrétaire »*, car *« le premier secrétaire sera celui qui aura rassemblé une majorité, et une majorité ce n'est pas 30 %, mais c'est 50 % »*.

Le ministre de l'éducation nationale a développé la même idée, vendredi matin, sur Europe 1, en précisant que ni le premier ministre – c'est *« évident »* – ni M. Fabius – ce serait *« absurde »* – ne peuvent être exclus de la « synthèse ».

M. Jean-Pierre Chevènement laisse de nouveau entendre, dans un entretien publié vendredi par *le Figaro*, qu'il pourrait se rapprocher, avec M. Jean Poperen, de MM. Mauroy et Jospin. M. Fabius, qui s'est entretenu avec M. Rocard, s'efforce de contrer cette manœuvre. Y parvenir ne dépend pas que de lui.

PATRICK JARREAU

(1) Les résultats définitifs de la fédération de Paris donnent 28,4 % des mandats à MM. Mauroy, Mermaz et Jospin, 27,13 % à M. Chevènement, 18,1 % à M. Rocard, 17,2 % à M. Fabius, 4,5 % à M. Poperen, 3 % M. Dray et 1,68 % à Mme Lienemann.

PARIS : le jeu de go

Les partisans de Georges Sarre disputent le terrain à ceux de Lionel Jospin

De la belle ouvrage. La consultation des militants socialistes de la fédération de Paris ne laisse pratiquement rien au hasard. Dès le début de la semaine, M. Jean-Christophe Cambadélis, signataire de la motion Mauroy-Jospin, égrennait avec le flegme d'un cambiste, sans craindre de trop se tromper, les grandes tendances au sein des différents courants : *« Fabius se tient un tout petit peu mieux que prévu, Chevènement stagne à la baisse et Jospin est étale. »*

Souvent écartés des créneaux porteurs, dans ce bastion de la droite, les militants socialistes, concentrés tout particulièrement dans les arrondissements de l'Est parisien (le 18e, le 19e, le 20e, le 13e, et aussi le 11e et le 12e), ont longtemps eu pour tout loisir le débat d'idées . *« A Paris, le politique a toujours été dominant et le clientélisme minoritaire »*, estime M. Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire fédéral, signataire de la motion Mauroy-Jospin.

La fédération a été « managée » entre 1971 et 1983 par l'ex-CERES de M. Jean-Pierre Chevènement, représenté sur la place parisienne par M. Georges Sarre, solidement implanté dans son bastion du 11e arrondissement. Puis le congrès de Bourg-en-Bresse, en octobre 1983, a entériné le succès de la lente OPA lancée par M. Lionel Jospin et ses amis sur la capitale.

Selon un accord tacite, les deux courants se sont réparti deux secteurs d'activités : aux mitterrandiens la fédération, aux chevènementistes la présidence du groupe socialiste au Conseil de Paris. Un duopole bien imparfait en vérité, ainsi que le laissait pressentir la victoire de M. Paul Quilès sur M. Sarre comme tête de liste pour la campagne municipale de 1983. Depuis, les militants « SR » (Socialisme et République) n'ont pas de mots assez durs pour critiquer la gestion de la fédération.

Cette année, la division du courant majoritaire donne lieu à une redistribution des cartes entre les actionnaires principaux. A la Bourse des valeurs, les motions 1 (Mauroy-Jospin) et 7 (Socialisme et République) se tiennent dans un mouchoir, aux alentours de 29 % ou de 30 % des votes . Sur le second marché, les titres 3 (Rocard) et 5 (Fabius) sont aussi à égalité, à 18 % ou 20 %. Mais la « nouvelle donne » ne va pas sans déchirements locaux.

« L'équilibre de la terreur »

Ainsi dans le 13e arrondissement, conquis de haute lutte sur le CERES par MM. Quilès et Le Guen, aujourd'hui séparés. Dans la section Est de cet arrondissement, qui pèse 320 mandats, M. Le Guen recueille 55,55 % des voix. M. Quilès obtient quant à lui 18,75 %. Dans la section Ouest (274 mandats), les résultats sont inverses : 65,24 % pour le ministre des postes, des télécommunications et de l'espace, 12,29 % pour le premier fédéral. Dans l'une et l'autre section, les majorités de blocage sont donc en place.

« Bref, c'est l'équilibre de la terreur », résume lapidairement M. Le Guen. Dans les autres secteurs de la capitale, les positions sont tout aussi figées. *« On bétonne, on bétonne... »*, regrettent les fabiusiens. Comme le remarque M. Quilès, *« quand il y a plus d'affrontement que de débat, les votes sont particulièrement tranchés »* .

Comme la bataille, cette année, a été particulièrement rude, les règles garantissant la libre concurrence ont été sérieusement transgressées. Les fabiusiens, conscients de leur taille de PMI, se parent de toutes les vertus pour dénoncer les *« pratiques contestables »* des grosses entreprises jospiniennes et chevènementistes. Dans le 13e arrondissement, les amis du président de l'Assemblée nationale s'étonnent du gonflement des effectifs de la section de M. Le Guen. *« En moins de trois mois, cela a représenté un tiers du total des militants, dont une bonne partie qui n'habitent pas le 13e »*, ajoutent-ils.

La palme des soupçons revient pourtant sans conteste au 19e arrondissement (trois sections, plus de 600 mandats), qui est le terrain privilégié de la rivalité entre jospiniens et chevènementistes. Les deux hommes forts y sont M. Roger Madec, chef de cabinet de M. Sarre, et le sulfureux Jean-Christophe Cambadélis, ancien du PCI, élu député de l'arrondissement en 1988 en lieu et place de M. Alain Billon, proche de M. Fabius.

M. Cambadélis, qui avait essuyé un échec face à M. Madec en novembre 1988 lors de la préparation des élections municipales de mars 1989, a réussi, selon lui, une *« percée relative »* dans l'ancienne section de M. Billon. La motion Jospin-Mauroy y obtient 37,72 % des voix contre 28,20 % à la motion Fabius et 27,10 % à la motion Chevènement. La deuxième section est majoritairement jospiniste, la troisième revient sans surprise à Socialisme et République.

Les résultats n'ont pas tant fait l'objet des commentaires que la manière employée. *« On gonfle les effectifs et on tue le parti car les militants du cru votent avec leurs pieds en ne venant plus »*, indique M. Billon. Soit il y a du « dumping » dans l'air, soit on a arrangé les comptes de résultats.

« Des réflexes de groupuscule »

« Les militants de Jean-Christophe Cambadélis, on les connaît, il s'agit d'étudiants de l'UNEF-ID des universités de banlieue qui votent comme un seul homme le jour des élections mais qui ne sont jamais là pour faire les marchés ou pour tenir les permanences », maugréent les amis de M. Madec. M. Quilès fait chorus : *« J'aime bien Cambadélis mais il a gardé des réflexes de groupuscule, il y a des trucs qu'on ne fait pas. Et en plus il vient nous raconter Epinay et le mitterrandisme ! »*

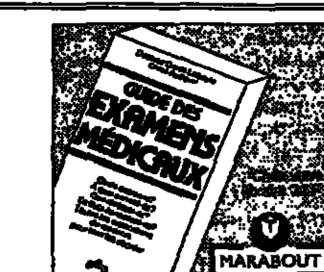
En l'absence d'une commission des opération en Bourse, on s'envoit à la figure les listes de militants groupés sur une seule adresse ou les exemples de *« camarades »* domiciliés dans des « squats ». *« J'ai été totalement blanchi par la commission des conflits qui a validé les adhésions de militants qui n'étaient pas membres de l'arrondissement »*, assure M. Cambadélis. *« On ne dit plus de moi Cambadélis-le-trotskiste, on dit* « l'ancien » *trotskiste »*, ajoute-t-il avec satisfaction.

« La commission s'est simplement déclarée incompétente : en effet, l'adhésion est libre », nuance M. Billon. *« Tout le parti, sauf les fabiusiens, s'était mis d'accord pour que Jean-Christophe se présente dans le 19e et maintenant les chevènementistes s'aperçoivent qu'ils ont laissé entrer le loup dans la bergerie »*, ajoute-t-il. *« C'est celui qui tient le terrain qui gagne, ce n'est plus de la politique, c'est un véritable jeu de go »*, conclut M. Billon.

La campagne pour le congrès de Rennes marquera peut-être une étape dans le socialisme parisien. L'exercice du pouvoir n'est pas en jeu. Sauf accrocs majeurs, *« l'accord de Bourg-en-Bresse devrait être reconduit »*, estiment les fabiusiens. Mais *« la logique arrondissementière »*, le clientélisme que chacun voit chez l'autre, en sortent d'ores et déjà renforcés. Et tous se retrouvent enfin pour déplorer *« le retour aux pratiques »* de la maison mère, la SFIO.

G. P.

□ **Mme Edith Cresson prône la réunification des mitterrandistes.** – Mme Edith Cresson, ministre des affaires européennes, qui est mitterrandiste mais n'est signataire d'aucune motion pour le congrès du PS de Rennes, nous a déclaré, mercredi 7 mars, à propos du choix du premier secrétaire du parti parmi les signataires de la motion arrivée en tête, que *« rien n'est automatique en la matière »*. *« Mais*, ajoute Mme Cresson, *ce qui est essentiel, c'est la réunification des mitterrandistes. A partir de là, on peut avoir plusieurs possibilités. Il faut maintenant trouver des apaisements, une solution qui soit acceptable pour tous. »* Mme Cresson n'est *« sûrement pas »*, précise-t-elle, pour un front anti-Fabius.



VAL-DE-MARNE : le siège de Créteil

Les anciens frères sont devenus ennemis jurés

Les dernières sections de la fédération socialiste du Val-de-Marne devaient se prononcer, vendredi 9 mars, sur les sept motions du congrès. La section de Créteil a choisi en début de semaine le texte de M. Laurent Fabius, qui est arrivé en tête avec 510 des 630 mandats locaux. Dans le département, la motion 1 est, toutefois, largement majoritaire.

Il y a encore quelques années, ils étaient les *« meilleurs amis du monde »*. Souvenirs de fêtes, combats politiques, manœuvres de congrès : Patrick Sève et Laurent Cathala ne se quittaient guère. Ils avaient ravi ensemble la fédération aux mauroyistes lors du congrès de Metz et ils administraient côte à côte la ville de Créteil depuis des années : M. Sève, secrétaire de la section locale, était alors l'adjoint de son *« ami-maire »*, M. Cathala.

Aujourd'hui, les deux compères s'adressent à peine la parole. Il ne leur reste plus, disent-ils, que deux sujets de conversation : leurs vacances et la fédération. Les échanges sont souvent aigres : depuis quelques mois, M. Cathala combat sans relâche la politique des socialistes du Val-de-Marne, qu'il juge *« timorée »*, *« incohérente »*, et *« suiviste »* à l'égard du Parti communiste. M. Sève n'apprécie guère cet *« acharnement »* : il préside aux destinées de la fédération depuis 1981.

M. Cathala est fabiusien, M. Sève jospino-mauroyiste. Et tous deux s'accablent de reproches depuis des mois. Les premiers désaccords sont intervenus en mars 1989, lorsque M. Sève a quitté la mairie de Créteil pour devenir adjoint au maire de L'Hay-les-Roses. Les grandes manœuvres du congrès de Rennes ont fait le reste. Aujourd'hui, la rupture est consommée. *« Dans le département, les critiques des fabiusiens sont très violentes*, admet M. Sève. *Le climat est désagréable. »*

« Tolérance »

Ces dernières années, M. Cathala a construit un véritable « fief » autour de la ville de Créteil, qu'il gère depuis près de treize ans. Un atout de taille : Créteil, qui compte plus de quatre-vingt mille habitants, est la préfecture du département. La section lui est fidèle : lors du vote sur les motions du congrès de Rennes, près de 80 % des mandats se sont portés sur le texte de M. Fabius. M. Cathala a, toutefois, du mal à étendre son empire : au-delà d'Orly et de Choisy, les fabiusiens se font plus rares. La fédération, tenue par les jospino-mauroyistes, résiste fort bien. Sur les huit mairies socialistes du Val-de-Marne, sept se sont rangées aux côtés des signataires de la motion 1, qui devrait réunir, dans le département, environ 45 % des mandats.

Fabiusien convaincu, M. Cathala poursuit néanmoins le procès de la fédération. *« Ici, nous nous laissons trop facilement mener par le PC*, lance-t-il. *Il suffirait parfois de faire preuve de fermeté pour parvenir à imposer nos idées. »* Et de dénoncer le *« fatalisme »* du groupe socialiste du conseil général, et le soutien accordé, lors des municipales de 1989, au candidat « orthodoxe » du PC d'Orly face au maire dissident, M. Gaston Viens. Sans compter l'excessive *« tolérance »* pour les fraudes électorales des communistes, qui disposent de solides bastions dans le département. *« Lors des législatives de 1988, Georges Marchais a été élu contre le socialiste Pierre Zémor, en grande partie grâce à des fraudes*, poursuit-il. *Le parti a préféré ne pas réagir. Ce n'est pas normal. »*

« Syndrome marseillais »

Ces accusations font pourtant sourire bien des socialistes du Val-de-Marne. Les critiques sont trop vives pour être honnêtes, disent-ils. Trop *« démagogiques »*. Trop récentes aussi. Lorsque M. Cathala était président du groupe socialiste du conseil général, faisait-il beaucoup mieux que son successeur, M. Marc Méchain ? Et a-t-il beaucoup protesté au sujet des fraudes, lors des municipales de 1989 ? *« Laurent Cathala a participé à la mise en place de ce qui existe aujourd'hui à la fédération*, soupire M. René Rouquet, le maire d'Alfortville. *Il y a deux ans, tout allait bien. Et aujourd'hui, subitement, tout va mal. Comment croire à ce discours ? »*

La fronde contre le PC ne convainc pas grand-monde : à Créteil, les communistes pèsent si peu que le maire a pu se passer d'une liste d'union lors des dernières municipales, en 1989. *« Dans une telle situation, ça ne coûte pas grand-chose de tonner contre le PC*, note un élu du Val-de-Marne. *La fédération, elle, a une vision départementale. Il aurait été impossible de conquérir Villeneuve-Saint-Georges, en 1989, sans l'appui des communistes. »*

Le conflit est là, les critiques des fabiusiens sont sévères, mais le désaccord est rarement jugé très « politique ». Beaucoup y décèlent avant tout de l'ambition. Celle d'un maire jeune et talentueux dans un département qui vient de perdre deux de ses grandes figures : le maire d'Alfortville, Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat aux personnes âgés puis à la sécurité publique sous le premier septennat de M. François Mitterrand, et Pierre Tabanou, député socialiste et maire de l'Hay-les-Roses depuis 1965.

Tous deux avaient adhéré aux Jeunesses socialistes de la SFIO pendant le Front populaire, avant de conquérir le département du Val-de-Marne après la guerre. Joseph Franceschi était conseiller municipal d'Alfortville depuis 1951. Pierre Tabanou, lui, avait été élu pour la première fois à L'Hay-les-Roses en... 1947. Ils ont tous deux disparu. Joseph Franceschi en 1988, Pierre Tabanou l'année suivante. *« La situation est désormais ouverte »*, résume M. Cathala en souriant.

Depuis la mort de Joseph Franceschi, le « leadership » du département est à prendre et M. Cathala s'y est attelé sans plus tarder. Au lendemain du décès de Joseph Franceschi, il se *« mêlait »* déjà, dit-on à Alfortville, de la succession du maire disparu. De sa ville de Créteil, il soutenait un adjoint fabiusien, M. Jean-Pierre Cot, contre M. Rouquet, aujourd'hui signataire de la motion 1. M. Rouquet, toutefois, parvenait sans mal à s'imposer à Alfortville. M. Cathala donnait alors un coup de pouce au fils de Joseph Franceschi, qui décidait de présenter une liste aux élections municipales de 1989.

« La mairie de Créteil a accordé son soutien à plusieurs candidats sans nous avertir, explique le premier secrétaire de la fédération, M. Sève. *Surtout à ceux qui grognaient. Ce sont des gestes inamicaux »*. Depuis, le ton a encore monté . Aujourd'hui, M. Sève accuse son ancien ami de Créteil de *« molletisme »* et M. Cathala réplique en le traitant de *« petit Pezet »*. Tous deux disent l'autre *« assoiffé de pouvoir »*.

Quant aux rocardiens et aux amis de M. Jean-Pierre Chevènement, qui ne comptent dans leurs rangs aucun élu de poids, ils en sont, eux, réduits à compter les coups. Et les mandats. Le bulletin départemental de Socialisme et République daté du mois de février souligne ainsi avec ironie les *« bonds spectaculaires »* de la fédération depuis le congrès de Toulouse : 2 195 adhérents en 1985, 2 510 en 1987, 3 500 aujourd'hui.

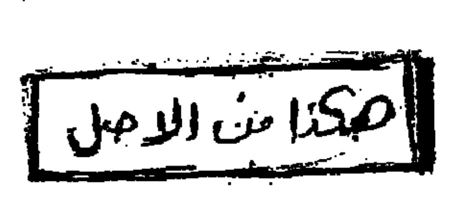
« Pourquoi n'avoir pas convoqué une conférence de presse pour saluer cette progression de notre parti ? », demandent-ils avant de dénoncer des *« émulations »* qui *« frisent le ridicule »* : la section de Créteil passe ainsi de 402 à 630 adhérents en deux ans tandis que sa rivale de toujours, Alfortville, progresse de 385 à 575 membres. *« A quand une section de plus de 1 000 membres »*, conclut le bulletin, qui dénonce un début de *« syndrome marseillais »* : certains petites sections du Val-de-Marne enregistrent, en effet, des avancées de 300 % à 400 %...

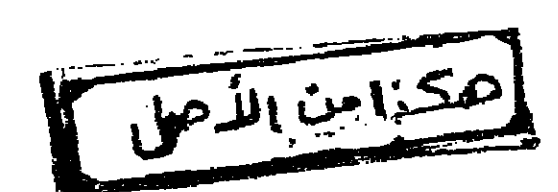
Qu'auraient dit les « anciens » de cette bagarre entre frères ennemis ? Du mal, sans doute, affirment ceux qui s'en sentent les interprètes. M. Rouquet n'a pas oublié l'attitude de M. Cathala lors de la succession d'Alfortville. *« Avec Franceschi, il ne se serait pas amusé à ce petit jeu-là. »* M. Sève lui-même ne peut s'empêcher de faire appel aux *« anciens »*. *« Ils se combattaient, mais ils le faisaient fraternellement. Il y avait sans doute un respect de l'adversaire que certains ont oublié. »*

La bataille est rude, mais les fabiusiens partis à l'assaut de la fédération s'en accommodent fort bien. Ils sont encore minoritaires, mais leur influence, disent-ils, progresse. *« Et de toute façon, il n'y a rien eu de bien méchant »*, conclut M. Cathala.

ANNE CHEMIN

□ **M. LE PEN : *« Mitterrand, démission ! »*** – Dans une interview publiée par *National Hebdo* daté 8-14 mars, M. Jean-Marie Le Pen estime que *« l'establishment n'est rien d'autre qu'une mafia privilégiée sans justification morale »*. Le président du Front national ajoute, à propos de M. François Mitterrand, *« dans la mesure où lui-même s'affirme comme le premier des socialistes, sa première démarche devrait le conduire à démissionner car il faut, bien sûr, ne pas se laisser prendre au leurre des sondages »*. Selon M. Le Pen le prochain congrès du Front national, qui aura lieu du 31 mars au 1er avril à Nice, devrait *« démontrer »* que son parti veut combattre *« le despotisme obscur qui a remplacé le despotisme éclairé »*. *« Nous démontrerons aussi que nous sommes des démocrates car nous mobilisons l'instinct vital du peuple français »*, affirme le chef de file de l'extrême droite.




هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le congrès du Mouvement de la jeunesse communiste

« Nous ne laisserons pas toucher à Cuba socialiste ! »

En présence d'une forte délégation du PCF conduite par M. Pierre Blotin, membre du bureau politique chargé de l'éducation des communistes et de l'activité du parti parmi les jeunes, le congrès du Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF) s'est ouvert, jeudi 8 mars à Gennevilliers (Hauts-de-Seine), devant environ un millier de délégués. M. Jacques Perreux, secrétaire général du MJCF, a donné lecture, pendant près de deux heures et demie, d'un rapport introductif qui place ce congrès sous le thème « Mieux unir les jeunes contre les injustices pour devenir les citoyens libres, égaux et solidaires du vingt et unième siècle ». Voici quelques uns des mots-clés, selon *le Monde*, figurant dans ce texte de quatre-vingt-douze pages.

Bouleversements : « *Avec la préparation du congrès, nous avons naturellement beaucoup discuté des bouleversements en cours dans les pays socialistes. Alors ensemble, regardons, avec le même esprit critique qui nous guide en tous domaines, le chemin parcouru par ces sociétés.* »

Boussole : « *Patronat et gouvernement ont la même boussole. Ils ont un programme et l'appliquent sans état d'âme. Le jackpot permanent pour les fortunes, le déclin accéléré pour le pays, un véritable recul de civilisation pour le peuple et la jeunesse.* »

Carriérisme : Parlant des événements qui s'enchaînent après le discrédit qui frappe les PC de l'Est, M. Perreux a dit que « *les comportements de fuite en avant, l'inexpérience du combat politique, le fait que certains dirigeants – hier communistes par carriérisme et qui brûlent aujourd'hui ce qu'ils ont adoré - sabordent leur parti pour devenir sociaux-démocrates, tout cela alimente les pires illusions et désoriente les forces disponibles pour un renouveau du socialisme* ».

Formule : « *Contre les maniaques du surarmement, continuons à faire passer la bonne formule (racine carrée de bombes égale école au carré, soit 40 milliards de francs) et alors oui, nous les ferons céder.* »

France : Le pays est un « *casino* » qui a une « *économie militarisée* », qui est placé « *sous la tutelle de l'Europe des milliardaires* » et qui est « *en pointe dans le pillage du tiers-monde* ».

Marks : « *Après avoir organisé la fuite de la main-d'œuvre de RDA, les partis de RF financent par millions de deutschemarks les partis qui agissent pour un retour au capitalisme. Cela va jusqu'à l'envoi des fascistes du Parti républicain pour organiser les groupes néo-nazis en RDA.* »

Mieux : « *Oui, pour assurer la survie de la planète, comme pour surmonter les maux que le sous-développement et la domination du capital imposent à des milliards d'êtres humains, le socialisme, c'est mieux !* »

Mitterrand (génération) : « *Les publicistes de l'Elysée auront bien des difficultés à sortir de leur chapeau de quoi masquer que la génération Mitterrand a de plus en plus les traits de la génération sacrifiée.* »

Renault : « *D'ores et déjà, des travailleurs comme ceux de chez Renault sont prêts à nous accueillir et à lutter avec nous pour installer les jeunes à leur poste de travail.* »

Sélection : Le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, a « *un plan : monter en puissance la sélection. La grande majorité des lycéens sera orientée vers des filières ghettos, sans possibilité d'accès aux études supérieures* ».

Tiananmen : Après avoir affirmé que le PCF a « *condamné le stalinisme en 1956* », M. Perreux a exposé les divergences exposées, au fil du temps, par le parti en indiquant que les communistes français ont « *exprimé leur révolte devant la répression dramatique lors des événements de la place Tiananmen, en Chine* ». Cette référence au « printemps de Pékin », la seule du texte, ne figure pas dans le projet de résolution (*le Monde* du 8 mars).

Trompés : Evoquant les récentes élections au Nicaragua, le secrétaire général a affirmé qu'« *une partie des électeurs ont été trompés par le discours de l'opposition* ».

Valeurs (universelles) : « *Démocratie, liberté, égalité, paix : ces valeurs universelles (...) ce ne sont pas tant les mots qui en témoignent, ce sont les actes* ». M. Perreux pensait-il à M. Charles Fiterman, qu'il a contré lors de la dernière réunion du comité central, en ajoutant : « *Nous ne sommes pas du genre à discourir sur les valeurs en attendant qu'elles fassent avancer le monde toutes seules ! Nous sommes systématiquement du côté des victimes de l'oppression, du côté des combattants de la liberté* » ?

Yankees (Cuba) : « *Les Yankees n'ont jamais admis qu'à 200 kilomètres de leurs côtes, le peuple cubain mette à bas l'exploitation, construise une société socialiste et devienne dans cette région un symbole d'émancipation (...). Nous ne laisserons pas toucher à Cuba socialiste !* »

Les délégués se sont alors levés pour scander « *No pasaran* » à l'adresse des Américains.

O. B.

Lourd bilan des manifestations en faveur de Télé Free-Dom

La Réunion : après les violences les polémiques

SAINT-DENIS (LA REUNION)

de notre correspondant

La Réunion était encore sous le choc, vendredi 9 mars, après la flambée de violence qui a eu lieu mercredi soir dans les rues de Saint-Denis à la suite d'une manifestation de soutien à Télé Free-Dom et qui a rassemblé plus de 10 000 personnes (*le Monde* du 9 mars). Un premier bilan fait état de soixante-deux blessés – dont quarante-sept policiers et gendarmes – et d'une vingtaine de commerces saccagés et pillés. La direction de l'équipement, dont les locaux ont été incendiés, estime son préjudice à plus de 150 000 francs. Une trentaine de plaintes ont été déposées au parquet de Saint-Denis par des commerçants, des responsables des administrations touchées et des particuliers.

« *Nous méritions mieux que cela !* » s'est exclamé l'évêque de la Réunion, Mgr Gilbert Aubry, dans un long communiqué. « *C'est désastreux. Au lieu de défendre la démocratie, on est en train de l'enfoncer* ». Pour lui, les agissements de Télé Free-Dom correspondent à une « *double corruption : corruption de la démocratie et corruption de la vie politique au service de la démocratie.* » Pour leur part, les responsables de la télévision privée et ceux de la mairie de Saint-Denis essaient de se dédouaner en rejetant la responsabilité des troubles sur la préfecture. Elle n'aurait pas mis en place, selon eux, un dispositif de sécurité suffisant. « *Si on m'en avait confié la responsabilité*, a déclaré le maire de Saint-Denis, M. Gilbert Annette, *nous aurions pu connaître de meilleures conditions. Je ne critique pas, mais je remets les responsabilités à leur place.* » Un point de vue que ne partage évidemment pas la préfecture. « *La manifestation n'était pas tenue par les organisateurs et malgré notre détermination et des mesures techniques prévues, il a fallu disperser les gens. (...) Nous avions prévu des gardiens de la paix en tenue habituelle pour ne pas provoquer les manifestants.* », souligne le directeur du cabinet du préfet.

Les hommes politiques locaux, à droite comme à gauche, qui avaient appelé à la manifestation en faveur de Télé Free-Dom et mis des autobus à la disposition de la population tentent également de dégager leurs responsabilités. Pour le Parti communiste réunionnais, cette flambée de violence serait la traduction « *d'un profond sentiment de frustration dans une grande partie de la jeunesse réunionnaise.* » En réalité, dès l'annonce du choix du Conseil supérieur de l'audiovisuel en faveur d'Antenne-Réunion, et profitant du courant de sympathie dont bénéficie Télé Free-Dom au sein d'une fraction de la population réunionnaise, la classe politique dans son ensemble s'est lancée dans une opération de séduction tous azimuts pour capter cet électorat potentiel constitué surtout de jeunes.

La presse locale qui, elle aussi, avait demandé à la population de soutenir en masse le docteur Camille Sudre, effectue une prudente marche arrière. Elle a accusé, vendredi, le président de Télé Free-Dom de tous les maux et de n'être qu'un vulgaire mégalomane, un « *hystérique* », écrit *le Quotidien de la Réunion*. Ce journal avait appelé le « *peuple réunionnais à prendre la tête de la manifestation* » et demandé aux « *canailles* » (les hommes politiques) de fermer la marche et même de ne pas venir du tout. »

ALIX DIJOUX

BIBLIOGRAPHIE

« SOFRES, l'état de l'opinion en 1990 »

De l'utilité des sondages pertinents

Oui, il y a trop de sondages : on a parfois l'impression d'un déferlement de questions sur n'importe quoi appelant des réponses relevant du n'importe comment. Mais, comme les années précédentes, le volume de la SOFRES permet de comprendre l'utilité des sondages pertinents. A une condition : qu'on se refuse à l'attitude du « c'était évident d'avance ». Parce que, presque toujours, les attitudes inverses auraient été jugées aussi attendues. C'est précisément l'enquête qui tranche entre deux logiques contradictoires et également vraisemblables.

Certes, il faut faire la part de l'hypocrisie des « sondés ». Quand 70 % des Français interrogés disent que les livres constituent le meilleur moyen pour enrichir ses connaissances, cela ne prouve pas qu'ils lisent beaucoup : il s'agit plutôt de l'hommage du vice télévisuel à la vertu « culturelle ». Certes, aussi, l'actualité commande les choix. Dans la liste des pays qui, au printemps de 1989, respectent le moins bien les droits de l'homme, la Roumanie est absente.

Mais que de substance dans l'enquête, remarquablement préparée et commentée par Annick Percheron, sur l'univers politique des huit-douze ans ! D'autant plus que les résultats sont rapprochés de ceux d'une enquête antérieure, ce qui permet de percevoir des continuités et des évolutions. Continuité de l'attachement à la communauté nationale qui demeure « *une des caractéristiques fondamentales de la socialisation politique des jeunes Français* ». 90 % des huit-douze ans disent aimer le drapeau, 68 % que la France, « *c'est mieux que les autres pays* ». En même temps, le pourcentage de ceux à qui plairait « *la France unie à d'autres pays d'Europe pour à former un seul pays* » est passé en dix ans de 47 % à 63 %. Mais l'évolution la plus forte concerne la popularité des instances politiques.

Tirer profit d'un consensus mou

Maire, président de la République, ministre, élection : les pourcentages de connotations positives sont montées en flèche par rapport à l'enquête de 1979. Les ventilations font clairement apparaître l'explication : l'arrivée de la gauche au pouvoir a ramené à une vision positive des institutions des milieux qui – comme le montre une comparaison avec une enquête de 1969 – s'étaient écartés d'un régime auquel ils s'étaient attachés sous de Gaulle. A voir, ces temps-ci, les sondages montrant l'impopularité du milieu politique et des partis en général, on a l'impression que ceux-ci dilapident un considérable capital d'adhésion à la démocratie représentative.

D'autant plus qu'ils pourraient tirer profit d'un beau consensus sur la base de cette démocratie que constituent les droits de l'homme. Consensus mou et sans signification ? L'enquête sur la Révolution française montre qu'il n'en est rien. Il existe une quasi-unanimité pour rejeter « l'anti-1789 ». On ne se serait sans doute pas nécessairement engagé pour la Révolution (49 % de participants putatifs contre 33 % de prudents), mais la réponse « *aurait lutté contre la Révolution* » ne reçoit pas d'appuis significatifs, sauf peut-être chez les sympathisants du Front national.

Et on n'en est pas moins hostile à l'exécution du couple royal comme à l'égard de toute violence, de toute terreur. La chute de Robespierre dans les sympathies a valeur de symbole. Sauf chez les professeurs d'histoire qui ont eu droit à une enquête particulière et passionnante, encore qu'il eût été intéressant de les interroger davantage sur le lien entre la sympathie pour Robespierre et celle pour Lénine : sans doute la chute de la révolution d'Octobre comme modèle en France – sauf chez les professeurs formés sous le règne de Soboul – a-t-elle entamé la gloire de l'Incorruptible. A quand la lecture d'Anatole France dans les classes pour montrer que le dieu de la démocratie libérale n'a pas, lui, soif de sang ?

D'autres problèmes se retrouvent d'une année à l'autre, avec eux aussi leurs variations (voici peu de mois encore, une enquête de la SOFRES en Allemagne de l'Ouest montrait que 74 % des interrogés jugeaient « *exclue* » une réunification « *dans les dix ou vingt ans* ») et leurs permanences : ainsi pour les sympathies françaises à l'égard de cette même Allemagne, permanence encore confirmée, après la parution du volume, par un sondage SOFRES de février 1990.

Il faut bien dire que, lorsqu'on regarde de près, pour un tel sondage, la brochure avec les ventilations complètes, que la SOFRES diffuse après utilisation de l'enquête par le commanditaire, on regrette que le livre, pour être maniable et achetable, doive condenser, donc appauvrir, les données chiffrées. En compensation, on a droit à de substantielles introductions qui constituent autant d'essais interprétatifs aussi intelligents que suggestifs. Et parfois, l'enquête est si novatrice qu'il n'est même pas besoin d'un long commentaire. Ainsi, le sondage sur les opinions des musulmans en France corrélées à l'intensité de la pratique religieuse.

Décidément, il ne faut pas se laisser submerger par l'agacement provoqué par la sondomanie. C'est comme pour la démocratie et la télévision : il convient de devenir utilisateur averti et de contribuer à former de tels utilisateurs !

ALFRED GROSSER

► **SOFRES, l'état de l'opinion 1990 : présenté par Jérôme Jaffré et Olivier Duhamel. Ed. du Seuil. 250 p. 149 F.**

Les deux cents ans du département

L'Association des présidents de conseils généraux a donné, mardi 6 mars au Sénat, le coup d'envoi de la célébration du bicentenaire de la création des départements en France. Tout au long de l'année 1990, proclamée « *Année du département* », ces assemblées territoriales organiseront une série de manifestations destinées à présenter « *le caractère pragmatique et concret de leur action au service des citoyens* ».

Ayant tiré les conséquences d'une image jugée encore trop « *poussiéreuse* » lors du dernier congrès de l'association à Nantes (*le Monde* du 21 octobre), M. Jean Puech, président des présidents de conseils généraux, élu (UDF-PR) de l'Aveyron, a décidé de lancer une vaste opération de charme. Temps fort de cette commémoration, une journée « portes ouvertes » sera organisée dans tous les conseils généraux le 22 mars, jour anniversaire de la publication au *Journal officiel* de la liste des quatre-vingt-trois premiers départements français.

A Paris, cinq tables rondes sont prévues au Palais de Chaillot, évoquant les principaux champs d'action de cette collectivité locale, notamment en matière sociale, scolaire et d'aménagement du territoire. Parallèlement, une vingtaine d'écrans de télévision transmettront les actions organisées dans les autres départements : lancer de montgolfières dans l'Ardèche, représentations théâtrales en Dordogne, missions humanitaires en faveur de la Roumanie dans le Cantal, la Haute-Loire, la Mayenne et l'Isère, réflexion sur la Chine en Seine-Maritime...

De nombreuses expositions seront parallèlement inaugurées à travers le territoire tandis que des mesures en matière de coopération décentralisée seront annoncées et qu'une convention de partenariat sera signée entre EDF et l'Association des présidents de conseils généraux.

JOURNAL D'UN AMATEUR — PHILIPPE BOUCHER

DE synthèses en alliances et d'unions en ralliements, de retrouvailles en embrassades et d'amitiés raffermies en querelles enterrées, la vie politique française ahane à la recherche de sa cohérence. Quant à sa réputation, n'en parlons pas. Elle oscille entre les « chéquards » de Panama et la République des camarades. Qu'il est lourd à payer, le prix de la démocratie ! Si lourd qu'il en menace, et ces temps-ci gravement, jusqu'à la croyance en la démocratie.

A l'exception du Front national, dont les idées sont si sommaires qu'elles jouent pour ses militants l'office d'un ciment à prise rapide, ou bien des Verts, dont la cohésion de façade découle aussi d'engagements très partiels sur les questions du temps, il n'est pas de parti qui ne soit déchiré, écartelé, bouilli vif et mis en pièces par des querelles qui, pour être prétendument internes, s'étalent sur la place publique et n'ont rien à envier aux plus sanglantes jalousies de la Renaissance italienne.

Si l'on veut, dans cette vie politique, découvrir l'indice de l'union, et de la réconciliation, il ne peut être trouvé que dans des mouvements qui l'affichent d'autant plus facilement qu'ils ne rassemblent personne, ou bien des illusions : l'Association des démocrates, dont on ne croise jamais un cotisant ; ou bien la France unie de M. Jean-Pierre Soisson, dont l'expansion doit se réduire, géographiquement, aux jardins de l'hôtel du Châtelet qui abrite le ministère du travail, et, politiquement, à quelques personnalités qui peuvent d'autant plus venir soutenir le gouvernement de leur présence que l'opposition dont ils sont membres n'en a déjà plus que faire. Ce qu'on nous annonce en fait de recrues s'appellerait des « *has been* » sous d'autres cieux.

∴

EN dehors de ceux-là, dont il n'est que la presse pour croire, ou le feindre, qu'ils ont une existence, les partis s'émiettent et s'éparpillent, à l'image de la société française. Ce qui, par parenthèse, tendrait à démontrer que les partis sont moins qu'on ne les en accuse « déconnectés » de la vie courante. Si la société française est incertaine d'elle-même, pourquoi les partis, qui en sont le reflet autant que le guide, paraîtraient-ils plus solides ?

Le Parti communiste n'a plus rien à dire – en quoi, pour l'heure, il ne se distingue guère de ses pairs. Conjugués, le glissement au centre de la gauche gouvernante et les événements de l'Est ont accéléré une évolution dont l'entrée au gouvernement, puis la sortie, sont des dates-repères. M. Marchais et ses adversaires ne se disputent plus aujourd'hui que les fruits d'une faillite ou bien une succession qu'aucun héritier sensé ne saurait accepter.

A droite aussi, la débandade se nourrit des revers. Quand la situation est inextricable, on marche sur les sauveurs. Chacun s'en découvre la capacité et, sonnant le rassemblement de militants qui regardent ailleurs, accroît la confusion au nom du renouveau. La droite n'est pas divisée, elle est subdivisée. C'est le temps des apanages et des vassaux qui se voient suzerains. On est en plein Haut Moyen Age, à moins que ce ne soit les post-carolingiens.

Gardiens

Les fils se rebellent contre les pères : M. Léotard contre M. Giscard d'Estaing, M. Noir contre M. Chirac et Mme Barzach contre son sexe ; les vizirs veulent être califes, et les califes se font naturellement la guerre puisqu'il n'y a qu'un seul trône pour succéder à Soliman. Dans la plus pure tradition stratégique, on s'allie un moment pour mieux fondre l'un sur l'autre. Ainsi voit-on M. Chirac et M. Giscard d'Estaing unir leurs ambitions pour vider l'enclos de rivaux qu'ils jugent indignes d'eux. Mais le duel, lorsque sonnera son heure, ne s'arrêtera pas au premier sang.

∴

LE schéma est de même nature à gauche, la défaite en moins. En plus, la conviction que le pouvoir n'est pas près de changer de camp, ce qui n'est pas forcément vrai. Mil neuf cent quatre-vingt-treize est de moins en moins loin et 1995 est une date sans en être une.

L'aspect que donne la gauche est cependant moins pitoyable qu'en face. Quel que soit le premier secrétaire qui sortira du congrès de Rennes, il y en aura un, et un seul. Comme, d'autre part, il n'existe plus à gauche, pratiquement, que le Parti socialiste, la gauche pourra donner l'impression qu'elle parle d'une seule voix.

Car, si nul ne doit s'étonner des empoignades qui accompagnent un scrutin aussi important que celui-ci, il ne saurait en aller de même lorsque les urnes (notamment) auront (définitivement) rendu leur décision. Les battus devront mettre une sourdine à leurs critiques. Sinon, c'est leur parti même qu'ils compromettraient et la durée de sa présence au pouvoir.

Cela ne veut pas dire que les rivalités – et on sait pour quel enjeu – s'éteindront ; mais elles ne pourront plus avoir la forme qu'elles revêtent légitimement aujourd'hui. Sinon, il ne sera plus question de ricaner des dissensions de la droite, la gauche subira les mêmes, et avec moins d'excuses.

Souhaiter, cela relève aussi du vœu pieux. Aucun des trois grands rivaux ne donne, si peu que ce soit, l'impression qu'il va accepter le succès de l'un des deux autres ; M. Jospin en particulier, dont le comportement depuis que M. Fabius est arrivé en tête fait passablement mauvais joueur, pour ne pas dire plus.

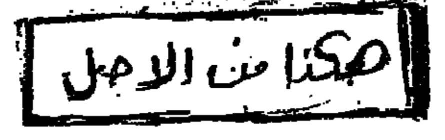
∴

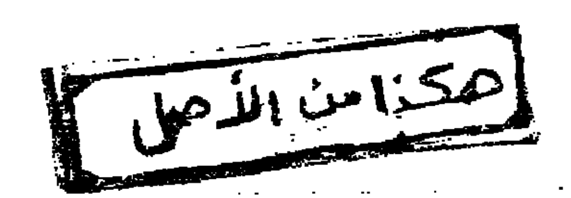
AUTREMENT dit, tant à droite (certes) qu'à gauche, on n'est pas sorti de l'auberge. Ce n'est pas bien prudent. Parmi tous les comités de coordination de ceci et de cela qui fleurissent à raison de trois par semaine (ce qui démontre l'efficacité de chacun d'eux...), il en est un qui mériterait de voir le jour, c'est le comité de coordination de la vie politique, pour redonner à celle-ci un crédit sans lequel la démocratie n'est plus une action mais une habitude, puis un réflexe, puis rien.

Or chacun sait, pour reprendre une expression chère à un hebdomadaire paraissant le mercredi, que la démocratie ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, les partis sont les dépositaires, les conservateurs et, révérence parler, les thermomètres de la vie démocratique. A ce titre, ils ont plus de devoirs que de droits ; le premier d'entre eux, qu'ils soient de droite ou qu'ils soient de gauche, c'est de ne pas laisser perdre le trésor dont ils sont plus ou moins les gardiens, mais pas les propriétaires.

SPÉCIAL-COPAINS. – A compter du jeudi 15 mars, et jusqu'au 10 avril, se tient à la bibliothèque municipale de Sceaux (Hauts-de-Seine), 7, rue Honoré-de-Balzac, tél. : 46-61-29-50, poste 396, une exposition de reliures. Elle est ouverte les mardis, jeudis, vendredis et dimanches de 14 h à 18 h ; les mercredis et samedis de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

PS. Dans cette affaire de fichiers, c'est la CNIL qui a raison. Sachant que son président est M. Jacques Fauvet, le dire trop longuement ne risquerait-il pas de passer pour un reste de crainte révérentielle... ?





POLITIQUE

L'élection municipale partielle de Sarcelles

Concours de sionisme et de soirées antillaises

Tout devrait encore se jouer dans un mouchoir. MM. Lamontagne et Strauss-Kahn font donc campagne les coudes au corps et courtisent avec insistance les communautés juives et antillaises

Sept listes s'affronteront, dimanche 11 mars, pour le premier tour de l'élection municipale partielle de Sarcelles (Val-d'Oise). Le maire invalidé, M. Raymond Lamontagne, investi par le RPR et l'UDF, est confronté, sur sa droite, à trois listes, dont deux d'extrême droite.

Le PS et le PC partent, quant à eux, sous une bannière commune, derrière M. Dominique Strauss-Kahn (PS). Les Verts seront conduits par M. Pascal Boulot. Un Martiniquais, M. Guy Guioubly, qui faisait équipe, en mars 1989 avec M. Strauss-Kahn, a décidé de présenter sa propre liste.

Le 8 janvier dernier, le Conseil d'Etat a confirmé l'annulation du dernier scrutin municipal de Sarcelles (1).

En soi, la chose est presque banale puisqu'il s'agit de la quatrième élection annulée en moins de vingt ans, après les municipales de 1971 et de 1983 et la cantonale de 1985. L'élection partielle de ce dimanche retient néanmoins l'attention.

Ce sera en quelque sorte la « revanche » de la triangulaire, fratricide pour la gauche, qui avait reconduit à la mairie, le 19 mars 1989, pour 281 voix d'avance seulement, M. Lamontagne (RPR).

A cette époque, la sacro-sainte « discipline républicaine » avait été écornée par l'obstination d'un sénateur communiste, Mme Marie-Claude Beaudeau.

Distancée de plus de six points par M. Strauss-Kahn (PS), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, à l'issue du premier tour (26,78 % contre 20,64 %), la candidate PCF s'était maintenue au second, provoquant par là-même la perte du candidat socialiste.

Depuis, beaucoup d'eau a coulé dans le Rosne qui traverse la commune.



Les cartes ont été redistribuées entre les trois acteurs principaux. Les communistes, bien mal en point et dont les mouvements à l'Est ne font pas les affaires, ont renoncé à se compter. Bon gré mal gré, Mme Beaudeau a dû accepter la constitution d'une liste commune, emmenée par M. Strauss-Kahn. Pour faire bonne mesure, elle s'est « laissé » porter à la présidence du comité de soutien du candidat socialiste. Ce mariage de raison est pourtant considéré avec beaucoup de circonspection de part et d'autre.

« *Les communistes n'ont jamais accepté la perte de la mairie en 1983, après un règne de plus de dix-huit ans*, explique-t-on dans l'entourage de M. Strauss-Kahn. *Moins on les verra, mieux on se portera.* »

A droite, la situation est encore plus complexe. Le Front national, qui s'était effacé courtoisement après avoir obtenu 10,67 % des voix (il pouvait être présent au second tour) en 1989, a décidé cette fois-ci de jouer les trouble-fête. De fait, il agite une véritable épée de Damoclès au-dessus du chef de M. Lamontagne : le maintien au second tour.

Ce qui ne manquerait pas de provoquer une nouvelle triangulaire, dont pourrait alors faire les frais le maire sortant.

L'alliance du PS et du PC, la liste « centriste » et la division de l'extrême droite brouillent les calculs.

Une gigantesque mosaïque

Les pointages de MM. Lamontagne et Strauss-Kahn l'attestent, tout devrait se jouer dans un mouchoir. L'un et l'autre font donc campagne les coudes au corps. C'est là qu'entre en scène le troisième protagoniste : Sarcelles elle-même. Ancien gros bourg transformé en ville de plus de 50 000 habitants par la volonté originelle de la Caisse des dépôts, Sarcelles se présente comme une gigantesque mosaïque, une superposition de strates de populations attirées par une offre de logements, dont la construction recoupe parfois les temps forts de ces trente dernières années, ainsi que l'explique Mlle Sylvie Strudel, chargée d'enseignement en science politique à l'université Lille-II, et qui met la dernière main à une thèse consacrée à la ville. Sarcelles fut d'abord un lieu de migration privilégié pour des populations originaires de l'Afrique du Nord, souvent de confession juive (sépharades), qui quittèrent leurs pays à la suite des aléas de la décolonisation (de 1956 à 1962) et des guerres arabo-israéliennes (de 1967 à 1973). La ville a aussi connu une forte migration antillaise, vietnamienne et turque.

D'où cette impression qu'elle est un conglomérat de « communautés », courtisées avec la même insistance par MM. Lamontagne et Strauss-Kahn.

Comme s'il existait un vote juif, qui « ferait 20 % », ou un vote antillais, « fixé à 10 % », votes évalués sur la part supposée de ces populations dans l'électorat. En fait, il n'en est rien. « *Le vote juif fait partie des mythologies sociales faussement attribuées à la science* », commente Mlle Sophie Strudel. « *Tout d'abord, il n'existe pas de chiffres : faut-il rappeler que depuis 1876 le recensement n'interroge plus sur l'appartenance religieuse et/ou ethnique ?* », explique-t-elle.

« *L'effet éventuel du vote des juifs supposerait surtout qu'ils votent massivement pour le même camp. Or, s'il est une évidence, c'est bien la très forte hétérogénéité d'origine géographique, culturelle et d'appartenance sociale qui caractérise la judaïcité sarcelloise, à l'image de la judaïcité française* », ajoute-t-elle. « *La traduction politique d'une sensibilité commune reposant sur une même appartenance n'implique pas nécessairement un même comportement électoral.* » C'est d'ailleurs ce qui se passe sur le plan national, où les juifs, absents des extrêmes, se répartissent assez équitablement entre la droite et la gauche (2).

« *Plus prosaïquement, pour qu'il y ait un vote « communautaire », il faut aussi que les membres de ces différents groupes soient de nationalité française, qu'ils soient inscrits et qu'ils participent... Trois conditions qui sont rarement réunies* », conclut-elle.

Dans le cas des Antillais, des sources concordantes laisseraient supposer que leur inscription sur les listes électorales est médiocre. Ce qui n'est d'ailleurs pas propre à Sarcelles. Qu'importe ! MM. Lamontagne et Strauss-Kahn ont organisé l'un et l'autre, samedi dernier, leur soirée antillaise, et l'importante communauté juive a été sollicitée tout au long de cette semaine. Les deux candidats se sont aussi exprimés dans l'hebdomadaire *Tribune juive* daté du 2 mars. « *Je suis plus sioniste que certains juifs* », y proclame M. Lamontagne.

« *Mon engagement personnel en tant que juif l'emporte sur toute considération politique* », réplique M. Strauss-Kahn. Ce dernier, déjà « affecté » d'un nom ashkénaze (mais, Dieu merci, sa mère est originaire d'Afrique du Nord), a un sérieux « handicap » à remonter : la visite officielle en France de M. Yasser Arafat, en mai dernier, qui a été perçue par certains juifs, à Sarcelles comme ailleurs, comme une « *provocation* ».

« Point de détail » et « seuil de tolérance »

La campagne emprunte, pour le reste, des sentiers plus habituels, même si cette fois-ci l'ancien instituteur est RPR et si son adversaire socialiste a baigné à HEC dans la culture d'entreprise.

Face au « parachuté » de service (M. Strauss-Kahn n'est député du Val-d'Oise que depuis 1986), M. Lamontagne fait sonner la corde de l'enracinement local. Patelin, il s'amuse du défilé ininterrompu de ministres qui se succèdent auprès de son jeune rival et de leurs cortèges de « *belles promesses* ».

Il se plaint cependant du « *traitement de faveur* » dont bénéficierait selon lui le président de la commission des finances du Palais-Bourbon et qu'il devine dans l'annulation « *choquante* » des élections de mars dernier ainsi que dans la composition de la structure administrative chargée d'expédier les affaires courantes jusqu'à l'élection du nouveau maire. M. Lamontagne se dit aussi « *écœuré* » par « *les moyens énormes dont dispose M. Strauss-Kahn* ». Ce dernier réfute point par point ces allégations. « *Je suis là depuis trois ans ; comme le taux de rotation de la population est de 6 % par an, il y a déjà 18 % de Sarcellois qui sont arrivés après moi. Quant aux moyens, ce ne sont pas mes affiches qui recouvrent les murs* », lance-t-il avant d'énumérer, avec le sérieux du bon élève qu'il a été, les « *potentialités du site* » de Sarcelles.

Les discussions tournent surtout autour de la deuxième liste d'extrême droite, que les proches de M. Strauss-Kahn considèrent comme une machination.

Elle aurait été fomentée par le maire sortant pour gêner la liste estampillée FN, dont le candidat, M. Germenot, ne posséderait à Sarcelles, selon l'entourage du maire invalidé, qu'« *une cabane à vélo* ». « *C'est vrai que la liste Darrigues m'arrange, mais je n'y suis pour rien* », affirme, la main sur le cœur, M. Lamontagne. « *Pour reprendre une phrase connue, je préfère perdre les élections que mon âme* », ajoute-t-il, l'air décidé. « *M. Lamontagne est un brave homme, je n'en dirais pas autant de ceux qui l'entourent* », siffle, perfide, M. Strauss-Kahn.

Les discours des deux hommes diffèrent sensiblement sur les questions de l'immigration. Arguant pour une fois de la parole élyséenne, M. Lamontagne se retranche sans hésiter derrière une notion de « *seuil de tolérance* » que conteste radicalement son adversaire.

« *Le Front national en rajoute sur ce point en prenant l'exemple des Antillais alors qu'il s'agit principalement de Français. C'est donc idiot* », affirme M. Strauss-Kahn.

Par-delà leurs querelles, les deux hommes ont d'ores et déjà les yeux fixés sur le score qu'obtiendra M. Germenot le 11 mars au soir. Une nouvelle fois, le résultat du Front national risque d'être la clef d'une élection partielle.

GILLES PARIS

(1) Au premier tour de mars 1989, les résultats avaient été les suivants : inscr., 26 847 ; vot., 16 004 ; abst., 40,38 % ; suffr. expr., 15 741 ; liste de M. Lamontagne, 5 458 voix (34,67 %) ; liste de M. Strauss-Kahn, 4 217 (26,78 %) ; liste de Mme Beaudeau, 3 249 (20,64 %) ; liste du FN, conduite par M. Roger Lapetouille, 1 680 (10,67 %) ; liste d'extrême gauche conduite par M. Gérard Pringot (PSU), 781 (4,96 %) ; liste divers conduite par M. André Nahum (maj. p.), 356 (2,26 %). Au second tour, la liste de M. Lamontagne avait enlevé 33 sièges (4 UDF, 10 RPR et 19 div. d.) avec 7 424 voix (43,54 %) devant la liste de M. Strauss-Kahn qui avec 7 143 voix (41,89 %), avait obtenu 9 sièges (8 PS et 1 maj. p.) et celle de Mme Beaudeau qui avec 2 481 voix (14,55 %) avait eu 3 élus (3 PC). Il y avait eu 17 048 suffrages exprimés et 17 404 votants (soit 35,19 % d'abstention) sur 26 858 inscrits.

(2) Selon un sondage réalisé par le CSA-*la Vie* à l'occasion de l'élection présidentielle de 1988, les votes des juifs s'équilibraient au premier tour entre M. François Mitterrand (44,5 %) et MM. Raymond Barre et Jacques Chirac (11,6 % + 32,8 %).

هكذا من الأصل

14 L'intégration des immigrés — La conférence sur la protection de la mer du Nord
16 A l'Elysée, célébration de la Journée de la femme — Naissance imminente d'un cheval-éprouvette
23 Théâtre : « De la nature des choses », d'après Lucrèce
24 L'OPA sur Metro-Goldwyn-Mayer-United Artists

Les trafiquants de stupéfiants devant le tribunal de Lyon

Héroïne et vieilles tiges

Plus encore que la variété des produits « commercialisés » ou que la diversité des méthodes mises en œuvre par les quatre filières, c'est l'étonnante galerie de personnages placés sur la sellette qui retient l'intérêt dans le procès ouvert depuis le lundi 5 mars devant le tribunal de Lyon (*le Monde* des 7 et 8 mars).

LYON

de notre bureau régional

A bout de souffle, Albert Le Gallo l'est à tous les sens du terme. Très régulièrement, le doyen des prévenus doit quitter le prétoire pour aller inhaler de l'oxygène auprès d'une antenne médicale spéciale. Trop occupé à batailler contre le cancer pour songer à polémiquer avec le président, à soixante-quatorze ans, « M. Albert » survit avec un sobre fatalisme et s'apprête à régler son ardoise sans rechigner. S'il ne s'est jamais décidé à « raccrocher », ce vétéran de la contrebande a, du moins, renoncé à contrefaire. D'une voix éteinte, il se présente comme *« un fait de société »*.

Soupçonné d'avoir été l'un des maillons de la french connection, Le Gallo n'a sur son casier qu'une condamnation pour *« conduite en état alcoolique »*, qui remonte au temps où il travaillait chez Pernod. Peu après, en 1937, il s'engagea dans la « coloniale » et embarqua pour l'Indochine. Parallèlement au « baroud », qui lui valut une Légion d'honneur et une collection de médailles, l'adjudant Le Gallo pratiqua le transport d'opium, du Triangle d'or au delta du Mékong, *« par tonnes,* dit-il, *et d'abord pour le compte de l'armée française qui se constituait ainsi une caisse noire »*. Démobilisé, il s'installa comme transporteur routier en Cochinchine et ne reprit pied en Europe qu'en 1976.

C'est parce que sa pension était trop modeste que le retraité de la gloire décida alors de « bricoler » dans l'héroïne, grâce aux contacts conservés par son vieil ami Shu Luangpraseuth, un Français d'origine laotienne retiré en Alsace avec ses dix enfants. Et de fait, les comptes bancaires du retraité s'en trouvèrent copieusement garnis.

Si l'honorable « M. Shu » adopte le profil bas de l'oublieux, l'autre complice de Le Gallo, André Trihan, a réponse à tout, principalement aux questions qu'on ne lui pose pas. Lui aussi ancien adjudant en « Indo », il mit à profit sa qualité de pilote pour monter une petite compagnie aérienne, mais affirme s'être essentiellement consacré au commerce des pierres précieuses entre la Nouvelle-Calédonie, la Birmanie, la Thaïlande et l'Europe. Donnant la leçon aux magistrats avec un rare aplomb, Trihan conteste tout : quelles valises à double fond ? Quel compte dans une banque suisse ? Quel mode d'emploi de la morphine base retrouvé dans ses papiers ? Billevesées ! Et l'on aurait tort de mal interpréter la lettre qu'il adressa à son amie thaïlandaise depuis sa cellule de Rome, après avoir été pris avec 500 grammes d'héroïne — *« Je ne faisais jamais ce travail moi-même. Cette fois, pour gagner un peu plus, j'ai tenté ma chance contre mon intuition... »* Un aveu ça ?

« Tout le monde rigole, mais qui dit drogue dit années de prison, ça n'a rien de drôle », soupirera justement Lucien Carrel, cinquante-cinq ans, impliqué dans une autre filière, d'héroïne et de cocaïne, approvisionnant le « presque-tout-Paris ». Le « Gros Lulu » joue les bonasses, s'essaie au moralisme : *« Je n'ai vendu qu'à des gens responsables. Je n'ai jamais vu de seringue, ni cette misère des accros qu'on décrit parfois. Il n'y a pas d'un côté les méchants vendeurs et de l'autre les gentils consommateurs. Mes clients vaquaient tous les jours à leurs respectables occupations avec 2 grammes dans le nez. Ils disent coke, parce que ça fait mieux, c'est champagne, mais c'est de l'héro qu'ils s'enfilent. »*

Epicier de demi-gros

Si Carrel, qui eut des relations avec des responsables de l'OAS puis avec des « barbouzes », en fait des tonnes dans le genre épicier de demi-gros saisi par le vertige, c'est que les évidences sont contre lui. Un train de vie luxueux — propriété à Barbizon, Mercedes 16 soupapes, huit chevaux de courses, *« une ruine ! »*, — une organisation très rodée dans laquelle sa compagne, Maryse Abadie, chimiste de formation, et deux sœurs de celle-ci se partageaint les tâches, un sous-traitant pour les livraisons dans le triangle NAP (Neuilly-Auteuil-Passy), des comptes bancaires internationaux et plusieurs voyages d'approvisionement direct auprès de deux militaires thaïlandais. D'où son envie de « démystifier » : *« Si l'on voulait juger tous ceux qui se shootant dans le jet-set, il faudrait siéger au stade de Gerland. »*

Parmi les seconds rôles, deux figures se sont détachées. Yves Leconte, un passeur repassé, officiellement organisateur de pêches nocturnes aux coquillages dans les lagons et accessoirement propriétaire d'une mine de jade qui, tout en frisant la soixantaine, exploitait son donjuanisme désuet mais tarifé auprès de vieilles « bonnes amies » enveloppées et fortunées. Et puis, cette ancienne employée de bureau, discrète jusqu'à l'effacement, qui, après avoir été condamnée pour *« proxénétisme aggravé »*, effectuait des importations de « poudre » en la dissimulant dans des préservatifs, eux-mêmes fort bien cachés. A qui se fier ?

ROBERT BELLERET

A la cour d'assises de Paris

La « blessure d'amour » de Didier Calmels

Il a tué sa femme qui le trompait. Crime passionnel ordinaire. Mais l'accusé, Didier Calmels, qui comparaît depuis jeudi 8 mars devant la cour d'assises de Paris, l'un des principaux syndics de faillite en France, est aussi une personnalité de la *jet-set*.

Il était riche, pressé et passionné. Il était monté sur ressorts et pesait 73 kilos pour 1,72 mètre. C'était une sorte de *golden boy* adorant les fêtes, sa femme, la Formule 1, l'argent, Port-Grimaud et ses quatre enfants.

On en parle au passé parce que, dans le box des accusés, Didier Calmels n'est plus qu'un zombie qui de temps à autre se raccroche au regard de sa belle-mère, partie civile, assise en face de lui. Son cou flotte dans le col de sa chemise — il a perdu quelques dizaines de livres — et il répète comme pour s'en convaincre des phrases émouvantes de la collection Harlequin : *« Dominique m'a donné beaucoup d'ambition »*, *« Pour elle, j'ai eu envie de réussir »*, *« Tous ceux qui nous connaissaient savaient qu'on étaient destinés à vieillir ensemble. »*

La cour d'assises, jeudi 8 mars, joue à guichets fermés. C'est l'heure où la justice, contrainte et forcée, fouille dans les penderies, soulève les draps, jongle silencieusement avec les millions. Bref, on assiste ici à la lecture publique d'un roman d'amour et d'argent avec épilogue abrupt ou encore, selon le mot d'un confrère, à un procès *« bon crime bon genre »*...

Dominique Calmels n'est plus là pour raconter. Mais Didier, qui fut le plus jeune syndic de France et le patron, avec Gérard Larrousse, d'une écurie de formule 1, évoque leur conte de fées. Il y eut la rencontre à la faculté de droit — elle avait vingt et un ans et lui dix-neuf. Il y eut Dominique, avocate, faisant vivre Didier, aiguillant vers lui des clients. Dominique encore, sachant traiter avec talent les magistrats. Dominique toujours, présente, attentive, belle et réservée : une pygmalion...

Ils firent fortune.

Ce tendre en amour était *« un lion en affaires »*, indique l'un de ses amis. Le dossier Dunlop, c'est lui. *« Beaucoup de travailleurs lui doivent d'avoir conservé leur emploi »*, affirme à la barre des témoins le président du tribunal de commerce de Nanterre.

Durant plus de dix ans, il sera syndic de faillite, cherchant à sauver ce qui pouvait l'être d'entreprises en pleine déconfiture. On l'appelait à la chancellerie, on le consultait à Matignon. Et le soir, c'est tout juste s'il avait le temps de revenir dans son 500 mètres carrés de l'avenue Henri-Martin acquis en 1985 (*« Avec des emprunts, monsieur le président »*). Il lui fallait partir à Imola, à Estoril, à Phoenix, soutenir son pilote et ami Philippe Alliot dans les épreuves de formule 1.

Il vivait à 300 à l'heure. Efficace, précis, ponctuel. Il oubliait sa jeunesse de fils de famille aisée mais abandonné aux bons soins de nourrices puis d'un pensionnat. Il s'offrait l'image d'un bonheur rassurant. Dominique ne lui avait-elle pas « donné » Gautier (douze ans), Pauline (neuf ans) et des jumeaux, Fleur et Martin (cinq ans) ? *« Il était le père adorable de bouts de chou adorables »*, résume adorablement un ami avocat.

Sept mois de cauchemar

Et puis le rêve s'effondre. Le 18 juin 1988, Dominique, trente-neuf ans, rencontre dans une soirée un beau prince charmant, trente-deux ans. Une queue de cheval lui tombe au creux des reins. Elle ne sait pas encore qu'il a une voix douce comme un poème. Ils n'échangent pas un mot. Il la suit dans la rue, s'assoit à côté d'elle dans sa voiture (il ne s'intéresse pas à la formule 1 et ne possède même pas de permis de conduire). Ils prennent *« un dernier verre »* et parlent jusqu'à sept heures du matin.

Il s'appelle Frédéric. Il est graphiste. Ils deviendront amants. Les vacances les séparent et elle reçoit de longues lettres adressées à une soubrette de connivence. Puis des cassettes. Du jour au lendemain, il a quitté sa compagne et sa fille.

Le 30 août, Didier Calmels apprend par sa femme cette liaison. Il cherche ses mots : *« C'était une blessure d'amour, pas une blessure d'amour-propre. Je lui ai dit qu'elle était une femme libre. Je lui ai dit que ce que je n'accepterai jamais, c'était un ménage à trois. J'étais écrasé par cette épreuve. »* A ce point groggy qu'il en parle à ses amis, à sa sœur, à sa belle-mère.

Il demande des conseils. Ses proches lui expliquent : *« Didier, une histoire relationnelle, ce n'est pas comme une affaire. Laisse du temps au temps. »* *« Cet amour, peut-être l'ai-je trop géré »*, admet-il. Il veut reconquérir sa femme, l'entraîne aux Seychelles, à Venise, en Floride voir Dysneyworld avec les enfants, à Port-Grimaud, au Portugal.

Ils vivent sept mois de cauchemar saupoudré de sucre glace. Lui n'arrête pas de se *« reconstruire »* et de se déliter ; elle n'en finit pas de rompre avec Frédéric et de le retrouver. Il se bourre de calmants et commence à boire ; elle désire protéger ses enfants et respirer — *« Elle n'en pouvait plus de savoir que tout le monde était au courant, que chacun donne son avis »*, explique l'une de ses rares amies.

Une poignée de cartouches

Le 28 février 1989, en fin d'après-midi, il provoque une discussion entre lui, sa femme et sa belle-mère. Durant trois heures et demie, dans un salon de l'avenue Henri-Martin, ils se blessent mutuellement. Il sort dîner rapidement dans un restaurant et revient. La conversation reprend mais ils sont seuls cette fois. *« Je lui ai fait des reproches à propos des enfants, sur Gautier qui n'était pas encore couché à 11 heures et demi. Je lui ai dit : je vais me suicider devant toi et tu vas raconter aux enfants pourquoi j'ai fait ça... C'était sûrement une façon de la culpabiliser. »*

Elle le nargue : *« T'es pas capable. »* Il cherche son fusil de chasse dans le *dressing-room*, le monte rapidement et revient, l'arme cassée au creux de son bras, une poignée de cartouches dans la main. Il s'assoit en face d'elle, à un mètre, sur un repose-pied. *« On n'a pas vu le danger, ni l'un ni l'autre. C'était une espèce de chantage, de jeu... »* Il dirige l'arme contre lui. *« Elle m'a dit : « T'as l'air de quoi ? T'as l'air d'un imbécile », ce qui était vrai. »*

Mais il a chargé et fermé le fusil. Et la détente est douce, dangereuse (1,1 kg de pression). Il retourne l'arme vers elle. Dominique, selon Didier Calmels, lui dit alors : *« Si tu veux du courage, je l'ai revu. »* Calmels se lève brusquement, se crispe. *« J'ai oublié que je tenais une arme. »* Du canon part un projectile dont la trajectoire est de dix centimètres au maximum. Dominique Calmels est touchée au thorax. Elle décédera à 2 h 45 du matin au bloc opératoire de la Pitié-Salpêtrière.

Depuis, Frédéric a refait sa vie. Il s'est marié. Didier Calmels, en prison, suit une psychothérapie. Il reste à la cour d'assises à juger ce crime qualifié d'*« homicide aléatoire »* par M. André Jeanjean, président du tribunal de commerce de Nanterre.

Réquisitoire et plaidoiries vendredi 9 mars.

LAURENT GREILSAMER

En fuite depuis trois mois

Les quatre derniers évadés de la prison de Lannemezan ont été arrêtés

MONTPELLIER

de notre correspondant

Les quatre derniers détenus qui s'étaient évadés de la prison de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), le 6 décembre dernier, ont été arrêtés jeudi 8 mars à 13 heures, à Grabels, petite commune proche de Montpellier. Vincent Cuevas, trente-trois ans, Frédéric Boulay, vingt-sept ans, Philippe Fabre, vingt-neuf ans, et Frédéric Inesta, vingt-sept ans, ont été surpris par les policiers alors qu'ils s'apprêtaient à téléphoner depuis une cabine située devant le bureau de poste du village. Trois des hommes ont ouvert le feu sur la trentaine de policiers présents, obligeant ceux-ci à répliquer. Deux évadés ont ainsi été blessés, Frédéric Inestqui a dû être hospitalisé, et Vincent Cuevas, touché superficiellement.

Considérés comme dangereux les quatre hommes, condamnés à des peines allant de seize à vingt ans de réclusion, s'étaient séparés des cinq autres évadés de Lannemezan. Ils s'étaient réfugiés dans la région de Montpellier, où ils devaient commettre plusieurs hold-up, dont un dans une armurerie de Béziers, le 8 décembre 1989, et un autre à la BNP de Nîmes, le 11 décembre. Les policiers du SRPJ de Montpellier, qui avaient réussi à retrouver leur trace dans une résidence de la ville, surveillaient le petit groupe depuis plusieurs jours, attendant le moment propice pour intervenir. Ils avaient même réussi à placer sur leur véhicule un petit émetteur.

Après l'arrestation, les policiers ont trouvé à l'intérieur de l'appartement un véritable arsenal constitué de fusils à canon scié, de mitraillettes, de grenades, de revolvers et de munitions.

JACQUES MONIN

□ **Augmentation de la population pénale.** — La population pénale a progressé, en février, pour le deuxième mois consécutif : au 1er mars, le nombre de détenus (métropole et DOM confondus) était de 47 513, contre 46 612 un mois plus tôt, soit une progression de 1,93 %. Cette progression avait été de 2,62 % en janvier. Au 1er mars, la métropole comptait 45 953 détenus, dont 25 636 condamnés et 20 317 prévenus.

□ **La mort de Saad Saoudi : le sous-brigadier inculpé et écroué.** — Affecté au commissariat de police de La Ciotat, le sous-brigadier Jean-Claude Marin, accusé d'avoir mortellement blessé Saad Saoudi, trente-cinq ans, de plusieurs balles, mardi 6 mars, lors d'un transfèrement judiciaire, a été inculpé, jeudi 8 mars, de coups mortels et écroué à la prison des Baumettes à Marseille. Mme Nicole di Tomaso, juge d'instruction à Marseille, a, en effet, suivi les réquisitions du parquet (*le Monde* du 9 mars) qui avait ouvert une information pour coups mortels et demandé à l'encontre du sous-brigadier Marin un placement sous mandat de dépôt.

Dans la Drôme

Patrick Thomas condamné à seize ans de réclusion criminelle

VALENCE

de notre envoyé spécial

Jugé par la cour d'assises de la Drôme pour le viol et le meurtre de François Gérard, un enfant de neuf ans et demi, commis le 5 février 1986 à Valence (*le Monde* des 8 et 9 mars), Patrick Thomas, vingt-quatre ans, a été condamné, jeudi 8 mars, à seize ans de réclusion criminelle.

La cour et le jury ont répondu *« non »* à la question concernant la volonté homicide, requalifiant ainsi le crime de meurtre en *« coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. Cette appréciation était apparue, dès le premier jour de l'audience, lorsque le président avait demandé à Patrick Thomas s'il était *« responsable »* de la mort de l'enfant, étranglé par le col de sa chemise. Malgré des aveux exprimés peu après son arrestation, le jeune homme affirmait être innocent, mais dans son réquisitoire Mlle Christiane Poli, premier substitut, avait relevé *« des détails troublants »* et *« des présomptions de culpabilité »*, notamment constitués par des concordances très précises entre les aveux et la réalité des faits, avant de demander la réclusion criminelle à perpétuité. La défense de Patrick Thomas, représentée par Mes Yanina Castelli et Malika Barthélémy, avait plaidé *« le doute »* en demandant l'acquittement.

Lors de sa déposition devant la cour le père de la victime, M. Jean-Jacques Gérard, éducateur, tout en reconnaissant avoir été effleuré par le doute, avait notamment déclaré : *« Je n'ai pas de haine, mais il ne faut pas confondre excuser et comprendre. (...) Je pense que Patrick Thomas est bien l'assassin de François, son double assassin »*, avant d'ajouter : *« Il ne pouvait pas être dans l'intention de donner la mort. C'est peut-être pour qu'il* [François] *se taise. (...) Une autre forme de la mort. »*

MAURICE PEYROT

SOCIÉTÉ

L'intégration des immigrés

Suite de la première page

– N'est-il pas un peu artificiel de loger tout le monde à la même enseigne, alors qu'une partie des immigrés rencontrent des difficultés spécifiques et posent des problèmes particuliers ?

– Le fait de mettre en œuvre des politiques communes telles que le droit au logement pour tous ou le soutien scolaire n'interdit pas de moduler les formes d'action. C'est ce que l'on fait, par exemple, en faveur des enfants qui arrivent en France au titre du regroupement familial, ou en direction des mères de famille qui connaissent mal notre langue et nos règles administratives. Certaines communes et associations rémunèrent des écrivains publics. Cependant, les difficultés spécifiques tenant à l'origine géographique sont rares. Ainsi, à l'entrée au collège dans les quartiers où se trouvent concentrées des familles défavorisées, l'absence de maîtrise du français est détectée dans les mêmes proportions chez les petits Français de souche et chez les enfants d'immigrés ; les actions de soutien doivent s'appliquer aux uns et aux autres.

– Tout les immigrés ne sont pas perçus de la même manière par les Français. Où en est aujourd'hui l'intégration des différentes communautés ?

– La réussite de l'intégration d'une communauté suppose la rencontre de deux volontés : celle de cette communauté et celle de la société d'accueil. On peut considérer que l'intégration des Italiens, des Polonais, des Espagnols et même des Portugais – arrivés à une date plus récente – est quasiment faite pour ceux qui la souhaitaient. Celle de la majorité des Maghrébins installés depuis plus de quinze ans et, surtout, de leurs enfants nés en France est généralement voulue par les intéressés, mais rencontre plus d'obstacles et suscite malheureusement parfois des réactions plus vives de la part de certains Français.

» La volonté d'intégration est moins évidente pour deux autres groupes de population. D'une part, les Africains venus des pays situés au sud du Sahara, qui vivent dans des conditions difficiles, soit en groupes d'hommes assez fermés, très liés à leurs villages d'origine, soit en familles, mais des familles secouées par des conflits souvent violents. Tous ces Africains ne savent pas s'ils pourront, et même s'ils voudront, retourner un jour dans leur pays de naissance. L'autre groupe est celui des personnes en provenance de l'Est asiatique, qui ont moins de difficultés quotidiennes, mais qui ont tendance à rester très groupées dans quelques quartiers ou, en tout cas, à cultiver fortement leurs particularismes. A ce propos, je ne pense pas que notre politique d'accueil des réfugiés du Sud-Est asiatique soit à la hauteur du problème.

Pas d'alternatives sommaires

– Les Africains et les Asiatiques sont-ils appelés à se franciser progressivement, comme hier les Italiens et les Polonais, ou faut-il inventer un autre modèle d'intégration, tenant compte des différences culturelles ?

– Il n'y a jamais eu dans le passé un « modèle d'intégration » appliqué aisément et que l'on pourrait transposer mécaniquement. L'intégration sociale est le résultat d'une rencontre favorable entre de multiples groupes humains. Il faut, d'une part, une société « accueillante », et en tout cas tolérante, qui a résolu elle-même ses grands problèmes par la croissance et par le consensus sur un système de valeurs communes touchant à l'essentiel, et, d'autre part, des groupes issus de l'immigration qui, tout en conservant un attachement à leur culture d'origine, imaginent un avenir pour leurs enfants dans notre pays, savent qu'ils y seront reconnus et qu'ils acquerront la nationalité française. Tous les Français de souche sont eux-mêmes fiers de leurs particularismes. Pourquoi en irait-il différemment des étrangers et de leurs descendants ? Ils peuvent exprimer leur identité. On en a un exemple récent avec la création de « mutuelles de communautés issues de l'émigration » rendue possible grâce à une réforme du code de la mutualité de 1985. De même, la loi d'octobre 1981 a ouvert le domaine associatif aux étrangers, ce qui permet à de très nombreuses associations de prendre des initiatives culturelles conciliant identité et intégration.

– Pour dire les choses clairement, ce qu'on propose aux immigrés, c'est une assimilation progressive...

– L'intégration est une assimilation qui respecte les apports originaux d'autrui et en fait même une source d'enrichissement pour notre pays dans tous les domaines de la pensée, des arts, de la musique, voire de la gastronomie ou de la mode.

– Tous les immigrés ne veulent pas forcément s'intégrer à la société française... Diriez-vous, comme M. Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, qu'ils doivent choisir entre l'intégration – devant conduire à la naturalisation – et le retour au pays, assorti d'une indemnité ?

– Je dirais d'abord que les immigrés que l'on a fait venir quand nos entreprises avaient besoin de leur force de travail, on ne peut pas les renvoyer brutalement chez eux, même avec une allocation, le jour où l'on estime qu'ils ne sont plus nécessaires. Il est évident que des étrangers viennent en France pour fuir une répression étatique ou religieuse, ou pour échapper à la guerre, à la misère et à la faim ; d'autres veulent relever le défi de faire vivre leur famille restée au pays. Ils acceptent des conditions de vie très pénibles. Les uns et les autres ne sont pas toujours en mesure de décider de rester ou de ne pas rester en France. Ils gardent longtemps l'espoir du retour. On ne règle pas leurs problèmes par des alternatives sommaires. Pour ceux qui aimeraient revenir un jour chez eux, il faut une politique concertée avec les pays d'origine qui tienne compte de chaque cas et qui mette en œuvre des actions de formation, de coopération technique et de financement adapté. On peut imaginer ainsi que, dans le cadre d'accords bilatéraux, des retours d'hommes capables d'apporter une compétence à leur village, ou proches de la retraite, soient compensés par des entrées strictement contrôlées.

Neuf « sages »

Le Haut Conseil à l'intégration, dont le secrétariat est assuré par M. Hubert Prevot, compte neuf membres : Mme Marie-Thérèse Join-Lambert, ancienne conseillère sociale de M. Michel Rocard à Matignon ; MM. Jean-Pierre Delalande, député RPR du Val-d'Oise ; André Diligent, maire (CDS) de Roubaix ; Philippe Farine, conseiller municipal socialiste de Paris ; Stéphane Hessel, ambassadeur de France ; Anicet Le Pors, ancien ministre communiste ; Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat ; Georges Morin, chargé au Parti socialiste des relations avec les Français originaires du Maghreb ; et Jacques Voisard, président du comité de décentralisation.

Les neuf « sages » devaient choisir un président parmi eux, vendredi 9 mars, avant d'être reçus par le premier ministre. Leur mandat est de trois ans, renouvelable une fois.

Une déconcentration géographique

– L'intégration est-elle compatible avec une concentration géographique des immigrés ?

– Certains maires, qu'on ne peut vraiment pas soupçonner de xénophobie, disent : « Attention, il devient difficile de gérer de grands ensembles où il n'y aura bientôt plus que des étrangers ou des personnes d'origine étrangère. » Ces maires constatent, en effet, que la population française de souche a tendance à quitter de tels quartiers dès qu'elle le peut. Or la première condition de l'intégration, c'est la cohabitation, dans le quartier, comme dans l'entreprise, entre Français et immigrés. Là où il n'y a plus que des immigrés, l'intégration devient difficile. Elle n'est pas beaucoup plus facile là où les familles immigrées ne cohabitent qu'avec des familles françaises qui sont entrées dans ces HLM en pensant que ce serait une étape et qui ne peuvent plus les quitter faute de revenus suffisants.



M. Hubert Prévot secrétaire général à l'intégration

– L'attitude du maire de Montfermeil, qui juge excessive la présence d'immigrés dans sa commune, vous paraît donc justifiée ?

– Absolument pas. Il est impossible de tolérer les initiatives de tel ou tel maire, qui se met en marge des lois. Par contre, je me refuse à jeter la pierre à ceux qui crient casse-cou et vont jusqu'à laisser des logements vacants plutôt que d'accentuer une présence étrangère déjà très forte dans un quartier. Si la décentralisation a donné des pouvoirs aux maires, en matière d'urbanisme ou d'école, elle ne leur a pas donné les moyens d'affronter des situations d'exception en raison du faible rendement des impôts locaux dans les zones d'habitat modeste et des règles de calcul de la dotation globale de fonctionnement...

– Pour une répartition plus harmonieuse, ne faut-il pas obliger certaines communes, qui ont fermé leurs portes aux immigrés, à en accueillir davantage ?

– L'Etat a des moyens d'action considérables puisque c'est lui qui finance le logement social et que les préfets ont des droits de réservation liés à certains financements. Le préfet doit pouvoir négocier avec les municipalités de son département pour faciliter le desserrement d'un foyer ou d'une cité grâce à la réalisation de programmes de logements sociaux. Dans le cadre des plans départementaux pour le logement des défavorisés, il peut apporter des compensations aux communes qui contribuent à la résolution de problèmes graves. Il doit aussi coordonner l'action de tous les services publics et de très nombreux partenaires privés ou associatifs autour de la rénovation d'un quartier et de la mise sur pied d'un accompagnement social. Les contrats de ville ou d'agglomération permettent de chercher des solutions dans un cadre plus large que celui du quartier, qu'il soit communal ou s'il le faut intercommunal. Si, en fin de compte, des municipalités se refusent à prendre toute part à l'œuvre d'intérêt général de suppression des ghettos, il faudra que l'Etat tape du poing sur la table.

– Quelles autres initiatives vous paraissent-elles souhaitables pour améliorer le climat dans certains quartiers ?

– Il y a eu des opérations réussies dans des quartiers où l'action publique était réputée désespérée ; beaucoup de choses sont en train de se faire, grâce aux contrats conclus pour le développement social urbain, et à la relance des zones d'éducation prioritaire. Je pense qu'il faudrait développer en priorité l'« accompagnement social » dans les quartiers, avec des travailleurs sociaux, des animateurs, des « médiateurs » et aussi la participation de certains jeunes de familles immigrées. Pourquoi ne pas prévoir des locaux, un statut et une petite rémunération pour ces nombreux jeunes qui peuvent jouer un rôle important, s'ils sont bien épaulés par des aînés expérimentés, dans la rénovation des logements et des espaces collectifs, dans leur entretien, dans la formation des résidents aux disciplines de la vie urbaine, dans l'organisation de certaines activités sportives et culturelles, etc. ? Le climat s'améliore là où les gens voient que l'on s'occupe d'eux, et qu'ils sont eux-mêmes appelés à être des acteurs du changement.

Ajuster la carte scolaire

– L'école est considérée comme le lieu d'intégration par excellence. Que préconisez-vous dans ce domaine ?

– Un objectif central est d'éviter la concentration des enfants d'immigrés dans les mêmes classes, de la maternelle au collège. Même si les équipes éducatives sont très motivées, ce que j'ai pu constater, l'enfant d'immigré qui ne peut pas avoir de camarade ou d'ami français d'origine perdra bien des chances de comprendre notre pays dans sa réalité quotidienne. Il faudrait peut-être ajuster la carte scolaire pour qu'un établissement scolaire ne corresponde pas à un seul groupe d'immeubles où se trouve une forte concentration de familles immigrées. En tout état de cause, il faut intensifier les efforts de tous les partenaires publics et associatifs autour des équipes éducatives de ces écoles et de ces collèges, pour arriver à ce que les parents français de souche désirent, un jour, que leurs enfants fréquentent ces établissements en raison de la qualité de leurs cours, de leurs activités sportives ou culturelles et de leurs résultats scolaires. Il faut aussi faire mieux connaître et mettre en valeur l'histoire et les cultures d'origine des populations immigrées.

– Le premier ministre a dit, plus d'une fois, que l'intégration des immigrés suppose une maîtrise des flux migratoires. Peut-on sérieusement parler aujourd'hui d'une maîtrise des entrées et de l'installation des étrangers en France ?

– Notre pays, comme ses voisins, doit faire face à un certain flot d'entrées. Avec le retour à la croissance en Europe de l'Ouest et l'aggravation de la misère, voire de la pression sociale ou religieuse dans nombre de pays du Sud, des hommes et des femmes sont prêts à tout faire pour pénétrer en Suisse, en RFA ou en France. On ne peut résoudre cette question par la multiplication des gendarmes le long de nos frontières. Il faut agir en amont, auprès des pays d'origine, pour les aider à se développer, et en aval, chez nous, pour sanctionner les profiteurs du travail clandestin. Le gouvernement a pris des dispositions pour contrôler ces flux et notamment pour accélérer l'examen de la situation de tous les demandeurs d'asile et renvoyer ceux, très nombreux, qui ne subissent aucune menace et qui ont épuisé toutes les voies de recours que la France s'honore de mettre à leur disposition pour protéger les réfugiés. Il serait difficile d'éviter le découragement de ceux qui, ayant fait des efforts considérables pour résoudre des problèmes d'intégration, verraient ces résultats remis en question par un afflux inopiné de nouveaux migrants. La maîtrise des flux est donc une nécessité. Mais on ne peut exclure que l'Europe aura un jour à tenir compte des pressions que les déséquilibres démographiques et économiques mondiaux exerceront sur elle. »

Propos recueillis par
ROBERT SOLÉ

EN BREF

□ **M. Rocard prône la concertation avec la société civile au sujet des fichiers des RG.** – Le premier ministre a déclaré, jeudi 8 mars, qu'il a demandé aux ministres de l'intérieur et de la défense d'engager une concertation avec les représentants de la société civile, afin de préparer de nouveaux textes sur les fichiers des renseignements généraux. Signataires des décrets qui avaient été annulés, le 4 mars, par le premier ministre, MM. Joxe et Chevènement établiront cette concertation dans le cadre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

□ **Les Etats-Unis vont coopérer à un projet soviétique de radioastronomie spatiale.** – Les Etats-Unis vont participer à un projet soviétique – baptisé « Radioastron » – d'étude de formations galactiques, à l'aide d'un radiotélescope qui devrait être déployé dans l'espace par l'URSS vers le milieu des années 90, a annoncé jeudi 8 mars le vice-président américain, M. Dan Quayle. Le radiotélescope spatial soviétique opérera en liaison avec les radiotélescopes américains basés sur Terre. Une participation américaine au projet Radioastron, présenté par l'Académie soviétique des sciences, avait été demandée par l'académicien Andréï Sakharov juste avant sa mort, en décembre 1989, ont précisé les Américains. – *(AFP.)*

ENVIRONNEMENT

Réunie à La Haye les 7 et 8 mars

La conférence sur la mer du Nord a donné lieu à des discussions sévères entre les pays riverains

La conférence sur la protection de la mer du Nord, qui s'est tenue les 7 et 8 mars à La Haye (1) a été dominée par le refus des Britanniques de cesser d'incinérer et d'immerger leurs déchets à la même date que leurs partenaires. Ainsi, Londres ne mettra fin à l'émission des résidus incriminés *(doping)* que d'ici à la mi-1993, alors que les huit autres pays riverains de la mer du Nord affirment ne plus avoir recours à cette pratique depuis sept ans. De même, les boues d'égouts provenant des usines d'épuration britanniques pourront être déversées en mer du Nord jusqu'en 1998 au plus tard, soit une dérogation de huit ans par rapport au calendrier adopté officiellement par les Etats du continent. Enfin, le Royaume-Uni a refusé de souscrire à l'interdiction du rejet au large et à l'entassement dans le sous-sol marin des déchets radioactifs. Mais M. Patton, ministre britannique de l'environnement, a accepté que... son refus soit mentionné noir sur blanc dans la déclaration finale de la conférence.

AMSTERDAM
de notre correspondant

« Sans les Britanniques, nous aurions pu aller plus loin », a constaté le ministre suédois de l'environnement. Cette attitude peu flexible a été une grande déception, a résumé Mme May-Weggen, présidente de la conférence.

A Londres, il y a trois ans, il avait été convenu de réduire de moitié les apports par les fleuves et les estuaires de substances persistantes et funestes. Mais celles-ci n'avaient pas été définies. Cette liste – une liste de trente-trois substances *« prioritaires dangereuses »* – a été établie et leurs émissions devraient diminuer de *« 50% ou plus »* d'ici à 1995 (par rapport à 1985), aussi bien dans les cours d'eau que dans l'air. Sur ce dernier point, la France et la Grande-Bretagne ont abandonné leurs réserves initiales.

Autre nouveauté : quatre agents polluants considérés comme les plus nocifs, le cadmium, le mercure, le plomb et les dioxines sont soumis à un objectif de réduction plus ambitieux : *« 70 % ou davantage »* d'ici à 1995 (1985 comme année de référence). Enfin, les PCB – que l'on trouve notamment dans les condensateurs et les transformateurs électriques – doivent être *« éliminés et détruits »* d'une manière ne portant pas atteinte à l'environnement, d'ici à *« 1999 au plus tard »*. La France et la Grande-Bretagne proposaient 2005 comme année-butoir, alors que les pays scandinaves étaient partisans de 1995.

En revanche, la conférence a pris des engagements plus vagues en ce qui concerne les pesticides et les éléments nocifs (contenant des phosphates ou des fertilisants agricoles), deux facteurs importants de la dégradation des microsystèmes de la mer du Nord.

Les Etats signataires ambitionnent seulement *« une réduction substantielle »* de l'utilisation des pesticides dans les deux années à venir et *« accorderont une attention particulière »* à dix-huit produits dont l'usage doit être *« strictement limité ou banni »*.

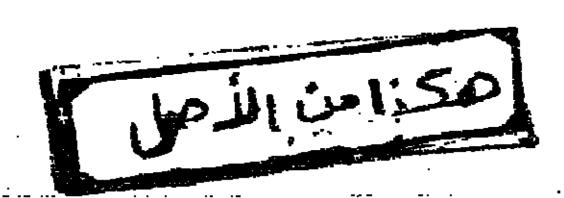
Quant aux éléments nutritifs, les rejets des usines de traitement des eaux ou des industries ne sont pas interdits. En outre, la réglementation de l'usage des fertilisants agricoles a été renvoyée à une conférence extraordinaire des ministres de l'agriculture, qui devrait se réunir au Danemark au début de 1993.

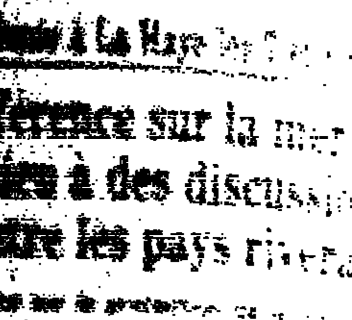
A en juger par la diversité des appréciations qu'ils ont portées sur leurs travaux, les ministres ne savent pas très bien quel bilan tirer de cette conférence, qui s'est tenue dans une ambiance électrique et qui a donné lieu, selon l'expression consacrée, à des négociations *« sévères »*. *« Nous sommes allés plus loin qu'à Londres »*, a estimé la présidente de la réunion. *« Des progrès significatifs ont été effectués »*, a avancé le représentant de la CEE. Mais, selon le ministre danois, *« un petit pas en avant »* a seul été accompli. Dans la délégation française, on parlait simplement d'un *« compromis représentant une base pour l'avenir »*.

CHRISTIAN CHARTIER

(1) Ont participé à cette conférence les pays suivants : la Belgique, le Danemark, la France, la Norvège, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse (pour la première fois). Plusieurs autres pays ont été admis en qualité d'observateurs, dont la RDA et la Tchécoslovaquie.

□ **Levée de boucliers contre l'autoroute du Lot.** – Le vulcanologue Haroun Tazieff, le commandant Jacques-Yves Cousteau, le cinéaste Louis Malle, le chorégraphe Maurice Béjart, la romancière Françoise Sagan et une soixantaine d'autres personnalités ayant des attaches ou des résidences secondaires dans le Lot figurent parmi les seize mille signataires d'une pétition s'opposant à la construction d'une autoroute entre Brive (Corrèze) et Montauban (Tarn-et-Garonne). Les habitants et les résidents secondaires préféreraient que la Nationale 20 soit doublée et devienne une voie rapide deux fois deux voies comme l'Etat est en train de le faire sur la partie nord de la liaison Paris-Toulouse entre Châteauroux et Brive.







Les monnaies officielles
des XVIes JEUX OLYMPIQUES D'HIVER
d'Albertville et de la Savoie



UNE COLLECTION PRESTIGIEUSE DE 10 PIÈCES EN OR OU EN ARGENT

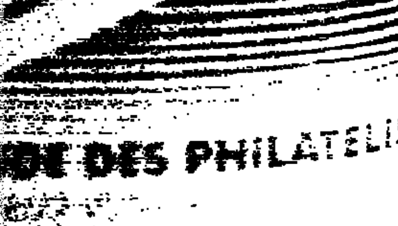
(4 pièces émises, 6 pièces à émettre)













Réalisant des œuvres d'art originales en métal précieux, la Monnaie de Paris crée un véritable trésor qui sera un témoignage prestigieux des XVIes Jeux Olympiques d'Hiver d'Albertville et de la Savoie.

Les 9 premières pièces représentent chacune une discipline olympique : ski de descente, patinage artistique, patinage de vitesse, bobsleigh, ski acrobatique, slalom, hockey sur glace, ski de fond, saut à ski. La dixième pièce, frappée uniquement en OR, sera à l'effigie de Pierre de Coubertin.

Pour mettre en valeur cette collection, un coffret luxueux est offert aux acquéreurs des 3e et 4e pièces.
Tirage limité à 30 000 exemplaires pour chaque pièce en OR, 300 000 pour chaque pièce en ARGENT.

Les 4 premières pièces de la série (les suivantes paraîtront 2 par 2 tous les 6 mois) sont émises en OR au prix de 3 000 F et en ARGENT au prix de 250 F.

CBA - LA CRÉATHÈQUE

Les pièces sont disponibles :
à la Monnaie de Paris : Galerie de vente, 2, rue Guénégaud, PARIS 6e,
ou Voie Romaine, PESSAC (Gironde),
dans les agences du Crédit Lyonnais,
à La Poste, dans tous les bureaux,
à la Trésorerie Générale au chef-lieu de chaque département,
chez les distributeurs agréés.
Vente par correspondance :
Monnaie de Paris, 11, quai de Conti. PARIS 6e.
Minitel : 36 14 code MODEPA.

Pour recevoir notre dépliant
sur les premières pièces olympiques
Veuillez retourner ce coupon-réponse à
LA MONNAIE DE PARIS
11, quai de Conti, 75270 PARIS Cedex 06

- ✂

NOM ____________________
PRÉNOM ____________________
ADRESSE ____________________
VILLE ____________________
CODE POSTAL |_|_|_|_|_|

LMO

SOCIÉTÉ

La célébration à Paris de la Journée internationale

L'Elysée au féminin

Petits fours et buffet campagnard, jeudi soir 8 mars à Paris, pour célébrer la quatre-vingtième Journée internationale des femmes. Côté jardin, le président de la République, qui souhaitait donner *« le maximum d'éclat »* à cette journée, avait invité à l'Elysée plusieurs centaines de représentantes des « forces vives » féminines : inspecteur de police, secrétaire, pompier, écrivain, militaire... *« Il reste encore beaucoup de 8 mars à célébrer,* a ainsi affirmé M. Mitterrand devant son auditoire. *Je m'efforce de faire modifier notre législation, mais ce sont nos mœurs, nos habitudes de pensée et de vie qui sont en cause. »*

En présence de nombreuses personnalités du monde des arts (de la chanteuse Elie Medeiros à la comédienne Madeleine Renaud), des médias (de Michèle Cotta à Eve Ruggieri) et de la politique (de Michèle André, secrétaire d'Etat chargé des droits de la femme à Doïna Cornea, opposante roumaine), le chef de l'Etat a fait allusion, dans une boutade, à sa propre succession : *« Une femme à l'Elysée ? Ca serait très bien,* a-t-il affirmé, *si je peux vous donner un coup de main, je le ferai... Mais je ne veux pas désespérer les hommes qui attendent ! »*

Côté cour, quatre cents « copines » du collectif féministe, qui regroupe dix-huit associations, se sont également retrouvées à Montparnasse pour *« fêter ça »*. Heureuses de se revoir après trois ans d'absence sur le pavé parisien, les manifestantes ont commencé par brûler, en effigie, quelques-uns de leurs vieux démons masculins : patron, policier, proxénète, avant de défiler joyeusement en direction de Saint-Germain-des-Prés.

« Non au pouvoir des hommes »

Outre les traditionnelles pancartes disant *« Non au pouvoir des hommes »*, le mouvement s'était, cette fois-ci, placé sous le signe de *« la solidarité avec les femmes d'ailleurs »*. Du mouvement de libération des femmes noires aux militantes turques, kurdes, iraniennes ou maghrébines, de nombreuses communautés immigrées s'étaient en effet jointes au cortège, avant de se retrouver, autour d'un buffet campagnards, à la Maison des femmes de Paris.

Les femmes étrangères étaient également à l'honneur, dans l'après-midi, à l'occasion du colloque organisé à la Sorbonne, par l'Alliance des femmes pour la démocratisation, présidée par Antoinette Fouque. Douze *« femmes exceptionnelles »* dont Doïna Cornea, et Elena Bonner, veuve d'Andreï Sakharov, Prix Nobel de la paix, se sont vu remettre le trophée de l'Alliance des femmes des mains, notamment, de Mmes Danielle Mitterrand et Simone Veil.

M. Michel Rocard est intervenu, lors de ce colloque, pour se féliciter de ce *« foisonnement d'initiatives »* qui témoigne, selon le premier ministre, d'*« un mouvement social profond. » « Les problèmes des femmes ne se réduisent pas,* a affirmé M. Rocard, *à ceux d'une catégorie sociale : ils sont ceux de la société tout entière ».*

Parmi les autres initiatives prises lors de cette journée symbolique, M. Paul Quilès, ministre des postes et télécommunications, a annoncé plusieurs mesures en faveur des cent quatre-vingt-treize mille femmes, de son administration. Une *« structure »* doit être ainsi créée auprès du ministère de tutelle pour *« s'assurer de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes »* et veiller à la promotion des femmes qui représentent 43 % des effectifs des PTT.

Par ailleurs, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du Parti socialiste, s'est engagé à *« faire apliquer le quota de 30 % de femmes dans les instances dirigeantes du PS et dans les candidatures aux diverses élections ».* Mme Yvette Roudy, secrétaire nationale du PS chargée des droits des femmes, a, pour sa part, rendu publiques les treize propositions contenues dans son rapport sur l'égalité professionnelle en France (*le Monde* du 9 mars), évaluant les effets de la loi adoptée en 1983.

VALERIE DEVILLECHABROLLE

SCIENCES

Une première mondiale

Naissance imminente d'un cheval-éprouvette

Un groupe de chercheurs français de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) a, pour la première fois au monde, réussi une fécondation *in vitro* dans l'espèce équine. Publié dans les *Compte-rendus de l'Académie des siences* (1), ce travail ouvre d'importantes perspectives dans la maîtrise de la reproduction chez les chevaux.

La technique développée par les chercheurs de la station INRA de Nouzilly (Indre-et-Loire) n'est pas sans rappeler celle mise en œuvre dans l'espèce humaine. Il s'agit dans un premier temps de prélever, par ponction, un ovocyte chez une jument soumise au préalable à un traitement inducteur et dont on sait grâce à des échographies quotidiennes qu'elle est en phase préovulatoire. Après la ponction, réalisée sous anesthésie locale, l'ovocyte est placé dans un milieu de culture à base de sérum de veau fœtal, puis mis en incubation. On récupère dans le même temps le sperme d'un cheval, sperme auquel on fait subir une série de manipulations physico-chimiques qui, en modifiant la structure des spermatozoïdes, les dote, *in vitro*, d'un pouvoir fécondant.

Deux jours après la fécondation, l'embryon équin est placé, par voie chirurgicale, et toujours sous anesthésie locale, dans le corps de la jument. L'embryon de cheval ne s'implantant naturellement que six jours et demi après sa fécondation dans la muqueuse utérine et les chercheurs de l'INRA ne parvenant pas – encore – à cultiver ces embryons plus de quarante-huit heures, l'implantation doit être faite dans l'oviducte et non dans l'utérus de l'animal.

Sponsor

Après huit tentatives, l'équipe que dirige à Nouzilly M. Eric Palmer a réussi une fécondation *in vitro* puis une implantation chez une jument poney welsh. La naissance de l'animal, dont on ne connaît pas encore le sexe, est prévue pour le mois de juin.

Cette première ouvre de larges et importantes perspectives dans la maîtrise de la reproduction des chevaux où l'essentiel des travaux porte actuellement sur le transfert d'embryons chez des juments porteuses (*le Monde* du 30 janvier 1988 et du 11 janvier 1990). Elle offre notamment une nouvelle possibilité de sélection des animaux de compétition et permet d'envisager la création (par clonage ou segmentation) à partir d'un même embryon, de plusieurs animaux au patrimoine génétique identique.

Curieusement, le premier « cheval-éprouvette » du monde n'a pas encore de nom. Soucieux pendant plusieurs mois de ne pas donner de publicité à leurs résultats, les chercheurs de l'INRA avouent aujourd'hui, sans fard, qu'ils sont en quête d'un sponsor, qui, en donnant son nom à l'animal, permettrait à ses créateurs de poursuivre et de développer leurs travaux.

JEAN-YVES NAU

(1) « Gestation après fécondation *in vitro* dans l'espèce équine ». Eric Palmer, Michèle Magistrini, Jacqueline Bezard et Guy Duchamp. *Compte-rendu de l'Académie des sciences* (T-310, série III, p. 71-74, 1990).

SPORTS

CYCLISME : Paris-Nice

Le nouveau capital d'Ekimov

Paris-Nice est la course des innovations. Autrefois, elle avait accueilli le Polonais Szurkowski dans le cadre de la première épreuve open – une formule dont le Tour de France allait plus tard s'inspirer, – et cet amateur de talent s'était permis de rivaliser avec Eddy Merckx lors des arrivées au sprint. Aujourd'hui, elle ouvre ses portes à Viatcheslav Ekimov, le jeune prodige du cyclisme soviétique, qui effectue ainsi ses véritables débuts en France.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Détenteur du record de l'heure amateur – 49,672 kilomètres – et champion du monde de poursuite à deux reprises, le plus doué des rouleurs de sa génération ne semblait pas prédestiné au professionnalisme. Il n'imaginait surtout pas qu'il affronterait un jour l'élite des routiers occidentaux sur les rives de la Côte d'Azur. Mais les événements qui ont bouleversé les pays de l'Est ont aussi remis en question les idéologies sportives et accéléré l'exode de leurs athlètes vers l'Europe de l'Ouest. Les coureurs soviétiques avaient d'ailleurs donné le signal de la migration en rejoignant massivement les rangs de l'équipe italienne Alfa-Lum. Une affectation qui vaut à Konitchev, deuxième du championnat du monde 1989, de percevoir un salaire de capitaliste et de rouler en Alfa-Roméo.

De son côté, Ekimov a choisi les groupe des néerlandais Panasonic, ou plus exactement c'est son entraîneur, Alexander Kouznetsov, qui a choisi pour lui. *« Viatcheslav passe de la piste à la route,* explique ce professeur de cyclisme avisé, *et il trouvera un directeur sportif de bon conseil en Peter Post, qui fut à la fois un grand pistard et un excellent routier. De plus, il sera placé dans des conditions idéales pour apprendre son métier. »*

Des problèmes d'adaptation

Montant de la transaction : 500 000 dollars, soit environ 3 millions de nos francs. Le plus gros contrat – un contrat d'un an – jamais signé par un néo-pro. Ekimov n'a pas eu à souffrir du dépaysement. Au sein de l'équipe Panasonic, il retrouve l'Allemand de l'Est Olaf Ludwig, champion olympique à Séoul, et il est l'hôte d'une famille soviétique à Drongen, près de Gand, son nouveau lieu de résidence.

Le problème de l'adaptation étant réglé, on attendait au virage le spécialiste de l'exercice contre la montre, d'autant que Paris débutait par un prologue de 7 kilomètres, de la place Voltaire à la place d'Italie. Or, dans ce test initial, l'élève de Kouznetsov a relativement déçu, puisqu'il n'a pris que la douzième place, à 25 secondes de Francis Moreau. Il n'a pas osé avouer immédiatement qu'il souffrait d'un mal de gorge des plus inopportuns, de peur qu'on lui reproche de chercher de mauvaises excuses. Mais il a recouvré son tonus en traversant sous le soleil les monts du Beaujolais ; il s'est affirmé le numéro un de sa formation mercredi 7 mars, au cours de la « spéciale » chronométrée de Saint-Etienne, et l'on croit deviner qu'il ajoute à ses qualités de rouleur de solides dispositions de grimpeur. Pour l'instant, le Soviétique est encore en « rodage » : jeudi 8 mars, à l'issue de la cinquième étape courue entre Vergèze et Marseille, il occupait seulement la quarante et unième place du classement général.

« Ekimov est une synthèse de LeMond et de Roche », affirme Raphaël Geminiani. Il y a peut-être également un peu de Jacques Anquetil chez ce garçon au visage d'enfant. A l'image du Normand, en tout cas, il s'est découvert une passion pour l'astronomie. Ne dit-on pas que la contemplation des étoiles incite à la méditation, à la sérénité, à la sagesse.

JACQUES AUGENDRE

Les résultats

BASKET-BALL

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS
(Poule finale, quatrième tour retour)

A Salonique (Grèce), jeudi 8 mars : Aris Salonique b. CSP Limoges, 89-79.

Classement. – 1. Barcelone, 20 points ; 2. Jugoplastika Split et Limoges, 19 ; 4. Aris Salonique, 18.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Finale retour)

A Grenoble, jeudi 8 mars : Rouen bat *Grenoble, 5-1. Rouen, déjà victorieux au match aller (8-5) est sacré champion de France.

PATINAGE ARTISTIQUE

CHAMPIONNATS DU MONDE
à Halifax (Canada)

Messieurs (classement final). – 1. Kurt Browning (Can.) ; 2. Victor Petrenko (URSS) ; 3. Christopher Bowman (E-U).

HANDBALL

CHAMPIONNAT DU MONDE
(messieurs)
en Tchécoslovaquie

L'équipe de France de handball a battu celle de Corée du Sud (31-24), jeudi 8 mars, à Ostrava (Tchécoslovaquie) dans le cadre du championnat du monde masculin. En cas de victoire contre l'Islande, samedi 10 mars, à Prague, elle gagnera son billet pour les Jeux olympiques de 1992 à Barcelone.

CYCLISME

PARIS-NICE
(Cinquième étape)

L'Italien Adriano Baffi a remporté au sprint la cinquième étape de la course cycliste Paris-Nice, disputée jeudi 8 mars entre Vergèze et Marseille. Il s'est imposé devant un peloton comprenant notamment l'Irlandais Stephen Roche, qui reste en tête du classement général.

FOOTBALL

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS EN ALGÉRIE

L'Algérie, qui a battu l'Egypte (2-0), et le Nigéria, vainqueur de la Côte-d'Ivoire (1-0), se sont qualifiés, jeudi 8 mars, pour les demi-finales de la dix-septième Coupe d'Afrique des nations disputée jusqu'au 16 mars en Algérie.

CARNET DU Monde

Décès

– M. Pierre Bensimon,
Ses enfants
Et petits-enfants,
Les familles Zéraffa, Timsit, Aboulker, Ayache,
ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

Germaine ABENDANAN,
née Zéraffa,

le 7 mars 1990.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 9 mars.

– Aix-en-Provence.

Mme Bernard Asselin de Williencourt,
née Anne Six,
Ses enfants
Et petits-enfants,
Parents
Et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Bernard
ASSELIN de WILLIENCOURT,

Les obsèques religieuses auront lieu le samedi 10 mars 1990, à 10 heures, en l'église de Fuveau (Bouches-du-Rhône).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Verberie. Dieppe. Marseille. Paris.

Mme Claude Dassonville,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean-Pierre Breton,
M. et Mme Eric Folch,
M. et Mme Yves Lebert,
ses enfants,
Olivier, Claire et Laure Breton,
Marie-Amélia, Constance et Xavier Folch,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Claude DASSONVILLE,

survenu le 6 mars 1990, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 10 mars 1990, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Verberie (Oise), suivie de l'inhumation à Pierrefonds.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jan Pierre Delaville et Annie,
ses enfants,
Florence Pignon et Jean-Louis,
Fabrissa et Jordane Delaville,
ses petits-enfants,
Les familles Deshayes, Mons-Lortal, Thévenin et Roy,
ont la douleur de faire part du décès de

Françoise DELAVILLE,
née Meersseman,

survenu le 4 mars 1990, à Paris-14e, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, vendredi 9 mars, à Arpajon (Essonne).

15, rue Henri-Cardinaud,
94000 Créteil.
18, rue Fourcroy,
75017 Paris.

– M. et Mme Hervé Du Buit
et leur fille,
M. et Mme Henri Du Buit
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Quilfen
et leurs enfants,
Mlles Françoise et Germaine Du Buit,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

André DU BUIT,

survenu le 16 février 1990, dans sa quatre-vingtième année.

Kerangoff,
29280 Plouzané.

– Le président
Et le personnel de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA),
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Lucien MALAVARD,
membre de l'Institut,
président du Haut Conseil scientifique
et ancien président
du conseil d'administration
de l'ONERA,

survenu le 2 mars 1990.

Ils rappellent qu'une messe sera célébrée le jeudi 15 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

(Le Monde du 7 mars.)

– Lyon. Saint-Etienne. Grenoble. Le Grand-Lemps (Isère).

Mme Marcelle Mezin,
Mme Fernande Gouyon
et sa fille,
Mme et M. Robert Boivin
et leurs enfants,
Mme Pierre Mezin
et ses enfants,
Mme et M. Serge Kampf
et leurs enfants,
Mlle Antonia Mezin,
Les familles Mezin, Lacroix, Peyronnet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joannès MEZIN,
ancien président
de l'Association des maquisards
et résistants républicains,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 7 mars 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'absoute aura lieu à l'hôpital Saint-Luc, Lyon-7e, le samedi 10 mars, à 9 h 45.

Condoléances sur registre.

La messe de funérailles aura lieu en l'église du Grand-Lemps (Isère), ce même jour à 14 h 30.

– Alfredo Arias,
directeur du Centre dramatique national d'Aubervilliers,
Ses amis comédiens,
Le personnel du Théâtre d'Aubervilliers,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alain SALOMON,
comédien,

survenu le dimanche 4 mars 1990, à Paris.

Selon ses dernières volontés, son corps sera incinéré au crématorium du Père-Lachaise, à Paris, le lundi 12 mars, à 15 h 30.

(Le Monde du 7 mars 1990.)

– Jacques et Irène Polacco,
Jacques, Michel et Denis Polacco,
ses frère, belle-sœur et fils,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Etienne POLACCO,
croix de guerre,
officier de la Légion d'honneur,
interné de la Résistance,

en son domicile parisien, 61, rue Legendre, Paris-17e, le 6 mars 1990.

Selon la volonté du défunt, il a été incinéré au cimetière du Père-Lachaise et inhumé auprès de sa famille, à Beaune-la-Rolande (Loiret).

Avant de disparaître, il a exprimé le vœu que l'annonce de sa mort ne soit faite qu'après l'inhumation afin de ne déranger personne. Mais surtout il souhaitait adresser une pensée affectueuse à tous ceux qui, au cours de sa vie, lui ont témoigné affection et estime – et qui par là lui ont apporté le réconfort de leur affection et de leur compréhension, – de cette estime qu'il appréciait par-dessus tout.

Sûr d'avoir souvent choisi la voie difficile et de s'être appliqué à faire au mieux de ses capacités – des erreurs sans doute, – il n'a jamais connu la haine ni la jalousie.

Les amitiés qu'il a connues sont et ont été son réconfort. Il souhaitait que ceux à qui il a pu faire quelque tort lui pardonnent. Il n'a jamais voulu ni souhaité le mal pour quiconque.

– M. Marcel Vernadal,
Dominique et Bertrand,
font part du décès de

Mme VERNADAL,
née Denise Gruber,

survenu le 6 mars 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 12 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

– Mme Henri Walter,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri WALTER,
marchand de biens.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 6 mars 1990.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a quatre ans déjà, la maladie emportait à quarante ans

Bernard BELLET.

Que tous ceux qui l'ont connu se souviennent.

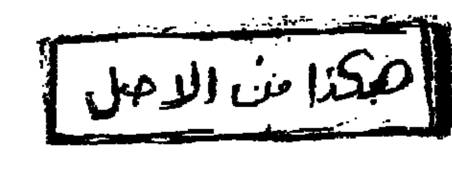
De la part de
Mme Bernard Bellet.

34000 Montpellier.

Communications diverses

– Le jeudi 15 mars 1990, à 20 h 30, conférence par Jean-Pierre Jossua, o.p. : « Parler de la foi aujourd'hui », à propos de deux livres récents : *la Foi en questions* (Flammarion), et *le Dieu de la foi chrétienne* (Cerf).

Au couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris. Métro Glacière ou Gobelins, bus no 21. Libre participation aux frais.



هكذا من الأصل

SANS VISA

« Nous ne sommes que deux millions, *disent les Slovènes.* C'est un miracle si nous existons. » *Visite et rencontres dans la capitale intellectuelle et administrative de la Slovénie pour comprendre.*



GÉRARD RONDEAU

Ljubljana, miroir slovène

ILS doivent avoir trois ou quatre ans, l'âge du printemps slovène. Ils sont descendus tôt ce matin jusqu'à cette petite place en forme de cœur, au cœur de Ljubljana. Dans la dissonance de leurs vêtements fluos, ils se sont avancés gravement, silencieusement, sans un regard pour l'église franciscaine dont l'ocre baroque reçoit les premiers rayons du soleil. Trente paires d'yeux levés, captés par la silhouette de bronze du poète, attentifs, recueillis. Ils ont fait cercle, puis, un à un, soutenus d'une main d'adulte, ont escaladé le piédestal pour déposer, qui une flamme vacillante, qui l'œillet rouge symbole de la Slovénie : ténacité et fidélité.

Plus tard, des groupes d'adolescents s'approcheront, débattront nonchalamment, puis s'égailleront dans les rues. Plus tard encore, des micros seront posés devant une petite foule d'où sortiront des hommes et des femmes, un livre en main, pour déclamer tout le jour, en un marathon collectif, des œuvres de l'homme de bronze. A la nuit tombée ne demeureront plus sur la place que trois jeunes femmes, mains et voix tenues, les yeux brillant d'émotion, célébrant a capella, pour elles seules, la gloire du poète.

Langue, mémoire et poésie

Une nouvelle Journée de la culture s'achevait, qui jette les écoliers chaque année à la même date dans les rues de Ljubljana, pour l'anniversaire de la mort du romantique Franc (ou France) Preseren (1800-1849), celui par qui la langue slovène s'unit à la poésie et à la littérature, celui qui, alors que le pays, une fois de plus dirigé par son puissant voisin du Nord, composait un *Toast* plus internationaliste qu'une *Internationale*, et prophétisait ainsi : *« Les enfants de la Slava trouveront leur chemin vers une patrie où ils seront libres de choisir leur foi et leur loi. »*

Cette foi, qui était leur loi, il la leur indiquait d'emblée : foi en leur langue, foi en leur mémoire, foi en leur poésie. Trois voies pour l'avenir, qui conduiront, après des siècles d'occupation ou de présence étrangère, la nation slovène à reconquérir l'essentiel de son propre territoire, et que pourraient symboliser les trois ponts érigés dans les années 30 par l'architecte Joze Plecnik, qui, partant d'un même point, à proximité de la cathédrale, dans la vieille Ljubljana, divergent vers la ville nouvelle, *via* la statue de Preseren.

N'honorer de pères que poètes, combien de nations peuvent y prétendre ? Mais qui d'autre qu'un poète incarnerait un *« courant d'air »* comme on a pu désigner le petit pays slovène ? A cheval entre Alpes et Adriatique, entre un Nord ou plutôt un Milieu (comme *Mitteleuropa)* trop envahissant et un Sud parfois repoussant, ce peuple de paysans mit moins de temps à se forger une identité qu'à se faire un nom. Arrivé au sixième siècle dans la région, il est vassal de Bavière moins de deux cents ans plus tard, et, après une parenthèse magyare, demeurera huit siècles dans les mains des Habsbourg. Empreinte viennoise toujours vivace et que les plus jeunes, non sans quelque provocation, n'hésitent plus à revendiquer.

Parenthèse éclair qui installe la France dans le rôle de marraine lorsque, entre 1809 et 1813, un inattendu Napoléon de passage décrète la République illyrienne (capitale Liubljana), où il abolit le servage, proclame l'égalité des personnes, la liberté des cultes, ouvre des lycées parlant slovène et fait paraître les premiers journaux dans cette langue. Sur l'une des avenues de la ville, équidistante des facultés d'architecture et de philosophie, une pyramide, dessinée, disposée, érigée, elle aussi par Joze Plecnik, témoigne de la reconnaissance du peuple :

« Sous cette pierre/nous avons déposé tes cendres/soldat sans nom/de l'armée napoléonienne/pour que tu/reposes/au milieu de nous/toi qui en allant/à la bataille/pour la gloire/de ton empereur/es tombé/pour notre/liberté. »

En 1941, après l'éphémère royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes, puis celui de Yougoslavie, dans lesquels Ljubljana joue les seconds rôles, c'est à nouveau l'occupation. Italienne d'abord, allemande – et féroce – enfin. A la Libération, la Slovénie devient l'une des six républiques de la Fédération yougoslave, non sans que les Alliés aient rogné son pourtour : à l'ouest le couloir triestin dépendra de Rome, à l'est, une frange sera rétrocédée à Budapest, et, surtout, le Nord carinthien redeviendra viennois. Les Slovènes, qui ne pardonneront jamais ce « lâchage » à Staline, affirment encore qu'il monnaya la chose au seul profit de l'URSS. C'est à ce prix que le *« courant d'air »* sera entouré de portes, qui ne cesseront de battre comme un appel entre Est et Ouest, entre Nord et Sud.

« La nature des Slovènes était conciliante, docile, sans besoins, écrit Peter Handke (1) (redevenu, après des années d'errance à l'Ouest, slovène de Carinthie) ; *la nature de gens qui, à travers les siècles, avaient été privés de roi, privés d'Etat, exécutants, valets (pas un noble parmi eux, pas un maître) – et en même temps nous rayonnions, êtres obscurs, de beauté, d'amour-propre, d'audace, de rébellion, d'esprit d'indépendance, chacun étant au sein de ce peuple, le héros de l'autre. »* Certains, toutefois, plus héros que leur voisin : les poètes, les écrivains. Au point que les groupes de maquisards qui se lèveront pour libérer leur terre du fascisme, se donneront des noms de poètes.

Lorsque descend la brume

C'est à ce passé serf, sans Etat (2), sans chefs, sans pères autres que ceux qui bercent d'un récit de l'Histoire au lieu de vous conduire en elle, que les Slovènes attribuent leur pudique et profonde mélancolie. Un lointain mais inamovible fonds calviniste, que n'est jamais parvenu à dissoudre le catholiscisme fervent, n'aura fait que renforcer le tableau, sur lequel se greffera naturellement la rigidité communiste, sans qu'il soit besoin d'en appeler aux crépuscules viennois.

C'est pourtant au soir, lorsque descend sur Ljubljana la brume imprégnée de suie, lorsque les bars s'emplissent d'une animation joyeuse, que les Slovènes semblent le plus tentés de s'adonner à leur mélancolie, le vin blanc – sport national – et l'alcool aidant. Sans complaisance, mais non sans tragédies. Leur « fatalité », terme qu'ils aiment à adapter aux situations qui ne leur paraissent pas de leur fait, et qu'ils répètent alors tantôt avec douceur, tantôt avec rage, conduit à un taux de suicides sans équivalent en Europe. Une affaire d'hommes dans trois cas sur quatre. *« Nous avons un côté très autodestructeur,* tente d'expliquer Tomaz, jeune ingénieur globe-trotter. *Lorsqu'on nous agresse, nous ne répondons pas, et une fois chez nous, nous nous retournons contre nous-mêmes. Nous ne savons pas exprimer nos émotions, surtout nous, les hommes. »*

La mort donc, comme tentation, noir avatar de la mémoire. Mais la mort aussi comme union, fusion avec les ancêtres, cohabitation forcée et nécessaire, condition de survie d'une identité. *« C'est absolument essentiel de se souvenir,* disent-ils en chœur, *nous ne sommes que deux millions, si peu nombreux. C'est un miracle si nous existons. »*



Se souvenir et se compter. S'interroge-t-on devant une gigantesque bannière noire flottant au fronton de l'Opéra : semaine culturelle ? Acte de piraterie ? Entrée en dissidence ? Non. Simplement, un employé de la maison (placière ou chef d'orchestre) vient de mourir. L'on ne s'étonnera pas alors de trouver dès la porte d'entrée, au rez-de-chaussée du Maximarket, le grand magasin ljubljanais, à l'exact emplacement de nos cosmétiques, un rayon entier de cierges et lumignons de toutes tailles.

L'on ne s'étonnera pas que Plecnik ait pu s'attacher à concevoir et à construire comme une de ses œuvres essentielles une *« cité des morts »* à l'entrée du cimetière de Zalé, aux portes de la capitale. Un arc de hautes colonnes dont l'axe est dirigé vers le cœur de la ville y assure la transition entre le monde des vivants et l'au-delà, où il a disposé une série de petits pavillons, sortes de *« folies »* dédiées chacune à l'un des saints patrons de la cité, accordant même dans sa généreuse Toussaint urbanistique un édifice à ceux qui n'en veulent pas : athées, libres penseurs, et à tous les ancêtres de l'homme.

Une promenade dans cette antichambre de la mort marquée d'une invention si jubilatoire (cela va du *trullo* (3) néoromain à l'abribus de ciment ornementé) est de ces exercices qui vous rappelleraient tous les charmes de l'existence, si l'Eglise, soit par conscience du danger, soit par nécessité de recruter les vivants, ne venait d'édifier, en mordant méchamment sur l'espace plecnikien, un bâtiment au demeurant fort couru le dimanche, pour le style moitié caserne de pompiers, moitié Maison des jeunes et de la culture.

Slovène exemplaire que celui que nous avons choisi pour guide, ce Plecnik (1872-1957) auquel tout visiteur de Ljubljana, conscient ou non, doit quelques heures de tête-à-tête. Il aura traversé le siècle et les régimes comme personne, défendant quoi qu'il lui en coûte les mêmes valeurs, passant imperturbablement des plus grands honneurs à la solitude, dans sa défense d'une architecture « totale ». Aspiré par le vent du nord, il devient à Vienne le meilleur élève d'Otto Wagner et lui succéderait si l'archiduc ne lui opposait son veto.

JEAN-LOUIS PERRIER

Lire la suite page 18

(1) *Le Recommencement.* Gallimard, 86 F.

(2) Au vrai, un Etat indépendant, le royaume de Samo fut fondé en 623. Il ne vécut pas cent ans.

(3) Hutte paysanne conique, particulièrement répandue dans les Pouilles.

VOYAGES

Ljubljana, miroir slovène

Suite de la page 17

La République l'appelle alors à Prague, où il travaillera pour Masaryk à une refonte du château. Mais la Slovénie lui manque, et, après les indispensables détours italiens, il regagne à l'âge de cinquante ans Ljubljana, où il s'installera modestement, ne s'affichant au service ni du royaume ni de Tito, mais à celui d'une éthique et d'un peuple.

Après sa mort, la Yougoslavie, embarquée dans la vague néojdanovienne oubliera quelque temps ce franciscain qui commandait : *« Tu ne tromperas pas Dieu avec du béton »*, avant de le redécouvrir avec l'Europe entière, ces dernières années. L'on pourra débattre alors interminablement de savoir si l'on tient en lui un précurseur du post modernisme (oui), ou un attardé du néoclassicisme (oui aussi), alors que cet ornementaliste subtil veut avant tout donner à penser, comme l'écrit son biographe, Damian Prelovsek (4) : *« Plecnik s'efforce, par la beauté et la grandeur, d'éduquer la conscience nationale et d'extirper les dernières gouttes de sang serf qui coulent encore dans les veines slovènes. »*

Toute slovène qu'elle veuille être, la langue de l'architecte, lorsqu'il la déploie à l'échelle d'une ville, comme il le fit pour Ljubljana, ne nécessite, pour être lisible, nulle traduction. C'est ainsi que Plecnik, urbaniste en sa cité comme un peintre sur le motif, s'empara des rives de la Ljubljanica, étroite rivière qui sépare la vieille ville de la nouvelle, ajoutant là une image de pont, ici un camaïeu de colonnes, plus loin, l'idée d'un lampadaire, et toute une ponctuation d'édicules et d'édifices, pour les transformer en un lent poème visuel, que saurait lire, ou à défaut ressentir, n'importe quel promeneur de n'importe quel pays ; poème dont l'unique objet est de raffermir une identité : d'un lieu, d'une ville, d'un peuple et, sans doute, de l'auteur.

Donner à penser : c'est l'évidente fonction d'une bibliothèque. Mais celle de Ljubljana sera décidément slovène jusqu'aux boutons de porte : Plecnik y a veillé. Pour y entrer, vous empoignez une puissante tête de cheval, de ceux qui vous tracent un sillon en moins de temps que ça, et vous vous retrouvez, dans la pénombre intérieure, un bec de rapace ancré dans la paume. La chose est trop grave pour être un simple gag, on y verra, quelle que soit la symbolique proclamée, d'un côté une image de cet infatigable peuple travailleur, de l'autre celle de sa résistible mélancolie.

Une lueur sépulcrale

Ce poignant rappel n'achève pas l'épreuve, car vous progressez maintenant dans un espace purement tombal : marbres noirs et gris subtilement associés dans une complexe ornementation funèbre. La surprise vient qu'au lieu de descendre, comme vous vous y seriez attendu, vous montez. Une lueur sépulcrale vous guide jusqu'à une porte que ne désavouerait pas le Joseph K. de Welles. Vous la poussez, le cœur battant, et clignez brutalement des yeux devant un vaste parallélépipède inondé de lumière autour duquel s'étagent sagement les livres. Balayant tout fonctionnalisme, Plecnik a voulu un parcours initiatique, un travail, qui conduise lentement au savoir, à la mémoire, à la culture.

Car la culture est une autre fatalité slovène. Mais cette fois le « courant d'air » ne se nourrit pas que de l'intérieur, il ramène du plus loin le meilleur du meilleur. La poésie s'exhibe en vitrine avec des traductions toutes fraîches d'Akhmatova, de Mallarmé et de Whitman. Vente attendue pour chaque titre : trois cents exemplaires. Les livres sont bien là, quoi qu'il en coûte, comme le sont ceux de maints auteurs contemporains. Et des « politiques » visiblement en perte de vitesse, où l'on n'hésitera plus à accoler — printemps oblige — Djilas et Tito.

GÉRARD RONDEAU

Voici des musées, des peintres, des galeries et des galeristes au fait de la dernière-dernière exposition de Venise (c'est à côté), de Milan, de Paris ou de Francfort. Huit théâtres — et qui fonctionnent — pour la seule Ljubljana et ses trois cent mille habitants (vingt-six pour la République), des salles de concert et un festival d'été couru, un opéra, un centre culturel géant, avec des foyers vastes comme des gares du RER, où se croisent toute une jeunesse avide, passionnée et volubile, ses parents, ses amis et ses ennemis, où tout se sait, se répète, se ressasse : *« Ça y est, on a décidé de supprimer le mot socialiste de République socialiste de Slovénie. »*

Le premier signe du printemps

De la politique dans la culture ? Justement. Mais à la slovène : tandis qu'un groupe de rockers plus débonnaires pour l'allure que leur nom de guerre (Lacni Franz, quelque chose comme les Franz en colère — un autre groupe local, lui, s'intitule tout bonnement Laibach, le nom autrichien de la douce Ljubljana) rameute les passants pour la réunion constitutive dans l'une des salles du centre d'un nouveau parti (pourquoi pas Parti libéral ?), celui des enfants terribles de *Mladina* (Jeunesse), l'hebdomadaire à l'avant-garde de toutes les dénonciations, de tous les changements ; on donne ce soir dans la grande salle un opéra : *le Masque noir* (1929) d'un Slovène très slovène (la mélancolie) et pas mal viennois, disciple de Schönberg : Marij Kogoj.

Entraîné dans une sarabande de démons, un homme à qui l'on a volé son passé recherche, derrière son masque, son vrai visage. Il tue son double en duel et parvient, convulsion après convulsion, à se libérer des liens avec le monde, jusqu'à la victoire du divin en lui. *« Le masque noir, ce sont les gens de* Mladina *qui l'ont arraché il y a quelques années*, estime un participant de la scène ljubljanaise. *Ce fut le premier signe annonçant le printemps slovène. Comme dans l'opéra, l'objectif est d'être enfin nous-mêmes, d'en avoir les moyens. Nous voulons accéder non plus au divin, comme à l'époque de Plecnik, mais à la démocratie et à l'Europe. »*

« En vérité, note le poète Eugen Bavcar, *ce sont les écrivains qui ont lancé le mouvement chez nous. Un peu comme en Tchécoslovaquie. C'était le seul groupe auquel les gens faisaient confiance. »* Le PC slovène leur a emboîté le pas, il y a plus de trois ans, en lançant ses premiers signaux de social-démocratisation, gommant ici une étoile rouge, là une faucille et un marteau. Depuis, la petite république a progressé pas à pas, et devrait tenir, le 8 avril, ses premières élections libres. Avec l'amertume d'être partie avec trois têtes d'avance sur les pays de l'Est, et de se voir coiffer au poteau ! C'est que, s'il n'y avait pas de mur à abattre, il y en a un qui s'élève, mental, politique, chaque jour plus douloureux, entre Ljubljana et Belgrade. Kosovo est son nom. Derrière lui ne se cache pas un banal enjeu territorial (*le Monde* du 1er mars 1990) mais un différentiel d'histoires et d'Histoire qui ne veut pas se combler.

Car, paradoxalement, ce qui lui avait été refusé durant quinze cents ans, la Slovénie l'a trouvé au cours de ce dernier demi-siècle : nation sans nobles, la Résistance les lui procure ; sans Etat, la Yougoslavie y pourvoit ; sans bourgeoisie, les structures nouvelles autant que son génie intellectuel, industriel et commerçant la lui apportent. Sa réussite économique éclatante en regard des autres républiques de la Fédération (8 % de la population dégagent un quart du PNB, un tiers des exportations, et le chômage est à un taux quasi-helvétique) lui a un peu tourné la tête : vers la Suisse justement ou la Suède, modèles souvent invoqués.

« Nous sommes rationalistes, vous diriez cartésiens. Les autres peuples yougoslaves, eux, ont un esprit épique, un goût affirmé pour la dolce vita, estime l'écrivain Joze Javorsek (5). *Notre amour de la discipline, du travail bien fait, provient lui aussi de notre héritage calviniste. La poésie chez nous n'a jamais été qu'une compensation à notre inexistence politique. Par elle, nous nous rêvions forts et remarquables. Aujourd'hui, nous sommes encore trop humbles, trop polis, pas assez arrogants. Nous commençons à le devenir. C'est pourtant nous qui avons cassé le jdanovisme, c'est nous qui avons inventé l'autogestion, c'est nous qui sommes à l'avant-garde dans ce pays. »*

Neuves assurances, appuyées sur un dynamisme économique qui conduit les Slovènes à se tourner plus vers l'Occident que vers les Balkans. Le mot d'ordre n'est pas précisément *« Enrichissez-vous ! »*, mais on vient de créer une Bourse des valeurs mobilières à Ljubljana, et les formalités pour la création d'entreprises sont réduites au minimum (un formulaire et 2 000 dinars (6) suffisent). Le pays se lève non pour conforter son beau rôle dans les rivalités entre peuples yougoslaves, mais pour répondre au seul défi qu'il souhaiterait connaître et qui lui vient de l'extérieur.

Devenir compétitifs au plan international

« Il nous faut développer une culture du travail. Consolider et développer la soif d'apprendre », estime la dynamique doctoresse Purg qui a anticipé les premiers pas du printemps ljubljanais il y a quatre ans en transformant un « Centre des dirigeants » aux objectifs essentiellement politiques en une école de management. Depuis, elle a enquêté dans les principaux établissements de l'Ouest avant de revenir tenter la greffe sur l'industrie yougoslave. *« Le manager doit prendre le pas sur le fonctionnaire, nous devons nous professionnaliser*, explique celle qui fut une théoricienne de l'autogestion et une analyste des lois Auroux. *Pour être compétitifs au plan international, nous devons acquérir le même savoir que les autres. Aussi organisons-nous des séminaires ici, avec des chefs d'entreprise et d'éminents spécialistes d'Europe et d'Amérique, pour discuter et diffuser les connaissances les plus récentes. Objectif : en faire un centre d'excellence. Nous voulons le meilleur de l'Occident, tout en conservant notre attention sur les questions sociales. »*

Mais pourquoi cela naît-il ici, dans l'orbite de Ljubljana ? *« Parce que nous seuls, Slovènes, pouvions-nous lancer dans une initiative de ce type*, réplique le docteur Purg. *Les autres Républiques de la fédération sont trop rigides et attendent trop du pouvoir central. »* Depuis, la francophile directrice a participé à la fondation d'une école semblable en Pologne, où elle ne désespère pas de voir prospérer les idées d'autogestion. Destiné à l'origine aux seuls besoins yougoslaves, le « courant d'air » du management s'est même aventuré jusqu'en Union soviétique, dessinant l'aire slovène comme un espace modèle de communication et de réflexion entre l'Est et l'Ouest.

Dans leur bourgeonnante émancipation, les Slovènes ont rencontré leur ultime fatalité : communiquer. Il leur faut sortir d'eux-mêmes et faire tomber les derniers masques. A condition que cet engagement n'apparaisse pas comme une rupture avec le passé, avec leur mémoire, avec leur identité, mais une manière nouvelle de les assumer. Leur langue, inconnue à l'extérieur, qui leur enjoint, dès l'école primaire, d'en apprendre une seconde, les protégera jusqu'au bout de leur histoire. La situation de leur territoire, pour peu que l'ouverture s'en poursuive, le voue au rôle de carrefour ; son exiguïté est une vive incitation à aller voir ailleurs.

Déjà, des scénarios se dessinent, où se mêlent la pure rêverie et le réalisme le plus strict. Premier pas : transformer la Fédération yougoslave en confédération. Deuxième pas : s'engager dans une Confédération plus vaste encore et recentrée, à l'image de la communauté de travail Alpe-Adria qui associe économiquement et culturellement à la Slovénie depuis près de quinze ans treize régions d'Europe centrale aussi diverses que la Bavière allemande, le Haut-Adige italien ou la Croatie yougoslave. Cette nouvelle Mitteleuropa, qui donnerait aux régions toute leur autorité, marquerait la fin de ce qui est ressenti actuellement à Ljubljana comme un enfermement, et pourrait signer, alors, celle de sa mélancolie.

JEAN-LOUIS PERRIER

(4) *Joze Plecnik*. CCI, Centre Pompidou, 170 F.

(5) On lira son terrible récit autobiographique : *la Mémoire dangereuse*. Arléa, 85 F.

(6) Après une inflation de l'ordre de 2500 % en 1989, le cours du dinar est pratiquement stabilisé actuellement : 1 DIN = 0,5 F.

□ RECTIFICATIF. — *« Le Soudan contemporain »*, ouvrage du Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient (CERMOC), réalisé sous la direction de Marc Lavergne, ouvrage mentionné par Corine Lesnes dans « le Monde sans visa » du 3 mars, est en réalité publié par les éditions Karthala (22-24, bd Arago, 75013 Paris, tél. : 43-31-15-59), 1989, 640 p., 195 F.

Carnet de route

● Transports

Adria Airways (la compagnie slovène) assure conjointement avec Air France deux rotations hebdomadaires les mercredi et dimanche entre Paris et Ljubljana. A partir de 2 465 F aller et retour. Tarif jeunes et cartes vermeilles : 1 570 F.

● Livres

Yougoslavie de J.-M. Domenach et A. Pontault, bien qu'un peu dépassé par les récents événements, comporte un vibrant chapitre slovène (collection « Petite Planète » au Seuil.) On le complétera par le *Guide bleu* (Hachette). A Ljubljana il convient de se procurer le remarquable *Ljubljana city guide* (en anglais) de Breda Mihelic, qui détaille huit promenades architecturales essentielles.

● Restaurants

Il ne faut pas s'attendre à trouver une cuisine trop élaborée dans la région. Les plats les plus intéressants se sont révélés être les plats paysans slovènes comme le ricet (gruau d'orge bouilli aux légumes et porc fumé), la fricassée de veau à la pâte de sarrasin, le civet de chevreuil aux beignets de sarrasin, ou les saucisses « maison » à la choucroute. Quelques pâtisseries originales. Malheureusement, les cartes qui proposent ces plats sont rares. On les trouvera au restaurant Okarina (tél. : 064-77458) dans le village touristique de Bled. A Ljubljana, signalons Pri Jemeju, Velika Colnarska 17 (tél. : 221 951) ; Pri Zabarju, Viska 50 (tél. : 261 204). Ces restaurants (privés) sont fermés le samedi, à la différence des restaurants d'Etat.

Le restaurant du Pen Club, Tomsiceva 12 (tél. : 214 160) est théoriquement réservé aux membres de l'Association des écrivains, mais on peut tenter d'y réserver une table. Le Platana enfin (Osvoboditve 6) qui vaut surtout par son architecture contemporaine raffinée, due à Boris Podrecca l'un des redécouvreurs de Plecnik, et par le ballet de ceux qui veulent y être vus.

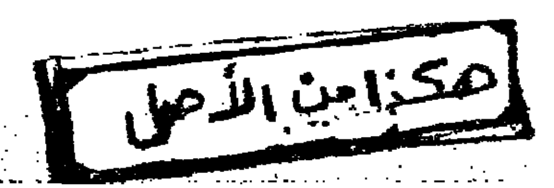
● Bars

Tous, comme le *Roza* (Zidovska 5) ; le *Sax Pub* (Eipprova 7) sont extrêmement animés le soir.

● Renseignements

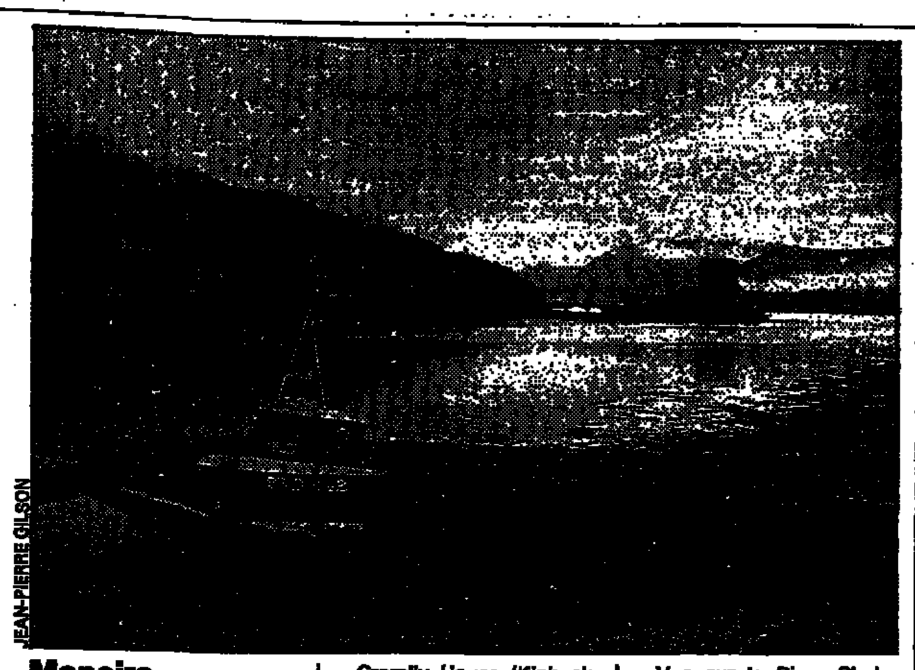
Office de tourisme yougoslave, 31, bd des Italiens, 75002 Paris. Tél. : 42-68-07-07. Y demander la très complète brochure *Slovénie, votre destination touristique.*





SANS VISA

ESCALES



JEAN-PIERRE GILSON

Manoirs à l'écossaise

A Venise, Istanbul, Florence *et ailleurs, certains* palaces sont entrés dans la légende. Cromlix House, dans la campagne écossaise, peut faire partie de cette élite. Pour d'autres raisons : son parc, où courent les faisans, ses boulingrins, son silence, la vérité de son cadre intérieur. Dans chaque cheminée, le feu flambe vigoureusement ; les *tableaux, l'argenterie,* les porcelaines sont à leur place. Partout, serrés sur les étagères dans la bibliothèque, les couloirs et jusque dans les chambres, des livres ; à choisir, à prendre et à lire avant de s'endormir. Des petits déjeuners rustiques et somptueux, des repas froids pour les chasseurs et les pêcheurs, des *dîners un peu formels.*

Cromlix House (Kinbuck, Persthire, tél. : 786-822125) est à une heure en voiture de Glasgow et d'Edimbourg, à 1 heure 30 du *vénérable golf de Saint-*Andrews et à 20 minutes des parcours de Gleneagles. On peut pêcher dans trois lochs et chasser. Réservation indispensable (14 chambres seulement). Le prix d'une chambre double, 1 200 F environ, petit déjeuner écossais avec saumon inclus, n'est pas excessif au regard de la qualité du service et de l'agrément du séjour.

Il existe quantité d'autres demeures de ce type en Ecosse (consulter l'Office britannique du tourisme, 63, rue Pierre-Charron, 75008 Paris, tél. : 42-89-11-11). Cromlix House est sans conteste la plus belle. Gleddoch House (tél. : 475-54-711), à dix minutes du centre de Glasgow, est plus *animée.*

Vue *sur* la River Clyde. Dans chaque chambre, bouilloire et tout ce qu'il faut pour préparer le thé ; parfait après une journée à la *Burnell Collection* ou après avoir sillonné les salles du Glasgow Art Gallery and Museum (œuvres des impressionnistes, de Giorgione et de Rembrandt, mobilier art nouveau de Mackintosh). Le Kenmore Hotel (tél. : 88-73-205), à l'extrémité du loch Tay, dans les Highlands, fréquenté par les pêcheurs de saumon, est la plus ancienne auberge d'Ecosse, établie comme telle le 3 novembre 1572. Le 29 août 1787, Robert Burns, saisi par sa muse, écrivit au crayon un poème sur le mur ; on peut encore le lire.

Air France relie Paris à Glasgow, Edimbourg et Aberdeen. On peut arriver dans une ville et repartir *d'une autre. Paris-Glasgow* ou Edimbourg : 1 650 F aller et retour en tarif Jeunes et temps libre, 1 880 F en vol vacances. Air France propose des forfaits avion + hôtel (la nuit avec petit déjeuner, 420 F par personne en chambre double à Edimbourg, 510 F à Glasgow) + auto (290 F par jour) et Jet Tours des forfaits pêche (8 jours, 11 850 F).

Avant de partir, lire *l'Ecosse,* de Kenneth White (Arthaud) pour le plaisir et pour s'instruire. Poursuivre avec *Ecosse* (Autrement) dirigé par K. White. Deux livres complémentaires. Emporter, pour usage quoti*dien, deux publications du* Scottish Tourist Board : une carte, *Touring Map of Scotland* (41 F) et un livre *1001 Things to See in Scotland,* 1001 choses à voir en Ecosse (48 F) en vente chez Smith (240, rue de Rivoli, Paris-1er, tél. : 42-60-37-97). Glasgow est, en 1990, capitale culturelle de l'Europe. Le calendrier des manifestations peut être demandé à l'Office britannique du tourisme.

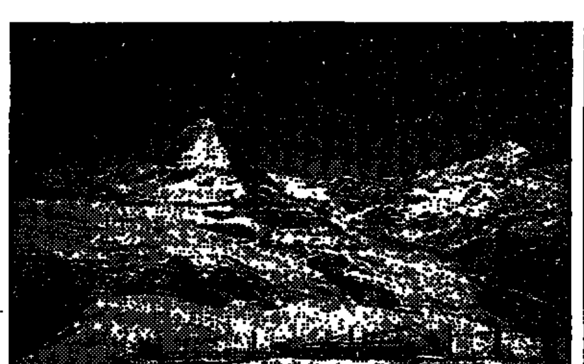
Frissons suisses

Pays de montagnes, la Suisse est le royaume des trains à crémaillère qui n'hésitent pas à se lancer à l'assaut des sommets les plus élevés. Spécialiste des « grands voyages extraordinaires », VPS Voyages (10-16, rue de la Justice, 75020 Paris, tél. : 40-30-10-10) a fait, des trains de rêve qui sillonnent encore le monde, les vedettes d'une brochure qui leur est entièrement consacrée. Y sont notamment proposés trois circuits permettant de découvrir, de manière originale et spectaculaire, les plus belles régions de la *Suisse.*

Le premier propose « un petit tour au paradis », véritable voyage aux sommets qui, en six jours (6 000 F de Paris, en chambre double et pension complète), explore, au départ de Montreux (excursion aux Rochers de *Naye), et à bord du* Super Panoramic Express, le Pays d'en haut et la station de Gstaad, puis la région de la Jungfrau, à partir d'Interlaken, d'où les plus audacieux petits trains d'Europe gravissent par étapes les sommets environnants, le plus spectaculaire d'entre eux se hissant jusqu'aux glaciers de la Jungfrau et à la gare la plus haute d'Europe, à *3 454 m. On emprunte* ensuite l'itinéraire du Lotschberg pour atteindre Zermatt, d'où un funiculaire offre un très beau panorama sur le Cervin. On rejoint Lucerne par la Furka et, après une promenade sur le lac des Quatre-Cantons, on entreprend l'ascension du mont Rigi. Départs en avril, mai, août et septembre.

Le deuxième circuit, également de six jours (6 200 F avec des départs en mai, juillet, août et septembre), alterne, d'Interlaken à Lucerne, trajets sur les lacs et escapades ferroviaires vers les sommets du Brienzer Rothorn, à plus de 2 000 m (grâce au dernier train à vapeur à crémaillère d'Europe) et du mont Pilatus (2 129 m) avec une vue superbe sur l'ensemble de la chaîne de l'Oberland bernois. On traverse le lac *des Quatre-Cantons en* bateau à vapeur puis on embarque à bord des voitures-salons d'un train qui franchit le Gothard pour accéder au Tessin où l'on découvre les différents promontoires dominant le lac de Lugano.

Quant au troisième circuit (7 jours, 8 000 F), il commence par les stations des Grisons (Arosa, Saint-Moritz et Davos) et la vallée de l'Engadine, parcourue dans les voitures anciennes d'un train qui gravit les pentes de la Bernina pour atteindre Algrum, à plus de 2 000 m, avant une descente vertigineuse et sinueuse vers l'Italie puis Lugano. Départs en juin, août et septembre. Possibilité d'une version courte de 4 jours, à 4 850 F.



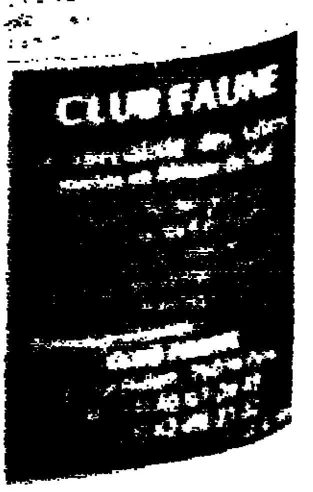
Séminaire en mer

Détourné de sa finalité habituelle, le farniente, un paquebot sera consacré, l'espace *d'une semaine,* à *ce qui lui est le plus opposé,* le travail, dans un océan réputé pour sa douceur, la mer des Caraïbes. Y sont conviés deux cents chefs d'entreprise impliqués dans *la restructuration et le rachat d'entreprises.* A l'heure où l'Europe de l'Est entre dans le courant des regroupements en cours, ce n'est pas inutile.

Pour réussir cette aventure économique, ils auront comme interlocuteurs tous les intervenants impliqués dans ce type d'opérations : conseils juridiques, experts-comptables, banquiers, avocats, et non des moindres puisque le président Yvon Chotard apporte son patronage à cette croisière-séminaire.

Ce voyage d'études commencera le 28 avril par un vol régulier Paris-San Juan. Quarante-huit heures de détente à Porto-Rico précèdent l'embarquement sur l'*Amerikanis,* un paquebot de la flotte Chandris. Entre les conférences sur la valeur scientifique de l'audit et sur la reprise des affaires en difficulté, on se détendra à la vue d'îles classées au répertoire de la beauté : San-Juan, Saint-Thomas, la Guadeloupe, la Barbade, Sainte-Lucie, Antigua, Saint-Martin. Vol de retour le 7 mai. Prix par personne sur la base d'une cabine *double : de* 12 545 F à 14 680 F comprenant les vols Paris-San Juan-Paris et transferts, deux nuits avec petits déjeuners à San-Juan, la pension complète à bord de l'*Amerikanis,* l'inscription et la participation aux séances de travail.

▶ Renseignements : BMT – Chandris, 5, bd des Capucines, 75002 Paris, tél. : 42-65-49-67.



SANS VISA

LA TABLE

L'œuf à la coque

Sa cuisson ? Rien de plus simple et de plus délicat

A la coque parce que cuit dans sa coquille, ou à la coq (du latin *coquus*) parce que préparé par un cuisinier (le maître-coq, ainsi que l'on dit dans la marine) ?

Il n'importe : l'œuf ainsi préparé, tout simple et tout sain, est bien agréable et, à tort, bien délaissé… Sauf des Britanniques.

Sa cuisson ? Rien de plus simple et de plus délicat cependant. Certains le mettent à l'eau proche de l'ébullition et comptent 2 minutes et 30 secondes ; d'autres à l'eau froide et arrêtent dès l'ébullition. L'important est de partir d'un œuf bien frais, très propre et, surtout, ne sortant point à l'instant du réfrigérateur.

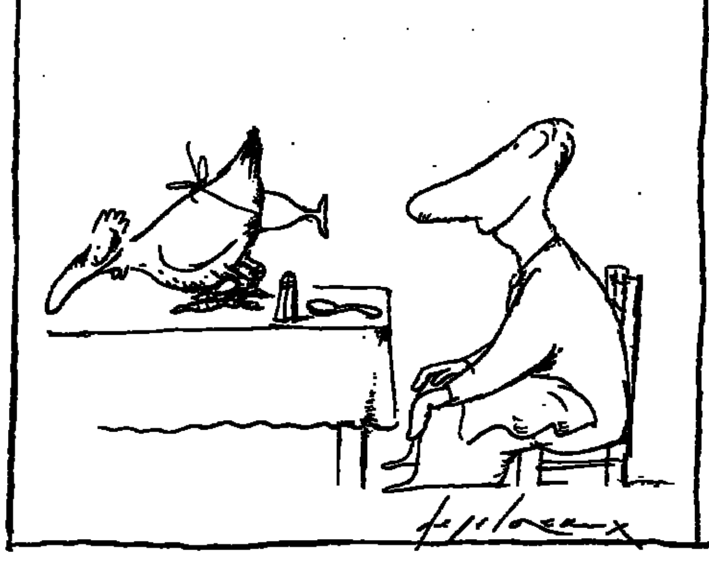
La coque de l'œuf est poreuse. Les amateurs d'omelettes truffées le savent bien, qui enferment œufs et truffes dans un bocal quelques jours avant de déguster une omelette parfumée à la truffe mais sans truffe ! On peut donc imaginer que, cuit à l'eau, un peu de celle-ci pénètre la coquille. C'est donc pourquoi, il y a quelques lustres, le docteur Bécard, gastronome notoire, avait inventé la broche à cuire les œufs à la coque. On n'en parle plus, mais je pense qu'un jeune chef affichant à sa carte : « œuf à la coque à la broche » rendrait mieux service à la gastronomie française qu'en imaginant d'ajouter trois lentilles et un abricot effilé à son assiette de « *succulence d'Amphitrite* » (mais oui, j'ai lu cette appellation !).

François Clerc (*La Vieille Fontaine*, à Maisons-Laffitte) cuit, lui, ses œufs coque à la vapeur. Ce n'est pas si mal venu et à noter.

Bien ! Voici nos œufs préparés. Durant que l'on se régale du premier, en coquetier, l'autre peut être tenu chaud dans une serviette (mieux serait encore de l'avoir mis à cuire après le premier). *Sans revenir à la rabelaisienne* querelle des gros-boutiens et des petits-boutiens, c'est la pointe en haut que l'on mettra l'œuf dans le coquetier pour le « décapiter ». Reste à le déguster : sel, poivre, et puis ? Et puis rien à mon avis : la petite cuillerée de caviar snobissime n'est qu'un épate-client (et un moyen de hausser l'addition). Non, le complément de l'œuf coque est essentiellement la mouillette.

De ces deux charmants coquetiers
L'amour pour vous a fait l'emplette…

rimait un libertin du dix-huitième siècle. La mouillette doit être finement taillée dans la mie d'un pain de mie, légèrement colorée et tiédie, beurrée, roulée dans des herbes ciselées (persil plat, cerfeuil, ciboulette, estragon, au goût). Des raffinés (ou des compliqués, jugez-en) tartinent légèrement ces mouillettes de pâte d'anchois, de tarama… Pourquoi pas ? Cela coûte moins cher que le caviar et apporte à l'onctuosité doucereuse du jaune d'œuf un complément acidulé-iodé qui peut flatter le palais.



Il y a enfin l'épicurien qui, en saison, remplace les mouillettes par des asperges vertes tenues cuites encore un peu croquantes ; on trempe celles-ci dans du beurre fondu ou de la crème fraîche avant de les utiliser en mouillettes. J'ai même connu un farfelu qui utilisait comme mouillettes des morceaux de jambon de Parme.

Un dernier mot : vous trouverez dans quelques maisons de luxe des coquetiers venus d'Angleterre, au couvercle se dévissant. On y casse l'œuf. On ferme et on jette ledit coquetier dans l'eau bouillante le temps nécessaire. Je n'ai pas tenté l'aventure.

LA REYNIÈRE

SEMAINE GOURMANDE

LE MÉTROPOLE

C'est, avec L'Oustau de Baumanière et L'Auberge des Templiers, l'un des plus prestigieux fleurons de la chaîne Relais et Châteaux. Là tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et… pérennité eût dit le poète ! Mais une pérennité évolutive et les habitués du printemps découvriront encore des « plus » (un nouvel escalier descendant vers la mer ; dans le parc, sous le cèdre, un buffet froid de tentants hors-d'œuvre pour les fans de la plage ou de la piscine…).

En directeur-animateur avisé, M. Jean Badrutt veille au douillet bonheur de tous et le chef Pierre Estival, le bien-nommé, cuisine sagement les meilleurs produits du pays, poissons en tête. Du pavé de loup rôti au tournedos en robe de bacon, du rouget au pissalat au foie de veau au miel tian de courgettes. Belle cave faisant heureusement appel aux vins de Provence. Menus 380 F et 450 F et carte, compter 500 F.

► *LE MÉTROPOLE*
15, bd Général-Leclerc
06310 Beaulieu-sur-Mer.
Tél. : 93-01-00-06.
Tous les jours.
Chiens acceptés.
Carte bleue.

L'ÉRIDAN

C'est le « tout nouveau-tout bon » ici. Eric et Catherine Guénoux viennent de Port-en-Bessin et sont installés dans un cadre moderne mais très élégant. Une quarantaine de couverts et l'accueil de la bien jolie Catherine aux yeux d'un bleu que l'on dirait volé à la mer proche.

Un menu « affaires » aux déjeuners (145 F), un menu « sensation » (250 F) et la carte avec un excellent foie gras maison, une brouillade d'œufs aux oursins, les saint-jacques au parme et vin d'ail ou grillées au poivron doux, les poissons du pays (loup, saint-pierre, dorade royale en sauce « pistou »), l'émincé de bœuf à la lie de vin et aux olives, *etc.* Très complète carte des vins de prix honnêtes. A la carte compter 350/450 F.

► *L'ÉRIDAN,*
6, place Wilson,
06000 Nice.
Tél. : 93-92-43-75.
Fermé dimanche.
AE-DC-CB

ENSEIGNE

O Porto !

CHAMPIONS du monde de la consommation de porto, les Français, qui rangent malheureusement ce breuvage au rayon encombré des apéritifs industriels, oublient qu'il s'agit *avant toute chose d'un vin*. La méconnaissance générale de nos contemporains pour les fruits de la vigne n'est pas ici seule en cause. C'est que le plus gros acheteur de porto est aussi le pays qui absorbe le bas de la gamme de cette production portugaise. On ignore presque toujours, du même coup, que celle-ci peut atteindre de remarquables sommets œnologiques et culturels.

Les amateurs pardonneront que l'on redonne ici, en quelques lignes, les éléments indispensables à la bonne compréhension de ce vin ibérique. Le porto fait d'abord partie (comme son trop méprisé homologue français, le banyuls) de la grande famille des vins mutés, c'est-à-dire des vins dont on stoppe quelques jours après les vendanges la fermentation grâce à l'adjonction d'alcool. Les pouvoirs publics portugais ayant eu la clairvoyance de ne pas toucher aux usages de leurs vignerons, le mutage est toujours fait, dans la région du haut Douro, avec des eaux-de-vie. Entre autres avantages, cette opération permet d'obtenir des vins ayant conservé les sucres et différents arômes du raisin, tout en présentant un degré alcoolique élevé.

Après le mutage, les possibilités sont multiples, variant selon la qualité du millésime, selon la silhouette et la durée de garde recherchées. L'essentiel réside dans la durée de conservation en fût de chêne. Dans les plus belles réussites, limitée à deux ans, elle donne naissance aux célèbres vintages (se méfier des imitations), vins issus d'une seule année, millésimés, fragiles, et captant pour l'éternité la fraîcheur et le gras du fruit.

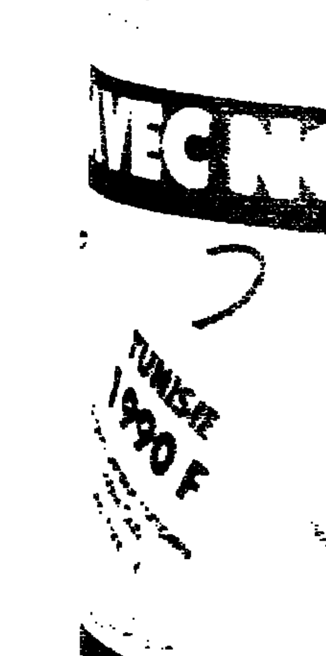
Ailleurs, le mûrissement dans le bois peut atteindre le demi-siècle, ce qui impose de nombreux coupages et assemblages interdisant toute notion de millésime. Ce sont les « tawnies », mariage liquide et oxydé du vin, du chêne et du temps qui passe. Tout cela est *sinon sans mystère*, du moins difficile à retrouver en France où il restait à guider la visite dans le labyrinthe olfactif des grands portos. C'est ce que tente avec succès Jean Lenoir qui, avec l'aide de la maison Taylor, propose un « Nez du porto » dont la présentation eut lieu chez Saudade, restaurant portugais de Paris.

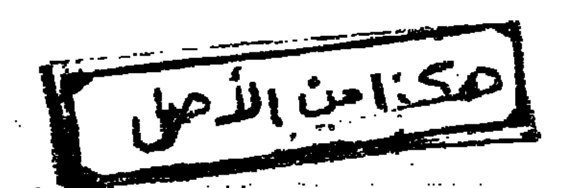
Déjà célèbre chez les femmes et les hommes du vin pour ses propositions de balades olfactives, Lenoir fournit ici une cartographie inédite, un coffret initiatique, la reproduction en flacons des principaux arômes du breuvage portugais, allant du café à la réglisse, à travers cacao, chêne et caramel. Plus qu'un simple exercice de nez, il s'agit là de la démonstration scientifique — par chromatographie en phase gazeuse — de l'extraordinaire palette de ces vins qui englobent le floral, les fruits rouges et exotiques, tout comme les arômes de noyaux, et qui englobent aussi toute la gamme de la torréfaction (caramel, café, chocolat, cannelle) grâce à la présence, croissante avec le temps, de furfural. Cette substance provient à la fois de l'eau-de-vie du mutage, mais aussi des fûts de chêne, cintrés à la chaleur des braseros.

Reflet dissous de l'activité humaine, et marqueur de cette éternité vers laquelle tendent toujours les plus grands des vins, ce furfural suffirait à *lui seul*, s'il en était encore besoin, à plaider avec succès la cause portugaise.

► *Le « Nez du porto »* (390 francs environ) est en vente chez plusieurs cavistes parisiens. On peut également s'adresser à Laurent Perrier Diffusion, BP 3, 51250, Tours-sur-Marne. Tél : 26.58.91.22.

JEAN-YVES NAU





SANS VISA

DÉCOUVERTE

Les alcôves de la Casbah

L'architecte André Ravereau et la photographe Manuelle Roche ont consacré un quart de siècle à illustrer cette architecture algérienne encore méconnue qui fit la joie du Corbusier



MANUELLE ROCHE

Il y a des Français qui, comme ça, sans se soucier des échos médiatiques, sans relations parisiennes et d'ailleurs vivant loin de Paris, consacrent toute une vie à une bonne cause avec des soutiens infimes. En l'espèce l'architecture islamique algérienne et tout particulièrement le Mzab, au Sahara, et la Casbah d'Alger, deux monuments d'art et d'histoire en péril, s'il en est, aujourd'hui, sous le triple assaut de la surpopulation, de la spéculation et des tremblements de terre.

L'architecte André Ravereau et la photographe Manuelle Roche (également cinéaste et romancière) ont passé une partie de leur existence outre-Méditerranée, avant et après l'indépendance algérienne, l'un dessinant, construisant, restaurant (il fut de 1965 à 1971 architecte en chef des Monuments historiques d'Algérie), l'autre constituant une formidable photothèque, tous deux défendant souvent, à la fois contre le public et les bureaux, l'environnement bâti algérien.

Installés aujourd'hui dans un coin perdu du Vivarais, Manuelle Roche et André Ravereau continuent leur tâche, impavides. Grâce à des éditeurs audacieux, ils ont pu mettre progressivement leurs travaux à portée du public. Manuelle attaqua *mezza voce* il y a quelques années, avec son *Mzab, architecture ibadite en Algérie* (Arthaud). Dans ce livre-album en noir et blanc, couplé avec un documentaire *Le Corbusier et la Casbah d'Alger*, elle nous révélait la robuste douceur des maisons mozabites, ces musulmans berbères ni sunnites ni chiites – on les appelle « ibadites » ou « kharidjites » et leur seule communauté actuelle un peu importante se trouve en Oman où le sultan en est membre – qui il y a mille ans *« sont allés vivre leur vérité dans les sables plutôt que de consentir dans l'abondance à celle des autres »* (Mouloud Mammeri).

En 1981, Roche et Ravereau, cette fois ensemble, frappent un peu plus fort avec *le Mzab, une leçon d'architecture* (Sindbad), désormais bible en couleurs de la plus originale façon saharienne de construire une demeure et d'occuper ses espaces intérieurs. Hassan Fathy (1900-1989), « pape » égyptien de l'architecture de terre, avait tenu à rédiger vingt pages d'une préface qui fit naturellement sourire nos bétonniers ou nos folkloristes à succès mais représente aujourd'hui une sorte de manifeste pour de jeunes architectes refusant le matériau et la décoration non motivés, cherchant une économie de gestes maximale pour le constructeur mais aussi pour l'usager.

Enfin cette année, avec *la Casbah d'Alger, et le site créa la ville*, Ravereau-Roche nous ont donné en un seul volume la somme et l'iconographie les plus précises et en même temps les plus « resserrées » que pouvaient souhaiter les « casbomanes » les plus exigeants.

Léon l'Africain (de son vrai nom Hassan Ben Mohamed El Zayyat), Fromentin, Alphonse Daudet, Lucienne Favre et Charles Brouty (auteurs en 1933 de *Tout l'inconnu de la Casbah d'Alger*), Le Corbusier, Pierre-André Emery, Jean Gabin, Camus, Braudel, Jean Sénac, Rachid Boudjedra, Gilles Pontecorvo et des dizaines d'autres créateurs trouvèrent dans le spectaculaire site-architecture intégré de l'Alger primitif, dans ses terrasses-labyrinthes, ses cours intérieures presque toutes dignes de Delacroix et sa sociologie remuante, des thèmes d'inspiration qui ont fait le tour de la planète. *« La Casbah est unique. Elle n'a pas sa pareille. Elle était méconnue des histoires de l'art, éblouies par l'abondance de décor du Maghreb occidental et de l'Espagne ; elle est le très pur fruit du génie algérien. On la disait turque mais les maisons de Turquie n'ont pas de ses patios, ne lui ressemblent en rien. A leur arrivée, les Turcs ont construit comme il était d'usage dans le pays »*, nous dit Ravereau.

Les colonisateurs français (1830-1962) ne ménagèrent pas la Casbah, mais à l'exception de quelques rues commerçantes à arcades, comme Bab-Azoun, rues qui la sabrèrent en sa partie basse (mais sont regardées aujourd'hui comme des modèles d'architecture méditerranéenne), ils allèrent construire ailleurs, sur des terrains extra-muros, à l'est, vers la place Emir-Abdelkader (ex-Bugeaud, comme il se doit), à l'ouest, vers Bab-el-Oued. Ils ne la méprisèrent point cette Casbah, Camus, pied-noir dans l'âme, n'hésitant pas à dire à son amie Blanche Balain, à propos des « Casbiens », tous musulmans : *« Regardez comme ils sont, ils sont plus civilisés que nous ! »*

Aujourd'hui qu'on est moins excessif, on se contenterait peut-être de dire, après les leçons d'André et de Manuelle : *« Les Algérois inventèrent, sur une falaise descendant abruptement vers la mer, un art de construire et un art de vivre aussi originaux et élaborés que ceux de Constantinople, Alexandrie, Trieste ou Naples. »*

Cet héritage est encore, par pans, vivant et sauvable, même s'il est vrai que certaines semaines sans secousse tellurique deux ou trois maisons s'écroulent toutes seules, même s'il est exact que certaines familles blédardes achèvent volontairement de dégrader certaines maisons historiques pour être relogées en HLM... Hélas, comme disait Napoléon Ier des hommes *(« ils n'ont pas d'amis, c'est leur bonheur qui en a »)*, la Casbah, oubliée jusqu'à l'amnésie par la néo-bourgeoisie militaire algérienne, maltraitée par une population d'origine rurale à laquelle ni radio ni instituteur n'ont jamais été chargés de dire qu'ils habitaient une merveille, ébranlée par plusieurs séismes, la malheureuse et admirable Casbah a vu ses « amis » se détourner peu à peu (1).

Appel au mécénat

A l'exception bien sûr de Ravereau et de Roche et de quelques rares Algériens des nouvelles générations, conscients de la valeur de ce patrimoine (il existe une Entreprise de restauration de la Casbah, à Alger) mais qui se sentent bien mal outillés pour attirer le mécénat public et surtout privé (y compris algérien puisque chacun connaît des milliardaires de cette nationalité, du « roi de la chaussure de sport » à Marseille aux « princes » des abattoirs et boucheries islamiques des grandes villes de l'Hexagone).

Le travail de notre couple « casbophile » vient donc à point nommé, non seulement comme support explicite pour une sensibilisation internationale au « dossier Casbah » mais encore comme référence pour les éventuels restaurateurs, grâce à un travail de croquis et photos auquel n'ont échappé aucun fenestron, aucune *skiffa* (entrée en zigzag pour dérober la vie mahométane au passant curieux), aucun *kbou*, cet espace très algérien de réception ou d'intimité sous la coupole – *el koubba* – dont nous avons, à juste titre, fabriqué le mot « alcôve » sans lequel l'histoire sentimentale de la France serait bien appauvrie...

Ils sont trop peu bavards pour m'en avoir parlé mais ce sont des détails de cette taille qui peuvent expliquer pourquoi André Ravereau et Manuelle Roche ont pu toujours, malgré la parcimonie des encouragements, mener leur labeur dans l'humour et l'optimisme.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

▶ **André Ravereau et Manuelle Roche**, *la Casbah d'Alger et le site créa la ville*, Sindbad (235 pages, 155 clichés en noir et en couleurs, 33 dessins et plans, couverture cartonnée, 340 F).

(1) Jean de La Guérivière, « La casbah abandonnée », *Géo*, nº 97, 1987.



SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1375

GOURMANDISE FATALE

(Tournoi zonal, Berne, février 1990)

Blancs : S. KINDERMAN (RFA)
Noirs : J. HICKL (RFA)

Partie espagnole.
Défense berlinoise.

1. é4	é5	19. a6!!	Rd8 (m)
2. Cf3	Cç6	20. Ff4	Tç8
3. Fb5	Cf6 (a)	21. axb7	Dxb7
4. O-O (b)	Cxé4	22. Fd2! (n)	Tb8
5. d4 (c)	Cd6 (d)	23. Fa5 +	Rç8 (o)
6. dxé5 (é)	Cxb5	24. é7	Fxé7
7. a4	Cb-d4 (f)	25. Cxé7 +	Rd7 (p)
8. Cxd4	Cxd4	26. Dé2 (q)	Fé6
9. Dxd4	d5	27. Cg6	Th-é8
10. Cç3 (g)	ç6 (h)	28. Dxh5	Fç4
11. a5!	Ff5	29. Tf2	Dé6
12. f4	Fxç2 (i)	30. Dd1	Tb5
13. f5!	ç5 (j)	31. Fé2	Db7
14. Dg4!	d4	32. Dé4	Fd5
15. Fg5	h5	33. Cf4 (r)	Fç6
16. Dé3!!	Dd7 (k)	34. Dç4	Rç8
17. é6!	Dç6	35. b4!	abandon (s)
18. Cd5	f6 (l)		

NOTES

a) Durant des siècles, les Noirs mirent au point plusieurs systèmes défensifs dans la partie espagnole sans recourir à l'attaque immédiate du F-R blanc par 3..., a6 ; par exemple, la défense berlinoise dès 1843 (3..., Cf6 ; 4. O-O, Cxé4) ou la défense Steinitz (3..., Cf6 ; 4. O-O, d6 ou aussi 3..., d6) ou la défense Cordel (3..., Fç5) ou le gambit Jaenisch (3..., f5).

b) La suite la plus active, 4. d4 ; 4. d3 ; 4. Dé2 et 4. Fxç6 ou 4. Cç3 posant moins de problèmes aux Noirs.

c) Ou 5. Té1, Cd6 ; 6. Cxé5, Fé7 !

d) 5..., éxd4 est faible : 6. Té1, d5 ; 7. Dxd4, Dd7 ; 8. Fxç6, bxç6 (si 8..., Dxç6 ; 9. ç4 !) ; 9. Cg5 ! Cependant, les Noirs disposent de la défense 5..., Fé7 ; 6. Dé2, Cd6 ! 7. Fxç6, bxç6 ; 8. dxé5, Cb7 ! ; 9. Td1, O-O ; 10. Cd4, Fç5 ou Dé8. Ou bien 5..., Fé7 ; 6. dxé5, O-O ; 7. Dd5, Cç5 ; 8. Fé3, Cé6 ; 9. Cç3, a6 ; 10. Fç4, d6 ; 11. éxd6, Dxd6 ; 12. Ta-d1, Dxd5 avec égalité. Le retrait du C, qui date de 1869 (Zukertort-Guyer), permet aux Noirs de compenser la détérioration de leur structure de pions par la mise en valeur de leur paire de F.

é) La continuation principale consiste en 6. Fxç6, dxç6 ; 7. dxé5, Cf5 ; 8. Dxd8 +, Rxd8 ; 9. b3.

f) Pachman conseille 7..., d6 ! ; 8. é6 (ou 8. axb5, Cxé5 ; 9. Té1, Fé7 ; 10. Cxé5, dxé5 ; 11. Dxd8 +, Rxd8 ; 12. Txé5, Fd6 avec égalité), fxé6 (si 8..., Fxé6 ; 9. axb5, Cxé5 ; 10. Cd4, Fé7 ; 11. Cç3, Fé7 ; 12. f4, Cg4 ; 13. Cd5, O-O ; 14. f5! (Didier-Pillsbury, Paris, 1900).

g) Si 10. éxd6, Dxd6 ; 11. Dç3, Fé6 ; 12. Ca3, ç6 ; 13. Fé3, Db4 ; 14. Dé5, Fd6! ; 15. Dxg7, O-O-O! Par contre, 10. b4 n'est pas clair : 10..., Ff5 ; 11. Té1, Fé7 ; 12. Té2, ç6 ; 13. Fa3, Db6 ; 14. Df4, Fé6.

h) 10..., Fé6 est sans doute meilleur : 11. Td1, ç5 ; 12. Df4, d4.

i) 12..., Fé7 ; 13. Ff4, O-O est préférable même si les Blancs prennent un avantage minime par 14. b4 suivi de Ca4. Il est clair que la prise du pion ç2 est une gourmandise qui coûtera cher aux Noirs.

j) Si 13..., Fé7 ? ; 14. f6!

k) Si 16..., Dxg5 ; 17. Dxb7, Td8 ; 18. Dç6 +, Ré7 (ou 18..., Td7 ; 18. é6!) ; 19. f6 + ou 17..., Dd8 ; 18. Dç6 + ou 17..., dxç3 ; 18. Dxa8 +, Rd7 ; 19. Db7 +, Ré8 ; 20. é6, etc.

l) Si 18..., Fd6 ; 19. a6!

m) Si 19..., fxg5 ; 20. axb7, Dxb7 ; 21. Cxf6 + avec gain de la D.

n) Menaçant 23. Fa5 +, Ré8 ; 24. Cf6 + avec gain de la D.

o) Si 23..., Ré8 ; 24. Dg3!

p) Si 25..., Dxé7 ; 26. Dç6 +.

q) Les Blancs ont une pièce de plus pour deux pions et conservent l'attaque.

r) La position des Noirs est sans espoir.

s) Si 35..., çxb4 ; 36. Txa7, Dxa7 ; 37. Dxç6 + et 38. Dxb5.

CLAUDE LEMOINE

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1374

V. et M. Platov
« Rigaer Tageblatt », 1905

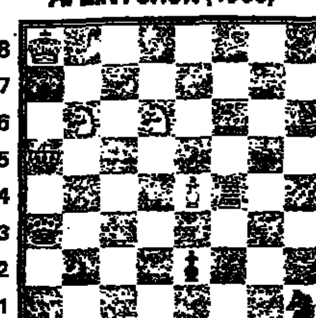
(Blancs : Ré1, Ta8, Cb5, Pç2, d2, f4, g3. Noirs : Ré4, Dç6, Pb7, é2, g7, h6).

1. Té8 + !, Rd5 ; 2. Té6 !, Dç4 ; 3. Té4 + !, Dç6 ! ; 4. d3, Dg6 ; 5. Té5 + !, Rç6 ; 6. Té6 + !, Dxé6 ; 7. Cd4 + et les Blancs gagnent.

Ou bien 3..., Dç8 ; 4. Té5 + ! ou 3..., Rxé4 ; 4. Cd6 +. Un joli leitmotiv.

ÉTUDE N° 1376

A. ZINTCHUK (1983)



BLANCS (5) : Ra8, Tf4, Cb6 et d6, Pé4.

NOIRS (4) : Ra5, Da3, Ch1, Pé2.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1373

LA FORCE DES INTERMÉDIAIRES

En général, il est possible de donner des plus-values aux 10, mais ce n'est pas le cas pour les 9 et les 8. Et pourtant, ils peuvent jouer un rôle décisif comme dans cette donne d'un match entre deux des plus fortes équipes françaises.

Nord : ♠ 10 8 7 5 — ♡ R 9 8 — ◇ R 9 6 — ♣ A 9 4
Ouest : ♠ R D 2 — ♡ 6 4 2 — ◇ 10 7 3 — ♣ R V 5 2
Est : ♠ V — ♡ V 10 7 5 3 — ◇ A V 5 4 — ♣ D 7 3
Sud : ♠ A 9 6 4 3 — ♡ A D — ◇ D 8 2 — ♣ 10 8 6

Nord était donneur et Nord-Sud vulnérables.

En salle fermée les annonces ont été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Cronier	Perron	Corn	Chemla
-	Passe	Passe	1 ♠
Passe	2 ♣	Passe	2 ◇
Passe	2 ♠	Passe	Passe

Ouest ayant entamé le 2 de Cœur *comment Chemla en Sud a-t-il fait une levée de mieux* au contrat de DEUX PIQUES quelle que soit la défense ?

RÉPONSE

Sud prit avec la Dame de Cœur, puis il débloqua l'As de Cœur et donna un coup à blanc à Trèfle. L'adversaire fit la levée et il continua Trèfle. Le déclarant mit l'As du mort, puis *il tira le Roi de Cœur* pour défausser son dernier Trèfle ; ensuite, il coupa le troisième Trèfle (afin d'éliminer cette couleur) et il joua l'As et le 3 de Pique. Les atouts n'étant pas partagés, Ouest, en main, fut obligé de contre-attaquer le 3 de Carreau (pour ne pas jouer Trèfle dans coupe et défausse). Alors, Chemla fournit le 6 de Carreau du mort pour le Valet pris par la Dame, et il rejoua le 2 de Carreau pour le 7, *le 9* pris par l'As de Carreau, la quatrième et dernière levée de la défense.

Cette donne délicate rapporta 140 + 100 = 240 points totaux (6 IMPs).

LA PETITE FAIT LA LOI

L'exemple le plus spectaculaire où une carte intermédiaire a eu un rôle décisif est une donne fameuse *jouée* par le grand champion australien Tim Seres.

Nord : ♠ R 3 — ♡ A 10 5 4 2 — ◇ 8 7 — ♣ D 7 5 2
Ouest : ♠ D 10 8 6 4 — ♡ V 9 8 — ◇ 6 4 2 — ♣ V 4
Est : ♠ 9 7 5 2 — ♡ 6 — ◇ D V 10 9 — ♣ 10 9 8 6
Sud : ♠ A V R D 7 3 — ♡ A R 5 3 — ◇ A R 3 — ♣ —

Ann. E. don. N-S vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	Passe	3 SA
Passe	7 SA	Passe	Passe

(3 SA : 24 à 25 H)

Ouest a entamé le 6 de Carreau. *Comment Seres en Sud a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

PHILIPPE BRUGNON

NOTE SUR LES ENCHÈRES

L'ouverture de « 3 SA » est « préhistorique » car depuis fort longtemps on réserve cette annonce uniquement à des couleurs longues affranchies de *sept* cartes. La raison est que, pour décrire une main d'environ 24 points avec une distribution régulière, il suffit d'ouvrir de « 2 Trèfles » (forcing de manche) et d'annoncer ensuite un minimum de Sans Atout. Ici Sud doit donc ouvrir de 2 Trèfles, et on aboutira facilement au grand chelem à Cœur qui est sur table :

Sud	*Nord*
2 ♣	2 ♡ (l'As)
2 SA	3 ♡ (Couleur)
4 SA	5 ◇ (un Roi)
5 SA	6 ◇ (une Dame)
7 ♡	Passe

COURRIER DES LECTEURS

« Quel est l'inventeur de l'ouverture de 2 Trèfles forcing de manche ? », demande M. Guerin. C'est l'Américain David Burnstine qui a créé cette ouverture artificielle en 1929 au Raymond Club de New-York, mais la réponse à l'As a été inventée par Albarran et publiée en 1935.

dames

N° 375

PRINCE DE L'IMPOSSIBLE

Championnat des Pays-Bas, 1988.

Blancs : JVD Wal
Noirs : Leeuwen
Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	17-21	24. 42-38	14-20
2. 39-33 (a)	21-26	25. 39-34	8-12
3. 32-28 (b)	11-17	26. 34-30! (l)	20-24 (m)
4. 37-32 (c)	26x37	27. 44-40	12-18
5. 42x31	6-11	28. 30-25	9-14
6. 44-39	19-23	29. 41-36	3-9 (n)
7. 28x19	14x23	30. 28-22! (o)	7-12
8. 41-37	10-14	31. 33-28	24-29
9. 35-30 (d)	14-19	32. 35-30!! (p)	2-8
10. 40-35	4-10 (e)	33. 40-35	12-17
11. 45-40	1-6	34. 45-40	8-12 (q)
12. 50-45 (f)	17-21	35. 40-34! (r)	29x40
13. 46-41	21-26	36. 35x44	15-20 (s)
14. 31-27	11-17	37. 38-33! (t)	20-24 (u)
15. 36-31 (g)	6-11	38. 43-39!	24x35
16. 49-44	17-21 (h)	39. 48-43! (v)	23-29 (w)
17. 38-24! (i)	19x30	40. 33-24!	19x30
18. 34x14	10x19	41. 25x34	14-19
19. 47-42	23x34	42. 44-40! (x)	35x33
20. 40x29	18-23 (j)	43. 28x39	17x28
21. 29x18	12x23	44. 32x31	21x41
22. 33-28 (k)	5-10	45. 3x6	26x37
23. 38-33	10-14	46. 36x47! (y)	abandon.

NOTES

a) Assez proche de la variante 2. 32-28 (21-26) ; 3. 39-33 (16-21) ; 4. 44-39 (11-16) ; 5. 37-32 (26x37) ; 6. 42x31 (21-26) ; 7. 47-42 (26x37) ; 8. 42x31 (6-11), etc. [Janssen-Leeuwen, Amsterdam, décembre 1985].

On retrouve aussi dans ce début une attaque à la bande, très en vogue 2. 31-26 (20-24) [les Noirs refusent l'enchaînement] ; 3. 29x20 (15x24) ; 4. 26x17 (12x21) ; 5. 37-31 (10-15) ; 6. 31-26 [à nouveau cette attaque qui fait fureur] (7-12) ; 7. 26x17 (12x21) ; 8. 41x37 (1-7), etc. [B. Graas-J. Verhaaf-Loen, championnat des Pays-Bas, féminin, 1978, *le Monde* du 19 août 1978].

b) L'ex-champion du monde s'écarte des sentiers périlleux comme 3. 44-39 (11-17), b1, b2 ; 4. 32-28 (17-21) ; 5. 50-44 (6-11) ; 6. 38-32 (21-27) ; 7. 31x22 (18x38) ; 8. 43x32 (16-21) ; 9. 36-31, etc. [Tsjizjow-Verchovich, Minsk, février 1986].

b1) 3. ... (18-22) ; 4. 50-44 (12-18) ; 5. 32-28 (19-24) [formation d'enchaînement] ; 6. 28x17 (11x22) ; 7. 31-27 (22x31) ; 8. 36x27, etc. [Jansen-Malahé, championnat des Pays-Bas, 1987].

b2) 3. ... (20-25) ; 4. 32-28 (11-17) ; 5. 37-32 (26x37) ; 6. 42x31 (19-23) ; 7. 28x19 (14x23) ; 8. 41-37 (6-11), etc. [VD. Woort-Verdel, Utrecht, novembre 1985].

c) Dans le style de Wal, qui relativise toujours les subtilités théoriques, comme à ce stade où le dégagement est considéré comme trop hâtif par des experts.

d) L'amorce d'une poussée en règle sur l'aile gauche adverse.

e) Et non 10. ... (5-10).

f) Wal sait aussi maîtriser sa fougue, temporiser, quand il le faut.

g) Prince de l'impossible, Wal propose aux Noirs de se laisser enchaîner sur son aile gauche, situation jugée par maints experts comme intenable à terme.

h) Nous y sommes.

i) Mais aussitôt les Blancs brisent la première ligne du centre des Noirs avec l'idée de faire basculer en leur faveur l'inconfort, voulu, de leur aile gauche.

j) Réplique déterminée, envisagée par les Blancs, dont il faut maintenant suivre de très près le cheminement stratégique.

k) Réduit considérablement la tension sur l'aile gauche et se révélera assez rapidement comme une simple étape.

l) Dans ce milieu de partie ce sont les Blancs qui créent la tension.

m) Et non 26. ... (20-25) ; 27. 28-22 (25x34) ; 28. 22-18 (13x22) ; 29. 27x40, rafle trois pions, B+1.

n) Comment expliquer ce coup positionnel qui paraît très douteux ?

o) Après l'étape à la case 28, Wal crée une situation à très hauts risques pour les deux camps. Quand il veut, où il veut, comme il veut. Ou presque...

p) Splendide coup positionnel qui neutralise toute l'aile gauche adverse par la menace 30-24 et fossilise le centre. La logique d'un Prince, très rarement mis en défaut.

q) Tous les coups des Noirs sont forcés depuis le trentième temps.

r) L'art de tramer, l'art d'enchaîner ce qui compose le fond et la liaison d'une stratégie, initialement perçue comme suicidaire par des initiés (l'acceptation de la neutralisation de l'aile gauche au ... quinzième temps).

s) Positionnellement forcé.

t) La stratégie tourne au forcing.

u) Forcé.

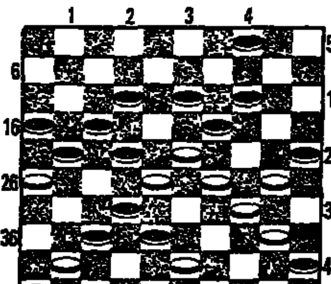
v) Wal le magnifique.

w) Forcé.

x) Symphonie majestueuse, ponctuée par une combinaison, fruit d'un esprit facétieux et génial.

y) Qui n'a pas peur de Monsieur Wal ?

PRINCE DE L'IMPOSSIBLE
Problème G. Post (Villeurbanne) 1988



Les Blancs jouent et gagnent en 16 temps.

Prince de l'impossible dans l'art du problémisme, le grand maître problémiste G. Post propose une composition très travaillée, dynamique, d'une très haute difficulté, comme le sont ses œuvres précédentes. Les jeunes amateurs verront leurs efforts bien allégés s'ils se munissent de deux ou trois damiers.

• SOLUTION : 29-24 ! (22x33) 50-44 !!

[A partir de là le solutionniste, même de longue date, se trouve plongé dans les ténèbres] (19x28) 34-29 ! (*ad libitum*) 41-36 ! (x) 24-19 ! (13x24) 44-39 (33x44) 49x9 ! (*ad libitum*) 46-41 !! [bien qu'en partie déflorée, la solution demeure obscure et cette sortie du pion à 46 ne manquera pas de surprendre] (*ad libitum*) 36-31 ! (x) 48-43 ! (49x38) 47-41 (46x37) 31x11 ! (16x7) 26x37 !! [fantastique enchaînement de deux rafles à la sortie des ténèbres] (7-12) 37-32, etc., B+ par opposition. Fabuleux.

JEAN CHAZE

mots croisés

n° 602

Horizontalement

I. M'est parfois, hélas, nécessaire ! – II. Son attachement est profond. Reine de Thèbes. – III. Les quitter, c'est tout un sport. Doublé, se chante. – IV. Unité, dans un sens comme dans l'autre. Se chante. En croix. – V. Têtes. Brûla non sans confusion. – VI. Pioche. Aiguillons. – VII. Mises en condition. Oiseaux. – VIII. Font désormais partie des meubles. N'ont aucun sens. – IX. Eclairant. C'est non ! – X. Presque frère. Permet à certains d'avoir la bouche pleine. – XI. On le trouve chez les petits rancuniers.

Verticalement

1. Vous, quand j'utilise le L. – 2. Conscrit. – 3. Passionnées, soit, mais à ce point ? – 4. Utile à la grève. Ils chassent, surtout quand ils sont grands. – 5. Ne se trouve pas à Saint-Sulpice. Emise tout de travers. – 6. C'est entre initiés qu'on l'apprécie le mieux. Rivière. – 7. En cachette. Vieille dynastie. – 8. Adjectif. Il a une bonne réputation. Poussera-t-il au combat ? – 9. Bouclai. Possessif inversé. – 10. Touchera forcément son but. Joyeuse commère. – 11. Soit pour le bien soit pour le mal. – 12. Ils se préparent le mieux possible.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II									■			
III								■				
IV				■						■		
V							■					
VI					■							
VII								■				
VIII						■						
IX									■			
X							■					
XI												

SOLUTION DU N° 601

Horizontalement

I. Nelson Mandela. – II. Ecoutées. Open. – III. Robre. Diamant. – IV. Vu. Feuillette. – V. Oléastres. Aer. – VI. Semi. Ré. Api. – VII. Imitai. Ecosse. – VIII. Ten. Ilotes. Ou. – IX. Encoller. Emir. – X. Stéréométries.

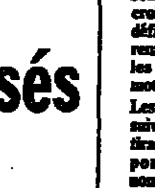
Verticalement

1. Nervosités. – 2. Ecoulement. – 3. Lob. Emince. – 4. Surfait. Or. – 5. Otées. Aile. – 6. Ne. Utrillo. – 7. Médire. Oem. – 8. Asile. Etre. – 9. Alsace. – 10. Dôme. Poser. – 11. Epatais. Mi. – 12. Lente. Soie. – 13. Antérieurs.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

N° 604



Horizontalement

1. CCEILRRU. – 2. AHIORSU. – 3. AELORY. – 4. AEMNOPRR. – 5. BEEILLL. – 6. DEEIORSU (+ 1). – 7. NOORSTU (+ 3). – 8. EEGORSS. – 9. AERTTU. – 10. AAENPPRT. – 11. EEEGLTU. – 12. CDEILO. – 13. AAAMPRST. – 14. EEILMRU (+ 1). – 15. ACILPR. – 16. AACHNOPT. – 17. EEELLTT. – 18. AEETTU. – 19. AAPRSUY

Verticalement

20. ACEHLRTU. – 21. EIINOSS. – 22. AIPSSST. – 23. EEEPPST. – 24. ACENNOT (+ 2). – 25. AAACEPRT. – 26. EGLOORUU. – 27. EELRTTU. – 28. EEEEPRS. – 29. AADLNOU. – 30. AMNOOTT. – 31. EEEINRRS. – 32. EMOORSS. – 33. EIILSTTU. – 34. EELRRTUU. – 35. AEIMMSU. – 36. AAELMRR. – 37. AEEMNU. – 38. AEGMNTU. – 39. DEENNTU (+1). – 40. EEKNSSST. – 41. ABEELRU.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse)

	20	21-22	23	24-25	26	27	28-29	30	31	32-33	34	35	36	37-38	39	40-41
1									■		■	■				
2-3								■							■	
4			■			■									■	
5-6								■								
7			■													
8			■								■					
			■					■						■		
		■	■	■			■			■			■			
9	■	■	■		■							■				■
10-11									■							
12					■	■							■		■	
13-14									■							
15	■				■							■	■		■	
16-17									■							
18	■							■	■		■	■	■	■	■	
19					■		■	■								

SOLUTION DU N° 603

1. GAUFRENT. – 2. CALENDO, camembert (CELADON). – 3. EPIAGE (PIEGEA). – 4. SEGOVIEN (GENEVOIS). – 5. RAVIOLI (VIROLAI). – 6. ANATIFES (FANATISE ENFAITAS). – 7. OUTARDE (DOUTERA REDOUTA DETOURA DEROUTA). – 8. SONATINE (ONANISTE ETONNAIS). – 9. OPTATIF. – 10. SERACS (CESARS...). 11. VENUSTE. – 12. ECORCHE (CROCHEE COCHERE). – 13. FLOTTARD, élève qui prépare l'Ecole navale. – 14. ARMOISE (MOISERA MAORIES ORMAIES MOIERAS). – 15. RICOTTA, fromage corse (TRICOTA CROTTAI). – 16. FIGEANT (AGENTIF NEGATIF). – 17. ISOSISTE, de même intensité sismique. – 18. ETREINT (ETIRENT...). – 19. EXAUCER. – 20. PAYSANNE. – 21. GESTAPO (POTAGES PAGEOTS POSTAGE). – 22. DETRUITE. – 23. PRECUITS (CUPRITES). – 24. URGEAIT (GUETRAI TARGUIE GUITARE ARGUTIE). – 25. AVARIONS. – 26. REVUISTE (VITREUSE). – 27. HATASSE. – 28. ENFUTERA. – 29. TANISA (ANISAT SATINA). – 30. TIFOSI. – 31. CERVOISE (REÇOIVES). – 32. LIEGERA, terme de pêche (ELEGIRA...). – 33. LEVITER. – 34. STEWARDS. – 35. NEOGREC (CONGREE CONGERE). – 36. TAXATION. – 37. OLIVET (VIOLET). – 38. YODLAIT.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET

CULTURE

THÉATRE

Monsieur Levy vu d'une falaise

A Bobigny, « De la nature des choses », de Lucrèce, classique latin qui remet en mémoire d'étranges histoires

Tableau noir, livre ouvert, visage froid du professeur : tel était, tel est encore, dans les salles de classe, l'abord des textes dits « classiques ».

Depuis une dizaine d'années un « papa Noël » des classiques, Jean Jourdheuil, appelle à la rescousse les atouts de l'art du théâtre – plaisir des décors et des lumières, drôles de surprises des mises en scène, radioactivité des comédiens – afin de donner plus de charme à ces grands textes. Il y réussit. Sous sa baguette magique, Montaigne, Rousseau, Spinoza, sont devenus beaux garçons, joyeux convives. Et Jean Jourdheuil, à présent, avec son coéquipier Jean-François Peyret, nous propose un sommet des lettres latines, le *De natura rerum* de Lucrèce, poème philosophique de 7 408 vers, exposé de la physique atomique inventée par Epicure.

Ce nouveau spectacle se décrit en peu de lignes. Quand la lumière se fait, le spectateur découvre que les sièges du public ont été placés sur les planches de la scène. Le théâtre est inversé. Le spectateur contemple devant lui toute l'étendue des gradins sur lesquels le public, d'habitude, est assis.

Le travail du décorateur a consisté à mettre, sur les fauteuils, des housses, qui forment un damier multicolore : quatre teintes de housses, deux turquoise et deux brique, sont disséminées. Il y a des effets d'éclairage sur et sous les rangées de housses.

Ultra-cérébraux

Assis, loin l'un de l'autre, dans cet océan de sièges vides, trois acteurs chevronnés, André Wilms, Benoît Régent, Jorge Silva Melo, se relaient, se repassent la récitation du poème. Ils font quelques pas, de temps en temps. Puis arrivera en renfort un piano, son pianiste, une soprano, une danseuse, aux interventions mesurées. Au sixième et dernier « livre » du poème descendront des cintres trois balançoires et, cadeau de dernière minute, un ring de boxe sur quoi deux mi-lourds esquissent quelques assauts. Voilà tout.

Ce qui est désarmant chez les ultra-cérébraux, c'est que leur dynamo spirituelle ne tombe jamais en panne : elle est capable d'aller chercher, de justifier, d'argumenter, n'importe quoi. Jourdheuil et Peyret savent seuls le pourquoi de tous les éléments de cette soirée, qui n'est certes pas ennuyeuse, ni sotte...

Tout spectateur est un sujet. Il est subjectif. Je n'ai pas été touché par ce spectacle. Mais j'avais le cœur serré parce que je revoyais Cornelius.

Il était professeur au lycée Charlemagne, c'était le ghetto à l'époque, avant la guerre. Il était très grand, très vaste dans son éternel manteau noir, il portait sur la pointe du crâne le feutre à bords roulés qui se voyait beaucoup, dans le quartier. Il n'enseignait pas le latin, mais l'histoire. Il n'avait jamais de livre, son petit cartable noir ne contenait qu'une fiole et deux pots de yaourt, qu'il prenait en classe car il avait avalé des morceaux de verre du pare-brise de l'auto de son gendre, dans un accident. Nous étions fou de lui. Chacun de ses cours était un enchantement. Vu ses proportions de géant, nous l'avions surnommé Cornelius, du nom de l'ancêtre des éléphants, dans *l'Histoire de Babar*, qui était parue cinq ou six ans plus tôt (mais ce n'était pas encore chez Hachette).

Il avait l'oreille fine, il surprit ce surnom Cornelius, il ne s'en fâcha pas, il nous dit que c'était le nom d'une branche familiale qui comptait des Sylla, des Scipion... L'un de nous avoua la vraie famille d'origine, Babar. Cornelius, dont les plus beaux cours étaient ceux d'histoire romaine, nous dit que les éléphants couraient les champs de bataille, avant Jésus-Christ. « *Qui va savoir me dire un vers de Heredia ?* », demanda Cornelius, « *ne levez pas tous le bras en même temps* » ; un seul élève se dressa, dit : « *On entendait au loin barrir les éléphants* » ; « *Non*, dit Cornelius, *zéro d'histoire. Heredia la savait, l'histoire, et il a écrit « barrir un éléphant ». Hannibal était parti de Carthage avec une trentaine d'éléphants, mais dans la traversée de l'Espagne, des Pyrénées, de la Provence, des Alpes, il les perdit tous sauf un, et à la bataille de La Trebbia, que décrit Heredia, il massacra les Romains avec un seul éléphant.* »

Et Cornelius enchaîna sur Lucrèce, il était un fan du *De natura rerum*, il le savait par cœur. « *La mort, voilà ce qu'il ne faut pas craindre*, disait Cornelius. *Lucrèce en dit le plus grand bien : un miracle de repos, de paix, de béatitude. Toutes les douleurs oubliées. Plus d'angoisse. Deux paradis : avant et après la vie. Quand Hannibal, avec ses sauvages et son éléphant, a foncé sur Rome, vous avez eu peur ? Non, rien du tout*, dit Lucrèce, *vous n'étiez pas né ! Car*, précisait Cornelius, *Hannibal sévissait deux cents ans avant Lucrèce.* »

Cornelius était notre ultime secours lorsque les versions latines étaient du Lucrèce. Car ce que racontait Lucrèce était si insensé, si révoltant, que nous étions à peu près sûrs de faire des contresens. « *Comme c'est agréable, assis sur la falaise, de regarder autrui se débattre dans la tempête* », disait Lucrèce, qui insistait : « *Ce n'est pas tout à fait un plaisir, mais être témoins de malheurs auxquels on échappe, c'est bien bon.* » Comment pouvions-nous croire qu'un auteur ancien, étudié en classe, ait pu écrire ça ? Nous étions sûrs de ne pas comprendre. C'est Cornelius qui nous calmait.

Il y eut mieux. Une autre version de Lucrèce avait pour propos les atomes. Lucrèce racontait à peu près que les atomes sont distribués également dans le « *grand tout* ».

« La grande muraille d'ivoire »

Et si vous êtes surpris, disait-il, de voir si peu d'éléphants, si peu d'atomes d'éléphants, chez nous, à Rome, c'est que la distribution n'est pas tout à fait achevée, c'est que les atomes d'éléphants sont encore presque tous stockés en Inde, où ils sont si nombreux que l'Inde est inaccessible, inabordable, tant les éléphants forment, tout autour, un mur d'ivoire. Comment oser, sans redouter un zéro, écrire des inepties pareilles dans une version latine ? Cornelius nous rassura, il nous conseilla d'en rire, de traduire par « *la grande muraille d'ivoire* », pour faire pendant à la Chine.

Oui, je regardais et j'écoutais le spectacle de Jourdheuil-Peyret, et je ne voyais et écoutais que Cornelius, sous son petit chapeau noir, derrière son yaourt, nous traduisant Lucrèce. Et puis je me dis que Cornelius, de son vrai nom, s'appelait tout bêtement M. Levy, et qu'il avait disparu du lycée Charlemagne dans les derniers jours de 1940.

Alors je me suis rappelé que M. Levy nous disait que Lucrèce n'était pas un farceur, qu'il souffrait d'angoisse, et que sans doute il avait mis fin à ses jours. Je me suis dit que M. Levy, sous l'Occupation, ce n'était pas comme l'éléphant d'Hannibal, nous étions tous là, au même moment, et tous les élèves de Cornelius, anciens ou récents, avaient été là, assis au bord de la falaise, quand il avait disparu. Et c'est de cette falaise, de l'obsession de cette falaise, que souffrent plusieurs générations de femmes et d'hommes ici. Et seule la mort d'eux tous, de nous tous, mettra fin à cette obsession, et là Lucrèce n'a pas tort. D'autant plus que, plus d'une fois, plus qu'à leur tour, c'étaient les Cornelius-Levy qui, aux heures de classe, nous avaient appris, non pas quand même le bonheur mais tout au moins la chance de vivre.

MICHEL COURNOT

▶ Bobigny, Maison de la culture, du mardi au samedi, 20 h 30. Dimanche, 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45.

FEMINA

L'éléphant d'Hannibal (sculpture anonyme, Bonarzo).

Deux nominations à La Villette

M. Jean-Michel Bloch-Lainé a été élu président de l'association de Gestion de la Grande Halle de La Villette et d'activités culturelles du parc le lundi 5 mars. Agé de cinquante-trois ans, cet ancien inspecteur des finances est président de la Banque Worms depuis 1984.

M. Christian Gay-Bellile quitte, quant à lui, le poste d'administrateur général de la Grande Halle pour prendre celui de directeur général. Ancien codirecteur du Grand Magic Circus avec Jérôme Savary, notamment, il avait rejoint l'équipe de La Villette en 1989 pour préparer l'exposition « La traversée de Paris ».

□ **Concert à l'ancien conservatoire.** – Confisquée naguère aux musiciens au profit des élèves comédiens par André Malraux, la salle de concerts de l'ancien conservatoire de la rue Bergère, merveille d'acoustique et chef-d'œuvre du style pompéien, rouvre ses portes, dimanche 11 mars à 20 h 30, pour un concert exceptionnel de Peter Serkin. Le pianiste va présenter quatorze œuvres en création française commandées par ses soins à des compositeurs contemporains. Une idée digne du passé historique d'une salle qui a vu créer tant d'œuvres au cours de sa longue existence. Tel. : 42-56-28-49.

MUSIQUE

Joyce ou le sentiment maîtrisé

Dix-sept disques, plus de deux cents compositions, Joyce, figure de la musique brésilienne depuis vingt ans, chante au Théâtre de la Ville

Le dépouillement selon Joyce ne mène pas forcément à l'ascèse, il sert également le plaisir en ne gardant que l'essentiel : la lumière du jour, la respiration, la sensualité. Joyce, née il y a une quarantaine d'années à Rio, ville baroque s'il en est, commence le nettoyage de l'inutile par elle-même : de son nom, à rallonge, comme le veut l'usage au Brésil, elle ne garde que ce prénom aux consonances anglo-saxonnes. « *C'est bien suffisant pour une identité.* »

Musicienne, elle choisit de jouer de la guitare sèche. Chanteuse, elle s'attache à respecter les lignes mélodiques sans les encombrer de fioritures inutiles. Compositeur, elle laisse aux autres le soin d'agrémenter sa musique d'arrangements ou d'effets de voix dont elle se passe aisément. Mais leur interdit de toucher aux textes. Et quand il s'est agi de traduire en anglais les chansons de l'album qu'elle a enregistré aux États-Unis, *Music Inside*, à paraître chez Verve fin mars, elle ne fit confiance qu'à elle-même. « *Mes textes sont précis, ils expriment une idée, un sentiment tout à fait particulier.* »

« Une folie maîtrisée »

La rançon de la rigueur, c'est aussi l'éloignement de la gloire. Et ce n'est qu'en 1987 qu'une des compositrices les plus marquantes de ces vingt dernières années sortira des coulisses. Riche de cette peur de la déformation, du non-authentique, Joyce décide alors de fêter le soixantième anniversaire de Tom Jobim (« *Il est au Brésil ce que Gershwin est aux Etats-Unis* », précise-t-elle) en lui consacrant un album d'une sobriété exceptionnelle.

Jobim, dont elle avait été l'élève, admirera « *sa voix en forme de rivière cristalline, sa folie maîtrisée* ». Le succès fut tel que sa maison de disques lui demande de continuer la série l'année suivante. Amoureuse de la bossa-nova (« *Le terreau de la musique brésilienne d'aujourd'hui* »), elle choisit de consacrer un nouvel album à Vinicius de Moraes, avec qui elle vint à Paris pour la première fois sur la scène de l'Olympia, en 1975.

En 1989, *Joyce ao vivo*, un enregistrement *live*, avait enfin pris la mesure de son audience : un public très mélangé y reprenait en chœur quelques-unes de ses compositions dont beaucoup ignoraient qu'elles fussent d'elle, tant elles avaient été marquées par des interprètes de qualité : Milton Nascimento (*Misterios*, le sentiment à fleur de peau), Maria Bethania (*Mulheres do Brasil*, samba – hymne à la gloire de la femme brésilienne), Elis Regina (*Me disseram*, de l'humour joyeux et caustique sur les rapports hommes-femmes).

En 1967, « *à l'époque où une femme compositeur avait l'air d'une soucoupe volante* », Joyce donnait son premier show au Maracanazinho à Rio. Dix-sept disques et deux cents compositions plus tard, cette jeune fille timide aux yeux d'une clarté surprenante continue sereinement une carrière sans faute. En mai dernier, elle avait gagné le pari difficile d'assurer la première partie de Chico Buarque au Zénith.

Avec sa guitare et trois musiciens (batterie, claviers, basse), elle se laissera à nouveau absorber au Théâtre de la Ville par une relecture très personnelle de la bossa-nova.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Joyce au Théâtre de la Ville, les 9 et 10 mars à 18 h 30, 80 F. Tél. : 42-74-22-77.

▶ Albums *Os anos 60 de Tom Jobim* et *Ao vivo*, EMI.

ARTS

Marinot, le verrier des fauves

Où l'on redécouvre l'œuvre suprêmement élégante d'un peintre devenu maître-verrier par fidélité à la peinture

Pour que la couleur de leurs œuvres soit aussi forte et chatoyante qu'il se peut, les fauves s'affranchirent du ton local. Delaunay, qui fut des leurs un moment, se débarrassa, lui, du dessin. Et Marinot, autre « compagnon de route », préféra à la peinture sur la toile les pigments, en poudre, en bulles, en écailles, que l'on peut enfermer dans le verre d'un vase. Cette couleur presque à l'état brut, la lumière la traverse et la diffuse comme dans un vitrail, de sorte que chaque objet devient un bloc poli d'orange cadmium ou de bleu turquoise. L'expression « couleur pure » n'a jamais autant de sens qu'employée à propos de ces singuliers chefs-d'œuvre où la logique du chromatisme est poussée jusqu'à son terme.

Singulières, les verreries de Marinot le sont en effet de plusieurs manières. Quoique le catalogue leur attribue des appellations, qu'il les qualifie de vase, de bouteille ou de flacon, elles n'ont été conçues que pour être vues, et non pour que l'on y pique des fleurs ou conserve quelque liqueur. Elles ne servent qu'à la volupté de l'œil.

Autre étrangeté : Maurice Marinot les a exécutées dans son atelier de Bar-sur-Aube dans les années 20 et 30, sans se soucier de la mode d'alors. Il ne tient ni du style Arts déco ni de l'esthétique industrielle façon Bauhaus. Il fait ce qu'il lui plaît, et plaît à quelques amateurs, dont le plus illustre fut le ministre bibliophile Louis Barthou.

Si Marinot appartient à un mouvement, c'est au fauvisme de 1905, ce dont témoigne une dizaine de toiles – paysages et portraits – construites par la touche colorée et le contraste de verts très crus et quelques accents rutilants. Le peintre, qui est né à Troyes en 1882 et s'est fait expulser de l'atelier Cormon à l'Ecole des beaux-arts, choisit tout naturellement d'exposer aux Indépendants et au Salon d'Automne.

Il y a du Dufy dans les dissonances acides de ses tableaux, et le souvenir, adroitement employé, de Gauguin et des Nabis. Jusque vers 1910, l'artiste demeure dans cette voie. Dans ces années-là, Matisse, Derain et Vlaminck acceptent d'orner de frises les céramiques du potier Metthey. Marinot choisit un matériau plus aérien et réalise ses premiers essais de verrier en s'inspirant, comme ses contemporains, de l'art populaire. Jusqu'à la guerre, il peint sur verre. Après, il ne sépare plus la couleur et cette matière et souffle le verre coloré. Il devient alors lui-même, produisant avec une remarquable fécondité des pièces toutes uniques.

En 1937, il dut fermer sa verrerie et, en 1944, l'atelier qu'il avait à Troyes fut incendié. Sans doute est-ce pour cela, et parce que ses toiles tardives sont moins convaincantes, qu'il a été négligé jusqu'à présent, et que l'on ne voyait de ses oeuvres qu'au Musée d'art moderne de Troyes. La rétrospective qui lui rend hommage dans les salles basses de l'Orangerie est courte, mais agréablement agencée et, surtout, fort instructive. Des expositions de ce genre font infiniment plus pour la connaissance que bien des grands spectacles à grande dépense. Il faut les multiplier et les encourager.

PHILIPPE DAGEN

▶ Musée de l'Orangerie, place de la Concorde, jusqu'au 21 mai.

CULTURE

DANSE

Voyages sur pointes

Le Jeune Ballet de France a commencé sa tournée africaine par Djibouti et l'Ethiopie

« *Long live proletarian internationalism* », proclame une banderole barrant une large avenue, à l'entrée de la ville. Plus loin, une statue géante de Lénine, une des plus hautes du monde paraît-il. Ici, à Addis-Abeba, c'est encore un sujet de fierté.

L'état de guerre, qui dure en Ethiopie depuis plus de vingt-cinq ans, redouble dans la capitale les effets de la pauvreté. Des avions de ligne sont subitement réquisitionnés par l'armée, ce qui angoisse Robert Berthier, directeur du jeune ballet de France en tournée en Afrique sous l'égide de l'AFAA (association française d'action artistique), paniqué à l'idée d'être bloqué en Ethiopie avec ses « gamins », comme il appelle ses danseurs, qu'il compte et recompte sans cesse.

« Difficile » est le mot qui revient le plus souvent dans les conversations de la petite colonie diplomatique et culturelle. « Difficile » de se ravitailler, de circuler. Et « difficile » de faire venir le JBF, ses treize danseurs (le quatorzième est tombé malade la veille du départ), son directeur, son maître de ballet, ses quatre techniciens, ses deux habilleuses, et ses deux tonnes et demie de matériel dans un théâtre décrépit et sous-équipé.

Emanation des Jeunesses Musicales de France, dont Robert Berthier est aussi le directeur général, le JBF est cette très ingénieuse institution qui forme à la vie professionnelle, chaque saison, une nouvelle promotion de quatorze danseurs âgés de seize à vingt ans, sortant des écoles ou conservatoires. Recrutés sur audition, ils passent les trois mois d'été, à Paris, à apprendre le répertoire ; ils font ensuite une tournée en France, d'octobre à décembre, puis des tournées internationales de janvier à juin. Entraînement intensif : cent cinquante à deux cents spectacles par an (c'est la troupe française qui « tourne » le plus). La plupart sont engagés aussitôt après dans diverses compagnies européennes (soixante-treize l'ont été sur soixante-seize passés depuis sept ans au JBF). Dans la promotion actuelle, Fabrice est déjà engagé chez Béjart, Stève chez Uwe Scholz à Zürich. Le JBF reçoit une subvention de l'Etat et l'aide de divers sponsors, principalement le Crédit lyonnais.

Spectacle gratuit

A Addis-Abeba, la représentation commence à 18 heures (parce que les bus s'arrêtent à 20 heures). Elle est gratuite. Le public, à 40 % africain, ne sera pas avare de ses bravos malgré la réputation de réserve qu'ont les Ethiopiens.

La première partie du spectacle est un fort astucieux *digest* intitulé *Trois siècles de danse en une heure*. Conçu à l'origine pour les matinées scolaires, il a fêté récemment sa cinq centième représentation et n'est que depuis peu proposé au public adulte. C'est fou ce qu'il y tient de choses, des danses paysannes du XVIII[e] siècle au finale de *Chorus Line* : des extraits du *Pas-de-Quatre* de Perrot (qui réunit, en 1845, les quatre plus célèbres ballerines de l'époque, Taglioni, Grisi, Cerrito et Grahn), du *Napoli* de Bournonville, de pas-de-deux classiques (*Casse-Noisette, le Corsaire, Don Quichotte, le Cygne Noir*), de danses de caractère : une valse, un quadrille des lanciers, Isadora Duncan, un French cancan, *Petrouchka*, un charleston, un tango, des claquettes, *Suite en Blanc* de Lifar, *Flamme de Paris* de Vainonen... Commenté en voix « off », c'est mené à un train d'enfer — en coulisses, le ballet des déshabillages et habillages n'est pas triste — dans de somptueux costumes, prêtés pour la plupart, par l'Opéra de Paris.

Manque peut-être dans ce panorama-éclair un zeste de Graham, un soupçon de Cunningham, un doigt de Béjart, et les nouvelles tendances. Il est vrai que la seconde partie du programme est consacrée à la danse contemporaine. *Density 21,5*, un des premiers solos de Carolyn Carlson (elle y montrait tout ce qu'elle devait à Alwin Nikolaïs et à Murray Louis) est dansé par le maître de ballet, le beau Jean-Claude Ciappara, en rupture d'Opéra de Paris pour un an : il déplace des lignes très maîtrisées et met dans son interprétation une inquiétude rêveuse qui captive.

Les Catherinettes est un duo insolite d'Hervé Jourdet : la rencontre d'un prêtre assez coincé, bourré de tics, et d'une coquine dragueuse en robe à pois et socquettes blanches. Succombera, succombera pas ? Succombera le temps d'une java et fuira la diablesse. Bruno Agati a composé un solo lascif, *Et si tu étaits là*, pour mettre en valeur Cathy, la gazelle noire, le plus beau pied de la troupe.

On revoit avec plaisir *Aunis*, une des réussites de Jacques Garnier : trois garçons en bretelles célébrant l'amitié, le farniente, l'accordéon et autres choses de la vie. *Impers et gabardines*, de Philippe Lizon, ne casse pas trois pattes à un zébu mais plaît au public parce que c'est gai, que ça réunit toute la troupe et que ça chante « Raoul, t'es le roi du tango, Raoul, c'est bien toi le plus, beau... ». La troupe continue son voyage : Madagascar, la Réunion, Ile Maurice, Seychelles. On comprend pourquoi six cents danseurs se présentent, chaque année, aux auditions du JBF.

SYLVIE DE NUSSAC

CINEMA

Chacun son rêve

Un film « atomisé » de Jean-Claude Biette : « le Champignon des Carpathes ».

Cela commence dans l'« après-Tchernobyl ». Il y a eu un grave accident dans une centrale nucléaire de la vallée du Rhône. Un homme, qu'un masque et une combinaison isolante transforment en quelque Fantômas moderne, emporte dans ses bras une jeune fille irradiée (Florence Darel). Avec sa longue chevelure blonde et pendante, l'air d'une Ophélie après la noyade, elle devait jouer l'Ophélie dans un *Hamlet* mis en scène par un Américain qui fut célèbre (Howard Vernon) et vivote maintenant des restes de gloire.

Dans son premier film, *le Théâtre des matières*, Jean-Claude Biette avait montré une troupe de comédiens pauvres, dirigée par Howard Vernon. Dans son deuxième film, *Loin de Manhattan* comédie insolite sur le milieu parisien des critiques d'art, Howard Vernon revenait, mystérieux comme un personnage de Henry James. Dans *le Champignon des Carpathes*, il incarne, à nouveau l'obsession du théâtre — peut-être bien le dernier moyen de rester idéaliste dans un monde qui se déglingue.

On ne s'étonnera pas, passé les premières et superbes images de « fantastique social », que ce film de l'« après-Tchernobyl » soit atomisé, les personnages ayant une vie purement cinématographique sans rapport avec un scénario construit d'avance. Les techniciens et les acteurs ont suivi, pendant plusieurs mois, au gré des saisons et de l'inspiration de Jean-Claude Biette, une aventure dont ils ne connaissaient ni les tenants ni les aboutissants. Lorsque des liens s'établissent entre eux, c'est au delà du réalisme de la vie quotidienne, selon ces associations énigmatiques chères à Henry James.

Les créatures de Jean-Claude Biette sont présentées par fragments, quelquefois dans des situations banales, ce à quoi il ne faut pas se fier car chacun, chacune, ici, cultive un rêve, rêve d'amour, de théâtre, ou de pouvoir magique contre la mort. La caméra supprime la pesanteur, crée des espaces imaginaires, réinvente le temps, fait apparaître une Patachou directrice de clinique aux allures de grande-duchesse décidée à soigner à la fois le corps et l'âme, et une Laura Betti jouant les excentricités de Laura Betti en faisant croire aux fantômes. Dans ce film d'auteur, exaltant par son aspect énigmatique et par les visages, les gestes, les paroles des interprètes comme magnétisés, l'accident nucléaire peut être une métaphore : comment reconstituer aujourd'hui un cinéma éclaté sous la pression des systèmes de production, de la médiatisation à outrance, du manque d'ambition et d'audace ?

JACQUES SICLIER

CORRESPONDANCE

M. Dominique Wallon répond à Elia Kazan

En réponse à la lettre d'Elia Kazan (le Monde *daté 4-5 mars*) *qui protestait contre la décision de ne pas accorder de subventions au film qu'il est en train de tourner, Dominique Wallon, directeur général du Centre national de la cinématographie (CNC), — nous a adressé la lettre suivante.*

1. Aucune loi ou décision de quelque ordre que ce soit ne s'oppose à ce qu'Elia Kazan, s'il le souhaite, tourne en France, avec un producteur français ou avec des capitaux d'origine française.

2. La seule question posée est celle de l'accès au compte de soutien à l'industrie cinématographique, aide qui est réservée aux œuvres de nationalité française. Cette question, régie par un décret du 1er mars 1989, est sans aucun rapport juridique avec les décrets récemment publiés qui concernent les relations entre le cinéma et la télévision.

3. Il est inexact de parler d'un quelconque « *refus par le Centre national de la cinématographie* », aucune décision n'étant intervenue sur cette affaire puisque le dossier d'agrément n'a pas été formellement déposé par le producteur.

4. Des discussions exploratoires conduites entre le CNC et ce dernier se dégageait cependant la possibilité d'un accord sur les conditions auxquelles un film, réalisé en langue anglaise par un metteur en scène américain, pourrait cependant obtenir la qualification de film français et européen.

Outre la langue de tournage, la commission d'agrément — organisme exclusivement composé de professionnels du cinéma — retient comme critère pour proposer l'octroi à un film du bénéfice du compte de soutien, la nationalité française ou européenne du réalisateur, du scénariste, des comédiens, des techniciens. Elle peut cependant accepter qu'un de ces éléments ne soit pas européen.

En l'espèce, il semblerait difficile qu'étant déjà assuré, à titre exceptionnel, d'une double dérogation au bénéfice du réalisateur et du scénariste, tous deux américains, ce film soit considéré comme une œuvre française et européenne sans que la distribution ne s'adresse à des comédiens européens. Le choix sur ce point ne relèverait et ne relève toujours que d'Elia Kazan et de son producteur. De même que leur appartient la responsabilité d'avoir malencontreusement rompu une concertation favorablement engagée.

COMMUNICATION

Pour protéger l'indépendance du capital

M. Antoine Gallimard renforce son contrôle sur la maison d'édition

En créant la Sopared, une société dans laquelle il est majoritaire et qui possède désormais plus de 50 % des éditions Gallimard, M. Antoine Gallimard s'assure du contrôle de son entreprise face aux convoitises d'investisseurs extérieurs.

M. Antoine Gallimard, vient de reprendre l'offensive dans le conflit qui agite la prestigieuse maison d'édition, dont l'indépendance risquait d'être mise en cause par une querelle d'héritiers. Cette querelle, latente depuis la nomination de M. Antoine Gallimard comme PDG en 1988, avait rebondi à la fin du mois de janvier, quand l'aînée de la famille, Mme Françoise Gallimard, avait chargé un homme d'affaires américain de vendre ses actions (12,5 %) (*le Monde* du 30 janvier). Elle affirmait avoir « *en priorité* » proposé ses actions tant à son frère Christian — le fils aîné, qui a toujours contesté la prise de pouvoir de son cadet et qui possède lui-même 11,75 % du capital — qu'à Antoine. Celui-ci, estimant que la banque américaine Ansbacher avait surestimé la valeur de l'action Gallimard (quelque 20 000 francs), n'avait jamais répondu à cette offre.

Mais on voyait déjà tourner autour de Gallimard ceux que son PDG appelle « *les prédateurs* », des groupes financiers français ou étrangers qui, en achetant les 12,5 % de Mme Françoise Gallimard et en tentant d'obtenir le soutien — ou la vente — d'autres actionnaires, auraient pu prendre une participation majoritaire dans le capital de Gallimard, jusqu'ici contrôlé par la seule famille.

En créant la Sopared (Société de participation et d'édition), qui possède désormais plus de 50 % de Gallimard, M. Antoine Gallimard vient de décourager ces tentatives. « *J'ai donné à la Banque Stern un mandat d'assistance générale sur le dossier Gallimard*, nous a-t-il déclaré. *Il a été demandé à M. Jean-Claude Hassan, le directeur général de cette banque, de prendre en charge cette affaire. J'ai toujours affirmé que, outre ma minorité de blocage* (33,5 %), *je réunissais une majorité autour de moi. Les actionnaires qui me soutenaient — Muriel Toso* (15 %), *Monique Hoffet* (1 %), *Robert Gallimard* (2 %) *— se sont réunis pour dégager une véritable majorité autour de moi, en créant cette société, la Sopared, qui, désormais, contrôle Gallimard.* »

Un coup de force contre le reste de la famille ? Ce n'est pas ainsi que M. Antoine Gallimard veut présenter cette initiative qui lui assure « *une majorité solide* » et « *garantit*, dit-il, *ce que j'ai toujours voulu défendre : l'indépendance de la maisond'édition et son développement* ». « *Du reste*, ajoute-t-il, *cette société est ouverte, notamment à ma sœur Isabelle dont je connais le profond attachement à la maison, qu'elle a constamment réaffirmé.* »

Dans la famille, cette « nouvelle donne » ne peut que susciter, au mieux, la perplexité. Les 12,5 % de Mme Françoise Gallimard sont sans doute aujourd'hui moins convoités — du moins à 20 000 francs l'action, — ne pouvant plus constituer un « cheval de Troie » pour prendre le contrôle de la maison. Va-t-elle, pour autant, renoncer à les vendre ? Rien n'est moins sûr, car elle a sans cesse réaffirmé sa détermination. Elle était injoignable vendredi matin 9 mars, et le décalage horaire ne lui permettait pas d'avoir déjà consulté son homme d'affaires new-yorkais. Mme Isabelle Gallimard s'est refusée à tout commentaire, indiquant seulement qu'elle allait rencontrer son frère Antoine.

Jo. S.

Après l'OPA lancée par M. Giancarlo Parretti sur MGM-UA

Les milieux financiers s'interrogent sur l'origine des fonds de Pathé Communications

De Los Angeles à Wall Street, la question est sur toutes les lèvres : Pathé Communications, le groupe cinématographique contrôlé par l'Italien Giancarlo Parretti, a-t-il les moyens de financer le rachat de MGM-UA (Metro Goldwyn Mayer-United Artists) ? (*le Monde* du 9 mars).

C'est le 14 mars que Pathé Communications doit lancer son OPA amicale sur le plus célèbre des studios d'Hollywood au prix de 20 dollars l'action. Un montant qui porte la facture à 1,26 milliard de dollars, et même 1,9 milliard (10,8 milliards de francs) si l'on y ajoute la reprise probable des dettes de la MGM (600 millions de dollars) ainsi que les frais de transaction.

Pathé Communications faisait savoir, jeudi 8 mars, par la voix de son porte-parole, M. Craig Parsons, que le groupe avait « *l'assurance d'obtenir les fonds nécessaires* », sans donner plus de précisions. Reste donc le jeu des hypothèses et des rumeurs. De source proche de Pathé, on indiquait que le Crédit lyonnais — sans doute *via* sa filiale spécialisée aux Pays-Bas — pourrait participer au financement de cette transaction. A Paris pourtant la banque précise qu'elle « *ne prévoit pas pour l'instant de participer à cette opération* ». On prête également à M. Parretti l'intention de vendre son groupe immobilier Renta Immobiliaria en Espagne. Mais l'opération pourrait être retardée par l'ouverture d'une enquête de la Commission des opérations de Bourse espagnole à la suite, semble-t-il, de certaines irrégularités.

Plus sûrement, Pathé Communications peut tabler sur la vente récente — pour 240 millions de dollars — d'importants actifs britanniques et néerlandais à une société en cours de constitution, Cinéma 5 Europe NV, dans laquelle on retrouve le bras droit de M. Silvio Berlusconi en France, M. Angelo Codignoni. Mais, là encore, les choses ne sont pas définitivement bouclées, le tour de table de cette nouvelle société n'étant pas encore constituée.

Enfin, Pathé Communications négocie avec le premier groupe mondial de communication, l'américain Time-Warner. « *Des pourparlers sont bien en cours*, confirme dans *le Figaro* du 9 mars M. Richard J. Munro, coprésident de ce dernier. *Il est certain que nous avons de gros besoins de films pour alimenter notamment nos réseaux de télévisions par câble.* » Time-Warner, qui détient déjà 4 % de Pathé Communications, serait ainsi intéressé par la distribution des films détenus par MGM-UA. Un catalogue qui s'élève à plus de mille titres !

Mais les interrogations pesant encore sur le financement de l'OPA relancent, en France, le débat autour de Pathé Cinéma. Dans une question écrite au ministre de l'économie et des finances, le député PR de la Mayenne, François d'Aubert revient ainsi sur les polémiques suscitées par l'entrée en force du sulfureux financier italien dans le groupe cinématographique français. M. d'Aubert demande notamment au ministre le montant de l'amende que celui-ci était censé infliger à M. Parretti pour n'avoir pas déclaré préalablement son rachat de Pathé. Le député estime également « *indispensable qu'au plus vite toute la lumière soit faite sur le rôle du Crédit lyonnais d'Amsterdam dans le financement des activités passées et présentes de M. Parretti, au travers de Pathé Cinéma et de Pathé Communications Corporations.* »

P.-A. G.

Les Editions mondiales rachètent « le Sport »

Les Editions mondiales (*Télé Poche, Modes et travaux, Auto-Plus, Nous deux*, etc.) ont racheté le 7 mars l'hebdomadaire *le Sport* à son propriétaire, M. Robert Lafont (groupe Entreprendre), qui l'avait acquis en décembre 1988. M. Francis Morel, PDG des Editions mondiales, n'a pas révélé le montant de la transaction. « *Nous avions étudié le marché de la presse sportive généraliste avant la relance du* Sport, a précisé M. Morel. *Nous avons l'intention de développer sa diffusion, actuellement de 60 000 exemplaires, et de lui faire dépasser les 100 000 exemplaires.* »

Le Sport rejoindra les autres titres liés au domaine sportif édités par les Editions mondiales comme *Auto-Plus* et *France-Golf*. La trentaine de journalistes de la rédaction de l'hebdomadaire devraient conserver leur emploi.

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La Ressortie des dictionnaires de Georges Sadoul : Pickpocket (1959), de Robert Bresson, 16 h ; les Ecrans de la liberté : Pologne : Je suis un homme, de Skoczanowicz ; le Petit Pendule (1981, v.o. s.t. anglais), de Filip Bajon, 19 h ; Rétrospective Masaki Kobayashi : Je t'achèterai (1956, v.o. s.t. anglais), de Masaki Kobayashi, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30)

La Parisienne : Femmes du monde : l'Inhumaine (1924) de Marcel L'Herbier, 14 h 30 ; Filles des rues : Bande annonce : Simone Barbès ou la Vertu (1980) de Marie-Claude Treilhou, Extérieur Nuit (1979) de Jacques Bral, 16 h 30 ; Filles des rues : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc Godard, Eric Rohmer, Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, Vivre sa vie (1962) de Jean-Luc Godard, 18 h 30 ; Parisiennes en herbe : Bande annonce : L'une chante l'autre pas (1976) d'Agnès Varda, la Chinoise (1967) de Jean-Luc Godard, 20 h 30.

LES FESTIVALS

GRAND ART SUR PETIT ÉCRAN. Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Monitor, Canaletto, Looking into Painting, Meanings, Looking into painting, Narrative, ven. 14 h 30 ; Arena, Richard Rogers, Building for a change, His Majesty's Surveyor, ven. 16 h ; The Painter and his horld : Albracht Dürer, Arena, Two Painters Amazed, ven. 17 h 30 ; South Bank Show, publicité, State of the art, Value, Monitor, the Face of the Madonna, Signals, Shock of the Neo. ven. 20 h 30.

HOMMAGE A AVA GARDNER (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). La Comtesse aux pieds nus, ven., dim., mar. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après ; Pandora, sam., lun., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 20 mn après.

WOODY ALLEN (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Comédie érotique d'une nuit d'été, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Tombe les filles et tais-toi, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Annie Hall, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après ; Guerre et Amour, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 film 10 mn après.

THÉATRES

VENDREDI 9 MARS

AFAG-THÉATRE (THÉATRE A DOMICILE) (39-78-06-17). Corps à cœur : 20 h 30.

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Les Dactylos : 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). La Mouette : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 20 h 45.

ARCANE (43-38-19-70). L'Aménagement : 20 h 30.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). La Fille de Reimbaud : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). ◊ Popkins : 21 h.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. ◊ Français encore un effort si vous voulez être républicains : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS (42-08-68-89). ◊ Cinémassacre : 19 h. Charli Encor : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Un caprice : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). ◊ Papageno ou la Flûte enchantée : 20 h.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Marc Jolivet est au Café de la Gare : 20 h 30. L'Héroïque Semaine de Camille Bourreau : 22 h.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). ◊ Fen : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Clavecin oculaire : 21 h.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. Monsieur Badin : 20 h 30. La Galerie. Le Distrait : 20 h 30. La Resserre. La Passion : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 19 h 30. Quinte flush : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Bible : une histoire nécessaire à l'homme : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h.

DÉJAZET-T.L.P. (42-85-30-31). Spectacle Font et Val : Bientôt l'Europe : 20 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Spoutnick love : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). Les Maxibules : 20 h 45.

ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Nonna : 20 h 30. Putinkon : 22 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Jeu de l'amour et du hasard : 19 h 30. La Mouette : 21 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Caillou blanc : 20 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Un Suédois ou rien : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Who killed Agatha Christie ? : 20 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Venise rue de Grenelle : 19 h. Divague à l'âme : 20 h 30. ◊ Le Carcan : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◊ La Madeleine Proust en forme : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Le Misanthrope : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Céline ou l'Extraordinaire Epopée de Ferdinand Bardamu : 18 h 30. Une étoile dans l'œil de mon frère : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi ! : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Vounet Super Star : 18 h 30. Les Stagiaires : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Bonne Pioche : 21 h.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Banc : 20 h 30.

T.L.D. (LES DÉCHARGEURS) (42-36-00-02). David Mathel : 21 h.

TAC STUDIO (43-73-74-47). ◊ La Nuit verticale : 20 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Le Voyage : 20 h 30.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Un fils de notre temps : 20 h 45.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◊ Turcaret : 20 h 30.

THÉATRE DE L'UNION (42-26-59-08). ◊ Un ciel sans horizon : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR-BELLE DE MAI (48-05-67-89). Arène. Congo-Océan : 20 h 30. Belle de Mai. La Famille : 20 h 30.

THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (45-77-96-41). ◊ Dom Juan : 20 h 30.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

CINÉMASSACRE. Bateau-Théâtre péniche « Docteur Paradis » (42-08-68-89). Dim., lun. à 19 h (7).

EMERGENZA (SORTIE DE SECOURS). Malakoff. Théâtre 71 (46-55-43-45). (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30 ; dim. à 18 h. (7).

LORETTA STRONG. Aubervilliers. (Théâtre d'Aubervilliers. Groupe TSE). (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. 16 h 30 (7).

PAPAGENO OU LA FLUTE ENCHANTÉE. Café de la Danse (48-05-57-22). (Dim. soir) 20 h ; dim. 17 h (7).

PROMENADE AU BOUT DU BOIS. Châtillon. Théâtre de Châtillon. Grande salle (46-57-22-11). (Dim., lun.), 21 h (7).

Y AURA-T-IL UNE ANNÉE SANS ÉTÉ. Monceau (43-44-93-30). (Dim., lun.) 20 h. (7).

UN CIEL SANS HORIZON. Théâtre de l'Union (42-26-59-08). (Jeu. vend, sam.) 20 h 30. (8).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC. Vanves. Théâtre Le Vanves (46-45-46-47). (Dim. soir, lun., mar., merc.) 20 h 30 ; dim. 15 h (8).

POUH ! Movie's (42-74-14-22). Jeu., vendredi, samedi à 19 heures (8).

POPKINS. Atelier (46-06-49-24) (dim.) 21 h ; sam. à 17 h. (9).

FRANÇAIS ENCORE UN EFFORT SI VOUS VOULEZ ÊTRE. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27). Salle C. Bérard (dim., lun.) 20 h 30 (8).

DEAF-PA, WHAT ? TYPIQUEMENT SOURD, QUOI ? Vincennes (International visual théâtre). (43-65-63-63) (dim., lun.) 21 h ; sam. à 16 h. (8).

PLACE GARIBALDI. Châtenay-Malabry (Théâtre du Campagnol) (46-61-33-33) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 18 h. (9).

REMONKENO. Orly (salle Aragon-Triolet) (48-92-33-66) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. 15 h. (10).

L'AMIE DE LEURS FEMMES. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27) (dim., lun.) 20 h 30 ; mar. à 19 h. (13).

L'ANTIPHON. Théâtre national de l'Odéon (43-25-70-32) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. à 15 h 30. (13).

CONTES ÉROTIQUES ARABES DU XIVe SIÈCLE. Saint-Maur-des-Fossés (rond-point de la Liberté) (48-89-99-10) (dim. soir, lun., mer.) 21 h ; dim. à 15 h. (13).

PHÈDRE. Saint-Denis. Théâtre Gérard-Philipe. (42-43-17-17) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 17 h. (13).

RUY BLAS. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; jeu. 19 h ; dim. 15 h. (13).

UNE PETITE DOULEUR. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.) 22 h 15 (13).

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Encore un p'tit vers : 20 h 30.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Les Noces de l'été : 20 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). ◊ Mais ne te promène donc pas toute nue : 22 h 15.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◊ Mona chérie : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Huis clos : 21 h 45. Théâtre rouge. Performances : 20 h. La Terre est une pizza : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Comme tu me veux : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Smooch-Music : 20 h. Avec Cocteau : 22 h 15.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). De Sacha à Guitry : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Les choses auraient pu mal tourner : 18 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Vite une femme ! : 21 h 15.

MONCEAU (43-44-93-30). ◊ Y aura-t-il une année sans été : 20 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Maison de Bernarda Alba : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron ! : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Gardien : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Un amour de théâtre : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-85-30-31). Et pendant ce temps les Japonais travaillent : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 20 h 45.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Entrevue au parloir : 21 h.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20). Lettres de la religieuse portugaise : 20 h 30. Musique légère sur terrain lourd : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h. Salle II. Visite d'un père à son fils : 21 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La Danse de mort : 20 h 45.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). L'Hiver : chapitre 1 : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un cœur simple ou l'intime Ingénue de Félicité : 18 h 45.

THÉATRE HÉBERTOT (43-87-23-23). ◊ L'Idée fixe : 21 h.

THÉATRE MODERNE (49-95-09-00). Boulimiquement Monty Python : 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). ◊ Une demande en mariage : 20 h 30. ◊ La Petite Phèdre : 21 h 45.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Le Malade imaginaire : 20 h 30. Salle Jean Vilar. Macbeth : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Bing-Imagination morte imaginez : 20 h 30. Grande salle. ◊ Le Chemin solitaire : 20 h 30. M.I.T.. ◊ Mémoires et Journaux intimes : 18 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). A demain, Modigliani : 19 h. François Silvant et ses Dames : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

UTOPIA-NOCTAMBULES (43-26-84-65). Le Dimanche et la Vie : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

CONCERTS

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Ensemble SIC. 20 h 30 lun. Œuvres de Tosi, Tan-Dun, Stockhausen, Rouillon, Aperghis.

BIBLIOTHÈQUE POLONAISE. Isabelle Oehmichen, 20 h mar. Piano. Œuvres de Mozart, Schubert, Beethoven, Zarebski, Chopin.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Anne-Hélène Trottier, Alex de Valera, 20 h 30 ven. Chant, luth. Madrigaux anglais et italiens.
Ragunath Manet et ses musiciens. 20 h 30 sam. Veena. Musique carnatique.

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Quatuor Keller. 12 h 45 ven. Œuvres de Bartok, Debussy.
Hanna Schaer. 12 h 45 lun. Mezzo-soprano, Françoise Tillard (piano). Œuvres de Brahms.
Emmanuelle Ophele, Florent Boffard. 18 h dim. Flûte, piano, solistes de l'ensemble Intercontemporain. Œuvres de Schubert, Brahms, Donatoni.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Orchestre d'oratorio français. 20 h 30 ven. Dir. Jean-Pierre Loré. Jean-Michel Cayre (kena), Francine Romain (soprano). Œuvres de Vivaldi, Bach, Pergolèse, Mozart, Haydn, Schubert. Tél. loc. : 45-44-45-43.

Jacques Amade. 10 h dim. Orgue. Œuvres de Mendelssohn.

ÉGLISE RÉFORMÉE DE PORT-ROYAL. Pour Madagascar. 20 h sam. Chants, danses traditionnelles et modernes de Madagascar et d'Afrique.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre des jeunes Alfred Loewenguth. 20 h 30 ven. Dir. Jean-Marie Curti, Letitia Casablanca, Jean-Daniel Estoppey (baryton), chœur Saint-Thomas d'Aquin, chœur d'enfants du conservatoire du cinquième arrondissement. Œuvres de Fauré, Poulenc.
Orchestre Bernard Thomas. 21 h mar. Dir. Bernard Thomas. Elisabeth Vidal (soprano), Alexandra Papadjiakou (mezzo-soprano), André Cognet (ténor), Laurence Albert (basse), chœur Roland de Lassus. Requiem de Mozart. Tél. loc. : 48-04-31-04.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Ensemble instrumental de Dugny. 20 h 30 lun. Dir. Françoise Vuillermoz. Davy Erlih, Thomas Prele, Takeschi Takezawa, Franck Agier (violons). « L'Estro Armonico » de Vivaldi. Tél. loc. : 48-38-91-25 . P. 1210.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Da Capo. 20 h 30 sam. 17 h dim. Dir. et basson, Jean-Luc Petit. Marika Lombardi (hbt), Laurence Piedanna (vl). Œuvres de Vivaldi, Bach, Mozart, Corelli. Tél. loc. : 45-23-18-25.
Orchestre international Orfeo de Paris. 20 h 30 mar. Dir. Jorge Lozano-Correa. Anne Courty (soprano), Alain Aubin (contre ténor). Œuvres de Mozart, Albinoni, Pergolèse.

INSTITUT HONGROIS (43-26-06-44). Quatuor Keller. 20 h lun. Cordes. Œuvres de Brahms, Dohnanyi, Mozart.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Voix de femmes russes. 20 h 30 mer, Jeu., ven., sam., lun., mar., 17 h dim. Diphonies de Touva et Bachkirie, polyphonies des Bouriates du lac Baïkal.

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Quatuor Ysaye, Pascal Moraguès. 15 h, 17 h sam. Œuvres de Mozart. Studio 106.
Orchestre philharmonique de Radio-France. 18 h 30 mar. Dir. Laurent Petitgirard. Gabriel Fumet (fl.). Œuvres de Casanova, Loucheur, Fumet, Hugon. Dans le cadre du cycle Chostakovitch et ses contemporains. Grand auditorium.
Vadim Sakharov. 22 h 30 mar. Piano. Œuvres de Pasternak, Mieskovski, Protopopov, Chostakovitch, Prokofiev. Dans le cadre du cycle Chostakovitch et ses contemporains. Grand auditorium.
Quatuor de Manhattan. 20 h 30 mar. Œuvres de Chostakovitch, Zourabichwili. Dans le cadre du cycle Chostakovitch et ses contemporains. Grand auditorium.
Orchestre philharmonique de Radio-France. 20 h 30 sam. Dir. Marek Janowski. Lisbeth (soprano). Œuvres de Schoenberg. Grand auditorium.

NOTRE-DAME-DE-PARIS. François Lombard. 17 h 45 dim. Orgue. Œuvres de Vierne.

OPÉRA DE PARIS. Palais Garnier (47-42-53-71). La Chapelle royale 19 h 30 ven. Dir. Philippe Herreweghe. Avec Gloria Banditelli, Vincent Bouchot, John Elwes, Gianpaolo Fagotto, Agnès Mellon, Brian Parsons, Jean-Louis Paya. « Orfeo » de Monteverdi, version concert.

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-86-88-83). Orchestre d'Auvergne. 20 h ven. Dir. et violon Jean-Jacques Kantorov. Œuvres de Mendelssohn, Puccini, Bartok, Schubert, Chostakovitch.
Vaclav Hudecek, Jiri Valek, Petr Adamec. 17 h dim. Violon, flûte, piano. Œuvres de Martinu, Beethoven, Franck. Dans le cadre du Festival Martinu.

PALAIS DE L'UNESCO (45-68-25-53). Ensemble international de Paris. 20 h 30 mar. Dir. Daniel René Pacitti. Œuvres de Beethoven, Haydn, Schubert.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Jean-Claude Dewaele, Bruno Belthoise. 20 h 45 ven. Alto, piano. Œuvres de Schumann, Marais, Bach, Honegger. Concert donné au bénéfice de l'aide médicale internationale.
Marie-Pierre Soma, Pascal Laucournet. 20 h 30 sam. Piano, violon, Louis Civatte (alto), Eliane Magnan (cello), Robert Dewri (ctb), chorale Ubykus de Wiesbaden. Œuvres de Schubert.
Philippe Portejoie, Frédérique Lagarde. 17 h dim. Sax., piano. Œuvres de Bonneau, Boutry, Desenclos, Margoni, Maurice, Petitgirard, Sancan.

SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Nuit pour la renaissance du piano de concert. 20 h ven. Avec David Abramovitz, Bernard Job, Farid Ouali, Laurent Cabasso, Cyril Huvé, Jean-François Heisser, Gabriella Torma, Alain Kremski, Georges Pludermarcher, Hélène et Marie Desmoulins (pianos), Isabel Garcisanz (soprano), Anna Kiss (mezzo-soprano), Philippe Aiche (violon), Jean-Louis Capezzali (hbt). Œuvres de Fauré, Vierne, Ravel, Poulenc, Schumann, Liszt, Schubert, Mendelssohn, Rachmaninov.
Concerts Pasdeloup. 17 h 45 dim. Dir. Gérard Devos. Olivier Gardon (piano), Michel Marchesini (cello), Camille Leroy (cor). Œuvres de Bartok, Fauré, Damase, Schumann.
Vinson Cole. 20 h 30 lun. Ténor. Œuvres de Nin, Bellini, Schumann, Duparc, Puccini, negro spirituals.
François Chaplin, duo Novakova, Rivet. 18 h 30 mer. Piano. Œuvres de Chopin, Giuliani, Takemitsu, Bartok.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). ConcertsLamoureux. 17 h 45 dim. Dir. Jean-Claude Bernède. Nell Gotkovsdki (violon). Œuvres de Beethoven, Moussorgski, Ravel.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Orchestre philharmonique de la Scala de Milan. 20 h 30 lun. Dir. Carlo Maria Giulini. Œuvres de Schubert, Brahms.

THÉATRE DU LIERRE (45-86-16-42). Quatuor Nomad. Les ven., sam., dim., lun., sf le 24 mars, 20 h 30. 16 h dim. « Patio ». Mise en scène Farid Paya. Tél. loc. : 45-86-55-83.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Mikhail Rudy, Michel Portal, Boris Pergamenschikov. 11 h dim. Piano, clar., cello. Œuvres de Schubert, Berg, Brahms.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Ram Narayan. 20 h 45 lun. Sarangi, Zakir Hussain (tabla), C. Ledoux (tambura). Musique de l'Inde du Nord.

OPERA

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Le prince Igor, les 9, 10, 11, 13, 15, 16, 17 mars. 19 h 30. Opéra de Borodine. Mise en scène Laco Adamik. Chor. Henryk Konwinski. Orchestre et chœur de l'Opéra de Varsovie, dir. Robert Satanowski. Théâtre polonais de la danse, ballet de Poznan, dir. Ewa Wycichowska. Avec Roman Majboroda, Bronislaw Pakowski, Vitali Temichev (barytons), Larissa Szewchenko, Barbara Zagorzanka (sopranos), Alexis Stieblanko, Stanislav Kowalski, Kaludi Kaludov (ténors).

COMEDIE MUSICALE

CASINO DE PARIS (49-95-99-99). Africa Oyé, 20 h 30, ven., mar., 16 h, 20 h 30 sam., 14 h 30, 18 h dim. Cinquante danseurs, chanteurs et musiciens. Musiques et danses traditionnelles d'Afrique.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cats, 20 h 30. D'après T.-S. Eliot. Mise en scène et chor. Gillian Lynne. Dir. mus. Paul Morris. Musique d'Andrew Lloyd Webber. 3 h. Téléphone location : 42-80-09-30.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 10 MARS

« Le corps en morceau, au Musée d'Orsay », 11 heures, entrée de l'exposition, quai Anatole-France (D. Bouchard).

« Exposition : Egypte-Egypte », 11 heures, entrée de l'exposition, Institut du monde arabe (P.-Y. Jaslet).

« Pâques fleuries », 14 h 15, Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (L'Art pour tous).

« Art roman, première partie », 14 h 0, Musée des monuments français, place du Trocadéro.

« L'œuvre de Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne (Musée Rodin).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« De l'impressionnisme à l'expressionnisme », 14 h 30, entrée du Musée de l'Orangerie, place de la Concorde (L'Art et la manière).

« Le Louvre, du donjon de Philippe Auguste à la Pyramide de Pei », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Architecture urbaine d'une voie royale : la rue Saint-Denis », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (Art et histoire).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (C. Merle).

« L'Opéra et ses légendes », 14 h 30, dans le hall, statue de Lulli (Ecoute du passé).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre, 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (M. Poheyer).

Le paysage en Europe », 14 h 30, Musée du Louvre, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« Manuscrits rares de la Bibliothèque nationale », 14 h 45, 58, rue de Richelieu (L. Haulier).

« Le cimetière de Neuilly-ancien », 14 h 45, angle rue Ancelle-avenue Charles-de-Gaulle (V. de Langlade).

« L'ancien hôtel d'Evreux, siège du Crédit foncier », 15 heures, 14, rue des Capucines.

« La maison de Balzac », 15 h 30, 14, rue Gambetta à Sèvres, par train gare Saint-Lazare (Monuments historiques).

« L'ancienne abbaye de Saint-Denis, maison de la Légion d'honneur », 15 h, sortie métro Saint-Denis-Basilique (D. Bouchard).

« Exposition Cartier », 16 heures, hall du Petit Palais (M. Hager).

« Palais Soubise et Musée de l'histoire de France », 14 h 45, 60, rue des Francs-Bourgeois (Tourisme culture).

« L'hôtel Lamoignon-Angoulême. Henri III au tribunal de l'Histoire », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (L Haulier).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Le Carmel à Saint-Denis », 15 heures, 22 bis, rue Gabriel-Péri (Paris et son histoire).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai Conti (C. Merle).

« Ancienne Cour des miracles et rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Trésors d'art des dix-septième et dix-huitième siècles à l'église Saint-Sulpice », 15 heures, devant l'église, place Saint-Sulpice (Approche de l'art).

« Salons Louis XVI de l'hôtel de Rochechouart », 15 heures, 110, rue de Grenelle (Mme Cazes).

Dimanche 11 mars

« Aux Invalides : Bonaparte devient Napoléon », 10 h 30, église Saint-Louis-des-Invalides (Sauvegarde du Paris historique).

« La peinture flamande, de Van Eyck à Rubens, au Louvre », 11 heures, porte Jaujard, pavillon de Flore (D. Bouchard).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Art du dix-huitième siècle dans l'hôtel de Camondo », 14 h 30, 63, rue de Monceau.

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 15 heures, entrée, cour du Palais de justice boulevard du Palais (Monuments historiques).

« Grande Arche et quartier de la Défense », 14 h 30, RER Défense, sortie L (M.-C. Lasnier).

« Opéra Garnier », 14 h 30, hall d'entrée, statue de Lulli (Arts et caetera).

CONFÉRENCES

SAMEDI 10 MARS

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Les principaux monuments de l'Histoire depuis la dernière période de l'Antiquité (– 1000 à nos jours), par J. Nepote ; 16 heures : « Himalaya : les mystères des gompas » (cycle « Masques et marionnettes »), par C. Bourzat (Clio-Les amis de l'Histoire).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Construction de l'image visuelle par le cerveau », par S. Zeki.

199 bis, rue Saint-Martin, 15 heures : « L'esprit chevaleresque », table ronde animée par S. Klouche ; 20 h 30 : « Un art d'exister : la peinture sacrée tibétaine sur thanka » (diaporama), avec N. Gyatso et D. Rimpoche (Centre culturel AMORC).

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Un cas inconnu de messages par écriture automatique (l'homologue allemand) de Pierre Monnier », par F. Brune (USFIDES).

30, avenue Corentin-Cariou (médiathèque), 16 heures : « Un pédiatre raconte. Histoires de bien grandir : rencontre avec Semy Ramstein (Cité des sciences et de l'industrie).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Une œuvre « inspirée » du Musée de Colmar : le « Retable d'Issenheim » de Grunewald », par Mme Garnier-Ahlberg (Monuments historiques).

270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Tanis, cité du delta : les résultats des fouilles archéologiques », par M. Desti ; 16 heures : « Zimbabwe : la découverte d'une fabuleuse civilisation africaine » (Clio-Les Amis de l'Histoire).

18, rue de Varenne, 14 h 30 : « Egypte » ; 16 heures : « Brésil » ; 17 h 30 : « Japon », par C. Cousin (Cinéma et civilisations).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les tarots et l'ombre de la personnalité », par S. Berno (avec expériences aux auditeurs) ; « Le nom et le destin », par Natya.

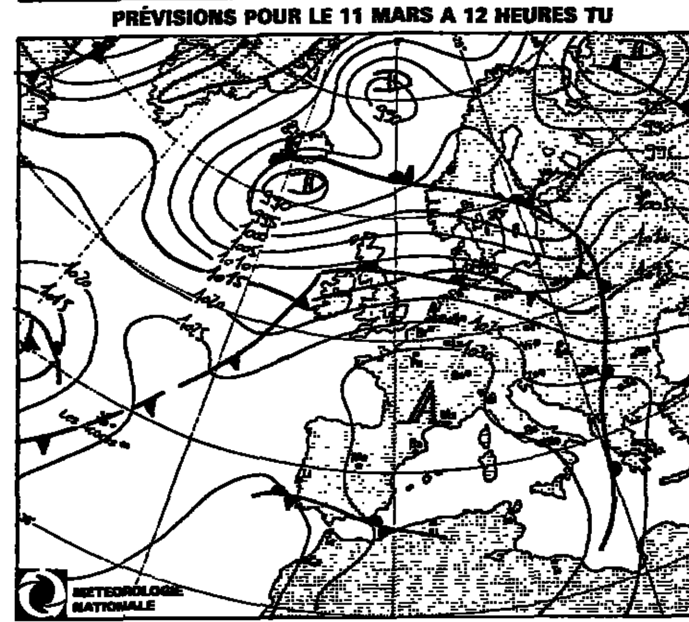
Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Les corps subtils », par S. Roos (USFIPES).

AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 9 MARS A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 11 MARS A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 9 mars à 0 heure et le dimanche 11 mars à 24 heures.

Les conditions anticycloniques vont se renforcer sur la France au cours de ce week-end.

Le temps sera encore assez nuageux samedi toute la journée sur les régions proches des frontières du Nord et du Nord-Est, mais dimanche, le soleil devrait réussir à s'imposer dans toutes les régions.

Après les pluies de la nuit de jeudi à vendredi et de la journée de vendredi sur le Sud-Est, un mistral et une tramontane modérés se lèveront et ne se calmeront que dimanche.

Samedi : nuageux du Nord au Nord-Est, belles éclaircies ailleurs.

Le matin, le ciel sera très nuageux sur les régions allant du Nord à l'Ile-de-France, au Nord-Est, à la Bourgogne et au Jura. Il pourra même tomber un peu de bruine sur les régions frontalières du Nord et du Nord-Est.

Au fil des heures, la tendance sera à l'amélioration sur tout le pays.

Les températures matinales seront douces pour la saison avec, dans l'intérieur, des températures comprises entre 5 et 7 degrés, et dans le Sud-Est et près des côtes de 8 à 10 degrés.

Le vent de nord soufflera dans la vallée du Rhône. Sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord, le vent de sud-ouest soufflera également jusqu'à 50 km/h.

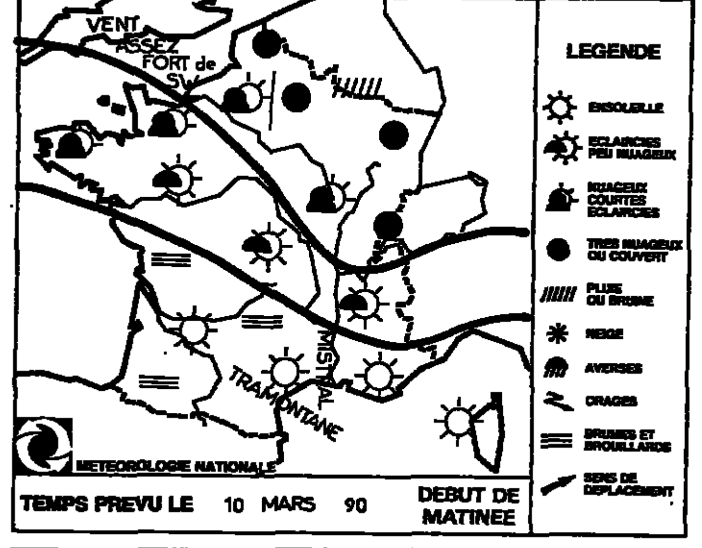
Le mistral et la tramontane atteindront en rafales les 80 km/h.

Dimanche : soleil et douceur généralisées.

Cette journée de dimanche sera ensoleillée sur l'ensemble du pays.

Le matin, il y aura encore un peu de nuages sur les régions situées au nord de la Seine et jusqu'au Jura. Ailleurs, le ciel sera dégagé dès le lever du jour. Il y aura encore des bancs de brouillard plus fréquents vers l'ouest du pays, mais vite dissipés.

Le mistral et la tramontane se calmeront en cours de journée. Le vent de sud-ouest soufflera encore jusqu'à 50 km/h sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 8-3-1990 à 6 heures TU et le 9-3-1990 à 6 heures TU — le 9-3-1990

FRANCE

AJACCIO	18	9	P
BIARRITZ	19	12	C
BORDEAUX	20	10	P
BOURGES	17	8	C
BREST	14	9	N
CAEN	19	8	P
CHERBOURG	16	8	N
CLERMONT-FER	18	6	N
DIJON	15	7	C
GRENOBLE St-M-H	17	8	P
LILLE	15	8	C
LIMOGES	14	7	P
LYON	17	8	P
MARSEILLE-MAR	19	9	–
NANCY	18	8	C
NANTES	14	8	C
NICE	15	12	P
PARIS-MONTS.	19	9	C
PAU	17	8	N
PERPIGNAN	14	9	P
RENNES	16	7	C
ST-ETIENNE	18	7	C
STRASBOURG	19	8	C
TOURS	16	8	C
TOULOUSE	17	8	C
POINTE-A-PITRE	30	19	D

ÉTRANGER

ALGER	29	16	C
AMSTERDAM	10	8	N
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	34	25	N
BARCELONE	16	8	C
BELGRADE	23	9	N
BERLIN	12	3	N
BRUXELLES	14	8	P
LE CAIRE	29	14	D
COPENHAGUE	8	5	P
DAKAR	25	18	D
DELHI	27	13	D
DJERBA	18	10	N
GENÈVE	16	8	P
HONGKONG	19	15	A
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	12	6	D
LISBONNE	19	11	D
LONDRES	15	8	N
LOS ANGELES	19	9	C
LUXEMBOURG	14	7	N
MADRID	16	2	B
MARRAKECH	17	11	C
MEXICO	26	12	B
MILAN	16	9	P
MONTRÉAL	1	–12	D
MOSCOU	2	– 2	C
NAIROBI	26	18	C
NEW-YORK	8	– 3	D
OSLO	10	0	+
PALMA-DE-MAJ.	20	13	P
PÉKIN	12	0	D
RIO-DE-JANEIRO	29	24	D
ROME	16	3	C
SINGAPOUR	27	23	A
STOCKHOLM	9	0	+
SYDNEY	22	13	D
TOKYO	11	6	D
TUNIS	10	2	C
VARSOVIE	12	3	N
VENISE	12	6	B
VIENNE	18	7	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Les « fiscaux »

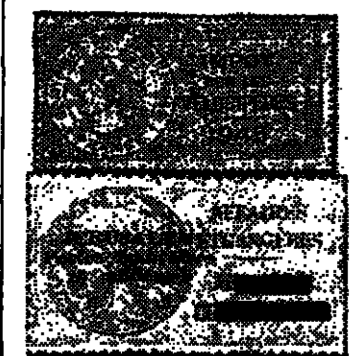
Figurines fiscales vendues dans les débits de tabac, vignettes de paiement de l'impôt ou des droits sur les vélocipèdes, la pêche, la chasse, le tabac, la chicorée, les affiches..., toutes entrent dans la catégorie des timbres fiscaux auxquels un remarquable catalogue, qui vient de paraître, est consacré, élaboré par ARA-France.

Philatélie fiscale et philatélie traditionnelle ont de nombreux points communs. Timbres postaux et fiscaux sont, à l'origine, de même nature : *« ils dérivent du système de recouvrement du droit de timbre instauré au dix-septième siècle et perçu au moyen de papier timbré. »* Le timbre-poste n'est-il pas le paiement d'une taxe de nature fiscale ? Il ne serait donc qu'une catégorie de timbre fiscal...

Les mêmes graveurs, Barre et Oudiné par exemple, ont réalisé les premiers modèles postaux et fiscaux. Aujourd'hui, l'Imprimerie des timbres-poste de Périgueux imprime timbres fiscaux et vignettes automobiles. Des timbres fiscaux ont été modifiés pour un usage postal.

Jean-François Brun, dans la préface du catalogue, précise que les fiscaux sont émis pour un usage déterminé et *« se classent en fonction de la nature des droits dont ils constatent le paiement »*. Ils se collectionnent neufs, oblitérés, perforés, non dentelés, pour leurs « variétés »...

P. J.



Timbres fiscal pour vélocipède (1945) et fiscal d'agence consulaire surchargé pour être utilisé postalement par le bureau consulaire de Jérusalem.

► *Catalogue des timbres fiscaux et sociaux-postaux de France,* 151 pages, 160 F (port compris), éditions Yvert et Tellier, 37, rue des Jacobins, 80030 Amiens Cedex.

► ARA-France (American Revenuers Association-France), seul organisme regroupant en France les amateurs de « fiscaux ». Pour tout renseignement : *R Coudrin,* 11 *bis,* rue Victor-Basch, 78210 Saint-Cyr-L'Ecole.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes.*
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Sarah Bernhardt à Cuba.** — Les postes cubaines ont émis, fin novembre 1989, une série de six valeurs consacrées à des tableaux de maîtres



français conservés au Musée national cubain : Faivre, les Vernet, Charles Le Brun, Boudin, et un portrait de Sarah Bernhardt par Clairin.

● **Prix de dessin de la Fondation David-Weill.** — L'Académie des beaux-arts met au concours les prix de dessin de la Fondation Pierre-David-Weill 1990, au nombre de trois (30 000 F, 15 000 F et 10 000 F). Ces prix sont destinés à des artistes résidant en France depuis au moins un an, âgés de moins de trente ans, et récompense une œuvre qui relève exclusivement de l'art du dessin (renseignements : secrétariat de l'Académie des beaux-arts, 23, quai de Conti, 75006 Paris).

● **Ventes.** — Vente à prix nets pour Pascal Verdoux (Agen, tél. : 53-68-22-54). Plus de mille lots avec précurseurs (cartes Duployé), lots thématiques, ballons montés.

Vente sur offres Pierre Mayer (clôture le mercredi 21 mars) de plus de mille lots. Rubriques classiques de France (deux beaux 1 F vermillon vif sur lettres départ 110 000 F et 115 000 F), essais, guerres, colonies françaises (Pierre Mayer, Paris, tél. : (1) 42-46-96-44).

Plus de huit mille lots pour la centième vente sur offres Suréval clôturée le 25 mars (Paris, tél. : (1) 43-73-44-27). Au programme, marques postales XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, timbres classiques de France, semi-modernes et modernes de toutes spécialités.

Jean Raux (Saint-Germain-en-Laye, tél. : (1) 34-51-96-12) se spécialise dans les documents historiques et autographes de l'histoire de France. Bien représentée, la Révolution, bien sûr. Immanquable, Napoléon Ier, de 4 500 F à 20 000 F, selon la nature du document. Dans les arts, deux lettres de Léautaud à 1 300 F, dispersion des archives du musicien Marcel Mihalovici.

● **Expo-bourses.** — Deuxième exposition philatélique et cartophile, dimanche 11 mars, à la salle des fêtes de Leforest (Pas-de-Calais). Renseignements : Annick Pivot, tél. : 21-77-59-88.

Saint-Gervais (Gironde) accueille sa première grande bourse des collectionneurs, le dimanche 11 mars, à la salle des sports (renseignements : Jean Manon, tél. : 57-43-24-42).

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Drouot Richelieu, samedi 10 mars, 14 heures : lithographies.

Drouot Montaigne, dimanche 11 mars, 15 heures : tableaux, sculptures.

ILE-DE-FRANCE
Samedi 10 mars

Argenteuil, 15 heures : tableaux, sculptures modernes ; **Dreux,** 14 h 15 : timbres, livres ; **Joigny,** 14 h 30 : livres.

Dimanche 11 mars

Chantilly, 14 h 30 : tableaux modernes ; **Chartres,** 10 heures et 14 heures : poupées, accessoires ; **Chatou,** 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Compiègne,** 14 heures : art nouveau, art déco, tableaux ; **Rambouillet,** 10 heures et 14 h 30 : grands vins, alcools ; **Saint-Germain-en-Laye,** 14 h 30 : tableaux modernes ; **Sceaux,** 14 h 30 : tableaux anciens et modernes, sculptures ; **Sens,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Vernon,** 14 h 30 : tableaux modernes.

PLUS LOIN
Samedi 10 mars

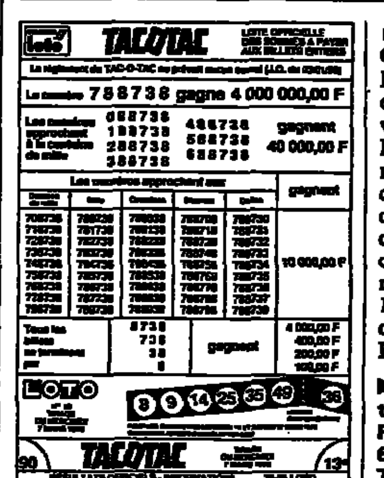
Arles, 14 h 30 : archéologie ; **Caen,** 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Dijon,** 10 heures et 14 heures : livres, cartes postales ; **Nancy,** 14 heures : livres ; **Orléans,** 14 heures : monnaies, livres ; **Toulon,** 9 heures et 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Vichy,** 14 h 30 : armes, souvenirs historiques ; **Vitry-le-François,** 14 heures : tableaux, mobilier.

Dimanche 11 mars

Amiens, 14 heures : tableaux, objets d'art ; **Bourg-en-Bresse,** 14 h 30 : haute époque ; **Dieppe,** 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Fécamp,** 14 heures : timbres ; **Gien,** 10 heures et 14 h 30 : tableaux ; **Honfleur,** 14 h 30 : Extrême-Orient, mobilier ; **Issoudun,** 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **Lyon-Brotteaux,** 15 heures : tableaux modernes ; **Maubeuge,** 14 heures : mobilier, tableaux ; **Montargis,** 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Rouen,** 14 h 15 : tableaux modernes, mobilier ; **Saint-Nazaire,** 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Tarbes,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Valence,** 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Vinca,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Parly-II, Chatou, Orléans, Périgueux, Niort et Epernay.



□ **COLLOQUE. Détente Est-Ouest, désarmement et sécurité en Europe.** — Les nouvelles politiques de défense et les évolutions observées à l'Est ne placent-elles pas l'Europe devant de nouvelles données stratégiques, sociales et politiques ? De quelle Europe parle-t-on ? Comment assurer sa sécurité dans le concert des nations ? Le centre culturel les Fontaines, organise un colloque sur ces thèmes, les 17 et 18 mars, avec la participation de D. Coulmy, P. Dabezies, D. David, B. Dreano.

► *Renseignements et inscriptions, dès que possible :* les Fontaines-sessions, BP 219, 60631 Chantilly Cedex. Tél. : (16) 44-57-24-60.

Le Monde

Edité par la SARL le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

CAMPUS

Des cadres pour les transports

Les entreprises de transport manquent de cadres rendus nécessaires par le développement accéléré de leurs activités. D'autre part, les cadres, dont ces entreprises ont besoin, ne sont plus les mêmes qu'il y a dix ans : ils doivent pratiquer des langues étrangères, pianoter sur un micro-ordinateur et surtout penser *« logistique »* au lieu de *« transport »*.

L'Ecole supérieure des transports (EST), qui est, au sein de l'Ecole nouvelle d'organisation économique et sociale (ENOES), l'établissement de formation le plus ancien de la profession, a su s'adapter à ces évolutions. Elle forme en deux ans les cadres des transporteurs, des transitaires et des services de logistique des entreprises avec un corps professoral où se mêlent des professionnels (transitaires, logisticiens, avocats) et quelques universitaires.

Cette formation porte sur l'ensemble des modes de transport : ferroviaire, routier, aérien et fluvial. Elle traite aussi bien de la réglementation douanière que des procédures informatiques ou sociales, de la comptabilité que de la géopolitique. Un mémoire de fin d'études conclut ce cursus ; il exige des élèves une véritable recherche et une analyse sur des sujets concrets, comme l'avenir du transport routier en citerne ou la compétitivité de la manutention de conteneurs dans les ports d'Europe du Nord.

Le recrutement se fait d'abord au niveau Bac + 2. Les salariés peuvent s'inscrire à condition d'être titulaires du baccalauréat et d'avoir acquis une expérience professionnelle. Certains non bacheliers sont admis également. Le prix de la scolarité est de 35 000 F environ.

Les anciens élèves n'ont guère de mal à trouver un premier emploi aux alentours de 9 000 F et grimpent ensuite assez vite dans l'échelle des salaires.

AL F.

► *Ecole supérieure des transports, 62, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : (1) 45-62-87-60.*

Journalisme biomédical

La Fondation Louis-Jeantet de médecine et la Fondation universitaire des sciences et techniques du vivant organisent un stage de formation d'un trimestre sur la carrière de journaliste d'information biomédicale. Les stagiaires seront pris en charge et rémunérés. Cette formation s'adresse à des candidats ayant une bonne formation universitaire en biologie ou en médecine, et à des médecins ou des journalistes en activité.

► *Pour toutes informations et conditions d'inscription : secrétariat de la Fondation Louis-Jeantet de médecine, case postale 277, CH-1211 Genève 17.*

Les introuvables du CNRS

La librairie du CNRS organise une braderie exceptionnelle de 800 titres du 9 au 11 mars. Plus de 5 000 ouvrages introuvables, rares ou exceptionnels. Des cartes, des revues : le tout à des prix très attractifs.

► *Librairie du CNRS, 295, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.*

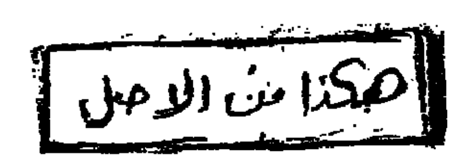
Un forum du ministère de l'industrie

Les nouvelles formations d'ingénieurs devraient débuter à la rentrée

« Il est exceptionnel, en France, qu'une réforme touchant à l'éducation soit bien accueillie. Cela est d'autant plus exceptionnel que cette réforme a pour objectif une évolution profonde du modèle français de l'ingénieur », devait souligner, jeudi 8 mars, M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, en conclusion du « Forum des nouveaux ingénieurs », qu'il présidait, et qui a réuni de nombreux responsables du monde universitaire et industriel.

De fait, la création d'un nouveau modèle de formation d'ingénieurs, largement ouvert à la formation continue et aux techniciens supérieurs et rompant avec le système de référence des grandes écoles (voir *le Monde* des 21 juillet et 26 octobre 1989), fait l'objet d'un accueil enthousiaste des établissements de formation, des entreprises et des milieux professionnels. Une dizaine de projets susceptibles de démarrer dans les prochains mois ont été présentés à l'occasion de ce forum, et une trentaine d'autres projets sont en préparation. La commission des titres d'ingénieur, très attentive à la qualité des diplômes, a commencé à évaluer ces différentes propositions et devrait habiliter, avant l'été, une première série d'une dizaine de formations. Cela suppose que d'ici là, les négociations délicates actuellement en cours sur les modalités de financement de ces nouvelles filières auront abouti.

(Voir en page 2, « Débats », l'article de M. Roger Fauroux, « Pour une nouvelle alliance éducation-industrie ».)





AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 9 mars

TF 1

20.40 **Variétés : Avis de recherche.** Invité : Hervé Vilard. Variétés : Carlos, Dave, Gloria Lasso, Isabelle Aubret, Les Forbans, Guesch Patti, Elodie et Bruno.
22.45 **Magazine : Grands reportages.** Beyrouth ; la vie quand même, de Francis Bouchet et Michel Poulaud.
23.45 **Documentaire : La saga de la chanson française.** De Christian Mesnil. 2. Juliette Gréco.
0.40 **Journal, Météo et Bourse.**
1.00 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

A 2

20.40 **Série : SOS-Disparus.** Marie la nuit, de Pierre Boutron.
21.35 **Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : La rencontre Eltsine-Zinoviev. Avec Boris Eltsine (*Jusqu'au bout*), Alexandre Zinoviev (*Katastroïka et Confessions d'un homme en trop*), Alexandre Adler, journaliste.
22.55 **Journal et Météo.**
23.15 **Cinéma : Le poison.** ■■■ Film américain de Billy Wilder (1945).

FR 3

20.35 **Magazine : Thalassa.** Bugis Blues à Java, de Bernard Dussol.
21.30 **Feuilleton : Pierre le Grand.** De Marvin J. Chomsky et Lawrence Schiller.
22.20 **Journal et Météo.**
22.45 **Magazine : Faut pas rêver.** De Georges Pernoud.

23.45 **Musique : Carnet de notes.**
23.55 **Documentaire : Aventures de l'esprit.** L'héritage de la chouette (7 et 8), de Chris Marker : Logomachie ou les mots de la tribu ; Musique ou l'espace de dedans.

CANAL PLUS

20.30 **Téléfilm : Le secret de l'araignée rouge.** De Jerry Jameson.
22.00 **Documentaire : J'ai douze ans et je fais la guerre.**
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : La couleur pourpre.** ■■ Film américain de Steven Spielberg (1985).

LA 5

20.40 **Série : Sur les lieux du crime.**
22.25 **Téléfilm : La proie.** De Vivian Pieters.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Téléfilm : Noces de guerre.** De Ray Austin.
22.05 **Série : Brigade de nuit.**
23.00 **Feuilleton : Jo Gaillard.**
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
15.00 **Cinéma : En compagnie de Max Linder** ■■ Film français de Max Linder (1921-1922).
16.30 **Court-métrage : Paris qui dort.** De René Clair.
17.00 **Documentaire : L'escalier céleste.** De Hannsjörg Voth.
18.00 **Téléfilm : Bouvard et Pécuchet.** De Jean-Daniel Verhaegue, d'après Flaubert (1re partie).
18.30 **Magazine : Dynamo.** De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
20.00 **Documentaire : Le vieil homme, le désert et la météorite.** De Karel Prokop.
21.00 **Téléfilm : Bouvard et Pécuchet.** De Jean-Daniel Verhaeghe, d'après Flaubert (2e partie).
22.30 **Film d'animation : Les prisonniers de la dame à la licorne.** De Pierre Trividic.
23.00 **Concert : Messe glagolithique.** De Janeck.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Nijinski.
21.30 **Musique : Black and blue.** Armstrong et Oliver retrouvés.
22.40 **Nuits magnétiques.** La vie d'artiste.
0.05 **Musique : Coda.** The Boswell Sister.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 29 décembre 1989 à Baden-Baden) : Concerto pour violoncelle et orchestre en forme de pas de trois, de Zimmermann ; Symphonie nº 3 en mi bémol majeur op. 55, de Beethoven, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, de Baden-Baden, dir. Michaël Gielen ; sol. : Heinrich Schiff (violoncelle).
22.20 **Musique légère.** Triptyque futile, d'Aliprandi ; Portrait de famille, de Gérard ; La nursery, suite nº 2, d'Inghelbrecht.
23.07 **Le livre des meslanges.**
0.30 **Poissons d'or.**

Samedi 10 mars

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Carmen... attention danger, de Nicole Brisse.
13.50 **La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm.
13.55 **Feuilleton : Salut les homards !**
14.30 **La Une est à vous** (suite).
15.45 **Tiercé à Saint-Cloud.**
15.55 **La Une est à vous** (suite).
17.00 **Divertissement : Mondo Dingo.**
17.25 **Trente millions d'amis.**
18.00 **Série : Les professionnels.**
18.55 **Série : Marc et Sophie.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo, Tapis vert et Loto.**
20.45 **Variétés : Surprise sur prise.**
22.20 **Magazine : Ushuaïa.** De Nicolas Hulot.
23.20 **Magazine : Formule sport.**
0.15 **Journal et Météo.**

A 2

13.30 **Magazine : Animalia.** A l'écoute de notre « sauvagine ».
14.15 **Série : Un duo explosif.**
14.45 **Magazine : Sports passion.**
17.15 **Magazine : Aventures-voyages.** Le skieur du vide, d'Alain Tixier ; La reconnaissance du raid en motoneige en Sibérie, de Patrice Aubertel.
18.05 **INC.**
18.10 **Magazine : Club sandwich.**
19.30 **Jeu : Dessinez, c'est gagné !**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Variétés : Champs-Elysées.** Les années 60 (1965-1968).
22.40 **Série : Les brigades du Tigre.**
23.35 **Journal et Météo.**
23.55 **Magazine : Cinéma, cinémas.** D'Anne Andreu, Michel Boujut et Claude Ventura.
0.50 **Histoires courtes.**

FR 3

13.00 **Télévision régionale.**
14.00 **Magazine : Rencontres.**
— *De 15.05 à 19.00 La Sept* —
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
— *De 20.00 à 0.00 La Sept* —
0.00 **Série rose : La dame galante.** De Don Kent.

CANAL PLUS

13.05 **Magazine : 24 heures.** D'Hervé Chabalier et Erik Gilbert.
14.00 **Téléfilm : Coupable de silence.** De Noël Black.
15.30 **Documentaire : Les allumés...** Le marathon des Andes, de Gérard Uginet.
16.00 **Série : Bergerac.**
17.00 **Magazine : Mag Max.** De Didier Roustan (rediffusion de l'émission du lundi 5 mars).
18.00 **Dessins animés : Décode pas Bunny.**
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Top 50.** Présenté par Marc Toesca.
20.30 **Téléfilm : La volonté des cartes.** De Nicholas Meyer.
22.15 **Sport : Boxe.** Championnat du monde des super-coq : Fabrice Benichou (Fr.) - Welcome Ncita (Af. du Sud).
23.15 **Flash d'informations.**
23.20 **Cinéma : Critters.** ■ Film américain de Stephen Herek (1986).
0.40 **Cinéma : Froid comme la mort.** ■ Film américain d'Arthur Penn (1986).

LA 5

13.35 **Série : 200 dollars plus les frais.**
14.30 **Série : L'inspecteur Derrick.**
15.40 **Série : Bergerac.**
16.45 **Série : Simon et Simon.**
17.40 **Série : Rintintin junior.**
18.00 **Série : Riptide.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Tout le monde il est gentil.**
19.40 **Dessin animé : Manu.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Dessin animé : Manu.**
20.40 **Téléfilm : Enfer dans la ville.** De Neil Callagan.
22.20 **Téléfilm : Le frisson du mois.** De Brian Thomas Jones.
0.00 **Journal de minuit.**
0.10 **Téléfilm : Dernier appel.** D'Abder Isker.

M 6

13.20 **Série : Cosby show** (rediff.).
13.50 **Série : Commando du désert.**
14.20 **Série : Laramie.**
15.10 **Série : Les envahisseurs.**
16.15 **Série : Brigade de nuit.**
17.05 **Série : Vegas.**
18.00 **Informations : M 6 express.**
18.05 **Variétés : Multitop.**
19.25 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm : Itinéraire d'un voyou.** De Georg Stanford Brown.
22.10 **Téléfilm : La mort à retardement.** De Jeff Bleckner.
23.40 **Magazine : Culture pub.**
0.10 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
15.05 **Magazine : Imagine.**
15.30 **Documentaire : Les mémoires de Bindoute Da.** De Michèle Fiéloux et Jacques Lombard.
16.25 **Série : Contacts** (Sebastiao Salgado et Robert Doisneau).
17.00 **Documentaire : Une leçon particulière de musique avec Scott Ross.** De Jacques Renard.
18.00 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
19.00 **Documentaire : Hello Actor' studio (2).** D'Annie Tresgot.
20.00 **Documentaire : Histoire parallèle (v.o.).** De Philippe Grandrieux.
20.50 **Feuilleton : Les Bertini (1).** D'Egon Monk.
22.20 **Soir 3.**
22.40 **Documentaire : La Pologne comme jamais vue à l'Ouest (1).** De Marcel Lozinski.
23.35 **Documentaire : Le Globe.** De Luc Riolon.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Opéra** (en direct du Grand Théâtre de Genève) : Elektra, opéra en un acte de R. Strauss, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Jeffrey Tate ; sol. Léonie Rysanek, Gwyneth Jones, Eva Maria Bundschuh, Ronald Hamilton, Wolfgang Schone, Michaël Pavlu, Jensen Franz, Antoine Faes, Neil Jenkins, Léonard Graus, Evangelia Antonini, Jacalyn Bower, Ursula Weber, Vesselina Zorsova, Marit Sauramo, Antoinette Faes.
23.08 **Le monde la nuit.**
0.30 **La terrasse des audiences du clair de lune.** Dimitri Sitkovetzki (violoniste).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Antoine Gallimard, éditeur.
20.45 **Dramatique.** Eléments moins performants, d'après Peter Turini.
22.35 **Musique : Opus.** Max Roach, batteur de jazz, percussionniste.
0.05 **Clair de nuit.**

Dimanche 11 mars

TF 1

6.10 **Série : Intrigues.**
6.30 **Série : Mésaventures.**
6.58 **Météo** (et à 7.53, 11.20).
7.00 **Série : Intrigues.**
7.25 **Feuilleton : Le bonheur d'en face.**
7.55 **Jardinez avec Nicolas.**
8.10 **Le Disney club.** Présenté par Julie, Nicolas et Philippe.
10.05 **Hit NRJ-TF1.**
10.55 **Magazine : Les animaux du monde.** De Marlyse de La Grange. Les joyaux de la forêt tropicale.
11.25 **Magazine : Auto-moto.**
11.50 **Jeu : Tournez... manège.**
12.25 **Jeu : Le juste prix.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Un flic dans la Mafia.**
14.15 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
15.10 **Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?**
15.40 **Feuilleton : Côte Ouest.**
16.35 **Tiercé à Auteuil.**
16.40 **Dessins animés : Disney parade.**
18.00 **Magazine : Téléfoot.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Présenté par Anne Sinclair. Invitée : Michèle Barzach.
19.50 **Loto sportif.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.40 **Cinéma : Un chien dans un jeu de quilles.** ■ Film français de Bernard Guillou (1982).
22.15 **Sport : Automobile.** Grand Prix de formule 1, en direct de Phoenix (E.-U.).
0.10 **Journal et Météo.**

A 2

8.00 **Magazine : Oscar et Daphné.** Hello Kitty ; James le chat ; Bibifoc.
8.40 **Knock-Knock** (rediff.).
8.47 **Jardinage.**
9.00 **Connaître l'islam.**
9.15 **Emissions israélites.**
9.30 **Orthodoxie.**
10.00 **Présence protestante.**
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe** célébrée depuis le collège Sainte-Ursule à Paris (17e). Préd. : Père J.-M. Maldame.
12.05 **Dimanche Martin.**
13.00 **Journal et Météo.**
13.20 **Dimanche Martin** (suite). Le monde est à vous, avec Daniel Guichard.
14.55 **Série : Mac Gyver.**
15.50 **L'école des fans.** Invitée : Annie Cordy.
16.35 **Série : Rallye.**
17.35 **Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde.** Nouvelle-Zélande : au pays du long nuage blanc.
18.20 **Magazine : Stade 2.**
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Cinéma : La balance.** ■ Film français de Bob Swaim (1982).
22.25 **Sport : Patinage artistique.** Championnat du monde à Halifax (Canada).
23.30 **Journal et Météo.**
23.50 **Eurochallenge 90.**
23.55 **L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde** (rediff.).

FR 3

8.00 **Samdynamite.**
10.30 **Magazine : Mascarines.** Présenté par Gladys Zay. Spécial Mayotte.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine du monde rural de Jean-Claude Widemann.
13.30 **Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Place à la musique russe. 3. Rachmaninov.
14.30 **Magazine : Sports 3 dimanche.**
17.30 **Magazine : Montagne.** Hommage à Jerzy Kuckuchka, alpiniste polonais, par Claude Andrieux.
18.00 **Amuse 3.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 **Série : Benny Hill.**
20.35 **Variétés : Chapiteau 3.**
22.10 **Journal et Météo.**
22.35 **Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invitée : Danièle Thompson.
23.00 **Cinéma : La tête d'un homme.** ■■■ Film français de Julien Duvivier (1932).
0.30 **Musique : Carnet de notes.** Antares, par le quartette Eric Barret.

CANAL PLUS

7.00 **Dessins animés : Décode pas Bunny.**
8.30 **Cabou cadin.** Barney ; Charlotte, Fléo et Benjamin.
8.40 **Cinéma : La table tournante.** ■■ Film français d'animation de Paul Grimault (1988).
10.00 **Cinéma : La couleur pourpre.** ■■ Film américain de Steven Spielberg (1985).
— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 **Magazine : Rapido.** Présenté par Antoine de Caunes.
13.00 **Flash d'informations.**
13.05 **Magazine : Mon Zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invité : Hyppolyte Girardot.
14.00 **Magazine : Dontact.**
14.05 **Sport : Volley-ball.**
16.35 **Documentaire : Terre fragile.** De Phil Agland. 6. Un été en Alaska, de John Waters.
17.05 **Magazine : 24 heures.** Rediffusion de l'émission du samedi 10.
18.00 **Cinéma : DARYL.** □ Film américain de Simon Wincer (1985).
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.35 **Flash d'informations.**
19.40 **Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana.
20.30 **Cinéma : La petite voleuse.** ■■ Film français de Claude Miller (1988).
22.10 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : Casque d'or.** ■■■ Film français de Jacques Becker (1952).
23.55 **Magazine : Mon Zénith à moi.** Rediffusion de l'émission du jour.

LA 5

6.30 **Le journal permanent.**
8.00 **Dessins animés.**
10.40 **Série : L'homme qui valait trois milliards.**
11.35 **Série : Superminds.**
12.30 **Documentaire : Beauté sauvage.** De Frédéric Rossif. Des loutres, des ours et un raton laveur.
13.00 **Journal.**
13.35 **Téléfilm : Profession mannequin.** De Harvey Hart.
15.15 **Téléfilm : Escale à Tahiti.** De John Newland.
17.00 **Magazine : Télé-matchs dimanche.**
18.00 **Série : Riptide.**
18.50 **Journal images.**
19.00 **Tout le monde il est gentil.**
19.40 **Dessin animé : Manu.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Dessin animé : Manu.**
20.40 **Cinéma : Jeremiah Johnson.** ■■ Film américain de Sydney Pollack (1972).
22.30 **Magazine : Ciné Cinq.**
22.40 **Cinéma : L'amant de la jeune Lady Chatterley.** □ Film américain d'Alan Roberts (1976).
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

6.00 **Musique : Boulevard des clips** (et à 16.05, 0.05).
7.50 **Variétés : Multitop.**
9.00 **Jeu : Pour un clip avec toi.**
10.30 **Variétés : Fréquenstar.**
11.00 **Dessins animés : Graffi'6.**
11.55 **Infoconsommation.**
12.00 **Informations : M 6 express.**
12.05 **Magazine : Sport 6 première.**
12.10 **Série : Mon ami Ben.**
12.35 **Série : La petite maison dans la prairie.**
13.20 **Série : Cosby show** (rediff.).
13.50 **Série : Commando du désert.**
14.20 **Série : Laramie.**
15.10 **Série : Les envahisseurs.**
16.15 **Série : Brigade de nuit.**
17.05 **Série : Vegas.**
18.00 **Informations : M 6 express.**
18.05 **Série : Devlin connection.**
19.00 **Magazine : Culture pub.**
19.30 **Série : Murphy Brown.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby show.**
20.35 **Téléfilm : La malédiction du pharaon.** De Philip Leacock.
22.25 **Magazine : Sport 6.**
22.20 **Capital.**
22.25 **Téléfilm : Terreur sur la plage.** De Paul Wendkos.
23.35 **Murphy Brown** (rediff.).
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

14.30 **Méthode Victor : Anglais.**
15.00 **Téléfilm : Bouvard et Pécuchet** (1re partie).
16.20 **Film d'animation : Les escargots.** De René Laloux.
16.30 **Magazine : Dynamo.**
17.00 **Documentaire : Le vieil homme, le désert et la météorite.** De Karel Prokop.
18.05 **Téléfilm : Bouvard et Pécuchet** (2e partie).
19.35 **Film d'animation : Les prisonniers de la dame à la licorne.** De Pierre Trividic.
20.05 **Concert : Messe glagolithique.** De Janacek.
21.00 **Cinéma : Mister Boo fait de la télévision.** Film chinois (Hongkong) de Michaël Hui (1978).
22.35 **Court-métrage : Chicago digest.** De Paul Paviot.
23.10 **Documentaire : De Pékin à Shanghaï. à la recherche du QI.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 28 février, salle Pleyel) : Invitation à la valse op. 65, de Weber ; Concerto pour piano et orchestre nº 22 en mi bémol majeur K. 482, de Mozart ; Trois mouvements, de Reich, Mort et transfiguration, poème symphonique op. 24, de R. Strauss, par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph von Dohnanyi ; sol. : Alicai de Larrocha (piano).
23.05 **Climats.** Musiques traditionnelles. Musique populaire du Japon.
0.30 **Archives dans la nuit.** Les introuvables de Berlioz.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Beckett avec 3 C (comédie, cascando et compagnie).
22.35 **Musique.** Le concert. Romance en ré majeur op. 23 et Mythes, trois poèmes op. 30, de Szymanovski ; Sonate pour violon et piano nº 1, de Bartok, par Régis Pasquier, violon.
0.05 **Clair de nuit.**

Audience TV du 8 mars 1990 (BAROMÈTRE Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	52,3	Santa Barbara 24,2	Ecran Pub 7,5	Actual. région 12,0	Nulle part 2,1	Reporters 3,8	Hulk 2,7
19 h 45	59,2	Roue fortune 27,3	Dessinez 12,4	19-20 Info 8,3	Nulle part 4,5	Journal 2,9	Coup de cœur 4,1
20 h 16	71,9	Journal 30,8	Journal 15,0	La classe 11,6	Nulle part 2,8	Journal 5,5	Publicité 6,5
20 h 55	72,5	Com. Moulin 31,9	Envoyé spéc. 12,4	La Boum 9,7	Invasion USA 5,5	Amer. Gigolo 10,8	Pns. Femmes 4,3
22 h 08	63,1	Com. Moulin 28,0	Les Innocents 7,3	La Boum 11,3	Invasion USA 5,1	Amer. Gigol 9,6	Pns. Femmes 4,2
22 h 44	36,5	Ex-Libris 9,9	Les Innocents 7,6	Soir 3 3,5	L'aventure in. 0,7	Amer. Gigolo 12,0	Brigade nuit 2,9

هكذا من الاصل

30 Sony et la télévision haute définition
– Le débat sur le capital de Framatome
31 Accord sur la convention médicale
33 LVMH à nouveau devant les tribunaux
34 Marchés financiers
35 Bourse de Paris

BILLET

L'argent des cliniques

Le rachat d'AMI en Grande-Bretagne illustre deux évolutions dans le secteur de la santé. D'abord sur le plan des entreprises elles-mêmes, il manifeste la volonté de la Générale des eaux d'occuper une des premières places dans le secteur. A l'inverse, il traduit le repli d'American Medical International, troisième chaîne américaine d'hôpitaux. AMI, qui possédait ou gérait des établissements en Grande-Bretagne, en Espagne, en Suisse, comme au Venezuela ou à Singapour, paraît se retirer du marché européen en vendant sa filiale britannique, le plus important de ses actifs dans la région. Aux Etats-Unis, elle vient, en octobre dernier, de faire l'objet d'un RES à un prix réduit, après l'échec d'une première tentative organisée par la banque First Boston.

Mais AMI n'a pas été la seule à éprouver des difficultés. Depuis la loi Tefra, qui a imposé des plafonds aux remboursements du Medicare (l'assurance-maladie des personnes âgées), toutes les grandes chaînes, qui représentaient les trois quarts du secteur lucratif, ont dû restructurer leurs établissements et réduire leur nombre.

La volonté de restreindre les dépenses publiques en matière de santé, qui a provoqué aux Etats-Unis un repli sinon un démembrement des grands ensembles qui s'étaient développés dans ce secteur, a eu des effets inverses en Grande-Bretagne. Les restrictions imposées aux hôpitaux ont suscité un système à deux vitesses : à côté de l'hôpital public s'est développé un secteur privé, de haut de gamme, avec l'appui de financiers (les assurances) et de chaînes étrangères.

En France, il existe depuis longtemps un secteur privé, important mais dispersé. Aujourd'hui, on voit les médecins entrepreneurs des années 60 céder une partie du terrain à des groupes industriels et financiers. En effet, les cliniques doivent faire face à de nouveaux défis, investir dans les équipements, et moderniser leur patrimoine immobilier. Autant de tâches qui ne sont plus à la mesure des moyens des propriétaires, qui ne peuvent plus tabler sur l'inflation pour rentabiliser leurs investissements.

G. H.

La diversification et l'expansion internationale des grands groupes français

La Générale des eaux en Grande-Bretagne

En annonçant qu'il prenait le contrôle de la première chaîne de cliniques privées en Grande-Bretagne, le groupe français de services Générale des eaux confirme sa volonté de développer cette branche de ses activités, où elle tient déjà une place importante en France

La santé n'a pas de prix. Pour prendre le contrôle d'AMI Healthcare en Grande-Bretagne, la Générale des eaux va dépenser 245 millions de livres (2,32 milliards de francs), soit le triple des sommes (800 millions de francs) que le groupe avait investies au Royaume-Uni dans le domaine de l'eau, son activité *« originelle »* qui reste une de ses activités de base.

Il est vrai que l'acquisition est d'importance : AMI Healthcare, filiale du groupe américain American Medical International, est le premier groupe britannique de cliniques privées, avec 1 400 lits, 18 établissements, dont 14 chirurgicaux (spécialisés notamment dans la chirurgie du cœur) et 4 psychiatriques. La chaîne britannique devrait réaliser un chiffre d'affaire de 1,5 milliard de francs pour l'exercice 1989-1990, et un bénéfice de 157 milliards). Elle dépasse donc le volume d'affaires des trois chaînes (un peu plus de 3 000 lits) que la Générale des eaux détient déjà en France (Medifutur, Cliniques de France, Yves Journel) et qui devrait atteindre 1,3 milliard de francs pour 40 cliniques cette année.

L'acquisition doit se faire en deux temps : par l'intermédiaire de sa branche britannique, la Générale de santé, filiale à 100 % de la Générale des eaux, a déjà racheté à American Medical International Inc., troisième groupe américain d'hôpitaux privés, sa part de 65 % dans AMI Healthcare UK au prix de 370,25 pence par action (soit 160 millions de livres au total). Elle va lancer une OPA amicale sur le reste du capital, au même prix. Bien que celui-ci soit inférieur au cours actuel de l'action (378 pence), les membres *« indépendants »* du conseil d'administration de AMI Healthcare UK ont recommandé aux actionnaires d'accepter l'offre, tout en soulignant dans un communiqué que ce prix *« ne reflète pas la valeur à long terme des activités d'AMI ni la qualité ou la localisation de ses hôpitaux »*.

Se développer dans la santé

Cette acquisition confirme la volonté de la Générale des eaux de développer son secteur santé, à la fois sur le plan national et sur le plan international. En France, la Générale de santé, créée il y a trois ans, est devenue avec la prise de contrôle de trois chaînes, de loin le premier opérateur dans le secteur. En Grande-Bretagne, elle possédait déjà, avant l'acquisition d'AMI Healthcare, deux cliniques à Londres et une à Manchester.

Ces deux pays représentent les cibles préférentielles de la Générale : *« Nous voulons nous installer là où le secteur privé est le plus important »*, dit M. Daniel Caille, président de la Générale de santé. En France, le secteur privé réalise un nombre d'actes de chirurgie équivalent de celui du secteur public. La Générale des eaux détient 3 % à 4 % du marché. En Grande-Bretagne, le secteur, plus récent, est nettement plus restreint : avec ses 1 400 lits, AMI Healthcare y occupe 23 % du marché, mais celui-ci est beaucoup plus dynamique et profitable, il s'est développé pour une clientèle disposant de moyens importants, avec l'appui d'assurances privées. Le prix de journée y est de 3 000 F en moyenne.

En France, en revanche, dans un marché beaucoup plus émietté, 10 % ou 15 % seulement des cliniques réalisent des profits réels. La Générale de santé elle-même, selon M. Daniel Caille, n'échappe pas aux difficultés. Elle s'attache actuellement à rétablir les comptes de Cliniques de France, qui devrait arriver à l'équilibre en 1990, après avoir perdu 14 millions de francs en 1988, et au moins 3 millions en 1989.

Pour l'avenir, le groupe, dit M. Caille, entend d'abord continuer à rationaliser le fonctionnement de ses chaînes : *« Professionnaliser la gestion, le nettoyage, la climatisation, les achats »*, créer des directions fonctionnelles, avant de racheter d'autres établissements. Ces rachats, en petit nombre, seraient eux-mêmes destinés à assurer une meilleure implantation géographique, et à fournir une offre de soins plus *« cohérente »*.

Cette priorité accordée pour l'instant, en France, à la gestion, n'exclut pas une diversification à l'avenir. Ainsi la Générale des eaux a pris 10 % du capital de Lifetime, leader de l'hospitalisation à domicile aux Etats-Unis (avec 75 000 infirmières), pour *« comprendre le métier »*. Les dirigeants du groupe font en effet le pari que les séjours hospitaliers vont continuer à raccourcir, et entendent se préparer à l'évolution.

GUY HERZLICH

BSN en Asie et à l'Est

Après avoir investi 11 milliards de francs en 1989 dans les principaux pays européens, notamment par l'acquisition des filiales de l'américain Nabisco, en France, en Grande-Bretagne et en Italie, BSN continue à tisser sa toile, cette fois-ci en Asie et en Europe de l'Est.

En Asie, le groupe alimentaire français, qui s'était, au début de l'année, associé à l'homme d'affaires indien Rajan Pillai pour acquérir une participation indirecte de 21 % dans Britannia – le plus gros producteur de biscuits de l'Inde – a utilisé ses liens avec le même Rajan Pillai pour effectuer d'autres investissements. Par le biais d'une filiale commune, BSN et M. Pillai ont racheté les filiales du groupe Nabisco en Nouvelle-Zélande, à Singapour, en Malaisie et à Hongkong, au prix de 180 millions de dollars (1 050 millions de francs). En Nouvelle-Zélande, cette filiale commune à 50/50 va acquérir Griffin and Son, second groupe alimentaire du pays et numéro un du biscuit et de la confiserie. Elle va également prendre le contrôle du numéro un du biscuit en Malaisie, du numéro deux à Singapour et du numéro trois à Hongkong. Les achats se sont effectués sur la base de douze fois le bénéfice net des sociétés.

Le groupe BSN a annoncé, d'autre part, la signature d'un accord avec le combinat laitier de Schwerin, au nord de l'Allemagne de l'Est, pour construire en commun une unité de production de yaourts, fromages frais et desserts, sous les marques Danone et Gervais. L'unité, implantée dans la région de Hagenow, à 60 kilomètres de Hambourg et à 100 kilomètres tant de Berlin que de la frontière polonaise, aura une production de 40 000 tonnes, en complément de 120 000 tonnes de yaourts déjà élaborés en Allemagne de l'Ouest par le groupe français.

Gagner de vitesse les concurrents

En Hongrie, BSN a déjà un accord de franchise avec TVT, premier groupe laitier du pays, qui fabrique 7 000 tonnes de produits frais aux marques Danone et Gervais et va transformer cette franchise en accord de partenariat pour créer une nouvelle unité, susceptible de produire 40 000 tonnes de produits frais à Budapest. Dans les deux cas, l'investissement serait de l'ordre de 50 à 100 millions.

Pour BSN, qui va prendre d'autres initiatives en Tchécoslovaquie et en Pologne, il s'agit de gagner de vitesse ses concurrents, pour s'installer dans des régions où il y a sous-production de produits laitiers frais, avec un atout majeur : il n'existe pas, en Allemagne de l'Ouest, le principal rival, de grandes sociétés à multiproduits alimentaires, comme Unilever et Nestlé.

En ce qui concerne l'URSS, M. Antoine Riboud, PDG de BSN, a déclaré : *« Nous n'irons pas immédiatement là-bas, car la production de biens de consommation implique un réseau de redistribution qui est totalement désorganisé en Russie, avec, par exemple, des usines de biscuits qui ont des stocks plein à craquer et des magasins vides. Que faire, pour l'instant, lorsque le litre de yaourt est vendu moins cher que le litre de lait qui a servi à le fabriquer ? Je ne peux pas dire que nous n'irons jamais en URSS : comment peut-on négliger 280 millions de personnes qui mangent mal ? »*

FRANCOIS RENARD

La conjoncture mondiale vue par la direction de la prévision

Forte activité en Europe et au Japon, morosité dans les pays anglo-saxons

« L'année 1990 s'annonce comme une année charnière dans les évolutions économiques internationales, entre l'épuisement d'un cycle conjoncturel aux Etats-Unis et au Royaume-Uni et la possibilité d'un nouvel élan de croissance en Allemagne et, partant, en Europe. » **L'analyse que fait la direction de la prévision dans sa dernière note de conjoncture internationale (1) signifie-t-elle, en clair, qu'un net ralentissement de l'activité dans le monde va se produire avant que la réunification de la RFA avec la RDA ne produise ses premiers effets, susceptibles de compenser la baisse de régime des pays anglo-saxons?**

Tel n'est pas le jugement de la direction de la prévision, qui écrit : *« Pour l'heure, les Etats-Unis, qui ont su gérer jusqu'ici l'atterrissage en douceur de leur économie, sont entrés dans une phase de faible croissance. Eviter qu'elle ne se mue en récession, puis retrouver les conditions d'une croissance plus soutenue, restera l'objectif premier de l'administration américaine en 1990. »* La note de conjoncture admet pourtant qu'*« un vigoureux rebond paraît peu probable aux Etats-Unis, même à l'horizon 1991 »* et que les autres pays industriels ressentiront nettement, dès cette année, *« les effets sur leurs débouchés extérieurs du ralentissement américain, ainsi que de celui intervenant au Royaume-Uni »*. Comment s'explique alors la relative confiance qui se dégage de la note de conjoncture de la direction de la prévision ? *« Une convergence vers le bas des rythmes de croissance de l'ensemble des grands pays industriels apparaît peu probable »*. D'une part, à cause de la consommation des ménages, qui va rester soutenue en Europe, aux environs de 3 % en moyenne, s'accélérant même fortement au Japon et plus encore en RFA ; d'autre part, à cause de l'investissement, certes moins dynamique qu'en 1989 mais progressant tout de même d'environ 6 % en volume, après 10 % l'année dernière. Ainsi, consommation des ménages et investissements industriels constitueront-ils ce que la direction de la prévision appelle *« le socle d'une croissance autonome »*, l'Allemagne, nouvelle version, *« jouant un rôle essentiel »*, en offrant d'importantes perspectives de développement.

Une évolution à deux vitesses

Si l'analyse faite par la direction de la prévision n'est pas complètement optimiste, c'est bien du fait de l'existence de la persistance de tensions inflationnistes. Certes, les hausses de prix ne devraient pas s'accélérer au cours des mois à venir, mais les tensions qui existent sur les coûts salariaux, notamment, vont empêcher les gouvernements de baisser les taux d'intérêt. Ceux-ci restent donc très élevés, d'autant plus élevés que, dans la plupart des pays, les politiques budgétaires sont plutôt souples et qu'en RFA la réunification peut déboucher sur *« une situation de surchauffe durable »*.

Les prix pourraient augmenter de 4,5 % en Europe cette année, une décélération ne se produisant progressivement qu'à partir de l'été. Au total, l'activité économique se ralentirait un peu en Europe (3,1 % après 3,7 % en 1989), de même que le commerce mondial, qui augmenterait tout de même encore sensiblement : + 7 %, après + 8,8 % en 1989.

L'année 1990, qui va voir le monde évoluer sur deux vitesses différentes, selon qu'il s'agira des pays anglo-saxons ou de l'Europe et du Japon, ne court pas de risques majeurs, sinon celui de la persistance de taux d'intérêt très élevés, freinant l'activité économique et renchérissant le coût des investissements.

A. V.

(1) Note de conjoncture internationale (mars 1990), rédigée par la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances.

La menace inflationniste

La hausse des prix de détail a continué de s'accélérer dans le monde au cours de l'année 1989, atteignant 4,4 % dans les sept principaux pays industrialisés (Etats-Unis, Canada, Japon, Grande-Bretagne, RFA, France, Italie). En 1988, les prix avaient augmenté de 3,4 %, de 3 % en 1987 et de 2,4 % en 1986, année durant laquelle les prix du pétrole s'étaient effondrés.

Deux grands pays se sont montrés l'année dernière particulièrement « inflationnistes » : la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont connu une hausse assez forte (presque 5 %) mais sans commune mesure avec les taux d'inflation enregistrés pendant les années qui suivirent le premier choc pétrolier de fin 1973. L'inflation a continué de progresser dans le tiers-monde : + 90 % contre un peu moins de 60 % en 1988 et 26,7 % en 1986.

Production : fléchissement anglo-saxon

Volume (en %)	1985	1986	1987	1988	1989	1990 p
RFA	1,9	2,3	1,7	3,6	4,1	3,7
Royaume-Uni	3,8	3,4	4,8	4	2,6	1,3
Italie	2,6	2,5	3	3,9	3,3	3,1
Etats-Unis	3,4	2,7	3,7	4,4	2,9	1,8
Japon	4,9	2,5	4,4	5,8	4,9	4,7

Investissement privé : irrésistible Japon

Volume (en %)	1985	1986	1987	1988	1989	1990 p
RFA	5,5	4,4	4	7,4	9,9	7,5
Royaume-Uni	13,3	0,6	14,2	20,1	9	2
Italie	3,4	2,1	14,1	6	6,2	5,2
Etats-Unis	6,7	– 3,3	3,9	8,4	3,5	1,8
Japon	12,7	5,9	7,9	16	17,9	12,3

Consommation : poussée allemande

Volume (en %)	1985	1986	1987	1988	1989	1990 p
RFA	1,4	3,4	3,5	2,7	1,7	3,5
Royaume-Uni	3,7	5,5	6,1	6,9	4,1	1
Italie	3,1	3,8	3,9	3,8	3,7	3,4
Etats-Unis	4,7	3,9	2,8	3,4	2,7	2,2
Japon	2,7	3,1	4,2	5	3,3	3,9

INSOLITE

Sympas avec le PS ?

Les routiers sont sympas avec le PS ! Ayant décidé de manifester au congrès de Rennes, ils auraient pu bloquer les accès de la capitale bretonne. Eh bien non ! Ils viendront en car. Mieux encore, ils assureront l' *« animation »*, avec deux éléphants ornés de calicots, qui monteront la garde pour l'arrivée de M. Pierre Mauroy. Ces routiers seront d'ailleurs reçus par – l'encore – premier secrétaire du PS. Bien que celui-ci soit ancien premier ministre et même s'il écoute avec compréhension leurs doléances à base de fiscalité trop lourde, d'assurances trop chères, de conditions de travail difficiles, de TVA insuffisamment récupérée, il n'en peut mais, et dans la bataille en cours au PS on peut gager que c'est le cadet de ses soucis.

Le commisaire européen à la concurrence envisage de demander un rapport annuel

M. Brittan veut s'attaquer aux aides des Etats aux entreprises publiques

Le commissaire européen à la concurrence, M. Leon Brittan, envisage de demander à chaque Etat membre de la CEE de lui faire un rapport annuel sur le soutien qu'il accorde, directement ou non, à ses entreprises publiques. Le commissaire britannique, connu pour ses opinions libérales, était l'invité, vendredi 9 mars à Paris, du conseil de la concurrence. Il veut vérifier que *« les entreprises publiques ne bénéficient pas d'un traitement de faveur »* par rapport au secteur privé.

Le soutien de l'Etat à ses entreprises publiques, a souligné M. Brittan, ne se limite pas aux subventions directes. Il peut prendre de multiples formes : prêts à taux bonifié, allègements fiscaux, apport en capital, renonciation aux dividendes ou apurement de dettes. Soucieuse de transparence, la commission cherche notamment à faire le tri entre aides d'Etat et vrais investissements.

M. Brittan souligne cependant que Bruxelles *« n'a pas l'intention de remettre en question le droit des Etats membres de décider du bon dosage de propriété publique et privée des entreprises »*. Mais ce droit, qui leur est reconnu par le traité de Rome, *« ne peut être utilisé pour tourner les règles applicables en matière d'aides d'Etat »*, sévèrement contrôlées par l'exécutif de la CEE pour éviter toute distorsion de concurrence. Le commissaire estime que les aides publiques empêcheront de tirer tous les bénéfices du grand marché de 1993 si elles servent à maintenir les structures industrielles existantes, *« par exemple pour préserver ou favoriser certaines entreprises vedettes nationales »*.

Le secteur public occupe une place de choix dans l'appareil de production de la CEE, rappelle M. Brittan : 27 % de la valeur ajoutée au Portugal pour les entreprises publiques non agricoles, 19,5 % en France, 11 % en RFA. Les aides reçues par le secteur public constituent une grosse part du total des aides examinées par la commission : 35 % au Luxembourg, 28 % en Belgique, 26 % en France et 18 % en Grande-Bretagne ou en Italie.

[Cette proposition risque d'être très mal accueillie en France où le gouvernement considère que M. Brittan s'acharne, par idéologie, contre les entreprises publiques et singulièrement contre les françaises comme Renault. On lui reproche de s'occuper exclusivement des aides versées directement aux entreprises françaises alors que les autres pays accordent à leurs firmes des soutiens sous bien d'autres formes et qui « faussent » autant la concurrence. – E. L. B.]

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Le marché de la télévision du futur

Sony vise les utilisations professionnelles de la TVHD

En inaugurant à Londres une nouvelle installation haute définition, Sony place un pion de plus sur ce marché d'avenir. Le créneau visé, celui des réalisateurs d'effets spéciaux et des films d'entreprise de prestige, suscite des opinions divergentes chez les protagonistes français.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

La grande porte de la télévision haute définition lui étant actuellement fermée, Sony a décidé de passer par la fenêtre. Depuis octobre 1986, date à laquelle les Européens (Thomson, Philips et Bosch) se sont rassemblés autour d'un projet Euréka pour définir une norme commune et développer des matériels, les Japonais se sont retrouvés, en effet, évincés du marché de la diffusion en haute définition grand public.

En Europe, tout d'abord, mais aussi, et de plus en plus vraisemblablement, aux Etats-Unis, dans la mesure où Européens et Américains feraient cause commune. Pour Sony, le seul marché accessible dans le domaine de la haute définition était donc celui du film (publicitaire et d'entreprise, en particulier). Pour séduire les producteurs, il ajoute aujourd'hui un maillon à ce dispositif en inaugurant, à Basingstoke, à 60 kilomètres à l'ouest de Londres, une machine appelée EBR (Electron Beam Recorder), permettant de transformer en films 35 millimètres des films vidéo haute définition.

Les atouts d'un tel système pour pénétrer le marché de la haute définition sont de taille. Réaliser un film en vidéo haute définition offre un certain nombre d'avantages par rapport au procédé optique 35 millimètres classique : utilisant une technologie numérique, il est beaucoup plus commode pour réaliser des effets spéciaux, pour intégrer des images de synthèse ; il permet de réduire délais et coûts de production ; mais il souffre d'un inconvénient : pour le visionner tel quel, il faut ensuite des équipements spécifiques à la haute définition, qui sont, comme on le sait, fort peu répandus.

Avec l'EBR, Sony offre désormais aux réalisateurs européens la possibilité de transformer les oeuvres tournées en vidéo haute définition en films 35 millimètres, et donc de les diffuser dans toutes les salles de cinéma. Le coût de ce service est de 20 000 F environ pour une minute de film et de 300 000 F pour une heure.

Une machine de ce type existe déjà à Tokyo. Le laboratoire londonien est donc le deuxième du genre au monde. Un troisième devrait ouvrir d'ici à la fin de l'année aux Etats-Unis, près de Hollywood. Pour l'instant, le studio de Basingstoke ne sera pas équipé de moyens de production. *« Notre métier n'est pas d'être un prestataire de services mais de vendre du matériel »*, a, en effet, rappelé M. Barratt, président de Sony Broadcast Communications. C'est pour ouvrir un marché encore non rentable que Sony a mis un studio EBR à la disposition des réalisateurs, mais il n'entend pas, pour l'instant, aller plus loin, en Europe du moins. Son centre de transfert à Tokyo est, lui, équipé de moyens de production. Deux sociétés de production sont, en Europe, équipées de matériels haute définition : Euphon à Milan et VTTV à Berlin.

Une marche en ordre dispersé

D'ores et déjà il est donc possible en Europe de produire et de diffuser des films haute définition à la norme japonaise. Les matériels européens, à l'état de prototypes, n'étant pas disponibles dans le commerce, on peut donc craindre que Sony ne rallie ainsi les sociétés de production à sa cause, prenant de vitesse les développeurs du projet Euréka. D'autant plus que les Européens, les Français tout au moins, semblent divisés quant à l'intérêt de ce marché. Thomson avoue clairement ne pas s'y intéresser, ne pouvant se battre sur tous les fronts.

Pour diffuser ces images haute définition dans des salles grand public, il mise plutôt sur l'émergence du télé-cinéma, salles de cinéma qui seront équipées de matériels de projection électronique et qui utiliseront donc des films TVHD, sans qu'il soit besoin de les convertir.

De son côté, France Telecom voit dans ce marché du film institutionnel le seul créneau possible pour la haute définition d'ici à 1995. Un marché sur lequel pourrait se positionner sa filiale de production VT-COM, à condition que les équipements soient disponibles. Mais comment pourraient-ils l'être si le constructeur national s'en détourne ?

Face à l'offensive cohérente de Sony, les protagonistes français semblent marcher en ordre dispersé.

ANNIE KAHN

Le remodelage de la filière électronucléaire

Relance du débat sur le capital de Framatome

Quel tour de table serait le meilleur pour Framatome, le constructeur français de chaudières nucléaires ? Ce débat est relancé à l'occasion de la publication de deux rapports : celui de M. Jacques Roger-Machart, député socialiste de Toulouse et rapporteur du budget de l'industrie, et celui de MM. Rouvillois, Guillaume et Pellat (*le Monde* du 9 mars). Et les avis divergent.

Comme le rappelle M. Machart, Framatome a été *« nationalisé de fait en 1985 après le dépôt de bilan de Creusot-Loire »*, son actionnaire d'alors. Son capital est actuellement détenu par le CEA (35 %), EDF (10 %), la CGE (40 %), Dumez (12 %) et le personnel (3 %).

Depuis la privatisation de la CGE, en 1987, l'équilibre entre privé et public a basculé, soulevant d'autant plus de difficultés que Dumez et la CGE ont signé un « pacte d'actionnaires » prévoyant, entre autres, que la CGE rachèterait la part de Dumez si ce groupe s'en séparait. Là ou le bât blesse, c'est que le patron de la CGE, M. Pierre Suard, a eu de graves désaccords avec celui de Framatome, M. Jean-Claude Leny.

Dans le document qu'ils avaient rédigé au printemps dernier, MM. Guillaume, Rouvillois et Pellat préconisent que, *« dans le cadre d'un accord explicite avec les pouvoirs publics, la CGE devienne, sur une base de parité de l'actionnariat, le pôle d'appui de Framatome ». « Si du côté de la puissance publique il paraît souhaitable de maintenir la présence d'EDF (...), la participation du CEA pourrait être transférée à la holding CEA-Industrie (...) ou à défaut à une entreprise publique du secteur industrie »*. Si cette solution *« n'était pas acceptable pour l'un des partenaires actuels, il conviendrait de chercher dans la voie de l'adossement à un autre actionnaire industriel »*, précisaient-ils.

Augmenter la participation des salariés

L'avis de M. Machart est opposé : *« Nous pensons (...) qu'il serait dangereux de donner à la CGE le moyen d'exercer un rôle véritable d'opérateur industriel »*, écrit-il dans le document qu'il a rendu public jeudi 8 mars, avant d'ajouter que les patrons de la CGE et de Dumez *« ont l'un et l'autre manifesté clairement leur accord pour se dessaisir, le cas échéant, de leur participation moyennant un prix jugé acceptable »*.

Il préconise donc que le pôle d'actionnaires publics reste au niveau actuel (45 %), mais que l'on donne à la COGEMA *« une part significative »* de ces actions. M. Machart se déclare également en faveur d'une augmentation à 5 ou 6 % de la participation des salariés. Côté actionnaires privés, il propose de faire entrer *« des banques, comme par exemple le Crédit lyonnais, qui pourrait prendre une participation à hauteur de 10 % »*, voire un autre *« organisme financier »*, qui *« pourrait être le groupe Suez »*, à hauteur de 10 à 20 %. Une vingtaine de pour cents du capital pourrait être placé, dans le public, et *« il pourrait être envisagé de trouver un actionnaire industriel »* comme par exemple Schneider ou l'Aérospatiale.

Autre entreprise dont le capital pourrait être modifié, selon MM. Rouvillois, Pellat, Guillaume : celui de la COGEMA, filiale du CEA qui se comporte vis-à-vis de sa maison mère comme *« une fille très émancipée »*. Ils préconisent donc de lui choisir un allié *« parmi les entreprises industrielles du secteur public, sans exclure dans une phase ultérieure une ouverture limitée à des partenaires privés ». « Parmi les premiers, la logique industrielle conduirait à suggérer en priorité Pechiney ». « Le CEA pourrait conserver en première étape 50 % du capital de Cogema. (...) Ultérieurement, sa participation pourrait être abaissée à un niveau un peu supérieur à la minorité de blocage : 35 % par exemple »*.

FRANÇOISE VAYSSE

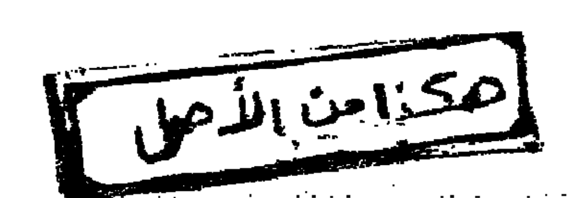
Nancy technopole

Un paragraphe sauté a rendu incompréhensible, dans nos premières éditions du 9 mars, page 35, la fin de l'article de Valérie Deville-chabrolle consacré au technopôle de Nancy-Brabois, qui aurait dû se terminer comme suit :

Cela fait quinze ans qu'à Nancy, élus, fonctionnaires et animateurs du technopôle se battent pour faire vivre une abstraction ! Parmi eux, une quinzaine d'anciens cadres supérieurs, retraités ou laissés sur le bord de la route par la crise économique, qui, depuis le départ, ont été associés à cette folle aventure. Ces ex-banquiers, commerciaux et industriels de haut vol se sont répartis le travail, suivant la règle de deux hommes par poste, *« histoire*, précise Jean Courquin, co-directeur du technopôle, *de profiter un peu de nos petits-enfants »*.

« L'important, c'est d'y croire », affirment Jean Courquin et ses compagnons, qui sont tout à fait conscients de l'ampleur de la tâche à accomplir pour que lève cette *« pâte humaine »*. Car si tous les acteurs sont réunis, si le décor est planté, le scénario du film de la « high-tech » nancéienne est encore au montage.

هكذا من الأصل



ÉCONOMIE

SOCIAL

L'accord entre les caisses d'assurance-maladie et la FMF

L'accès au secteur à honoraires libres sera réservé à une minorité de jeunes médecins

La convention qui devait être signée vendredi 9 mars entre la Fédération des médecins de France (FMF) et les trois caisses nationales d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, non-salariés) doit régir pour une durée de quatre ans les rapports entre les médecins libéraux et la Sécurité sociale.

Dans un préambule, les parties signataires affirment leur volonté de *« garantir à tous les assurés sociaux l'accès à des soins de qualité, un haut niveau de prestations, en excluant toute discrimination dans le niveau de remboursement, maintenir la forme libérale de l'exercice de la médecine, respecter le libre choix du malade et la liberté de prescription du médecin »*. Elles se déclarent également *« conscientes des difficultés économiques de la conjoncture et de leurs conséquences sur les recettes de l'assurance-maladie »* et reconnaissent que le développement excessif des dépassements de tarifs *« compromet l'équilibre et la survie du système conventionnel »*. La nécessité de remédier aux effets du dynamisme de la démographie médicale, notamment par le développement de la retraite anticipée, est réaffirmée,

– **« Gel » du secteur 2.** La principale originalité de ce texte est de suspendre provisoirement – sans plus de précision – la possibilité offerte depuis 1980 aux praticiens d'opter librement pour le secteur 2, qui permet de pratiquer des tarifs supérieurs à ceux qui servent de base de calcul du remboursement effectué par la Sécurité sociale. Ainsi, les médecins du secteur 1 – qui appliquent strictement ces tarifs – ne pourront pas opter pour le secteur 2. En revanche, les quelque 26 % de praticiens installés antérieurement au 1er décembre 1989 dans le secteur 2 conserveront ce droit de dépanner *« avec tact et modération »* les honoraires conventionnels. Dans ce cas, ils devront exercer 25 % de leur activité en appliquant les tarifs conventionnels ou en réalisant gratuitement des actes, incluant les activités hors cabinet (dans les hôpitaux publics, notamment).

– **Accès au secteur 2 pour les jeunes médecins.** L'article 1 *bis* de la convention précise toutefois que *« les anciens chefs de clinique des universités assistants des hôpitaux ou anciens assistants des hôpitaux généraux ou des hôpitaux régionaux ne faisant pas partie de CHU »*, pourront opter s'ils le souhaitent pour le secteur 2. Cette option concerne un millier de jeunes médecins alors que plus de quatre mille jeunes médecins s'installent chaque année...

– **Projet de secteur *« promotionnel »*.** Les signataires s'engagent en outre à mettre au point une nouvelle formule afin d'obtenir *« un meilleur équilibre entre les secteurs conventionnels »* qui doit les conduire à créer un secteur *« promotionnel »* permettant aux médecins du secteur 1 de disposer de *« meilleures conditions économiques »* et de *« promouvoir certains actes de médecine générale »*.

– **Revalorisation des tarifs.** S'agissant de l'évolution des honoraires, le texte propose de les réévaluer de 5 francs dès la signature de la convention (ce qui porterait à 90 francs la consultation et à 105 francs la visite du généraliste, à 130 francs la consultation et la visite du spécialiste). Une revalorisation supplémentaire de 5 francs interviendrait le 15 décembre 1990 et une autre le 1er novembre 1991. Le feu vert du ministère des finances n'est acquis que pour la première de ces trois mesures tarifaires.

– **Formation médicale continue.** Un prélèvement de 1,35 pour 1 000 sur l'ensemble des honoraires « conventionnels » perçus par les praticiens permettra de financer des actions de formation. Dans la limite de *dix journées par an*, les médecins recevront une indemnité pour « perte de ressources » égale à quinze fois la valeur de la consultation du généraliste.

– **Maîtrise des dépenses.** La prise en compte de la nécessité de maîtriser réellement l'évolution des dépenses de santé apparaît pour la première fois dans un texte conventionnel. Des références médicales nationales seront fixées par les signataires. En 1990, l'objectif sera de ralentir de 3,6 points la progression tendancielle (+ 10 % en 1989) de ces dépenses. Des *« contrats locaux d'objectifs »* seront également négociés. Toutefois, ces engagements n'ont pas de valeur contraignante.

– **Expérimentation.** Les signataires se bornent à évoquer l'éventualité d'un avenant prévoyant *« les conditions dans lesquelles des expérimentations »* dans le domaine de l'organisation des soins pourraient être engagées.

J.- M. N.

AGRICULTURE

Le 27e Salon, porte de Versailles, à Paris

MM. Nallet et Lalonde débattent de la gestion de l'eau

Les agriculteurs présents au Salon de l'agriculture, porte de Versailles, attendaient avec intérêt l'intervention du secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, M. Brice Lalonde, lors du colloque organisé le jeudi 8 mars, sur la gestion de l'eau, en présence du ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet.

Les deux membres du gouvernement ont placer le débat sous le signe de la réconciliation. Plutôt que de réitérer ses accusations à l'encontre des *« agriculteurs pollueurs »*, M. Lalonde a estimé que l'heure était venue de *« lever les incompréhensions »*, pour régler le problème au fond.

De son côté, le ministre de l'agriculture a indiqué qu'une taxe *« pollueur-payeur »* était difficile à appliquer aux exploitants, dans la mesure où les nitrates *« se promènent »* dans le sous-sol et qu'il est techniquement difficile de déterminer l'exacte responsabilité de chacun dans cette forme de pollution.

Au cours de la même journée, les tenants de l'agriculture biologique, par la voix du professeur Robert Nègre, de la faculté des sciences de Marseille, ont présenté les avantages de leurs méthodes culturales, plaidant en particulier pour la suppression des pesticides. *« Une plante bien nourrie n'en a pas besoin »*, a expliqué M. Nègre, ajoutant qu'il fallait remplacer les nitrates industriels coûteux et suremployés par ceux provenant du compost et du fumier naturel.

Ces propos ont été tempérés par le directeur des recherches de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), M. Michel Bounias, qui a préconisé l'installation, autour des parcelles, de haies comprenant des essences chassant les insectes.

ERIC FOTTORINO

TRANSPORTS

Selon Airbus Industrie

Les compagnies aériennes vont acheter 12 000 jets en vingt ans

Plus de 12 000 avions à réaction seront livrés aux compagnies aériennes mondiales au cours des vingt prochaines années, représentant un marché de 700 milliards de dollars (près de 4 000 milliards de francs) pour les constructeurs aéronautiques, selon le consortium européen Airbus Industrie.

Le trafic aérien doublera dans les quinze prochaines années, conduisant à un doublement de la flotte mondiale de jets, de 7 400 aujourd'hui à 14 000 en 2008, a prédit le vice-président d'Airbus pour les ventes, M. David Jennings, lors d'une conférence de presse à Londres.

Les prévisions d'Airbus concordent avec celles présentées au début de la semaine par Boeing, qui évalue le marché des avions à réaction à presque 10 000 d'ici à 2005.

Airbus Industrie estime que 5 500 avions actuellement en service devront être remplacés dans les vingt prochaines années.

Airbus espère détenir une part de marché d'environ 20 % pour les petits porteurs et 45 % pour les gros porteurs à l'horizon 1994, soit une part de marché globale de quelque 30 %. A cette date, le constructeur devrait produire 220 appareils par an. – *(AFP)*

EN BREF

□ **Signature d'un protocole entre la RFA et la Pologne.** – La Pologne et la RFA ont signé, jeudi 8 mars, un protocole économique, a annoncé l'agence officielle PAP, citant le ministre polonais de l'économie, M. Leszek Balcerowicz. Ce protocole octroie notamment à la Pologne des crédits à moyen et à long terme et prévoit la formation de spécialistes polonais. Selon M. Balcerowicz, le protocole *« ouvre la voie à un éventuel accord concernant le problème des travailleurs polonais qui se trouvent en RFA et de ceux qui y séjourneront dans l'avenir »*.

□ **Croissance de 3,6 % au Brésil en 1989.** – Le produit intérieur brut (PIB) du Brésil a augmenté de 3,6 % en 1989, a annoncé l'institut de statistiques FIGBE le jeudi 8 mars. En valeur, le PIB a atteint 303,45 milliards de dollars (1 800 milliards de francs environ). – *(AFP.)*

□ **RFA-RDA : rupture des discussions dans l'industrie des poids lourds.** – MAN Nutzfahrzeuge AG, filiale poids lourds du groupe ouest-allemand MAN, a rompu ses négociations avec le spécialiste est-allemand du véhicule utilitaire IFA, a indiqué jeudi 8 mars la société, en raison *« des impondérables »* liés à cette opération. MAN avait proposé de moderniser la gamme moyenne de la firme est-allemande pour la rendre compétitive au plan mondial. La rupture semble signifier que le futur partenaire de l'industrie est-allemande du poids-lourd sera le groupe Daimler-Benz. – *(AFP.)*

Docteur Malthus

par Jean-Michel Normand

JUSQU'AU dernier moment, la négociation de la convention médicale aura donné lieu à un spectacle affligeant. Onze mois d'atermoiements, de tractations de couloirs et de propos définitifs ont passablement discrédité un système dans lequel le rôle respectif de la Sécurité sociale, des syndicats de médecins et de l'Etat est parfaitement ambigu, voire malsain. Il faudra bien, un jour ou l'autre, définir précisément les responsabilités et la marge de manœuvre des partenaires conventionnels ou alors mettre un terme à ce qui n'est aujourd'hui qu'une fiction.

Sur le fond, le bilan est sans doute plus inquiétant encore. Pour les assurés sociaux, l'enjeu essentiel de cette convention était d'aboutir à une rationalisation des dépenses de santé qui soit à la fois compatible avec une médecine de qualité et le respect des contraintes financières de la Sécurité sociale. Dans ce domaine, les engagements contenus dans le texte conventionnel sont modestes – même s'ils constituent une première prise de conscience – mais ils ont été totalement éclipsés par les conflits d'intérêts internes au corps médical.

Bien sûr, le nombre excessif de praticiens libéraux (il y aurait entre 20 000 et 40 000 médecins *« en trop »* sur un total de 106 000) pose un vrai problème social. Or, face à ces questions, M. Maurice Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et la plupart des syndicats de médecins ont choisi le malthusianisme, avec l'assentiment du patronat et des syndicats confédérés membres du conseil d'administration de le CNAM.

Ainsi, les avantages acquis par les 26 % de médecins qui exercent en honoraires libres seront épargnés (le quota de 25 % d'actes en tarif conventionnel est en réalité une contrainte très relative) alors que la majorité des praticiens qui ont joué le jeu conventionnel en ne dépassant pas les horaires et des jeunes médecins feront les frais de l'opération. Les internes et chefs de clinique auront finalement fait grève pour permettre à une minorité d'entre eux d'obtenir des privilèges refusés à tous les autres...

Le gouvernement, lui, est soulagé : il n'aura pas eu à intervenir directement. Mais, en renonçant à faire respecter sa volonté de ne pas introduire de discrimination entre médecins, il a cautionné une convention que, sur le fond, il désapprouve. Par ses hésitations, M. Claude Evin, ministre de la solidarité, se trouve aujourd'hui devant le fait accompli. De sensibilité socialiste, le syndicat de généralistes MG France peut ironiser en soulignant que *« cette convention, qui légitime, protège et promeut le secteur à honoraires libres, portera le nom de M. Claude Evin »*.

Aussi, c'est pour les dégâts que M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, a refusé avec vigueur, jeudi 8 mars, de revaloriser de 10 francs les honoraires en 1990, s'en tenant à un unique *« coup de pouce »* de 5 francs dès la signature de l'accord. Cette dernière mesure permettra, a-t-il assuré, d'aboutir à une augmentation en volume de 28,6 % de la consultation depuis mars 1985 contre une hausse de 25 % sur la même période pour le revenu moyen par tête.

□ **M. Blondel s'en prend à la réforme de la grille de la fonction publique.** – M. Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a déclaré jeudi 8 mars à Paris que l'on *« ne peut pas gérer la fonction publique comme une entreprise privée car il en va de l'égalité des citoyens et de la neutralité de l'Etat »*. S'exprimant lors d'un rassemblement organisé par les fonctionnaires FO, il a rappelé que son organisation n'a pas signé l'accord sur la réforme de la grille de la fonction publique et critiqué les *« démarches de type privé »*, notamment dans les PTT (dont la fédération FO s'est pourtant prononcée en faveur de la réforme de la grille). Il a enfin annoncé deux journées d'action, l'une fin mars contre la politique salariale du gouvernement, et l'autre le 22 mai, jour du séminaire gouvernemental sur la fonction publique.

PUBLICATION JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Par arrêt de la 9e Chambre (section B) de la Cour d'Appel de Paris du 17 novembre 1989.

– M. SOGNY Michel, né le 21 novembre 1947 à PAU (64) et demeurant à PARIS (7e), 18, avenue Emile-Deschanel,

● a été condamné à 80 000 F d'amende.

Pour : fraude fiscale (de 1981 à 1984).

La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : « LE JOURNAL OFFICIEL », « LE MONDE » et « LE FIGARO ».

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur Général sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF



Le Monde AUTOMOBILE

ALFA ROMEO

Alfa 164 3 l V6 déc. 88, mod. 89 noir verni, int. gris, climat. sièges chauffants, freins ABS, alarme, gl. teint., boîte et emb. récents, 0 km, pns et jantes récents, pr. m., 33 900 km DUFIEUX 46-05-61-55, ap. 19 h. 165 000 F

164 3.0 V6, sept. 89, vert mét. verni, int velours gris, jtes alu, frns ABS, gl. et ferm. élect. TO élect., alarme, AB, pr. m., 2 300 km, TERSIGUEL 45-57-49-25, bur. 46-65-67-88, ap. 19 h. 175 000 F

164 3.0 V6, mai 89, vert mét. verni, int. gris, frns ABS, clim., AB, alar., pr. m., 14 500 km, SHIRRER, 45-07-22-66, bur., 39-56-39-19, ap. 20 h. 150 000 F

164 TWINSPARK, fév. 89, vert myrth métal., int. gris clair, alarme, radio, sièges électr. jantes alu, AB, volant cuir, pr. m., 48 000 km. NACCACHE, 42-01-21-01. bur. 42-39-65-63, ap. 20 h. 120 000 F

164 TWINSPARK janv. 90, vert mét. verni, int. velours gris, frns ABS, clim., jtes alu, radio, pr. m., 2 400 km LANGLAIS, 30-21-53-53, bur 30-43-12-99, ap. 18 h, dom. 146 000 F

ALPINE

COUPÉ V6 TURBO. janv. 86, bleu métal. verni, int. noir, alarme, embr. 5 000 km, 53 000 km, minichaîne, rétro élect. M. Vue, 34-14-53-61, bur. 39-95-82-07, 20 h. 115 000 F

ALPINA

B6 3.5, Avr. 88, noir métal. verni, int. noir, TO, alarme, pilp, pont autobloc. minichaîne, tél., pns et freins neufs, 69 000 km, De Barreau, 47-61-05-60, bur. 47-63-91-15, dom. 150 000 F

B7 TURBO, nov. 84, mod. 85, bleu nuit métal. verni, int. noir, radio, freins ABS, 68 000 km, Roques, 47-34-38-66, perm. 210 000 F

B6 2.8, mai 85, blanc verni, int. gris, pont autobloc., boîte sport, rétro droit, alarme, radio, pns et pot neufs, 74 000 km, Lebaron, 64-90-09-10, bur. 64-90-39-69, ap. 19 h. 120 000 F

BUICK

Coupé Skylark autom. juin 80, bleu nuit, métal. verni, int. velours bleu, gl. teint., équipée GPL, freins pot et susp. 3 000 km, 40 000 km Prix : 65 000 F EYMERIC, 56-79-12-94, bur. 56-92-08-84, dom. (prov.)

Skylark, nov. 63, mod. 64, rouge, int. blanc, peinture, pot récents, véhicule restauré, bon état général. 28 000 F M. BIESBROUCK 24-27-30-63, bur.

CADILLAC

CADILLAC Séville 1979 bleu métal., pr. m., 85 000 F ALTERNATIVE CAR AUTO 48-82-26-26

FIAT

BK REGATA WEEK-END DIESEL TURBO mai 88, gris foncé métal. verni, int. bleu, direct. assist., gl. électr. couvre bagages, 30 000 km VEILLAT 45-40-85-16, bur. 46-77-00-07, ap. 20 h. 66 000 F

FERRARI

A VENDRE FERRARI 40 Tél. : (19-41) 38-55-16-68 950 000 F

328 GTS juin 89, rouge verni, int. beige, climat., pr. m., 1 500 km, WILLIAMS 40-62-12-18, bur. 46-34-21-11, ap. 20 h

FERRARI Mondiale 3,2 l avril 88, rouge métal. verni, int. cuir clair, radio, climat., pré-équipée téléphone, 48 910 km. 500 000 F M. BILLY 39-60-04-91 de 6 h 30 à 20 h 30-40-81-70, ap. 20 h 30

FORD

FORD FIESTA XR2 Avril 88 12 000 km. 46 000 F. Tél. journée 48-37-97-11 Soir : 42-43-36-81.

GMC

JIMMY AUTOM., janv. 83, marron métal., moteur et boîte 16 000 km, 145 000 km, PEZE 43-60-56-60, bur. 42-62-01-21, dom. 62 000 F

JAGUAR

JAGUAR TYPE E 1961. 3.8 L gris métal. extérieur, cuir rouge int., restauration complète. Prix : 600 000 F (19-44) 273832239

210 000 F XJ6 3,6 l Sovereign autom., av. 87, bleu métal. verni, int. cuir havane, alarme, radio, pns nfs. 46 000 km HANOUNA, 40-28-34-28, bur. 47-27-62-33, matin et soir

MASERATI

200 000 F Coupé 222, sept. 89, gris/bleu métal. verni, int. cuir, loupe bois, air conditionné, pr. m., 3 000 km DURABLOC, 39-75-66-56, bur. 39-75-63-62, dom.

MERCEDES

MERCEDES 190, année 1960, couleur vert amande, TBE. Tél. Tunisie : (19) 216-320-604, bur. 216-321-693, dom.

COUPÉ AUTOM. juil. 87, mod. 88, gris cendre métal. verni, int. cuir noir, freins ABS, systhème ASD, climat., TO, capot MG, pré-équip. tél., pns récents, 58 700 km BELLON, 40-75-04-72, bur. 45-65-12-73, dom.

190 E, juin 83, rouge verni, int. beige, 2 alarmes, rad., V90, 2 roues neige, pr. m., 180 000 km. 56 000 F Mme VALENTE 43-75-52-84, bur. 45-47-88-84, ap. 17 h 30

BR 300 T DIESEL AUTOM. sept. 87, mod. 88, bleu métal. verni, int. cuir noir, gl. teint., freins ABS, radio, alarme, attel., pr. m., pns nfs. 64 500 km GRAU, 64-25-66-12, bur. 64-25-66-12, perm. 175 000 F

PEUGEOT

BK 405 SR DIESEL TURBO, mai 89, bleu topaze métal., rétro dr. élect. AB, gl. teint., sièges réglables, pr. m., 12 000 km, LEVEILLEY 39-74-20-54, journée. 105 000 F

PORSCHE

944S, fév. 87 or métal. verni, int. noir, pré-équipée radio V80, alarme, direct. assist. 81 000 km, M. VIAUD 160 000 F 60-17-87-87, bur. 69-21-31-11, dom.

900 Turbo 168, 3 portes, oct. 87, mod. 88, gris métal. verni, int. cuir noir, pré-équip. radio, 50 000 km. 105 000 F M. COHEN, 47-61-06-60, bur. 45-63-89-28, dom.

RAYTON FISSORE

MAGNUM, juil. 87, gris mét. verni, int. cuir beige, climat., int. bois, jantes alu., pns neufs, 53 000 km compt. SOUSSENAC 90-31-43-91, bur. 90-22-27-88, w-e, province. 140 000 F

RENAULT

ESPACE QUADRA, mars 89, vert bronze métal. verni, int. beige, radio, alarme, gl. tatouées, 21 700 km, 155 000 F 69-83-83-00, 9-14 h

RENAULT JEEP CHEROKEE limited, cuir, climatis. garantie 1 an, 15 000 km, 1989. 165 000 F. VILLEMOMBLE AUTOMOBILE 48-94-16-16 p. 464

COUPÉ V6 TURBO, jan. 86, bleu métal. verni, int. noir, alarme, embr., 5 000 km. 53 000 km. 115 000 F. Mini-chaîne, rétro électr. M. VUE 34-14-63-61 bur., 39-95-82-07 20 h.

RENAULT turbo Diesel 25 1989, gris métal., 40 000 km 101 000 F Tél. : 43-41-35-57

R 25 TURBO D 89 95 000 F AS AUTO 60-48-52-62

ROVER

820 SI, juil. 89, mod. 90, gris métal., int. beige, TO, élect., direct. assist., gl. et ferm. élect. rad.-cassettes, 9 700 km, 112 000 F SARIALI 43-20-63-09, bur. 46-55-85-92, 20-22 h.

SEAT

SEAT MALAGA 1 500 GLX 90. Etain. 5 000 km Garantie 1 an. 66 000 F AUTOGIR 47-90-01-75

SEAT IBIZA 1500 GLX 3 p., 89, argent, 15 600 km TO, radio, garantie 1 an 52 500 F. AUTOGIR 47-90-01-75

TOYOTA

Bk LITE ACE DX, mai 89, bordeaux, int. gris, radio K7, 8 pls, pr. m., 10 300 km, Lanoue, 47-28-12-35, bur. 46-78-22-64, ap. 20 h 30. 80 000 F

TRIUMPH

SPITFIRE 1500 FH, oct. 78, bleu roy métal. verni, int. noir, hard top, capote, 73 000 km, compt. Thomas, 40-14-37-13, bur., 39-13-10-90, 20 h. 40 000 F

VOVLO

BK 240 GL, avr. 87, gris mét., verni, int. bleu, gl. élect. sièges chauf., couvre bag., AB, pr. m., 113 000 km LEBIG, 32-41-34-16 dom. prov. 58 500 F

BK 240 GL DIESEL nov. 83, mod. 84, gris métal., int. velours, direct. assist., sièges chauff. amort. gonflables, embr. et overdrive récents. 153 00 km. DIET 46-58-34-34, bur. 56 000 F

BK 740 TURBO INTERCOOLER déc. 85, mod. 86, blanc, int. velours gris, TO, gl. teint., jantes alu., galeries, échap. et overdrive réc. 118 000 km, LOCUINEAU (16) 54-78-04-85, bur. (16) 54-70-30-37, ap. 20 h Prix : 80 000 F

BK 240 GLT, juin 89, noir, int. cuir noir, galerie américaine, pr. m., 9 800 km, Mme CAZES, 42-65-95-44, bur. 46-00-24-38, ap. 20 h. 120 000 F

VOLKSWAGEN

BK CARAVELLE COACH SPL, Avr. 89, rouge vernis, direct. assist., radio, pr. m., 20 500 km, ELKESLASSY, 43-62-97-56, dom. 117 000 F

CABRIOLET GOLF AUTOMATIQUE, mod. 89, marine, parfait état, 20 000 km, alarme, radio, bur. : 45-56-12-93 appt. : 47-22-03-34.

VENDS GOLF GTI 79 (noire) jtes alu., bon état, 97 000 km, Prix : 22 000 F Tél. : 40-44-77-46

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

39, RUE SAINT-ROCH Adorable pied-à-terre, 36 m². Cft, bon plan, 4e ét. dernier. 1 230 000 F. Samedi 14-17 h ou 42-60-04-28.

Dans hôtel 17e, restauré
Mo PONT-NEUF
SUPERBE appt luxueusement aménagé, 4 m de hauteur plafond, mezzanines, 140 m² Tél. matin : (1) 45-44-21-87

2e arrdt

RUE TIQUETONNE imm. p. de t., salon, s. à manger, 3 chbres, 2 bains + petit bur. à rafr. 2 600 000 F. François Faure, 45-49-22-70.

3e arrdt

ARTS-ET-MÉTIERS Bon imm. ravalé, calme, 5e asc., 4 p., entrée cuis., bains, 75 m², bon état 13, rue Greneta, samedi, dimanche, 14 h à 17 h

8e arrdt

PLACE BEAUVAU 9, rue Duras. Duplex de caractère. Très clair, 4e et 5e étg, 75 m² utiles, cave. Px 3 600 000 F. 42-82-94-15.

PPTAIRE VD DIRECTEMENT Mo CENSIER imm. calme s/verdure, 2 pet. pces, cuis, bains, wc, ref. nf 75, rue Broca sam., dim. 14 h à 17 h

15e arrdt

PLAISANCE
Comme 1 maison dans hameau d'artistes, triplex de charme, 95 m², tt cft. S/pl. samedi de 10 h à 14 h. 32, r. Alphonse-Bertillon.

17e arrdt

Mo MALESHERBES
Imm. calme code B 483, petit studio, entrée, cuis., bains, wc, bien aménagé 70, RUE DULONG Sam., dim. 14 h à 17 h

92 Hauts-de-Seine

RUEIL, RER, PART. 3 pces 68 m², s. de b. et wc séparés, grand salon, 4e ét., soleil, bon état, cave, 930 000 F + park., sur place, samedi 10 mars, 9 h-17 h, 70 bis, av. Victor-Hugo

94 Val-de-Marne

CHARENTON
3, rue Pasteur appart. 2 pces. Visite vend., sam. et dim., 14 h-18 h

CHARENTON
3, rue Pasteur Appts 2 p. : visites les vend., sam., dim., 14 h-18 h.

appartements achats

Rech. 2 à 4 pces, Paris préf., 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travaux. Paie comptant chez notaire. 48-73-48-07, même soir

RECH. URGENT 100 à 140 m² PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. Tél. : (1) 48-73-35-43.

JEAN FEUILLADE 54, av. Motte-Picquet 15e rech. pour bons clients IMM. et GDS APPTS 6e, 7e, 15e, 16e arrdts Tél. : 45-66-00-75

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris rech., pour cadres multinationales et banques, appart. vides ou meublés, du studio au 7 p. de stand. 42-22-24-66 - 42-22-14-61

J.F. cherche studio Paris ou banlieue sér.réf. Tél : 23-63-17-46

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services : 43-55-17-50

Location bur. équip. réunion journée ou demi-journée Domiciliation sièges sociaux CONSTITUTION SOCIÉTÉS RÉDACTION TOUS ACTES
FIDASSIST
Paris 8e : 42-89-58-26 Départ. 95 : 34-64-18-12

DOMICILIATION Bureaux, télécopie, télex
AGECO : 42-94-95-28

GROUPE ASPAC
1er réseau national de centres d'affaires Propose bureaux et salle de réunion équipés ttes durées + ts services : tél., télex, fax secrét. ttx, sièges sociaux Boulogne 46-20-22-25 Strasbourg 88-75-78-78 Marseille 91-72-45-00 Rouen 35-71-80-80 Paris 8e, 9e, 15e 42-93-50-54 + de 20 centres en France Infos Minitel : 3616 ASPAC

fonds de commerce

Ventes

Part. vend, cause santé, fonds de commerce prêt-à-porter gros, centre de Lyon, petit loyer. 78-28-34-63

boutiques

Ventes

MONTPARNASSE
2 BOUTIQUES, 110 ET 115 m²
SANS DROIT AU BAIL
BAIL NEUF, VITRINE 6 M. MICHEL BERNARD, 45-02-13-43.

propositions diverses

ROUMANIE Entreprises : votre correspondant permanent à Bucarest. Tél. province : 56-97-02-58.

deux-roues

Vends HUSQVARNA 510 TE Bon état général, 28 000 F 46-47-86-47 Jean-Luc

AGENDA IMMOBILIER



L'AGENDA

Artisans

Étude de réalisation de travaux, peinture, décoration, haut de gamme Travaux hypersoignés. Tél. : 42-00-52-10.

Billard

Billard français. Neuf, boules, queue, boulier, 13 000 F. Tél. : 60-15-06-62.

Minéraux

RENNES
5e bourse expo-vente MINÉRAUX ET FOSSILES Samedi 24 et dimanche 25 mars 1990, de 9 h à 19 h. Salle Rennes-Congrès, 27, boulevard Solferino 35000 RENNES.

divers

Part. vd ENCYCLOPÉDIE BRITANNICA 30 vol. neufs ; UNIVERSALIS 32 vol. + livres d'histoire. chaînes HIFI 2 X 125 W compl. Enceintes JMR OPÉRA. px : 12 000 F à déb. + env. 200 d. 33 t. 39-62-66-47, ap. 18 h 30

bateaux

YACHT A MOTEURS

ABBATE 36 '78.

A VISITER BOAT SHOP. TH. VAN CAUWENBERGHE 65 SCHOTEN. ANVERS. BELGIQUE. RENSEIGNEMENTS HRS DE BUR. TÉL. : (19-32) 3-238-21-60.

ASSOCIATIONS

Appel

LA PORTE OUVERTE Recherche bénévoles pour écouter toute personne qui souffre de solitude, d'angoisse ou en difficulté. Écrire : 21, rue Duperre, Paris 9e Tél. : 48-74-69-11. Merci.

Éditeur associatif — qualité Pro. PRAXIS éditions — B.P. 133 77340 Pontault-Combault. Fax. : 69-20-01-74.

Association

Association de soutien à la création d'entreprises recherche animateurs bénévoles (jeunes retraités) pour action de dévelop. local dans le 95 et le 93. (Recherche de projets et de financements). Initiatives privées 46, bd de Belgique 78110 Le Vésinet 39-52-04-52 (répondeur).

Sessions et Stages

JAPONAIS INTENSIF
19 mars au 13 avril, soir. Contactez Matsumoto 43-35-24-59/42-60-35-20.

COURS D'ARABE
La journée et le soir cours intensifs et extensifs AFAC. Tél. : 42-72-20-88.

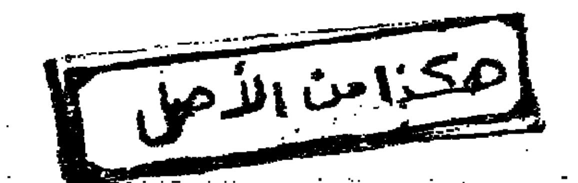
LE CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION EUROPÉENNE propose séminaire pour jeunes à MARLY près PARIS du 16 au 21-4-90 sur L'UNION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE. Sé. gratuit remb. 70 % voyage. Rens. CIFE 4, bd Carabacel 06 NICE. Tél. : 93-85-85-57.

STAGE FORMATION Traitement de texte sur WORDS, en avril. Tél. : 40-59-99-42.

Stages professionnels cinéma et télévision ACT Formation Tél. : 61-80-98-55 B.P. 115-31328 LABEGE Cedex.

- Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
- Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.



ÉCONOMIE

PECHE

A la suite d'un différend avec le Maroc

Les pêcheurs andalous bloquent les ports du sud de l'Espagne

Voilà maintenant une semaine que les pêcheurs andalous bloquent avec leurs embarcations l'accès à une demi-douzaine de ports de la région, où travaillent habituellement quelque sept cents bateaux de pêche espagnols, à la suite d'un différend avec les autorités marocaines.

MADRID

de notre correspondant

Parmi les ports touchés se trouvent ceux d'Almeria, de Huelva et d'Algésiras. La situation est particulièrement tendue dans cette dernière ville, située face à la baie de Gibraltar. Algésiras, très important pour le trafic des conteneurs, constitue aussi le point d'arrivée du ferry-boat en provenance de Ceuta, l'enclave espagnole sur la côte nord-africaine, de l'autre côté du détroit, qui se trouve désormais virtuellement coupée du reste du pays. Tant dans une ville que dans l'autre, les autorités ont dû loger à la hâte dans des dépendances officielles les centaines de passagers attendant la reprise du service et qui ont manifesté à plusieurs reprises en signe de protestation.

Dans certaines autres villes côtières d'Andalousie, des unités de la marine de guerre patrouillent constamment pour empêcher que ne s'y étende le blocus et les pêcheurs se voient interdire de rejoindre leurs embarcations. Ils ont répliqué par plusieurs manifestations qui ont notamment donné lieu à de sérieux accrochages dans les rues du centre de Malaga.

Une grève générale de vingt-quatre heures est prévue dans toute la zone d'Algésiras pour le mardi 13 mars. Les pêcheurs entendent démontrer à cette occasion qu'ils bénéficient d'un appui social massif dans une région où des milliers de familles dépendent directement ou indirectement de la pêche dans les eaux de la côte saharienne.

Leur mouvement apparaît toutefois quelque peu disproportionné par rapport au motif invoqué : l'annonce par le gouvernement de Rabat d'une très forte hausse des amendes imposées aux embarcations pêchant de manière illégale. Les armateurs espagnols accusent la police maritime marocaine d'agir à la hussarde, de chercher davantage à décourager la pêche dans ses eaux qu'à prévenir les délits.

Une fâcheuse réputation

Les extrêmes sensibilités démontrées par les pêcheurs espagnols s'expliquent également par leurs continuelles transgressions de la législation des pays où ils travaillent, qui leur ont valu une fâcheuse réputation, non seulement au Maroc, mais dans plusieurs autres pays voisins, par exemple en France, dans le golfe de Gascogne.

La solution du litige semble d'autant plus complexe que celui-ci n'implique pas seulement les gouvernements de Madrid et de Rabat, mais également les instances européennes. C'est en effet la Commission de Bruxelles qui a signé, en février 1988 avec le Maroc, au nom des Douze, l'accord de pêche actuellement en vigueur. Suite à d'incessantes requêtes du gouvernement espagnol, la Commission a finalement accepté, le mercredi 7 mars, malgré ses réticences initiales, de demander la convocation du comité mixte chargé de superviser l'accord.

Si les autorités communautaires se sont montrées sceptiques, c'est qu'une telle réunion risque de se révéler inutile. La sanction des délits commis dans les eaux marocaines relève en effet de la seule souveraineté de Rabat.

THIERRY MALINIAK

RÉGIONS

Le marché des produits isolants pour le bâtiment

Le béton allemand s'intéresse à la Gironde

BORDEAUX

de notre correspondante

Deux sociétés ouest-allemandes, Hebel et Ytong, ont annoncé, à trois semaines d'intervalle, leur intention d'implanter en Gironde une unité de production de béton cellulaire.

Ce matériau à pouvoir isolant n'occupe pour l'instant que 2 % du marché français des matériaux de construction contre 15 à 18 % en RFA. Le 2 février, M. Beimler, membre du conseil d'administration de Hebel, indiquait, au cours d'une conférence de presse à Bordeaux, que sa société allait investir 40 millions de francs dans la création d'une unité capable de produire 100 000 mètres cubes de béton cellulaire. Cinquante personnes y seraient employées dès avril 1991.

Le 28 février, c'était au tour de Ytong d'annoncer, toujours à Bordeaux, un projet d'unité de 150 000 mètres cubes. Hauteur de l'investissement : 85 millions de francs. Il y aurait cinquante emplois à la clé en 1992. Les deux sociétés visent le marché de la construction dans le grand Sud-Ouest et en Espagne du Nord. Elles cherchent à réduire les frais de transport de leurs produits. A cela s'ajoute la proximité de l'agglomération bordelaise, où devraient se développer prochainement d'importants chantiers de bureaux.

Par ailleurs, il existe dans le sud-est du département de la Gironde, où Hebel et Ytong implantent leurs usines, d'importantes carrières de sable siliceux exploitées par SILAQ, une filiale de BSN. Les sociétés ouest-allemandes pourraient s'approvisionner auprès de cette société.

Hebel (dix unités en RFA et des participations dans vingt-trois usines à travers le monde) n'a pas encore pris pied en France.

En revanche, Ytong (huit usines en RFA et six en Europe, dont une à Madrid et une autre à Lisbonne) s'est dotée depuis dix ans d'un réseau commercial dans l'est de la France, la région parisienne et Rhône-Alpes. Depuis six ans, elle a également des clients dans le Sud-Ouest. Elle a construit une unité de béton cellulaire de 150 000 mètres cubes à Saint-Savin (Isère).

Cette société détient, selon le gérant de sa filiale française, M. Ruffenacht, 30 % du marché du béton cellulaire français. Le leader de ce créneau reste de loin le suédois Siporex. Hebel et Ytong ont été accueillis en Aquitaine par les traditionnelles promesses d'aide financière (de l'ordre de 3 millions de francs) des collectivités locales. Cependant, la probabilité d'implantation des deux firmes concurrentes semble très faible, surtout à quelques kilomètres de distance. Reste à savoir laquelle des deux renoncera.

GINETTE DE MATHA

A Cannet-des-Maures, dans le Var

Michelin va créer son quatrième centre d'essais

NICE

de notre correspondant régional

Celui de Ladoux, près de Clermont-Ferrand, étant arrivé à saturation, Michelin a décidé de créer un nouveau centre d'essais et de recherche au Cannet-des-Maures dans le Var. Ce centre sera le quatrième de la firme auvergnate, les deux autres étant situés à Almeria, en Espagne, et à Laurens, aux Etats-Unis.

Construit dans une enceinte protégée, il comprendra plusieurs pistes dont un circuit de 8 000 mètres de long et un groupe de recherche de 5 000 mètres carrés incluant deux laboratoires de physique-électronique et de mesures mécaniques. Il sera complété par des installations de montage et de stockage de pneumatiques, un garage et une petite station de pompage.

Pour Michelin ce projet est dicté par la nécessité de « *s'adapter à l'évolution de la technique automobile en fonction d'un triple critère : l'évolution dans la recherche pneu, l'évolution de la demande des constructeurs de véhicules et les relations entre ces constructeurs et Michelin* ». L'entreprise clermontoise a retenu, parmi d'autres, le site du Cannet-des-Maures en raison de ses avantages de climat, de topographie mais aussi parce qu'il est desservi par une autoroute et qu'il est équidistant des aéroports internationaux de Marseille et de Nice.

La société a acquis récemment un terrain de 400 hectares en zone naturelle qui devra être déclassé pour permettre l'implantation du centre. Elle a également signé une convention d'objectifs avec la municipalité (PS) du Cannet-des-Maures à laquelle s'est joint le groupe franco-britannique Valestel qui prévoit, dans le même secteur, la création, sur 600 hectares, d'un important complexe de tourisme et de loisirs. Le centre emploiera, durant les deux premières années, une cinquantaine d'ingénieurs et de techniciens, mutés de Ladoux.

Mais à terme, dans une dizaine d'années, les effectifs devraient atteindre quatre cents salariés, tous hautement qualifiés. La création du centre d'essais Michelin, dans le cadre d'une ZAC, représente une aubaine pour la petite commune du Cannet-des-Maures (3500 habitants) qui vit essentiellement de la viticulture et de l'horticulture.

GUY PORTE

FINANCES

La bataille entre MM. Arnault et Racamier rebondit

LVMH à nouveau devant les tribunaux

Les protagonistes de l'affaire LVMH (Louis Vuitton-Moët Hennessy) vont à nouveau se retrouver devant la justice. Le vendredi 9 mars, le tribunal de commerce de Paris entendra les plaidoiries pour l'annulation des contrats commerciaux en Asie du Sud-Est. Le 22 mars, la demande d'annulation des OBSA (obligations à bons de souscription d'actions) sera évoquée pour la seconde fois devant la cour d'appel de Paris.

Au moment où le feuilleton judiciaire va reprendre, la bataille qui oppose MM. Bernard Arnault et Henry Racamier depuis plus d'un an entre probablement dans sa phase finale. Mais elle n'y a pas gagné en sérénité. L'annonce, le 16 février dernier, par la famille Vuitton de la création d'Orcofi, présenté comme un second pôle du luxe, et le rachat en commun avec L'Oréal de la maison Lanvin ont provoqué des réactions peu amènes dans le groupe LVMH. Notamment de la part des familles Chandon, Mercier, Moët et Hennessy, qui détiennent 14 % du capital et 28 % des droits de vote. Elles se sont réunies le 23 mars et ont pris prétexte de cet événement pour resserrer les rangs autour de M. Bernard Arnault. « *Nous avons été très choqués que M. Racamier, membre du directoire de LVMH, s'associe avec un de nos concurrents pour créer un autre groupe* », explique M. Frédéric Chandon de Briailles, président du conseil de surveillance de LVMH.

« Conflit d'intérêts »

En clair, les proches de M. Arnault reprochent à M. Racamier son alliance avec L'Oréal. Ils estiment en effet que le numéro un mondial des cosmétiques, propriétaire notamment de Lancôme, est un concurrent direct des Parfums Christian Dior, qui réalisent plus de 20 % du chiffre d'affaires de LVMH. En outre, ils considèrent que la double appartenance à LVMH et à Orcofi est une source de « conflit d'intérêts ». L'état-major du groupe manifeste aussi sa réprobation : « *L'accès et l'utilisation éventuelle des données et analyses issues de LVMH sont choquantes* », estime Maurice Roger, PDG des Parfums Christian Dior, qui, à l'occasion de la publication des résultats de sa société, réitère son soutien à M. Arnault. Du coup, dans l'autre camp, on susurre que, entre d'un côté ses participations dans LVMH et de l'autre celles dans la maison de couture Christian Lacroix par l'intermédiaire de la Financière Agache, la position de M. Arnault n'est peut-être pas plus confortable.

Ces nouvelles passes d'armes se déroulent à la veille de la reprise de la bataille devant les tribunaux. Le 9 mars, le tribunal de commerce de Paris devrait en effet examiner la demande faite par LVMH d'annulation des contrats commerciaux signés en mars 1988 entre Louis Vuitton et la société Bluebell Asia.

Des conditions exorbitantes

Les dirigeants de LVMH reprochent à M. Racamier d'avoir accordé à ce partenaire, lors de la renégociation du contrat en 1988, des conditions exorbitantes, notamment une promesse de rachat de sa participation minoritaire pour 1 milliard de francs et des pouvoirs de gestion très étendus sur la filiale asiatique.

« *Il s'agit clairement d'un acte anormal de gestion que l'on a d'ailleurs manifestement caché le plus longtemps possible et dont il faut essayer de neutraliser très rapidement les conséquences fortement négatives pour le groupe Vuitton* », concluent les avocats de LVMH, qui vont demander la suspension immédiate des contrats litigieux, avant que soit prononcé le jugement au fond.

Une belle querelle de juristes en perspective ! Car les avocats de M. Racamier, eux, veulent faire débouter M. Arnault de son action devant le tribunal de commerce. Ils arguent pour cela de la procédure engagée parallèlement par M. Arnault au pénal. « *De toute manière il ne peut pas y avoir de nullité automatique de ces contrats dont nous démontrerons par ailleurs qu'ils ont été utiles à l'entreprise* », explique Me Jean-Pierre Martel. Alors que devant les tribunaux, la bataille risque de s'éterniser, elle pourrait arriver à son terme à l'intérieur du groupe. « *Que les OBSA soient ou non invalidées, M. Arnault et ses alliés détiennent la majorité dans LVMH* », assurent ses collaborateurs, qui ont fait et refait les comptes. Par ailleurs, lors de l'assemblée générale de Louis Vuitton fixée au 30 avril, M. Racamier n'aura pas beaucoup de moyens de s'opposer à M. Arnault, qui a bien l'intention d'utiliser le pouvoir que lui donnent les 98 % du capital détenus par LVMH dans Louis Vuitton pour écarter définitivement son rival.

FRANÇOISE CHIROT

Suite du feuilleton Harrods

Un rapport officiel britannique traite les Al Fayed de « menteurs »

Les frères égyptiens Al Fayed se sont comportés comme des « *menteurs invétérés* » pour réussir leur prise de contrôle du grand magasin Harrods en 1985, affirme un rapport officiel du gouvernement britannique publié mercredi 7 mars.

Néanmoins, le ministre du commerce et de l'industrie, M. Nicholas Ridley, a répété à la Chambre des communes, sous les huées de l'opposition, qu'aucune poursuite judiciaire ne serait engagée. M. Ridley a affirmé que « *chacun peut* [désormais] *juger par lui-même de la conduite des personnes concernées* ».

Ce rapport de sept cent cinquante-deux pages, que le gouvernement tenait secret depuis juillet 1988, accuse les Al Fayed d'avoir menti sur « *leurs origines, leur fortune, leurs intérêts financiers et leurs ressources* », afin de rendre crédible leur OPA de 615 millions de livres (un peu plus de 6 milliards de francs) sur la société House of Fraser, maison mère de Harrods, face à une offre concurrente du conglomérat britannique Lonhro.

La substance du rapport avait déjà été dévoilée l'an dernier par l'*Observer*, l'hebdomadaire de l'homme d'affaires Roland « Tiny » Rowland, candidat malheureux au rachat de House of Fraser et directeur général de Lonhro.

Selon le rapport, Mohammed et Ali Fayed ont agi avec de l'argent qui n'était pas le leur, mais qu'ils avaient obtenu grâce à leurs relations privilégiées avec le sultan de Brunei. Les Al Fayed, qui s'étaient présentés comme les héritiers d'une riche famille de négociants égyptiens, sont en fait les enfants d'un instituteur, affirme le rapport.

Les inspecteurs, qui ont passé au peigne fin toute la carrière des deux frères, rapportent également que Mohammed a fait ses premières armes en extorquant 100 000 dollars aux autorités portuaires de Haïti en 1964.

« Des conclusions ineptes »

Un porte-parole de House of Fraser a décrit le rapport comme « *inepte* » dans ses conclusions et « *choquant* » dans son langage. De son côté, M. Mohammed Al Fayed a réaffirmé que l'argent de l'OPA était bien le leur et que le sultan de Brunei n'avait rien à voir dans l'affaire. Il y a quelques mois, il avait juré de ne jamais renoncer à Harrods et, s'il le fallait, de se faire enterrer au dernier étage le moment venu.

La banque d'affaires Kleinwort Benson, qui conseillait les Al Fayed, et à qui on reproche, dans la City, son manque de clairvoyance, a noté dans un communiqué qu'« *il y a des limites à ce qui peut être vérifié* » sur l'identité d'un client. Elle s'est refusée à tout autre commentaire. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry, M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

MARCHÉS FINANCIERS

Avant la réunion de Washington

Le groupe des Sept se réunira les 6 et 7 avril à Paris

Le groupe des sept principaux pays industrialisés (G7) se réunira le 7 avril à Paris, a laissé entendre le secrétaire américain au trésor, M. Nicholas Brady, le jeudi 8 mars. Cette réunion interviendrait donc un mois avant celle prévue à Washington le 7 mai, au moment des réunions annuelles du FMI et de la Banque mondiale.

Les représentants des Sept doivent se retrouver à Paris les 6 et 7 avril avec leurs collègues de nombreux autres pays à l'occasion d'une rencontre consacrée à la création de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement de l'Europe de l'Est) ; ils en profiteront donc pour discuter du niveau des taux de changes et des nouveaux problèmes posés à la coopération économique internationale par l'évolution de la situation en Allemagne. Sans nul doute, la dépréciation du yen, jugée le jeudi 8 mars *« excessive »* par M. Bérégovoy ainsi que par M. Hans Tietmeyer, membre du conseil central de la Bundesbank, en visite à Tokyo, sera à l'ordre du jour.

Vendredi 9 mars au matin, la devise japonaise continuait de s'affaiblir, le dollar s'échangeant à 151,40 yens - son niveau le plus haut depuis deux ans et demi - contre 150,80 yens la veille, et 149,75 yens une semaine auparavant. En septembre dernier, les Sept avaient jugé qu'une *« hausse du dollar au-dessus de ses niveaux actuels ou un fléchissement excessif pourraient être préjudiciables »* pour l'économie mondiale. Depuis, le dollar a faibli face au mark ou au franc mais a progressé face au yen. Le ministre japonais des finances, M. Ryutaro Hashimoto, s'est déclaré vendredi *« mécontent »* de cette nouvelle baisse du yen.

Après l'accord intervenu avec les établissements français

La DG Bank cherche à justifier sa position juridique

L'accord amiable intervenu le mercredi 7 mars entre la DG Bank de Francfort et les banques françaises au sujet du rachat des obligations confiées en pension ne semble pas clore définitivement l'affaire. *« Notre position juridique est tout aussi bonne qu'avant »*, a déclaré, jeudi 8 mars, M Helmuth Guthard, président du directoire de la DG Bank.

Selon un communiqué ambigu publié le même jour à Francfort, la DG Bank affirme avoir abouti avec les banques françaises à un *« dénouement technique de l'ensemble des opérations »*. Autrement dit, la DG Bank accepte d'encaisser une perte de 2 milliards de francs en rachetant des obligations dont le cours a baissé, mais ne reconnaît pas avoir eu tort en ayant refusé dans un premier temps de les reprendre. *« Nous pensons toujours avoir des prétentions »*, a indiqué M. Guthard.

L'accord intervenu avec les banques françaises comporte d'ailleurs un délai de douze mois pendant lequel la banque allemande pourra déposer des réclamations. *« Pendant un an, nous allons pouvoir faire des recherches sans précipitation et notamment analyser les résultats de l'enquête judiciaire lancée en RFA »*, a poursuivi M. Guthard. Lors de la même conférence de presse, M. Guthard a reconnu qu'un de ses employés était à l'origine de transactions boursières irrégulières qui défraient en ce moment la chronique à Francfort.

Le rachat de Rorer par Rhône-Poulenc

La SEC demande l'aide de la Suisse sur les délits d'initiés

La Security and Exchange Commission (SEC), qui cherche toujours à démêler l'écheveau d'un délit d'initié lié au rachat par OPA du laboratoire américain Rorer par Rhône-Poulenc, a demandé l'aide de la Suisse. La demande de renseignements concerne des transactions faites sur les titres Rorer, effectuées à partir d'établissements financiers situés dans les cantons de Vaud, de Genève et de Zurich. Il s'agirait de la Banque vaudoise de crédit, d'Esperito Santo, de Discount Bank, de Cambio Valorenbank et de Banque scandinave.

La Suisse a décidé de donner suite à la demande des autorités boursières américaines mais le dossier, qui est suivi par l'Office fédéral de la police, n'a pas encore été transmis aux autorités des cantons concernés.

Cette piste suisse suivie par la SEC mènerait comme chaque fois qu'il s'agit d'un délit d'initié franco-américain du côté du Moyen-Orient et plus particulièrement vers le Liban. Le tribunal de New-York vient de prolonger le gel des plus-values de deux opérateurs présumés initiés : le libanais Unifund et le panaméen Tamanaco Saudi and Gulf Investment Group.

□ **Création d'entreprises privées autorisée en Roumanie.** – Deux projets de décret-loi ont été adoptés en Roumanie le jeudi 8 mars, le premier autorisant la constitution d'entreprises libres (privées), le second celle de sociétés à participation étrangère (même majoritaire). Ce dernier texte prévoit que les bénéfices après impôts pourront être librement réexportés. Cependant, les entreprises privées seront limitées à vingt salariés.

NEW-YORK, 8 mars ↑

Nouvelle progression

En dépit des incertitudes concernant l'évolution de l'économie américaine, la Bourse a poursuivi jeudi sa progression dans un marché actif. L'indice Dow Jones a gagné 26,58 points à 2 696,17 points. Quelque 171 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de hausses était supérieur à celui des baisses : 986 contre 493. 475 titres étaient inchangés. La hausse s'est faite dans les dernières minutes car tout au long de la séance la tendance était vouée à l'irrégularité.

Selon les analystes, le marché vivait dans l'attente de la publication, vendredi, des chiffres de l'emploi pour février aux Etats-Unis. Le rapport du département du travail fournira les premières indications sur la performance de l'économie américaine durant ce mois. Les experts tablent sur la création de 250 000 emplois, en retrait par rapport au mois précédent (275 000 créations d'emplois) et sur un taux de chômage de 5,3 %, inchangé par rapport à janvier. Hilton Hotel a mené la liste des valeurs les plus actives perdant 10 1/2 à 50 1/2, après que la compagnie en difficultés financières ait rejeté plusieurs offres d'achat jugées trop faibles.

Colgate a gagné 1 5/8 à 58 7/8, Digital Equipment a progressé de 2 3/8 à 76 7/8 et Motorola de 2 1/8 à 64 3/8. UAL a perdu 1 3/4 à 132 3/4 et Texaco 7/8 à 59 1/2.

VALEURS	Cours du 7 mars	Cours du 8 mars
Alcoa	66	65 3/4
A.T.T.	41	41 1/4
Boeing	66 1/8	65 7/8
Chase Manhattan Bank	29 1/4	29 7/8
Du Pont de Nemours	39 1/8	39 1/4
Eastman Kodak	39 3/4	39 3/4
Exxon	48 5/8	48 5/8
Ford	47 1/8	47
General Electric	62 5/8	62 5/8
General Motors	45 1/4	45 3/8
Goodyear	35 3/8	35 3/8
I.B.M.	105 5/8	106 3/8
I.T.T.	54	54 1/4
Mobil Oil	62 5/8	62 1/4
Pfizer	60 3/4	60 1/2
Schlumberger	49 1/8	49 3/4
Texaco	60 3/8	60 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	134 1/2	132 3/4
Union Carbide	22 1/8	22 1/8
U.S.X.	35 5/8	35 5/8
Westinghouse	74	74 3/8
Xerox Corp.	53 3/4	55 1/4

PARIS, 8 mars ↑

Poursuite de la hausse

Le mouvement de hausse observé mercredi (0,44 %) s'est nettement confirmé et accéléré jeudi. L'indice CAC 40 dès les premiers échanges s'appréciait de 0,55 % et franchissait rapidement la barre du 1 %. Il terminait la journée sur un gain de 1,99 %. Ce nouvel élan trouvait une partie de son explication dans la baisse du loyer de l'argent observée à Paris qui revenait sous la barre des 10 %. Cette détente était saluée sur le MATIF par un raffermissement des contrats. Sur le notionnel, ils s'appréciaient de 0,8 %. La réunion du G 7 à Tokyo et les déclarations japonaises, selon lesquelles une hausse du taux d'escompte nippon ne serait pas d'actualité, avait quelques heures auparavant redonné de l'élan au Kabuto-cho. La place japonaise s'était alors appréciée de 1 %.

En France, cet assouplissement de la politique monétaire et des prévisions encourageantes de l'INSEE pour le premier semestre ont ranimé les ardeurs. L'Institut de la statistique constate que le pays a pris le chemin d'une croissance « vertueuse » avec une évolution du produit intérieur brut de 3 %, une réduction du taux de chômage envisagé ramenant la barre à moins de 9 % et surtout une inflation revenue à 1,7 %.

Dans ces conditions, le volume des transactions s'étoffait par rapport aux jours précédents. Parmi les plus fortes hausses figuraient Groupe de la Cité, Nordon, Métaleurop, Total et Cap Gémini Sogéti. En baisse, on notait des valeurs comme Gaz et Eaux, Hutchinson, Axa Midi et Nouvelles Galeries ; l'action BSN s'appréciait légèrement quelques heures avant l'annonce par le groupe de M. Antoine Riboud d'une acquisition en Asie du Sud.

Dans l'attente d'une opération financière, des obligations TRE 1987 émises par le Crédit local de France (CAECL SA) étaient suspendues.

LONDRES, 8 mars ↑

Poursuite de la hausse

Une nouvelle série de résultats de sociétés encourageants et une meilleure performance de la livre sterling ont encouragé le marché des valeurs jeudi à Londres. Des achats modestes de début de terme ont permis à l'indice Footsie de clôturer en hausse de 19,7 points (0,8 %) à 2 250,0. Les fonds d'Etat se sont également bien tenus. Les échanges ont porté sur 436,7 millions de titres, contre 415,3 millions, un volume toujours trop mince au goût des professionnels.

Le groupe Vickers a enregistré une bonne hausse après la nouvelle demande de son actionnaire à 18,2 %, Sir Ron Brierley, d'introduction en Bourse séparée de Rolls Royce Motor Cars. De son côté, le constructeur de moteurs d'avions Rolls Royce a été encouragé par les prévisions de croissance optimistes du marché de l'aviation civile faites jeudi par Airbus, qui confirment celles annoncées quarante huit heures auparavant par Boeing.

Les brasseries ont été fermes avec Grand Metropolitan en vedette après l'annonce du plan de restructuration de l'australien Elders IXL, qui prévoit de racheter les brasseries britanniques de Grand Met et de fusionner leurs pubs dans une joint venture. L'annonce mercredi que Carlsberg négocie avec divers brasseurs anglais a donné du tonus à tout le secteur.

TOKYO, 9 mars ↑

Hausse

Après un début de séance en forte progression, la Bourse de Tokyo a par la suite ralenti son allure vendredi dans un marché assez actif. L'indice Nikkei, qui gagnait 1,8 % au cours de la séance de la matinée, a terminé la journée sur un gain de 0,9 %, soit 302,23 points à 33 9923,12 points.

Des prises de bénéfices étaient à l'origine du ralentissement du mouvement de hausse qui avait été amorcé par les achats des fonds d'investissements et des arbitragistes. Les transactions ont porté sur 650 millions de titres contre 603 millions la veille. La vive baisse du yen face au dollar n'a apparemment pas affecté le marché.

VALEURS	Cours du 8 mars	Cours du 9 mars
Akai	1 210	1 190
Bridgestone	1 520	1 530
Canon	1 610	1 610
Fuji Bank	3 170	3 180
Honda Motors	1 650	1 660
Matsushita Electric	2 090	2 110
Mitsubishi Heavy	998	983
Sony Corp.	8 040	8 030
Toyota Motors	2 300	2 330

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Shell France : nette amélioration des résultats en 1989.** – Shell France (chimie et pétrole) a enregistré un bénéfice net de 2,823 milliards de francs en 1989 en forte hausse par rapport à 1988, année au cours de laquelle il s'était élevé à 493 millions de francs. La vente de l'immeuble de la rue de Berri pour un montant de 1,587 milliard a contribué à cette progression du résultat. Hors ce profit exceptionnel, le bénéfice net de Shell France a atteint 1,236 milliard tandis que la marge brute d'autofinancement s'est élevée à 2,252 milliards contre 1,515 milliard en 1988.

□ **Carrefour : bénéfice en hausse de 29,6 %.** – Le chiffre d'affaires du groupe d'hypermarchés Carrefour a progressé de 13,9 % en 1989, atteignant 73,8 milliards de francs contre 64,8 milliards l'année précédente. Le résultat net (part du groupe) a progressé de 29,6 %, avec 1,18 milliard de francs contre 911 millions de francs en 1988. Le conseil d'administration proposera le 23 avril prochain à l'assemblée générale des actionnaires un dividende de 60 francs par action (assorti d'un avoir fiscal de 30 francs).

□ **L'Alsacienne de supermarchés augmente son capital de 200 millions de francs.** – La Société alsacienne de supermarchés, cotée sur le marché à règlement mensuel, a annoncé le 5 mars, sa décision d'augmenter son capital de 200 millions de francs par l'émission de 90 536 actions à bons de souscription d'actions (2 bons sont nécessaires pour une action). Dans un communiqué, la société précise que le prix d'émission est de 2 100 francs par action, celui d'exercice de 2 250 francs et que la souscription auprès du public interviendra à partir du 17 mars. Les actionnaires pourront souscrire dès lundi 5 mars et jusqu'au 16 mars, à raison d'une action nouvelle pour sept actions détenues. En 1989, la SASM a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 7,42 milliards de francs pour un résultat net estimé à 82 millions de francs.

□ **La SCOR fusionne ses filiales aux Etats-Unis.** – La société de réassurance SCOR a décidé le 6 mars de fusionner en une seule entité deux de ses filiales, SCOR US et Rockleigh. L'ensemble portera le nom de SCOR US. La SCOR, qui détient 71 % de SCOR US et 100 % de Rockleigh disposera donc après fusion d'une unité dont les actifs seront de l'ordre de 635 millions de dollars (3,4 milliards de francs). Au terme de cette fusion, la part de SCOR SA dans SCOR US représentera 79 % du capital.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	430	Le gd livre du mois	....	425
Asystel	....	71 80	Loca Investissement	....	278 10
B.A.C.	....	202	Locamic	....	142
B. Demachy & Assoc.	....	576	Marne Communication	....	218
Banque Tarneaud	190	188	Metallurg. Minière	....	224 10
B.I.C.M.	....	650	Molex	228	227 50
Boiron	....	380	Navale-Delmas	....	1180
Boisset (Lyon)	....	235	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2843	Ona. Gest. Fin.	....	808
Calberson	....	755	Pinault	....	455
Cardif	....	785	Prestbourg (Cie & Fin)	....	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	930	Présence Assurance	....	520
C.D.M.E.	....	1980	Publicat. Filipacchi	....	779
C.Equip. Elect.	....	330	Razel	....	815
C.E.G.E.P.	....	280	Rémy & Associés	....	370 50
Ciments d'Origny	....	855	Rhône-Alpes Ecu (Ly.)	....	305
C.N.I.M.	....	741	St-Honoré Matignon	....	....
Codetour	....	282	S.C.G.P.M.	....	678
Conforama	....	1193	Segin	....	360
Creeks	....	395	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 80
Défi	....	....	S.E.P.	....	392
Dauphin	....	545	Sodbo	....	519
Devanlay	....	1000	S.M.T. Goupil	....	309
Deville	....	490	Sodialog	....	81 10
Dollfus	....	180	Supra	....	212
Editions Belfond	....	250	Thermador Hold. (Lyon)	....	298
Elysées Investissem.	....	15 30	TF 1	....	320
Finacor	....	202	Unilog	....	175
Gautier	....	....	Union Financ. de Fr.	....	532
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	416	Viel et Cie	....	182
Gravograph	....	224	Yves Saint-Laurent	....	1080
Guintoli	....	847 d			
I.C.C.	....	268			
Idia	....	304 50			
Idianova	....	140			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	1142			

Marché des options négociables le 8 mars 1990

Nombre de contrats : 30 591.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	600	7	22	33	–
CGE	560	18,50	40,50	11	22
Elf-Aquitaine	560	80	95	1,50	3
Eurotunnel SA-PLC	60	1,20	5,40	6	8,50
Euro-Disneyland SC	110	0,40	4	–	–
Havas	1 400	–	120	14	–
Lafarge-Coppée	350	13	30	5,50	11
Michelin	140	–	11,90	–	7
Midi	1 300	25	55	65,03	85
Paribas	600	40	59	4	19,50
Pernod-Ricard	1 167	30	–	27	–
Peugeot SA	775	72	104,50	4,50	18,50
Rhône-Poulenc CI	400	19	46	–	–
Saint-Gobain	560	32	52	7	–
Source Perrier	1 600	49	110	48	–
Société générale	520	65	–	–	10
Suez Financière	440	17,50	35	7	13
Thomson-CSF	140	6	13,50	4	6

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 mars 1990

Nombre de contrats : 85 138.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	98,72	98,82	98,82
Précédent	98,18	98,28	98,16

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
98	1,90	2,28	0,93	1,45

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,75 F =

Le dollar était stable à Paris le vendredi 9 mars, dans l'attente de la publication, dans l'après-midi, des statistiques américaines du chômage en février. La devise américaine s'échangeait à 5,75 francs contre 5,7430 francs la veille à la cotation officielle. En revanche, malgré de nouvelles interventions de la Banque du Japon, le yen s'affaiblissait de nouveau vendredi face au dollar.

FRANCFORT	8 mars	9 mars
Dollar (en DM)	1,6900	1,6975
TOKYO	**8 mars**	**9 mars**
Dollar (en yens)	150,83	151,15

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (9 mars) .... 10-10 1/8 %
New-York (8 mars) .. 8 1/4-8 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	7 mars	8 mars
Valeurs françaises	91,9	93,7
Valeurs étrangères	95,3	95,8
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	584,4	589,5
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 880,57	1 917,99

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 669,59	2 696,17

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 757	1 774,4
Mines d'or	286,5	283,5
Fonds d'Etat	77,70	77,79

TOKYO

	8 mars	9 mars
Nikkei Dow Jones	33 690,89	33 993,12
Indice général	2 536,54	2 530,89

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	5,7390	5,7440	+ 90	+ 105	+ 195	+ 220	+ 630	+ 700
$ can.	4,8603	4,8686	– 125	– 96	– 224	– 192	– 517	– 429
Yen (100)	3,7986	3,8032	+ 92	+ 118	+ 192	+ 222	+ 586	+ 658
DM	3,3785	3,3828	+ 57	+ 76	+ 115	+ 144	+ 311	+ 378
Florin	3,0000	3,0042	+ 34	+ 45	+ 78	+ 95	+ 244	+ 287
FB (100)	16,2532	16,2766	– 67	+ 44	– 46	+ 116	+ 35	+ 457
FS	3,8158	3,8191	+ 37	+ 57	+ 89	+ 116	+ 301	+ 368
L (1 000)	4,5784	4,5860	– 96	– 62	– 186	– 142	– 498	– 417
£	9,4234	9,4374	– 456	– 403	– 745	– 676	– 2029	– 1967

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2
Yen	6 7/16	6 11/16	7 1/16	7 3/8	7 5/16	7 7/16	7 1/2	7 5/8
DM	7 5/8	7 7/8	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 11/16	8 13/16
Florin	8 7/16	8 11/16	8 9/16	8 11/16	8 5/8	8 3/4	8 13/16	8 15/16
F.B. (100)	10 1/2	10 3/4	10 5/16	10 9/16	10 3/8	10 5/8	10 9/16	10 13/16
F.S.	8 3/8	8 5/8	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9	9	9 1/8
L (1 000)	10	11	12 1/8	12 1/2	12 3/8	12 3/4	12 5/8	13
£	14 3/4	15	15	15 1/8	15 1/16	15 3/16	15 5/16	15 7/16
F franç.	9 15/16	10 3/16	10 3/16	10 5/16	10 7/16	10 9/16	10 3/4	10 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 8 MARS

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3852	C.N.E. 3% ★	3861	3861	3861	....
1051	B.N.P. T.P.	1066	1063	1068	+ 0 28
1226	C.C.F. T.P.	1230	1230	1230	....
1045	Créd. Lyon. T.P.	1045	1046	1046	+ 0 10
1680	Renault T.P.	1720	1727	1720	....
2044	Rhone-Poul. TP	1950	1940	1940	− 0 51
1220	St-Gobain T.P.	1217	1218	1230	+ 1 07
1190	Thomson T.P.	1192	1191	1200	+ 0 67
845	Accor	870	870	873	+ 0 34
610	Air Liquide	624	624	648	+ 3 85
2130	Alc. Superm.	2125	2125	2125	....
555	A.L.S.P.I.★	562	583	591	+ 5 16
2550	Arjom. Prioux★	2490	2500	2579	+ 3 57
615	Ausedat-Rey★	616	616	615	− 0 16
975	Aux. Entrepr. ★	1073	1080	1075	+ 0 19
525	Av. Dassault ★	530	540	530	....
300	Axa Midi Assur.	289 60	287	284	− 1 93
340	BAFIP ★	340	341 80	341	+ 0 29
325	Bail-Equipem.★	318	322	317	− 0 31
990	Bail Investiss.★	965	975	980	+ 1 55
420	B.N.P. C.I. ★	400	408	414	+ 3 50
885	Bolloré Tech.	860	860	862	+ 0 23
490	Cie Bancaire ★	545	543	565	+ 3 67
730	Bazar H.-V.★	702	702	725	+ 3 28
750	Béghin-Say ★	761	764	783	+ 2 89
1410	Berger (Mé)	1343	1345	1345	+ 0 15
655	Bic ★	635	632	645	+ 1 57
950	B.I.P. ★	913	926	960	+ 5 15
570	B.I.S.★	554	547	562	+ 1 44
2830	Bongrain S.A. ★	2860	2869	2875	+ 0 62
1000	Bon-Marché ★	1003	1005	1038	+ 3 49
550	Bouygues ★	572	570	584	+ 2 10
175	B.P. France ★	170 60	173	175 80	+ 3 05
710	B.S.N.★	725	728	732	+ 0 97
810	Canal Plus★	795	794	797	+ 0 25
430	Cap Gem. S.★	423	425	449	+ 6 15
3100	Carrefour★	3206	3250	3310	+ 3 24
160	Casino★	144	145 10	149 80	+ 4 03
120	Casino A.D.P.★	116 60	117	116 90	+ 0 34
965	Castorama D.L.	980	980	985	+ 0 51
160	C.C.M.C.	151	150	150	− 0 66
665	C.E.G.I.D.	605	610	615	+ 1 65
245	Centrest	239 80	239 40	243	+ 1 33
555	C.E.P. Comm.	534	534	552	+ 3 37
405	Cerus CER	393	393	396	+ 0 76
490	Cetelem★	527	530	524	− 0 57
690	C.F.A.O.★	606	615	614	+ 1 32
540	C.G.E.	559	559	568	+ 1 61
1620	C.G.I. Informat.	1462	1465	1475	+ 0 89
1190	C.G.I.P.★	1225	1227	1272	+ 3 84
600	C.G.P.	599	600	608	+ 1 50
1110	Chargeurs S.A★	1101	1110	1108	+ 0 64
770	Cica	722	700	700	− 3 05
1300	Ciments franç.★	1444	1445	1454	+ 0 69
700	Club Méditerr.★	675	676	675	....
185	C.M.B. Packag.	177 50	179	178	+ 0 28
180	Codetel★	173 10	176 90	176 90	+ 2 20
410	Colimeg★	410	406 10	405 10	− 1 20
470	CPR (Par.-R.)★	480	478	478 90	− 0 23
665	Colas ★	745	747	765	+ 2 68
280	Cpt. Entrepr.★	308	308	316	+ 2 60
970	Compt. Mod. ★	1050	1080	1080	+ 2 86
380	Concept S.A.	387 50	385	385	− 0 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1240	Créd. Foncier ★	1250	1257	1328	+ 6 24
495	C. F. Internat. ★	507	506	512	+ 0 99
230	C.C.F.★	241 10	241	242	+ 0 37
705	Cr. Lyon. (CI) ★	695	686	691	− 0 58
1310	Crédit Nat.★	1318	1334	1340	+ 1 67
300	C.S.E.E. ★	337	333 50	340	+ 0 89
3820	Damart S.A. ★	3650	3500	3600	− 1 41
1850	De Dietrich★	1706	1715	1730	+ 1 47
220	Dév. P.d.C. (Li)	210	212	210	....
310	Dév. R. Sud-Est	298 90	295	295	− 1 30
590	D.M.C.	595	590	588	− 1 18
4600	Docks France ★	4180	4180	4250	+ 1 67
820	Dumez ★	877	888	895	+ 2 05
2080	Eaux (Gén.)★	2199	2210	2237	+ 1 73
500	Ecco ★	507	507	518	+ 2 17
910	Electrofinanc. ★	914	920	952	+ 4 16
400	El. S. Dassault★	373 80	383	378	+ 1 12
585	Elf-Aquitaine	622	639	638	+ 2 57
425	− (certific.) ★	461	462	465	+ 0 87
1320	Epeda B.-F.	1290	1300	1300	+ 0 78
2700	Essilor★	2545	2545	2580	+ 1 38
1180	Essil. Int.(DP)★	1180	1172	1172	− 0 68
690	Esso S.A.F. ★	680	685	709	+ 4 26
2400	Eurafrance★	2320	2325	2349	+ 1 25
1810	Eurocom ★	1805	1810	1850	+ 2 49
100	Eurodisneyland	97 75	98	98 25	+ 0 51
4300	Euromarché★	4000	4014	4090	+ 2 25
1290	Europe nº 1 ★	1265	1270	1265	....
56	Eurotunnel ★	54 50	55 75	56	+ 2 75
1700	Exor ★	1675	1678	1680	+ 0 30
1780	Facom★	1717	1728	1728	+ 0 64
1180	Fichet-Bauche★	1210	1210	1229	+ 1 57
199	Financel★	200	200 10	204	+ 2
420	Fives-Lille★	420	422	430	+ 2 38
2310	Fromager. Bel★	2400	2415	2356	− 1 83
1780	Gal. Lafayette★	1730	1730	1705	− 1 45
510	Gascogne★	515	515	515	....
1530	Gaz et Eaux★	1582	1530	1532	− 3 16
1120	Géophysique★	1130	1140	1157	+ 2 39
680	Gerland★	670	660	675	+ 0 75
720	Groupe Cité★	740	744	794	+ 7 30
1480	Gr. Victoire	1399	1399	1400	+ 0 07
1120	− (certif.)	920	920	950	+ 3 26
1300	GTM-Entrep.★	1228	1224	1280	+ 2 77
1180	Guyenne-Gas.★	1117	1140	1150	+ 2 95
370	Hachette ★	349 50	347	357	+ 2 15
1420	Havas ★	1429	1422	1427	− 0 14
880	Hénin (La)★	545	562	565	+ 3 67
1130	Hutchinson ★	1210	1172	1200	− 0 83
270	Imétal ★	306	311 10	318	+ 3 92
78	Immobil. Phénix	77	77 50	79 20	+ 2 86
138	Ingénico ★	125	126	130	+ 4
5430	Inst. Mérieux★	5550	5520	5590	+ 0 72
510	Interbail★	500	500	499	− 0 20
1600	Intertechnique★	1600	1600	1615	+ 0 94
1010	J. Lefebvre★	1069	1078	1075	+ 0 56
1100	Labinal ★	1109	1095	1145	+ 3 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2530	Lab. Bellon★	2420	2403	2435	+ 0 62
320	Lafarge-Coppée	352 50	355	358	+ 1 56
1310	Lebon ★	1255	1255	1260	+ 0 40
3150	Legrand ★	3430	3400	3420	− 0 29
1780	Legrand (DP) ★	1675	1665	1689	+ 0 84
510	Legris Ind.	525	525	543	+ 3 43
....	Leroy-Somer★	2110	2115	2122	+ 0 57
770	Locabail Im.★	775	784	784	+ 1 16
530	Locafrance ★	514	508	520	+ 1 17
845	Locindus★	860	865	867	+ 0 81
490	Luchaire★	509	503	509	....
4680	L.V.M.H.★	4605	4630	4645	+ 0 87
525	Lyonn. Eaux ★	572	571	590	+ 3 15
320	Majorette (Ly)★	320	315 50	324	+ 1 25
385	Mar. Wendel ★	385	390	407 50	+ 5 84
345	Matra ★	352	350 10	353	+ 0 28
4800	Merlin-Gerin ★	4675	4688	4685	+ 0 21
205	Metaleurop★	194 90	200 10	213	+ 9 29
230	Métrologie Int.★	228	228 50	228 50	+ 0 22
131	Michelin	139 40	139	141	+ 1 15
1290	Midi (Cie)	1218	1228	1260	+ 3 45
174	Midl. Bk SA★	173	174	175	+ 1 16
480	Min Salsig (Ma)	445	444	444	− 0 22
178	M.M.B.M. ★	180	180	182	+ 1 11
123	Moulinex★	123 40	122 80	127	+ 2 92
1880	Navig. Mixte ★	1890	1900	1930	+ 2 12
168	Nord-Est ★	178 60	180	186 10	+ 4 20
430	Nordon (Ny)	431	448 50	460	+ 6 73
730	Nouvelles Gal.★	717	690	716	− 0 14
790	Occid. (Gén.)★	843	850	870	+ 3 20
1670	Omn.F.Paris★	1670	1650	1710	+ 2 40
370	Olipar ★	396	390 10	389	− 1 77
4300	Oréal (L')★	4550	4550	4750	+ 4 40
620	Paribas	623	624	628	+ 0 80
1650	Pechelbronn ★	1560	1569	1578	+ 1 15
265	Pechiney CIP★	272	273 30	281	+ 3 31
155	Pechiney Int.	154 90	157	158 80	+ 2 52
565	Penhoet★	550	540	552	+ 0 36
1340	Pernod-Ricard★	1144	1145	1177	+ 2 88
705	Peugeot S.A.	818	823	835	+ 2 08
405	Plastic Omn.★	430	440	435	+ 1 16
490	Poliet ★	520	519	537	+ 3 27
1160	Prétabail Sic.★	1165	1140	1146	− 1 63
880	Primagaz★	807	806	858	+ 6 32
600	Printemps★	618	615	618	....
3780	Promodès★	3860	3815	3869	+ 0 23
640	Radiotechn. ★	646	641	655	+ 1 39
200	Raff. D. Total ★	200	201	208	+ 4
3150	Redoute (La) ★	3130	3101	3076	− 1 73
400	R.-Poulenc CIP★	417 50	416 90	437	+ 4 67
325	Robur financ.	327	334	334	+ 2 14
102	Rochette (La)	106 90	106 90	108	+ 1 03
1950	Roussel-Uclaf★	1870	1890	1940	+ 3 74
4600	R. Impér. (Ly)	4640	4610	4615	− 0 54
186	Sade	183	183 50	182 30	− 0 38
1440	Sagem ★	1407	1448	1401	− 0 43
535	Saint-Gobain	561	570	586	+ 4 46

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1480	St-Louis ★	1456	1450	1448	− 0 55
2610	Salomon	2141	2160	2155	+ 0 65
545	Salvepar	550	550	560	+ 1 82
990	Sanofi ★	1009	1001	1014	+ 0 50
1760	S.A.T. ★	1599	1580	1610	+ 0 69
335	Saul-Chât (ti)★	323 50	321 10	321	− 0 77
1500	Saupiquet (Na)	1600	1600	1600	....
880	Schneider ★	865	871	886	+ 2 43
42	S.C.O.A.★	40 50	40 80	41 70	+ 2 96
1110	S.C.R.E.G. ★	1100	1120	1100	....
1040	Seb ★	1098	1089	1148	+ 4 55
510	Sefimeg ★	532	527	535	+ 0 56
585	Sextant A.	533	538	547	+ 2 63
1350	S.F.I.M.★	1450	1444	1469	+ 1 31
235	S.G.E.★	228 50	229	233	+ 1 97
830	Silic★	855	864	854	− 0 12
585	Simco	602	612	602	....
1040	Sk. Rossignol★	1059	1038	1065	+ 0 57
920	Sligos ★	920	920	928	+ 0 87
540	Société Génér.	575	577	581	+ 1 04
142	Sodecco	143 50	143 50	143 50	....
170	Sodero (Na)	172	173	173	+ 0 58
675	Sodexho ★	682	687	687 c	+ 1 03
98	Sogenal (Ny)	99	99 90	98 50	− 0 51
510	Sogerap★	520	520	531	+ 2 12
2150	Somm-Allib. ★	2150	2190	2220	+ 3 26
1500	Source Perrier★	1560	1585	1605	+ 2 88
645	Sovac ★	700	699	701	+ 0 14
720	Spie-Batignol.★	734	734	765	+ 4 22
1190	Strafor ★	1207	1212	1220	+ 1 08
420	Suez	441 50	442	445 60	+ 0 93
465	Synthelabo ★	535	525	525	− 1 87
133	Thomson-C.S.F.	138 50	139	141 50	+ 2 17
545	Total (CFP) ★	584	600	628	+ 7 53
102	− (certific.)★	106	107	109 50	+ 3 30
405	Truffaut (Fr.)	405	404	402	− 0 74
420	U.F.B.-Locab. ★	385	387	394	+ 2 34
1060	U.I.C. ★	1151	1151	1165	+ 1 22
660	U.I.F. ★	652	656	670	+ 2 76
1010	U.I.S.★	1000	982	982	− 1 80
240	U.C.B. ★	240	241 10	248 50	+ 3 54
910	Unibail★	877	878	880	+ 0 34
680	Valéo ★	695	708	716	+ 3 02
410	Vallourec ★	400	407	425	+ 6 25
375	Via Banque★	364	368 60	372	+ 2 20
1400	Zodiac	1339	1325	1330	− 0 67
1180	Elf-Gabon ★	1140	1120	1185	+ 3 95
130	Amax Inc.	141 70	139 50	140	− 1 20
184	Amer. Express	157 80	161 50	158	+ 0 13
220	Amer. Teleph.	232	238	237	+ 2 87
205	Anglo Amer. C.	202	202 90	202 90	+ 0 45
600	Amgold	558	550	550	− 1 43
260	Banco Santander	246	244	244	− 0 81
1010	BASF (Akt)	1036	1048	1049	+ 1 35
1040	Bayer	1052	1058	1065	+ 1 24
101	Buffelsfont.	99	94 20	94 60	− 4 44
168	Chase Manh.	168 20	169 50	169 50	+ 0 77

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
95	Echo Bay Mines	96 10	93 80	93 80	− 2 39
109	De Beers	132	130 50	131 50	− 0 38
2660	Deutsche Bank	2561	2592	2592	+ 1 21
1390	Dresdner Bank	1385	1394	1395	+ 0 72
81	Driefontein Cad	72 20	71 60	72 40	+ 0 28
215	Du Pont-Nem.	229 60	226	226	− 1 57
215	Eastman Kodak	222 50	230	230	+ 3 37
31	East Rand	27 90	28 70	28 70	+ 2 87
240	Electrolux	238	233	233	− 2 10
780	Ericsson	757	767	767	+ 1 32
270	Exxon Corp.	272 10	271	271	− 0 40
250	Ford Motors	271	270	270	− 0 37
78	Freegold	68	70 20	70 60	+ 3 82
19	Gencor (nom.)	18 20	17 50	17 60	− 3 30
350	Gén. Electr.	364	362	362	− 0 55
510	Gén. Belgique	518	519	519	+ 0 19
245	Gen. Motors	268	264	262	− 2 24
58	Gd Metropolitain	51 60	52 60	52 90	+ 2 52
63	Harmony	53 50	53 50	53 60	+ 0 19
245	Hewlett-Packard	245	250	250	+ 2 04
59	Hitachi	57 70	59	59	+ 2 25
1030	Hoechst Akt.	1053	1057	1057	+ 0 38
128	Homestake	116 50	112	112	− 3 86
101	Imp. Chemical	103 50	103 90	103 90	+ 0 39
585	IBM	613	612	608	− 0 82
300	ITT	315	311 50	311 50	− 1 11
166	Ito-Yokado	148 50	149 90	150	+ 1 01
183	Mac Donald's	184	180	180 50	− 1 90
83	Matsushita	79 40	80 30	80 20	+ 1 01
20	Maxwell	19 05	19 05	19 05	....
400	Merck	407 50	403	403	− 1 10
455	Minnesota M.	472	470	470	− 0 42
355	Mobil Corp.	362 10	362	362	− 0 03
205	Morgan J.P.	217	214	214	− 1 38
33820	Nestlé	33300	33420	33450	+ 0 45
925	Nixdorf	888	888	888	....
172	Norsk Hydro	186	185 40	186 20	+ 0 11
189	Ofsil	174	176	177	+ 1 72
1760	Petrofina	1759	1837	1840	+ 4 60
215	Philip Morris	223	222	222	− 0 45
125	Philips	119	121 60	121 60	+ 3 11
109	Placer Dome	105 60	103 20	103 20	− 2 27
330	Quilmès	342	343 50	343 50	+ 0 44
465	Randfontein	423	420	415	− 1 89
435	Royal Dutch	435	435	436	+ 0 23
50	Rio Tinto Zinc	49 50	50	50 10	+ 1 21
21	Saat. & Saatchi	14 25	14	13 90	− 2 46
67	St Helena Co	61	60 20	60 20	− 1 31
280	Schlumberger	283 50	285	286	+ 0 88
45	Shell transp.	45	45	45	....
2540	Siemens A.G.	2560	2590	2592	+ 1 25
315	Sony	306	309 50	309 50	+ 1 14
130	Sumitomo	110	108	108	− 1 82
45	Telefonica	45	44 55	44 55	− 1
230	T.D.K.	236	238	232	− 1 69
48	Toshiba Corp.	42	41 80	41 80	− 0 48
436	Unilever	425 50	436	436	+ 3 15
290	Unit. Techn.	305	308 50	308 50	+ 1 15
650	Vaal Reefs	607	604	604	− 0 49
346	Volvo	360 50	352	352	− 2 36
276	West Deep	257	254	254 50	− 0 97
280	Xerox Corp.	313	311 60	311 60	− 0 45
131	Yamanouchi	113 50	114 50	114 50	+ 0 88
2 51	Zambia Corp.	2 50	2 48	2 50	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	117 25	5 988
9,80 % 78/93	98 15	6 417
10,80 % 79/94	99 84	5 474
13,25 % 80/90	100 51	10 082
16 % juin 82	101 23	11 923
14,60 % fév. 83	103 60	0 600
13,40 % déc. 83	108 85	2 827
12,20 % oct. 84	103 46	5 047
11 % fév. 85	103 70	0 452
10,25 % mars 86	99 45	10 148
OAT 10 % 2000	99	7 808
OAT 9,50 % 1997	99 32	2 305
OAT 9,80 % 1996	97 81	0 993
Ch. France 3 %	145	..
CNB Bques janv. 82	99 41	1 597
CNB Paribas	100 35	1 597
CNB Suez	100 35	1 597
CNI janv. 82	99 40	1 597
PTT 11,20% 85	100 75	2 844
CFF 10,30% 86	94 95	1 194
CNE 11,50% 85	101 60	7 883
CNT 9% 86	89 80	7 434
CRH 10,90% déc. 85	101 50	1 828
C.N.C.A. T.P.	....	110
Canal 4%	1995	200
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	56
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1535
A.G.F. (St Cent.)	....	1103
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1180
Arbel	....	920
Asturg	....	....
Avenir Publicité	....	1714
Bain C. Monaco	....	728
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	560
Blanzy-Ouest	....	3985 o
B.N.P. Intercontin.	....	300
Bénédictine	....	3842
B.T.P. (Compagnie)	....	108
Calif	....	....
Cambodge	....	899
C.A.M.E.	....	198 50
Carbone-Lorraine	....	1008
Caso-Poclain	....	27 95
C.E.G.Frig.	....	436
Centen. Blanzy	....	607
Cerabati	....	154
Champex (Ny)	146	142
C.I.C. (Financ. de)	....	193 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I. Maritime	....	840
Citram (B)	2340	2340
Clause	....	861
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	400 40
Comiphos	....	719
Cie Industrielle	....	....
Comp. Lyon-Alem.	....	583
Concorde (La)	....	1300
C.M.P.	....	49 80 d
Créd. Gén. Ind.	....	490
Cr. Universel (Cie)	....	720
Créditel	....	138 50
Darblay S.A.	....	....
Degremont	....	899
Delalande S.A.	....	1990
Delmas Vieljeux	....	4400
Didot-Bottin	....	1120
Drouot Assurances	....	335
Eaux Bass. Vichy	....	1755
Eaux Vittel	....	5490
E.C.I.A.	....	1635
Electro-Banque	....	348 20
Elf-Antargaz	....	1375
E.L.M. Leblanc	....	617
Eneli-Bretagne	....	393
Entrepôts Paris	....	1685
Europe Soudure Indust.	....	70
Exernit	....	1850
Finalens	....	205
FIPP	....	220
Focac	....	1680
Foncière (Cie)	....	740
Fonc. Lyonnaise	....	970
Foncina	....	543
Fougerolle	....	....
France I.A.R.D.	....	1300
France (La)	....	3206
From. Paul Renard	....	1883
GAN	....	2163
G.F.I.I.	....	313
Gaumont	....	1030
Gazelim	....	351 20
Gévelot	....	518
Gr. Fin. Constr.	....	435
Gds Moulins Paris	....	1482
G. Transp. Ind.	....	740
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindest	....	....
Immobail	....	420
Immobanque	....	840
Immob. Marseille	....	8570
Immofice	....	512
Invest. (Sté Cent.)	....	3200
Jaeger	....	210
Lambert Frères	....	410
Lille-Bonnières	....	1610
Loca-Expansion	....	277 50
Locafinancière	....	399
Locatel	....	343
Louis Vuitton	....	1315
Louvre (Sté)	....	5000
Lucia	....	2000
Machines Bull	....	73 60

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	195
Magnant S.A.	....	282 20 d
Maritimes Part.	....	356
Métal Déployé	....	610
Mors	....	175
Navig. (Nat. de)	....	222
Nozal	....	278 90
Optorg	....	430
Oréal (L') C.I.	2080	2105
Origny-Desvroise	....	1200
Palais Nouveauté	....	1186
Paluel Marmont	....	852
Parfinance	....	234
Paribas-CIP	315 20	311
Paris France	....	280
Paris-Orléans	....	257
Partenba	....	460
Patern. Risq. Div.	....	1630
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	....
P.L.M.	....	549
Porcher	....	713
Promodès	1779	1774
Publicis	....	895
Rochefortaise S.A.	....	1349
Rosario (Fin.)	....	653
Rougier et Fils	....	396
Rozières (usine de)	....	620
Sacer	....	845
SAFAA	....	....
Safic-Alcan	....	....
SAFT	....	2528
Saga	....	230
Salins du Midi	....	579
Satam	....	117
Savoisienne (M)	174 50	174 50
SCAC	....	715
Semelle Maubeuge	....	469 80
S.E.P. (M)	182	182
Sicli	....	527
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	555
Siph (Plant. Hévéas)	....	476
Sofal financière	....	810
Soficel	....	1080
Soffo	....	560
Soficomi	....	730
S.O.F.I.P. (M)	467	465
Sofragi	....	....
Sopagri	....	175
Sophia-Bail	....	466
Soudure Autog.	....	826
Sovabail	....	638
Suez (Fin. de)-CIP	....	231 90
Stemi	....	....
Taittinger	....	5010
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	740
Tour Eiffel	....	316
Ufiner S.M.D.	....	810
Ugine A. Chat. Gueug.	....	250 80 d
U.A.P.	....	625
U.T.A.	....	3086 o
Vicat	....	2897
Viniprix	....	2285

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Vinax	....	194 90
Waterman S.A.	....	922
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1070	1070
Akzo	350	365
Alcan Alum	120	122
Algemene Bank	117	117 50
American Brands	369	....
Arbed	715	716
Asturienne Mines	183	219
Bco Pop Espanol	410	418 10
Banque Ottomane	1859	1831
B. Régl. Internat.	41950	42000
Br. Lambert	821	830
Canadian-Pacific	110 40	111
Chrysler corporation	100	99
CIR	21	20 20
Commerzbank	990	977
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	375	376
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1260	....
Glaxo	69	68 80
Goodyear	211	205
Grace and Co	161	167
GTE corporation	347 20	....
Honeywell Inc.	470	490
Johannesburg	1310	68
Kubota	38	38
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	32 10	32
Mineral-Ressourc.	91 55	89 10
Noranda	106	102
Olivetti	18	18 10
Pakhoed Holding	480	473
Pfizer Inc.	340	341
Procter Gamble	358	360
Ricoh Cy Ltd	44	....
Rolinco	288 50	292 50
Robeco	294 20	298
Rodamco	239	238
Saipem	9	9 10
Sema Group	36 20	38 20
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	137	....
Steel Cy of Can.	99	90 95
Tenneco	386	390
Thorn EMI	65	66 50
Toray indust. inc	33 50	31 10
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1390	1390
West Rand	21	21 15
Whitman Corporation	142	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	860	....
Calciphos	175	175
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	360	....
Cogenhor	112	....
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	350	352
Europ. Accumul.	72 30	72 20
Gachot	150	127
Guy Degrenne	480	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	921	....
Particip. Perrier	352 10	....
Rorento N.V.	169 80	170 10
St-Gobain-Emballage	1990	....
Sema-Metra	310	319
S.E.P.R.	1720	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	484	455
Ulinax	380	....
Union Brasseries	96	90
Wonder	1200	1060 o

SICAV (sélection) 8/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1097 05	1070 29
Actifon	232 17	226 96
Actions France	593 28	571 84
Actions sélectionnées	680 39	655 80
Aedificandi	673 24	648 91
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1189 21	1160 20
A.G.F. 5000	693 55	676 63
A.G.F. ECU	1055 38	1044 93
A.G.F. Foncier	125 34	122 28
A.G.F. Interfonds	433	422 44
A.G.F. Invest	123 44	120 43
A.G.F. OBLIG.	1119 74	1114 17
A.G.F. Sécurité	11243 78	11243 78
Agimo	712 92	695 53
Altefi	204 63	197 23
A.L.T.O.	176 01	169 65
Amer-Gan	6302 16	6016 38
Amplitude	661 50	642 23
Arbitrages court terme	5842 11	5830 44
Associc	1064 40	1064 40
Axeat Futur	367 37	355 29
Aurecic	1442 32	1400 31
Avenir C.I.C.	103 61	100 59
Avenir Alizés	1525 20	1495 29
Axa Europe	122 96	117 37
Axa Investissements	126 90	121 15
Axa N.P.I.	109 75	104 77
Axa Valeurs PER	132 18	126 19
Bred Associations	2602 25	2594 47
Capitacic	1050 97	1035 44
Capital-Monde (ex F.I.)	424 79	414 43
Capital Plus	1677 09	1677 09
Cardan-Pierre	34 59	33 75
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comés	1057 06	1041 44
Comptavalor	5726 38	5717 80
Convertimmo	422 52	406 27
Credinter	511 66	496 76
Crédit Mutuel Capital.	1047 26	1026 73
Diese	1159 70	1121 57
Drouot-France	853 38	814 68
Drouot-Investiss.	1045 49	998 08
Drouot-Sécurité	247 09	235 89
Drouot-Sélection	144 82	138 25
Ecocic	1063 04	1037 49
Ecureuil Capitalisation	2068 58	2048 10
Ecureuil Investissement	408 42	396 52
Ecureuil Monépremière	54385 22	54385 22
Ecureuil Monétaire	32037 43	32037 43
Ecureuil Trimestriel	1937 33	1918 15
Elcash	2260674	2260674
Energie	281 75	268 97
Eparcic	2924 66	2924 66
Eparcourt Sicav	4371 30	4360 40
Epargne Associations	25881 01	25822 28
Epargne-Capital	8533 23	8448 74
Epargne Court-Terme	552 95	552 95
Epargne Croissance	1626 97	1583 43
Epargne-Industr.	93 64	91 13
Epargne Inter	594 21	578 31
Epargne J	57017 45	57017 45
Epargne Long-Terme	189 22	184 16
Epargne Monde	1319 97	1284 64
Epargne Première	11865 40	11777 07
Epargne-Oblig.	193 23	188 06
Epargne-Quatre	1082 05	1053 09
Epargne-Unie	1366	1316 63
Epargne-Valeur	455 35	443 16
Epsilon	1154 84	1143 41 ◆
Eurocic Leaders	1105 63	1073 43
Eurodyn	1136 87	1098 52
Euro-Gan	7371 84	7037 58
Fonsicav (div. par 10)	11644 10	11644 10
Foncival	262 38	254 12
France Avenir	112 87	112 97
France-Gan	9511 07	9079 78
France-Garantie	270 03	269 49
France-Index Sicav	112 78	110 08

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Obligations	457 41	452 88
Francic	483 97	469 87
Francic Pierre	118 42	114 97
Francic Régions	1322 03	1283 52
Fructi-Associations	29 18	29 18
Fructi-Epargne	29 04	28 33
Fructicapi	33 42	32 93
Fructicourt	115767 45	115767 45
Fructidor	229 63	226 14
Fructifrance	934 07	911 29
Fructimmo	31 62	30 85
Fructivar	4458 75	4447 63
Fructi ECU	540 40	532 41
Fructi-Première	10634 80	10477 64
Futurobligg	1151 84	1113 97
Gestilion	59462 40	59314 11
Gestion Associations	158 02	154 54
Gest. France Sécurité	10044 68	10044 68
Horizon	1238 63	1202 55
Interepar	104891 70	101836 60
Interoblig.	11626 01	11178 86
Intersélect France	534 16	518 60
Japacic	182 04	176 74
Jeune épargne	241 06	237 50
Laffitte-Amérique	220 35	210 36
Laffitte Europe	292 50	279 24
Laffitte-Expansion	286 08	273 11
Laffitte-France	353 76	337 72
Laffitte-Immobilière	259 69	247 91
Laffitte-Japon	436 77	416 96
Laffitte-Oblig.	134 20	128 11
Laffitte—Rend.	187 91	179 39
Laffitte-Tokyo	376 94	359 85
Latitude	5537 94	5529 65
Lerami Court terme	10347 54	10347 54
Lerami Long terme	5592 86	5429 95
Lion-Associations	10796 77	10796 77
Lion-Institutionnels	23518 23	23459 58
Lionplus	778 27	768 58
Lion Trésor	2158 16	2136 79
Livret Bourse Investis.	548 09	532 13
Livret portefeuille	723 40	702 33
Méditerranée	195 99	187 10
Mensuel CIC	10079 12	9978 33
Mondiale Investissem.	449 49	429 11
Monacic	5626 36	5626 36
Monedim	54919 28	54919 26
Moné J.	59438 21	59438 21
Mutualité Dépôts	10994 33	10972 39
Mutuelle Unie Sél.	143 88	137 35
Natio.-Epargne	14289 75	14148 27
Natio.-Epargne Retraite	123 80	120 29
Natio.-Epargne Trésor	6387 39	6374 64
Natio.-Court terme	230360	230360
Natio.-Inter.	1163 54	1122 67
Natio.-Immobilier	1211 98	1179 54
Natio-Monétaire	20835 08	20835 08
Natio.-Obligations	493 85	480 83
Natio.-Patrimoine	1458 81	1419 77
Natio.-Placements	62543 39	62543 39
Natio.-Revenus	986 70	978 91
Natio.-Sécurité	11573 77	11573 77
Natio.-Valeurs	851 02	828 24
Nippon-Gan	6449 71	6157 24
Nord-Sud Développ.	1220 09	1217 66
Norwatif	12461 84	12217 49
Obli Association	121 84	120 73
Oblicic Mondial	2259 23	2225 84
Oblicic Régions	1040 29	1024 92
Oblig. toutes catég.	145 49	143 34
Oblifos	1078 19	1067 51
Oblisécurité	10487 12	10487 12
Oraction	1218 71	1178 64
Orvalor	6598 78	6360 27
Paribas Epargne	16864 18	16930 52
Paribas Opportunités	122 83	117 82
Paribas Patrimoine	549 99	527 57
Paribas Revenu	89 19	88 31

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	180 05	176 52
Parvalor	646 78	627 94
Phenix Placements	270 44	262 56
Pierre Investiss.	754 88	736 27
Placement A	1187 47	1164 19
Placement crt-terme	73128 60	72982 63
Placement J	5885 24	5873 49
Placement Premier	53806 18	53798 58
Plénitude	116 35	113 24
Poste Gestion	53290 21	53290 21
Première Obligations	11082 04	11070 97
Prévoyance Ecureuil	113 97	110 92
Pri/Association	24003 68	24003 59 ●
Quartz	124 02	120 97
Réalvalor	1000 38	1000 38
Rentacic	158 30	155 96
Revenus Trimestriels	5196 53	5145 08
Revenu Vert	1119 09	1102 55
St-Honoré Bio-aliment.	888 27	847 99
St-Honoré Global	273 57	261 16
St-Honoré Matignon Pl.	236 77	226 03
St-Honoré Pacifique	606 77	579 26
St-Honoré P.M.E.	531 89	507 77
St-Honoré Real	12263 06	12214 20
St-Honoré Services	501 54	482 25
St-Honoré Technol.	789 76	753 95
Sécuricic	1437 44	1437 44
Sécuri Taux	11427 40	11427 40
Sicavdan (Cardan BP)	690 90	680 69
Sicav-Associations	1520 98	1518 70
S.F.I. fr. et étr.	704 75	684 22
Sicav 5000	430 74	419 21
Silvafrance	679 91	661 71
Silvaro	440 74	428 94
Silvarente	212 66	210 55
Silvinter	427 52	416 08
S.N.I.	1263 58	1226 78
Sogepargne	330 38	318 44
Sogevar	1109 21	1058 91
Soginter	1362 92	1320 21
Soleil Investissement	559 91	534 52
Stratégie Actions	1166 84	1121 96
Stratégie Rendement	1174 20	1137 24
Technocic	1132 82	1099 83
Techno-Gan	6158 07	5878 83
Thesora	527 63	522 41
Trésor Avenir	111 35	108 11
Trésor Plus	1042 77	1032 45
Trésor Réel	11722 67	11722 67
Trésoricic	105016 22	105016 22
Tulipe	5084 32	5033 98
U.A.P. Investiss.	490 46	463 09
U.A.P. moyen terme	111 41	107 38
Uni-Associations	112 44	112 44
Unifrance	596	574 46
Unifoncier	1479 95	1426 46
Uni-Garantie	1261 34	1226 78
Uni-Régions	1588 64	1531 22
Unirente	2316 79	2240 61
Univar	196 96	196 96
Univers-Actions	1271 27	1229 47
Univers-Obligations	1629	1575 44
Valorem	574 83	560 81
Valorg	1709 52	1707 81
Valrea	43835 18	43613 38
Vauban	23690 01	23666 32

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/3	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 761	5 750	5 570	5 970
ECU	6 903	6 904	....	....
Allemagne (100 DM)	337 910	338 040	327 500	348
Belgique (100 F)	16 261	16 267	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	299 990	300 180	290	310
Danemark (100 krd)	88 100	88 130	85	92
Norvège (100 k)	87 720	87 620	84	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 447	9 467	9 150	9 950
Grèce (100 drachmes)	3 585	3 565	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 582	4 581	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	383 260	382 360	370 500	394 500
Suède (100 krs)	93 500	93 190	90	98
Autriche (100 sch)	48	48 018	46 500	49 700
Espagne (100 pes.)	5 262	5 282	5	5 650
Portugal (100 esc.)	3 837	3 835	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 854	4 868	4 680	5 080
Japon (100 yens)	3 817	3 813	3 680	3 900

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/3
Or fin (kilo en barre)	74600	74350
Or fin (en lingot)	74750	74600
Pièce française (20 fr)	438	438
Pièce française (10 fr)	409	399
Pièce suisse (20 fr)	462	464
Pièce latine (20 fr)	435	431
Souverain	542	542
Pièce de 20 dollars	2580	2580
Pièce de 10 dollars	1370	1370
Pièce de 5 dollars	915	915
Pièce de 50 pesos	2840	2806
Pièce de 10 florins	460	446
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	
Argent Londres	.. ..	..

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

SALVADOR

Violents combats dans la capitale

De violents combats ont éclaté entre l'armée et la guérilla salvadoriennes au cours de la soirée du jeudi 8 mars, dans le secteur nord de la capitale, San-Salvador.

Un porte-parole militaire a déclaré que la principale attaque du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) avait eu lieu dans le quartier de Mejicanos, l'un des plus touchés par les combats lors de la dernière offensive générale de la guérilla en novembre dernier. Des détonations d'armes lourdes et des tirs nourris de mitrailleuses ont été entendus alors que des hélicoptères survolaient le secteur. Auparavant, les rebelles avaient dynamité des pylônes électriques, provoquant des coupures de courant dans différentes parties de la ville. Durant la nuit, les combats ont nettement diminué d'intensité. On ignorait alors s'ils avaient fait des victimes.

Le président Alfredo Cristiani avait accusé, jeudi, le FMLN de maintenir des positions « *inflexibles* » rendant impossible la reprise du dialogue avec le gouvernement, et l'état de siège en vigueur depuis la mi-novembre avait été prorogé d'un mois. – *(AFP)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 9 mars

Atténuation de la hausse

Après la progression de 1,99 % enregistrée jeudi, le mouvement s'est poursuivi durant le dernier jour de la semaine, mais de manière moins soutenue. L'indice CAC-40 s'appréciait de 0,48 % en fin de matinée après avoir gagné 0,98 % à l'ouverture.

Parmi les plus fortes hausses figuraient CMB Packaging (+5,2 %), Sextant (+4 %) et Cégid (+4 %).

Du côté des baisses, on notait La Rochette (–2,7 %), Ingénico (–2,6 %) et Luchaire (–2,5 %).

NICARAGUA : avant la passation de pouvoirs

Les sandinistes sont accusés de détourner les biens de l'Etat

L'Union nationale d'opposition (UNO), la coalition qui a remporté les élections du 25 février, a averti, jeudi 8 mars, qu'elle remettrait en question toutes les lois qui visent à détourner les biens de l'Etat en faveur des partisans du gouvernement actuel avant la passation de pouvoirs fixée au 25 avril.

MANAGUA

de notre correspondant en amérique centrale

La mise en garde de l'UNO intervient au moment où l'Assemblée nationale sortante se prépare à adopter une série de textes qui accordent des privilèges exorbitants aux sandinistes et tendent à soustraire aux tribunaux les responsables de « *pillages* » qui seraient en cours dans les entreprises d'Etat.

Les dirigeants de l'opposition ont réagi avec vigueur contre ce qu'ils considèrent comme une « *infamie* » de la part du président actuel, M. Daniel Ortega, qui, selon eux, « *renie ainsi son engagement de transférer le pouvoir dans l'ordre* ». A travers le journal *la Prensa*, lié à l'UNO, ils ont lancé un appel solennel à l'Assemblée nationale, largement contrôlée par le Front sandiniste de libération nationale (FSLN), pour qu'elle rejette le plus controversé des sept projets déposés jeudi par la présidence de la République, qui souhaite amnistier les délits commis entre le 19 juillet 1979 et le 31 mars 1990.

Selon un membre du conseil politique de l'UNO, le juriste Wilfredo Navarro, « *cette loi revient à garantir l'impunité pour des délits qui n'ont pas encore été commis. Les sandinistes s'accordent ainsi le droit jusqu'au 31 mars de répartir le butin entre les membres de l'élite du parti et de l'armée qui veulent garder les maisons luxueuses et les terres expropriées par l'Etat à la suite de la révolution de 1979. C'est également un moyen pour le FSLN, au moment où il va passer à l'opposition, de mettre à son nom les nombreux biens de l'Etat qu'il s'est appropriés au cours des années* ». Par l'intermédiaire de ses sympathisants, le parti espère pouvoir garder le contrôle d'une vingtaine de stations de radio et même d'une chaîne de télévision.

« *Dès que nous serons au pouvoir*, déclare le porte-parole de l'UNO, M. Luis Sanchez, *nous ferons annuler cette loi ainsi que celle sur le transfert des résidences si elles sont finalement adoptées. Nous informons dès maintenant les sandinistes que nous désignerons une commission chargée de vérifier toutes les transactions suspectes réalisées depuis le 1er janvier 1990.* » M. Sanchez confirme cependant que le prochain gouvernement n'a aucunement l'intention de remettre en question les très nombreuses expropriations réalisées en faveur des secteurs populaires.

L'UNO a rappelé que son programme prévoyait au contraire la distribution de véritables titres de propriété dans le cadre de la réforme agraire et de la politique d'accès au logement. Si les anciens propriétaires souhaitent récupérer leurs biens, ils seront indemnisés ou recevront d'autres terres en compensation.

L'UNO déclare avoir d'autres motifs d'inquiétude avec la vague de « *pillages* » signalés depuis une semaine dans les entreprises d'Etat. Les rappels à l'ordre de certains dirigeants sandinistes qui ont demandé aux employés du secteur public de respecter la propriété de l'Etat ne semblent pas avoir été entendus. Les directeurs de plusieurs entreprises, les dirigeants syndicaux et d'autres cadres du FSLN auraient entrepris de se répartir le mobilier, les pièces de rechange et même les véhicules. Selon les dénonciations faites par des employés liés à l'UNO, c'est notamment le cas à la société des eaux, à la compagnie des téléphones et dans plusieurs hôpitaux. On rapporte également d'autres abus comme l'octroi de prêts très généreux aux employés des banques ou encore des augmentations de salaires de 500 % et plus.

BERTRAND DE LA GRANGE

□ **M. Michel Rocard à Londres le 26 mars.** – Le premier ministre, M. Michel Rocard, se rendra à Londres le 26 mars pour s'entretenir avec Mme Thatcher de la construction communautaire et de la coopération monétaire. Mme Thatcher était venue le 20 janvier à l'Elysée et M. Dumas s'était entretenu à Londres avec son homologue britannique le 15 février. Un sommet franco-britannique est prévu pour le 4 mai.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Ça va être leur fête !

VOUS devinerez jamais où j'étais hier. A l'Elysée. Oui, parfaitement. A quel titre ? Mais non, pas journaliste, faut pas rêver. Femme. C'était notre jour. Les trois cent soixante-quatre autres, les mecs se les gardent. Normal. Ils le sont bien plus que nous, supérieurs, ces êtres. Alors, nous concéder vingt-quatre heures, c'est chic quand même. Mon Mimi a été très aimable, très attentionné. Il y est allé d'iscours et il a distribué des médailles en chocolat, onze exactement, aux plus méritantes d'entre nous : Doïna Cornea, Jeannie Longo, Elena Bonner, tout ça... Après, on a eu droit à des petits fours et à du champagne.

Moi, ça m'a remonté le moral. C'est vrai, ça fait plaisir de recevoir une tape amicale par an sur l'échine et un mot d'encouragement : Gentil, mon chien ! C'est intelligent, vous savez, ces bêtes-là. Ça comprend tout. Pareil que nous. Il leur manque que la parole.

Et si on la reprenait, la parole, qu'est-ce que vous en dites, les filles ? Vous croyez pas que ça commence à bien faire, cette sinistre farce mise en scène, avec l'accord de ses patrons, par Mme le ministre des handicapés, non, je me trompe, de la condition enfantine, pardon, féminine ? En être encore là après plus d'un siècle de révoltes, de luttes, de revendications, c'est à désespérer ! Il ne s'agit plus maintenant de modifier la loi, c'est son idée, à mon Mimi, et il a mille fois raison, faut changer les mœurs, bousculer les mentalités.

Un seul moyen, passer aux actes. Montrer notre force. Comment ? En se croisant les bras. En suivant enfin l'excellent conseil d'Aristophane. Non, sérieux, c'est un appel que je lance là. On nous fait l'aumône d'une journée ? Que ce soit un jour férié, et ce sera leur fête, aux hommes ! 8 mars, 1er mai, même combat. Pacifique. S'agit pas de gueuler, de se remuer, s'agit de la boucler et de s'arrêter. Totalement. Vous imaginez un peu ce qui se passera dans les écoles, les lycées, les hôpitaux, les entreprises, les tribunaux, les administrations ? Paralysé, le pays. Contraint de reconnaître le véritable prix d'une main-d'œuvre sous-payée, sous-qualifiée et sous-employée. C'est en obligeant les mecs à faire sans nous qu'on les forcera à faire avec. Alors, chiche ?

La France propose à l'Espagne de construire en commun des sous-marins à propulsion classique

La France propose à l'Espagne un accord de coopération dans le domaine de la construction de sous-marins d'attaque ou de chasse à propulsion classique. Cette perspective d'une collaboration navale entre les industriels de ces deux pays est au centre des discussions que M. Gérard Renon, secrétaire d'Etat à la défense, a avec son homologue espagnol, M. Rafael de la Cruz Corcoll, qui est en visite officielle en France du 7 au 10 mars. Le ministre espagnol doit assister à une présentation des moyens navals français, notamment la frégate *Georges-Leygues* de lutte anti-sous-marine et le sous-marin nucléaire d'attaque *Rubis*.

Avant sa rencontre avec M. de la Cruz Corcoll, le secrétaire d'Etat français a accordé un entretien au mensuel spécialisé espagnol *la Revue espagnole de défense*, dans lequel M. Renon explique notamment : « *La France travaille spécialement sur les sous-marins dotés d'armement nucléaire, mais elle n'a pas laissé de côté la recherche et le développement de sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire et conventionnelle, même si la marine française n'envisage pas d'employer ces derniers. Nous verrions d'un bon œil – et nous serions disposés à un accord de coopération à ce sujet – que l'Espagne, si elle le désire, assume la direction et la commercialisation de sous-marins classiques en direction d'autres marchés. D'autre part, la marine espagnole possède des sous-marins de conception française et elle se trouve dans l'attente d'un programme de remplacement des Daphné. On peut envisager une nouvelle collaboration entre les chantiers espagnols Bazan et la direction française des constructions navales. Entre gens qui se connaissent*, conclut M. Renon, *il est facile de travailler à la conception, à la définition et au développement d'un nouveau sous-marin, un continuateur des Agosta ou bien un dérivé du Rubis.*

Plusieurs pays étrangers, notamment la Malaisie ou l'Arabie saoudite, ont exprimé le besoin d'avoir des sous-marins. Or, la France s'est lancée dans la construction de sous-marins nucléaires d'attaque (lance-torpilles et lance-missiles à changement de milieu), qu'elle s'est interdit d'exporter. Dès lors que la France ne fabrique plus de sous-marins à propulsion classique (Diesel/électrique) mais qu'elle en a conservé le savoir-faire, l'Espagne, en s'associant à elle, pourrait servir de pays-relais dans le cadre d'un accord de coopération bilatérale pour répondre aux besoins du marché.

M. François Hollande invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. François Hollande, député socialiste de Corrèze, qui est l'un des animateurs du groupe des « Transcourants » au sein du PS, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 11 mars de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Hollande répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Le financement des régimes complémentaires

Les partenaires sociaux demandent au gouvernement une rencontre sur la retraite à soixante ans

Trois heures de discussion pour adopter un communiqué de onze lignes. La rencontre du jeudi 8 mars entre les représentants du patronat et ceux des syndicats, consacrée au financement de la retraite à soixante ans, n'a guère été fructueuse. Elle peut néanmoins satisfaire le CNPF, qui, en faisant adopter un même texte par tous les syndicats, est parvenu à préserver un front uni des partenaires sociaux. Ceux-ci ont, d'une même voix, invité le gouvernement à maintenir un effort budgétaire substantiel au profit de la structure financière qui doit compenser, auprès des caisses de retraite complémentaire, l'abaissement de l'âge de cessation d'activité. Dans leur déclaration commune, ils demandaient à être reçus par les pouvoirs publics avant le 26 mars, date de leur prochaine rencontre. Dans ce même texte, ils évoquent des « *engagements du gouvernement* » notamment en ce qui concerne les garanties de ressources.

Toutefois, ce front uni commence déjà à se lézarder. Force ouvrière estime que l'Etat, dont le financement vient à échéance le 1er avril prochain, devra verser 10 milliards de francs dans les trois ans à venir (soit le tiers des garanties de ressources) et envisage de saisir le tribunal administratif. Le CNPF, sans avancer de chiffres précis, la CGT et, dans une moindre mesure, la CFTC sont à peu près sur la même ligne. En revanche, la CFE-CGC estime qu'une subvention de *1* milliard de francs pour les trois derniers trimestres de 1990 (que propose le gouvernement) constituerait « *un minimum* », alors que la CFDT adopte une position médiane.

Ces flottements expliquent que les partenaires sociaux n'aient soufflé mot de la réduction, le 1er avril prochain, de 2 % à 1,8 % du prélèvement sur les cotisations UNEDIC (assurance-chômage), qui assurent également le maintien à flot de la structure financière. Or, si le taux de 2 % était maintenu, et si l'Etat versait *1* milliard de francs, aucune difficulté financière ne serait prévisible en 1990. Pour les partenaires sociaux, le débat porte sur les principes.

J.-M. N.

□ **ECHECS : Karpov gagne la première partie de son match contre Timman.** – Jouant avec les Noirs, Anatoli Karpov a remporté, jeudi 8 mars à Kuala-Lumpur, la première partie de la finale du Tournoi des candidats. Timman a dû abandonner au 36e coup après quatre heures et quinze minutes de jeu. Il reste onze parties à jouer.

L'ESSENTIEL

SECTION A

Débats
« Pour une nouvelle alliance éducation-industrie », par Roger Fauroux. « Enterrer Lénine mais sauver Marx », par Michel Pinard ... 2

Allemagne de l'Est
La dernière réunion du Parlement de la RDA ... 3

La préparation du congrès socialiste
Le vote des militants dans les départements de l'Ile-de-France. Reportages à Paris, à Sarcelles et dans le Val-de-Marne ... 8

« Le Journal d'un amateur », par Philippe Boucher ... 10

SECTION B

Le crime passionnel de Didier Calmels
Pour avoir tué d'un coup de fusil de chasse son épouse Dominique qui le trompait, Didier Calmels comparaît devant la cour d'assises de Paris ... 13

La Journée des femmes
Réception à l'Elysée, manifestation dans Paris ... 16

Premier « cheval-éprouvette »
Une équipe de chercheurs de l'INRA vient pour la première fois au monde de réussir une fécondation *in vitro* dans l'expèce équine ... 16

L'éléphant de Lucrèce
Ecrit pour tenter d'expliquer les fondements de la physique et de la morale, *De Natura Rerum*, mis en scène par Jourdheuil et Peyret, fait ressurgir d'étranges souvenirs ... 23

L'OPA sur la MGM
Pour réussir son OPA amicale sur le studio américain MGM-UA, le groupe Pathé Communications contrôlé par M. Giancarlo Parretti doit trouver près de 11 milliards de francs ... 24

SANS VISA

Ljubljana, miroir slovène
Visite et rencontres dans la capitale intellectuelle et administrative de la Slovénie ... 17

SECTION C

Les entreprises françaises à l'étranger
La Générale des eaux prend le contrôle de la première chaîne de cliniques privées britannique ... 29

BSN s'implante en Asie et en Europe de l'Est ... 29

Conjoncture mondiale
Forte activité en Europe et au Japon ; ralentissement aux Etats-Unis ... 29

LIBER

Bronislaw Geremek : *Pour l'Europe* ● Claudio Ingerflom : *Le totalitarisme soviétique a-t-il existé ?* ● Victor Erofeev : *Sexe et perestroïka* ● Ralf Dahrendorf : *La doctrine Sinatra* ● Jean Starobinski : *Archéologie de l'antisémitisme* ● Peter Glotz : *Une nouvelle « nouvelle droite »* ● José Saramago, une voix ibérique.

Services

Abonnements	33
Annonces classées	32
Campus	26
Carnet	16
Jeux	22
Météorologie	26
Philatélie	26
Radio-télévision	27
Spectacles	25

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 9 mars 1990 a été tiré à 561 771 exemplaires.